This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

~~1/2 ~/130 A. 1~~
REP. F. 12 613

~~1/2 ·/130 A.1~~
REP. F. 12 613

~~1/2 ·/130 A, 1~~
REP. F. 12 613

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET DE

CRITIQUE

PAR

L'ABBÉ J.-B. CHRISTOPHE

LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

Rue de la Belle-Cordière, 14

—

1876

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 5 MAR 1963
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE

Je donne réunis les opuscules que j'ai fait paraître, pièce à pièce, dans la *Revue du Lyonnais*, pendant l'espace de vingt-six ans. Le public les a lus et jugés. Aussi n'est-ce point au public que cette collection s'adresse. Tirée seulement à quelques exemplaires, elle ne sera point vendue. Je la réserve aux amateurs qui, ayant retenu les vieilles traditions littéraires, que tant de gens répudient aujourd'hui, m'honorent de leur estime et de leur amitié. Afin de leur témoigner la reconnaissance que je leur dois, qu'ils me permettent de la leur dédier.

ÉTUDE

SUR

L'HISTORIEN GIBBON.

Ce n'est point une biographie que nous avons dessein d'écrire, c'est simplement une appréciation de la valeur morale et littéraire d'un homme depuis longtemps en possession d'une grande célébrité. Nous suivrons autant que possible l'ordre chronologique.

Edward Gibbon naquit à Putney, dans le comté de Surrey, au mois d'avril 1737. Il nous a laissé, dans ses Mémoires, sur son enfance, ses études, les premiers développements de son esprit, des détails pleins d'intérêt. Les mêmes Mémoires en renferment de précieux sur les travaux littéraires de l'auteur, sur l'époque où il vécut, sur les personnages avec lesquels il lia des rapports. Malgré les dégoûts que fait quelquefois éprouver la vanité personnelle de l'homme, on aime à pénétrer dans la vie intime, à suivre les phases diverses de l'existence d'un écrivain qui a laissé une forte trace dans son siècle.

De bonne heure Gibbon manifesta du goût pour l'histoire ancienne. Les récits de faits depuis longtemps accomplis, la gloire, la puissance, les catastrophes qu'ils rappellent souriaient à sa jeune imagination et piquaient sa curiosité, alors qu'il

n'était que simple écolier au collége de la Magdeleine d'Oxford. Ce qui fait le désespoir de la foule des étudiants, comme les recherches d'antiquités, l'incertitude des dates, les systèmes chronologiques, enflammait l'ardeur de Gibbon. « Je n'avais pas seize ans, dit-il, que j'avais épuisé tout ce qu'on peut apprendre en anglais touchant les Arabes, les Persans, les Tartares et les Turcs.... J'eus la présomption de peser, dans mes jeunes balances, les systèmes de Scaliger et de Pétau, de Marsham et de Newton, et mon sommeil était troublé par la difficulté d'accorder la computation hébraïque et celle des Septante. (1) »

Effectivement, il conçut alors le projet de faire un livre dont le titre devait être : *le Siècle de Sésostris*. Cette idée lui fut inspirée par le *Siècle de Louis XIV*, qui produisait alors une vive sensation dans le monde littéraire. C'était une témérité singulière pour un jeune homme de quinze ans et qui signalait une tête bien fortement organisée, que de vouloir percer dans cette civilisation égyptienne aussi mystérieuse que les hiéroglyphes. Ce projet reçut un commencement d'exécution, puis il fut abandonné comme cela devait être. (2) Nous regrettons pourtant que le manuscrit de cet essai n'ait point échappé à la sévérité de l'auteur : nous y verrions ce que pouvaient déjà, à un âge si tendre, des facultés qui devaient plus tard s'exercer sur de si vastes sujets.

Des préoccupations plus graves s'emparèrent bientôt de l'esprit du jeune Gibbon et tournèrent vers un autre objet une attention qu'avait jusque-là fixée la science. Les controverses qui agitèrent à cette époque l'Église Anglicane, à l'occasion de l'*Examen libre* de Middleton, les hardiesses de ce docteur sur le Christianisme excitèrent Gibbon à étudier par lui-même une religion qu'il ne connaissait que par l'enseignement erroné d'Oxford, et il demeura frappé de « l'évidence historique qui établit que, dans toute la période des cinq premiers siècles, les points principaux des doctrines papistes étaient déjà admis en théorie et en pratique,

(1) *Mémoires*, pages 40 et 41.

(2) *Ibid.*, pages 57 et suivantes.

et avaient été confirmés par des miracles (1). » L'*exposition de la doctrine catholique* et l'*Histoire des Variations* par Bossuet achevèrent sa conversion, qui aboutit à une abjuration de la doctrine protestante. Et certes, s'écrie Gibbon, « je fus renversé par un noble adversaire (2). » Ici l'expression *renversé* est impropre ; Gibbon ne luttait pas, il ne fut pas *renversé*, il céda au contraire à l'ascendant de la vérité, de la raison et du génie réunis dans les deux ouvrages de l'évêque de Meaux. « J'ai examiné depuis, poursuit Gibbon, les ouvrages originaux avec un œil plus exercé, et je ne saurais hésiter à déclarer que Bossuet est, en effet, le grand maître de l'artillerie controversiste (3). » D'où vient que Gibbon, dans la maturité du jugement, a si indignement apprécié Bossuet? d'où vient qu'il n'a vu dans le sublime théologien, qu'un sophiste rusé, un tacticien scolastique, une sorte de manœuvrier qui possède à merveille l'art de prendre *le ton de la candeur et de la simplicité*, de déguiser *le monstre* pour ne laisser voir qu'un *agneau*? Pourquoi cette imposante figure lui apparaît-elle sous de si mesquines proportions? Ah! c'est que ce qui manquera à Gibbon, ce dont l'absence causera le défaut de son talent comme de sa conduite, ce sera l'élévation du caractère. Il verra ce qui est habile, non ce qui est grand ; son esprit aura de la pénétration, ses idées seront étroites. Mais n'anticipons pas.

A la nouvelle que son fils unique avait abandonné la religion de son pays, la colère du père de Gibbon fut extrême. Il ne comprenait pas qu'on pût avoir une foi autre que celle du Parlement ; cet évènement dérangeait les plans qu'il avait formés pour l'avenir de l'héritier de son nom, et son premier soin fut d'éloigner le néophyte du théâtre de sa perversion et de l'envoyer à Lausanne, où il le remit entre les mains d'un ministre calviniste nommé Pavillard(4). Que deviendra la croyance catholique, dans une âme

(1) *Mémoires*, page 63.
(2) *Ibid.*, page 64.
(3) *Ibid.*, page 64.
(4) *Ibid.*, page 78.

si jeune et sous l'influence d'un caractère faible, quand elle sera obligée de lutter contre les artifices d'un théologien initié à tous les stratagèmes du sophisme? elle s'affaiblira d'abord, puis elle ne tardera pas à s'éteindre tout-à-fait.

Un des biographes de Gibbon (1) attribue la rétractation qui suivit les conférences avec le ministre Pavillard à l'ennui que causait à notre néophyte son ignorance de la langue française, à la modicité de la pension que lui donnait son père, aux privations que lui faisait endurer l'avarice de Mme Pavillard. En butte à ces inconvénients, « il sentit, dit-on, s'amollir la généreuse ardeur avec laquelle il avait espéré d'abord se sacrifier à la cause qu'il embrassait, et chercha de bonne foi des arguments qui pussent le ramener à une croyance moins pénible à soutenir. » Croie qui voudra à une semblable explication ; quant à nous, nous ne comprenons pas que, dans la position où Gibbon était placé, on pût chercher de *bonne foi des arguments* contre ses convictions, et nous comprenons encore moins que, par la vertu de celui que Gibbon dit avoir découvert *par ses propres lumières*, il ait pu se rétracter « d'aussi bon cœur et d'aussi bonne foi qu'il avait abjuré dix-huit mois auparavant. » Au reste, laissons à Gibbon lui-même le soin de nous exposer le raisonnement qui amena d'une manière si victorieuse sa contre-conversion : « Je me souviens encore de mon transport solitaire à la découverte d'un argument philosophique contre la doctrine de la transsubstantiation ; savoir ; que le texte de l'Ecriture qui semble décider en faveur de la présence réelle, n'est attesté que par un seul sens, la vue ; pendant que la présence réelle elle-même est en opposition avec trois : la vue, le toucher et le goût (2), » tout comme si les mystères de l'ordre surnaturel affectaient les sens. Nous ne saurions admettre qu'un si chétif argument « ait fait évanouir comne un songe, aux yeux du néophyte, les différents articles du symbole romain. Mais,

(1) Notes sur la vie et le caractère de Gibbon, au commencement de l'édition de l'*Histoire de la Décadence*, donnée par M. Guizot.

(2) *Mémoires*, page 85.

comme à partir de cette époque, Gibbon cessa d'être protestant aussi bien que catholique, nous trouvons plus naturel de dire qu'il fut bien aise de saisir l'occasion de s'affranchir de toute entrave religieuse, et de cacher sous le dépouillement d'une superstition prétendue, son adhésion réelle à la secte philosophique. Un homme qui a osé écrire depuis, « qu'il regardait l'Eglise chrétienne comme une innovation et qu'il était attaché à l'ancien établissement du Paganisme (1), » devait fort peu se soucier de redevenir protestant, après avoir été catholique. Gibbon lui-même confirme cette induction quand, pour se justifier du reproche d'inconstance que cette transition répétée d'une église à une autre lui avait attiré, il cite l'exemple de Chillingworth et de Bayle « qui, de la superstition, dit-il, se sont élevés ensuite au scepticisme (2). » Ainsi, pour Gibbon, protestantisme et catholicisme n'étaient qu'un égal repaire de superstitions; tout système religieux devait être nécessairement une erreur, et l'état suprême où devait tendre la raison humaine, où elle devait se reposer fière d'elle-même et de ses progrès, c'était l'incrédulité absolue ou le scepticisme.

La rétractation de la doctrine catholique fut le terme des recherches théologiques de Gibbon ; il acheva alors ses études, puis il se livra tout entier aux travaux d'érudition, vers lesquels son génie l'avait d'abord poussé et où une avide curiosité le rappelait. Dans le principe, il ne se proposa d'autre but que celui d'utiliser ses études. On a imprimé, à la suite de ses Mémoires, une partie du journal de ses lectures, sous le titre d'*Extraits raisonnés*. Il commence au 27 août 1763 et finit au 16 juillet 1764. Cette méthode d'enregistrer jour par jour les richesses intellectuelles qu'on acquiert nous donne le secret de cette immense variété de connaissances auxquelles Gibbon est parvenu ; elle nous apprend aussi le moyen de faire concourir des lectures éparses à un but général, lorsqu'on ne s'en propose aucun en particulier. Gibbon n'est pourtant pas l'inventeur de ce système, Photius

(1) Lettre à Lord Sheffield.

(2) *Mémoires*, page 67.

l'avait pratiqué bien longtemps avant lui. Nous devons à ce système le précieux volume, intitulé : *Bibliothèque de Photius*, sans lequel nous ne connaîtrions que de nom une foule d'écrivains anciens. Les *Extraits raisonnés* toutefois diffèrent de la *Bibliothèque*. Photius compile et copie, Gibbon analyse et joint à ses comptes-rendus des réflexions toujours pleines de goût et de bon sens, lorsque ses préventions anti-religieuses ne sont pas là pour l'égarer. Nous n'hésitons pas à dire que les *Extraits raisonnés* sont une des parties les plus curieuses et les plus intéressantes des œuvres de Gibbon. Il serait à désirer que les hommes studieux dont l'ambition ne va pas à faire des livres suivissent la méthode de Gibbon ; ils y trouveraient pour leur esprit une source de jouissances, et le public y gagnerait d'utiles rectifications et des observations curieuses qui vont se perdre dans le vague d'une conversation.

Après onze ou douze ans passés à lire et à voyager, Gibbon vint se fixer en Angleterre, où il continua, plus sérieusement que jamais, à s'enfoncer dans les livres, remuant la poussière des bibliothèques, compulsant les grandes collections, les contrôlant les unes par les autres. Il passa cinq ans dans ce travail, se préparant par là à son grand ouvrage : *De la décadence et de la chûte de l'Empire romain*. Alors une nouvelle carrière s'ouvrit devant lui, celle de la législature. Son nom, sa fortune lui permettaient de prétendre au parlement, il y visa ; on lui offrit une place indépendante et il l'accepta (1). C'est à tort qu'on a écrit qu'il s'excusa d'abord, en disant qu'il était étranger aux passions de pays et de parti (2) ; Gibbon, au contraire, fut enchanté et vit, dans la chance d'une entrée aux Communes, une bonne fortune pour son avenir littéraire. « C'est une belle perspective ouverte devant moi, écrivait-il à lord Sheffield, et si je puis, le printemps prochain, prendre séance et publier mon ouvrage, ce sera une époque bien remarquable dans ma vie. »

(1) Lettre à Lord Sheffield.

(2) M. Villemain, *Cours de littérature*.

Plus tard, il sut trouver, dans sa position de membre du Parlement, un excellent moyen d'augmenter ses revenus (1).

Gibbon, élu député par le bourg de Leskeard, vint siéger, en 1774, au début de la mémorable querelle entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Lord North était premier ministre et se montrait le patron ardent des mesures oppressives qui poussèrent les colonies à la révolte contre la mère-patrie, et finirent par amener leur indépendance. Il y avait là une des plus grandes questions qui puissent être soumises aux délibérations d'une assemblée nationale. Ce furent aussi de beaux tournois d'éloquence, que ces luttes parlementaires où l'on vit combattre un Thurlow, un Wederburne pour le ministère; un colonel Barré, un Edmond Burke, un comte de Chatam dans les rangs de l'opposition. Qui ne s'attendrait à voir Gibbon, au sortir d'études prolongées pendant l'espace de vingt ans, formé par la lecture des grands écrivains de l'antiquité, avec une mémoire meublée de tant de richesses historiques et littéraires, un jugement mûri par de si profondes méditations, qui ne s'attendrait à voir Gibbon grossir l'essaim de ces orateurs éminents, et jeter le poids de son talent dans la balance qui allait peser les destinées d'une grande nation? Et pourtant il n'en fut rien. Gibbon n'entra au parlement que pour augmenter la foule de ces députés vulgaires qui s'ébranlent seulement lorsqu'il faut déposer dans le scrutin un vote acheté d'avance par le pouvoir.

Gibbon manquait des qualités les plus nécessaires à l'orateur. Il faut que l'orateur possède une certaine beauté noble, un ensemble de proportions physiques qui, vues à distance, impressionnent favorablement l'auditoire; or, Gibbon était laid, non de cette laideur produite par l'exagération des traits, et qui, de loin, disparaît pour ne laisser voir, comme dans Mirabeau, qu'une majestueuse énergie, mais d'une laideur ignoble et plate. Gibbon avait une corpulence massive, portée sur deux jambes grêles, une tête énorme, des traits discordants, un œil terne, sans expression, une physionomie commune. Il faut à l'orateur une imagination

(1) Lettre à M. Deyverdun.

un goût irrésistible vers l'histoire, il voulut d'abord écrire l'expédition de Charles VIII en Italie, mais il ne tarda pas à abandonner cette « expédition comme trop éloignée, et comme étant plutôt une introduction à de grands événements, que grande et importante en elle-même. Il choisit ensuite et rejeta alternativement la croisade de Richard Ier ; les guerres des barons contre Jean et Henri III, l'histoire d'Edward, prince Noir ; les vies et les comparaisons de Henri V et de l'empereur Titus ; la vie de sir Philippe Sidney, celle du marquis de Montrose, et se décida quelque temps pour sir Watter Raleigh (1), » balança ensuite entre l'histoire de la liberté de la Suisse et celle de la république de Florence sous la maison de Médicis, et donna la préférence au premier de ces deux sujets, résolu de l'écrire en français. Il en avait tracé le premier livre et se proposait d'aller plus loin, lorsqu'il lui vint en pensée de soumettre ce premier échantillon à la critique d'observateurs indépendants. Cette épreuve ne fut pas favorable à l'essai, et l'impartialité de l'auteur ratifiant la condamnation que les juges avaient portée, il livra aux flammes les feuilles imparfaites de ce début (2).

Nous ne savons si l'on doit regretter la perte des divers essais que la main de Gibbon a détruits : sa grande *Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain* a tellement effacé tout ce qui reste d'ailleurs de lui, qu'à peine sait-on aujourd'hui qu'il avait fait autre chose. C'est donc sur cette composition que nous devons nous appesantir, pour connaître et juger l'homme. On peut dire que l'auteur s'est peint tout entier dans cet ouvrage ; nous y trouverons, en effet, avec la belle manière de son talent original, les trésors de son inépuisable érudition, tous les défauts de son esprit, de son caractère, et jusqu'à la teinte qu'il avait reçue de la société au milieu de laquelle il vécut.

» C'est à Rome, au 15 octobre 1764, écrit Gibbon, que rêvant, assis au milieu des ruines du Capitole, pendant que, nus pieds, les moines chantaient vêpres dans le temple de Jupiter,

(1) *Mémoires*, pages 147 et 148.

(2) *Ibid.*, page 184.

l'idée de tracer le déclin et la chute de cette ville vint pour la première fois se saisir de mon esprit (1). » Nous ferons grâce au lecteur de ce que l'œuvre immense, conçue au pied du Capitole, coûta à l'écrivain de veilles, de recherches et de temps ; elle absorba la dernière moitié de sa vie, et ne fut achevée que quatre ans avant sa mort, qui arriva au mois de janvier 1794. Mais cela importe peu ; ce qui intéresse le public, c'est l'exécution de l'entreprise ; le reste est secondaire.

L'ouvrage entier comprend soixante et onze chapitres. Dans les premiers, l'auteur trace le tableau de la constitution, de la force, de la prospérité de l'empire romain, jusqu'au siècle des Antonins. Arrivé à cette époque qui est pour lui le point culminant de l'Empire, Gibbon commence une narration rapide de la succession des empereurs jusqu'au grand Constantin. Deux chapitres, le XVe et le XVIe, sont alors consacrés à exposer les progrès de la religion chrétienne, les mœurs, le nombre, la condition des chrétiens, ainsi que la conduite du gouvernement à leur égard. L'historien s'étend ensuite sur la fondation de Constantinople, la translation du siége impérial dans cette ville et les changements amenés par ce fait dans la constitution de l'Empire. A partir du règne de Constantin, Gibbon fait marcher de front l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile. Le XXVIe chapitre, qui répond à la fin du IVe siècle, contient le tableau des mœurs pastorales, les établissements, les conquêtes des Goths, des Huns et des autres barbares sortis de la Tartarie, leur apparition désastreuse dans l'Empire. Les chapitres suivants renferment le règne de Théodose et la ruine définitive du Paganisme. L'historien raconte ensuite, sans interruption, les événements qui amenèrent la chûte de l'Empire d'Occident. Dans le XXXVIIe chapitre, il est question de l'origine, du progrès et des effets de la vie monastique ; puis viennent les révolutions de la Gaule, de l'Espagne et de l'Angleterre, suivies d'observations générales sur la fin de l'Empire romain ou d'Occident. Avec le XXXIXe chapitre commence l'histoire proprement dite du Bas-Empire.

(1) *Mémoires*, page 177.

Les livres suivants contiennent le règne si important de Justinien, les victoires de Bélisaire et de Narsès. Le XLIVe chapitre est consacré à l'examen de la Jurisprudence romaine. Dans le XLVe chapitre, Gibbon se transporte de nouveau en Italie pour y décrire l'établissement des Lombards et le pontificat de Saint-Grégoire Ier, qui marque l'époque où la puissance temporelle de la Papauté commence à se montrer avec éclat. Il passe de là au tableau des révolutions de Perse, des victoires d'Héraclius. Vient ensuite un précis historique sur la doctrine de l'incarnation et sur les sectes nombreuses qui se relient à ce dogme; après quoi l'auteur reprend les évènements politiques et les pousse, sans interruption, jusqu'à la prise de Byzance par les Latins. Le XLIXe chapitre renferme l'histoire de la doctrine des images, celle de l'hérésie des Iconoclastes, qui fut l'occasion de l'indépendance de l'Italie et de l'établissement définitif de la puissance temporelle des papes. Viennent à leur tour les Arabes, le Mahométisme, les conquêtes étonnantes des Califes. Un coup d'œil sur l'état de l'Empire grec, ruiné par les Sarrasins et les Bulgares, occupe le LIIIe chapitre. Les Turcs Seljoucides apparaissent alors, et avec eux les Croisades; le schisme qui amène la prise de Constantinople par les Croisés et l'inauguration d'un Empire latin sur le Bosphore. Le LXIVe et le LXVe sont consacrés à narrer les exploits militaires de Gengis-Khan et de Timur-bek, exploits qui, en affaiblissant la puissance ottomane, retardent la ruine des Grecs. Les trois chapitres suivants contiennent la lutte suprême de Constantinople avec les Turcs, et enfin la prise de cette capitale par Mahomet II. Gibbon termine son travail par un coup-d'œil rapide sur la succession des papes et l'état de Rome sous le gouvernement ecclésiastique.

Ce qui frappe d'abord dans l'exécution de ce vaste plan, c'est la manière neuve, hardie, saisissante de l'historien. Gibbon classe les faits non pas dans l'ordre chronologique, mais dans l'ordre logique; il les groupe, en forme comme des phalanges séparées qui se montrent sur la scène historique et se meuvent revêtues de leur caractère contemporain et local. En ce genre, Gibbon est un écrivain complètement initiateur. Per-

sonne, avant lui, n'avait débrouillé les annales de l'humanité avec cet art à la fois savant et simple qui débarrasse le récit de la foule importune des accessoires, et lui prête une vie, un mouvement qu'il perd lorsqu'on le traîne sur la route monotone des dates, des hégires ou des indictions.

Ce qui frappe ensuite, c'est l'immense variété de faits que l'historien a su réunir dans des cadres naturellement restreints. Guerres, politique, législation, gouvernement, religion, théologie, philosophie, arts, sciences, littérature, poésie, rien n'est oublié, et tous ces divers points sont exposés sinon avec une égale supériorité, toujours du moins avec érudition. Aussi, malgré ses erreurs, Gibbon n'est-il point un écrivain qu'il soit permis de dédaigner; il y a quelque chose chez lui d'un certain poids qui fait autorité.

Nous avons, en France, un livre que l'on peut comparer à la *Décadence* et à la *Chute de l'Empire romain*, c'est l'*Histoire du Bas-Empire* par Lebeau. L'œuvre de notre compatriote est loin d'être dépourvue de mérite. Nous dirons mieux : sous le point de vue moral, religieux, pour ce qui est de l'exactitude historique, l'*Histoire du Bas-Empire* est préférable à l'*Histoire de la Décadence*. Mais, dans l'ensemble, l'œuvre de Lebeau est de beaucoup inférieure à celle de Gibbon. Lebeau est un savant studieux, intelligent, consciencieux, qui prend la peine de puiser les faits aux sources; c'est un philosophe chrétien qui respecte la grande ligne des principes, ne sait point faire de concessions à l'erreur, juge sainement et avec impartialité; c'est un écrivain élégant, dont la phrase se déploie avec une certaine ampleur, quelquefois avec majesté. Mais c'est un rhéteur plutôt qu'un narrateur, un annaliste plutôt qu'un historien; ses études, quoique sérieuses, ne sont point vastes; il ne remonte pas aux causes et n'a aucune vue générale. Il se contente d'écrire des biographies d'empereurs; la vie sociale, le mouvement intellectuel, moral de l'époque où ils vécurent lui sont inconnus: ce qui fait que l'*Histoire du Bas-Empire*, malgré un nombre double de volumes, offre moins de faits instructifs que l'*Histoire de la Décadence*.

L'érudition de Gibbon est à la fois savante et sobre, deux qualités qu'on trouve rarement réunies ; car il y a une manière de tout citer comme une manière de tout dire. Les écrivains médiocres ne sachant pas distinguer les vraies sources, ni les choses qu'on en doit tirer, citent pêle-mêle toutes sortes d'auteurs, toutes sortes de passages et tombent dans le fatras. Ce sont des fleuves qui roulent des paillettes d'or, mais dans des eaux bourbeuses ; ce sont des arbres étonnants par l'exubérance de la végétation, mais qui ne portent pas de fruits. Il n'y a que les écrivains supérieurs qui sachent se préserver du fatras, parce qu'ils savent s'affranchir de la servitude des accessoires. Gibbon possède à merveille cet art des grands maîtres. Malgré l'énorme quantité de matériaux qui s'offrent à lui tantôt épars çà et là, tantôt entassés dans les collections, il ne semble embarrassé ni du nombre ni de la masse ; il les tourne, les retourne avec une rare aisance, et les classe avec une incomparable facilité. Son coup-d'œil sagace devine sur le champ dans une bibliothèque le livre dont il a besoin, et à peine l'a-t-il ouvert que son doigt se fixe sur le passage qu'il cherche. Si volumineux qu'il soit, il vous prend un ouvrage, le feuillette, le dépouille en quelques jours ; puis, s'il vous vient en fantaisie de réviser son travail de compulsation, vous ne tarderez pas à vous convaincre qu'il ne reste rien à glaner après lui, et que toute la substance du livre a passé dans quelques pages condensées de l'historien.

Un homme de nos jours semble avoir hérité de cette admirable faculté d'analyse, c'est Léopold Ranke. Sa manière de consulter les sources historiques, d'en ordonner les matières ressemble beaucoup à celle de l'historien anglais. C'est le même coup d'œil, la même puissance de généralisation, le même genre d'érudition. Il n'y a qu'une différence entr'eux, et elle nous paraît en faveur de Gibbon : c'est qu'en lisant l'*Histoire de la Décadence*, on peut apprendre le sujet que traite l'auteur, tandis que, pour lire avec fruit l'*Histoire de la Papauté*, il faut connaître déjà la matière dont s'occupe l'écrivain berlinois.

Quant au style, celui de *la Décadence* est devenu classique

en Angleterre : c'est le grand style de l'histoire. On pourrait toutefois lui reprocher d'être souvent épigrammatique, de manquer de simplicité, en visant à l'effet. Ici, nous retrouvons le causeur, l'écrivain ; ses phrases sont parées et s'avancent en cérémonie, elles n'ont ni assez d'originalité ni assez d'abandon ; mais, en revanche, l'expression est toujours énergique, forte, colorée ; les descriptions sont animées, les narrations marchent rapidement .

Nous croyons, au reste, devoir avertir les lecteurs que l'on jugerait mal l'*Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain*, si on la jugeait sur la traduction française ; elle fait tort au texte original ; non seulement elle ne le rend pas, elle le travestit encore et le décolore. Cette version avait été donnée par Leclerc de Septchênes, Meunier et Cantwel. Elle était défectueuse, même pour le sens. Depuis, M. Guizot s'est annoncé comme ayant revu la version. A s'en tenir au titre du livre, l'œuvre, de quelque main quelle vienne, car on ne daigne nommer personne, aurait été complètement refondue ; il n'en est rien pourtant ; peu d'erreurs ont disparu, et l'on n'y trouve de neuf que quelques notes insignifiantes, des erreurs d'un autre genre et beaucoup de fautes d'impression. Il faut lire Gibbon dans sa propre langue.

Après avoir sincèrement rendu hommage au mérite réel de Gibbon, nous devons entrer dans un autre ordre de considérations. Pourquoi l'*Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain*, malgré la richesse du fond, l'incontestable supériorité de la forme, est-elle un mauvais livre ? Ah ! c'est que l'auteur y est malheureusement inspiré par le funeste esprit de son siècle ! c'est qu'au lieu d'y servir les intérêts de la vérité, il y sacrifie aux progrès d'une philosophie incroyante et haineuse ! De là, nous pouvons le dire, les grands défauts de l'œuvre de Gibbon. Il n'est peut-être pas d'écrivain qui ait manifesté plus d'injustice que lui envers le Christianisme. Sa manière d'en envisager l'existence au milieu du monde romain a révolté et révolte encore toutes les âmes religieuses. Selon notre historien,

l'établissement du Christianisme doit être attribué aux efforts d'un zèle inflexible, au dogme d'une vie future, au don des miracles, à la morale pure et austère des premiers fidèles; puis il ne voit dans le zèle inflexible qu'une intolérance judaïque, dans le dogme d'une vie future qu'une doctrine contraire à l'humanité, dans le don des miracles qu'une jonglerie, dans la morale pure des premiers fidèles qu'une orgueilleuse ostentation de vertu (1). Vraiment, on sourit de pitié en voyant un savant si distingué débiter gravement de telles inepties et prétendre les faire passer pour une explication péremptoire du fait le plus étonnant qui se soit jamais accompli. Et Gibbon ne se contente pas d'être injuste envers le Christianisme, il l'est encore envers les Chrétiens dont il patrone les oppresseurs. Selon lui, les Chrétiens violaient les lois de l'Empire; leurs assemblées, illégales dans leur principe, pouvaient avoir des suites dangereuses; leur désobéissance était une conspiration spirituelle contre l'État, et les Empereurs avaient raison de la réprimer. Mais où étaient les infractions des Chrétiens aux lois, quand ils réclamaient la liberté de conscience? l'illégalité de leurs assemblées, quand ils ne se réunissaient que pour adorer Dieu et prier pour le salut des empereurs? le danger de ces assemblées pour l'État, quand il n'y était question que de charité et de paix? Or, voilà l'iniquité. « Du reste, ajoute Gibbon, les chefs de l'Empire agirent avec précaution et avec répugnance, quand il fut question de condamner leurs sujets: ils furent modérés, en infligeant des punitions (2). » Ainsi, Néron *agissait avec précaution et répugnance*, il *était modéré*, lorsqu'il faisait brûler pour l'éclairage de ses jardins des milliers de chrétiens vivants. *Ils agissaient aussi avec précaution et répugnance, ils étaient modérés*, les Domitien, les Dèce, les Dioclétien, lorsqu'ils envoyaient à chaque instant les chrétiens aux lions. Rien ne dévoile mieux la honteuse bassesse de cette philosophie humanitaire que ces infâmes sympathies pour d'affreux tyrans, cette sollicitude pour leur répu-

(1) C. XV. *passim*
(2) C. XVI.

tation, cette apologie de leur douceur, de leur tolérance, lorsque ces monstres étreignaient la conscience de leurs sujets entre l'apostasie et la mort. Qui le croirait pourtant ! cette thèse qu'on ne réfute bien qu'en en flétrissant l'odieuse doctrine, cette thèse extraite de la fange voltairienne, cette thèse aussi humiliante pour la raison qu'outrageante pour l'humanité, un journal, tout récemment, ne l'a pas jugée indigne d'être soutenue, et, dans un article sur la Chine (1), il a osé prendre le parti de la persécution, dont les rigueurs font couler dans ce pays le sang de tant d'héroïques victimes. Qu'il sied mal à la philosophie de parler d'humanité !

Injuste envers les Chrétiens, Gibbon ne l'est pas moins envers les Orthodoxes contre lesquels il défend les hérétiques. On dirait que la vérité chrétienne est pour lui un objet d'horreur, et que tous ceux qui l'attaquent ou l'outragent ont droit à ses sympathies. De même qu'il a pris le parti des persécuteurs, il prendra le parti des novateurs. Écoutons-le : « Les Pauliciens répandaient les germes de la réforme... Et comme ils ne peuvent plus se défendre, l'impartialité et la bonne foi m'obligeront à faire valoir le bien et à atténuer le mal qu'en ont dit leurs adversaires (2). » Or, cette impartialité, cette bonne foi qui obligent Gibbon à prendre cette fraction de Manichéens sous sa protection, l'obligent à faire la même chose pour tous les autres sectaires. Aussi, fidèle à ce système officieux, Gibbon sera-t-il arien avec les Ariens, nestorien avec les Nestoriens, eutychéen avec les Eutychéens, iconoclaste avec les Iconoclastes. N'importe que ces sectaires se contredisent entr'eux, qu'ils s'anathématisent, l'historien ne s'en soucie point ; ils attentent à la vérité chacun à sa manière, cela lui suffit ; par là même son dévoûment leur est acquis.

En général, Gibbon juge des hommes comme des choses, par le côté défectueux. Il y a chez lui un caractère bas, un esprit mal fait. Ses réflexions ne sont jamais nettes, ses appréciations

(1) Voir le *Journal des Débats*, 18 mai 1852.

(2) C. LIV.

jamais franches. Il faut toujours qu'à ce qu'il dit de bien vienne se mêler un venin perfide qui en altère la pureté. Après avoir raconté la mort si touchante de saint Cyprien, il ajoute cette réflexion : « Il avait le choix de mourir martyr ou de vivre apostat, mais de ce choix dépendait l'alternative de l'honneur ou de l'infamie..; il importait à l'évêque de Carthage de soutenir le rôle qu'il avait pris (1). » Ainsi, d'après Gibbon, saint Cyprien n'est que le martyr du point d'honneur. Autre exemple : « Les protestants et les philosophes de ce siècle, dit Gibbon, seront disposés à croire qu'au sujet de sa conversion, Constantin soutint une fourberie préméditée par un parjure solennel. Ils n'hésiteront point à prononcer que ses desseins ambitieux le guidèrent seuls dans le choix d'une religion (2). » Voilà bien une manière habile de dire d'un personnage historique qu'il est fourbe et parjure, sans en prendre la responsabilité. Il est vrai que l'historien semble vouloir « démentir ce jugement hardi et absolu, par le caractère de Constantin, » mais le trait ennemi a été lancé, et il n'en reste pas moins enfoncé dans le portrait du premier empereur chrétien. C'est ainsi qu'après avoir tracé un brillant éloge de saint Louis, il ajoute « qu'un zèle aveugle obscurcit ses grandes qualités, que la superstition nuit à la bonté de son cœur et de son jugement (3). » On ne peut lire, sans en être profondément blessé, les paroles suivantes sur saint Grégoire-le-Grand : « Ses vertus et même ses défauts, un singulier mélange de simplicité et d'artifice, d'orgueil et d'humilité, de bon sens et de superstition, étaient très-bien assortis à sa position et au temps où il vécut (4). » L'ouvrage fourmille de ces portraits équivoques.

Gibbon est totalement dépourvu de conviction ; son œuvre, du moins, n'en annonce aucune : nous n'oserions affirmer s'il croyait en Dieu ; jamais il n'est question de providence ; le monde, dans ses idées, semble livré à une aveugle fatalité. Mais

(1) C. XVI.
(2) C. XX.
(3) C. LIX.
(4) C. XLV.

quand on a abdiqué tout principe de foi et de morale, qu'on en est arrivé jusqu'à regarder le scepticisme comme le point le plus élevé de la philosophie, alors, tout ce qui n'est grand que par l'intelligence ou la vertu, doit paraître méprisable; alors on se retourne du côté de la matière, on en admire les proportions, les mouvements, les effets. Dès que le monde cesse d'avoir un esprit qui l'anime et le dirige, le monde n'est plus qu'une machine comme tant d'autres machines, dont le jeu peut étonner les sens, non émouvoir l'ame. Telle est la philosophie de Gibbon, et cette philosophie glaciale l'établit dans une insensibilité qui frappe le lecteur même le moins attentif de son livre. Tout ce qui tient à l'ordre moral semble lui être indifférent. Des critiques l'ont remarqué : « C'est surtout, dit M. Villemain, pour décrire les triomphes matériels de la force brutale, que l'historien réserve la pompe fastueuse de son langage. Il semble qu'il s'extasie quelquefois comme un historiographe de Tamerlan, en présence des épouvantables exploits de ce destructeur (1). »Les tableaux d'invasion et de conquête sont, en effet, les passages où le grand talent de Gibbon se complaît et se déploie le plus largement. Comparez à ces passages les endroits où il est question de la vie morale, des luttes de la vérité avec l'erreur, du vice avec la vertu, vous les trouverez faibles. L'écrivain qui vous charmait tout-à-l'heure par les superbes magnificences de son style, devient tout à coup, ici, froid, dissertatif, épilogueur : la manie de philosopher l'emporte, chez lui, sur le devoir de narrer. Nulle élévation dans les idées, nul sentiment des nobles choses; on voit qu'il manque d'horizon et n'aperçoit que le côté le plus restreint des événements. Ces révolutions immenses qui ont changé la face de l'ordre social, seront le résultat des causes les plus mesquines. Nous avons vu comment il traite l'origine du christianisme, comme il la rapetisse et la dégrade. Eh bien! il en agit de même à l'égard de tous les faits par lesquels cette religion divine manifeste son action sanctifiante ou bienfaitrice. Que voit-il dans cette vie cénobitique, si sublime dans son principe, si admira-

(1) *Littérature au XVIII*me *siècle*, 2e édit. t. 2, vers la fin.

ble dans son activité, si précieuse dans ses effets? Il y voit l'impulsion d'un aveugle enthousiasme : saint Antoine, par exemple, est un homme qui exécute « sa pénitence monastique avec toute l'intrépidité et la singularité du fanatisme; et ses disciples, des malheureux exilés de la vie sociale, qui se livrent à l'impulsion de leur génie mélancolique et superstitieux (1). »

Les Croisades, ce mouvement prodigieux qui précipita, au Moyen-Age, l'Occident sur l'Asie pour lui arracher le tombeau du Christ; ce mouvement qui n'a rien d'analogue dans toute l'histoire du monde, et qu'en dépit de la philosophie, l'on n'expliquera jamais que par l'inspiration de cette foi qui enfanta des martyrs, Gibbon n'y aperçoit qu'une suite d'expéditions d'aventuriers, courant à la recherche de riches principautés, de belles femmes et de bon vin (2); ce qui n'était la pensée que du très-petit nombre des croisés, l'historien le généralise et en fait le mobile de la majorité des pèlerins. Et cette dictature pontificale qui exalta si merveilleusement l'Eglise, musela la tyrannie, protégea la liberté des peuples et sauva la civilisation, comment Gibbon la traite-t-il? Il ne la rencontre que pour la dénigrer; à part quelques aveux précieux à recueillir, et qui montrent qu'avec des croyances l'historien aurait été capable d'appréciations justes et élevées, il ne voit dans le développement de la puissance du pape que le fait de l'habileté et de l'ambition des successeurs de saint Pierre.

Cette aride philosophie qui dessèche l'intelligence de Gibbon, lui laissera-t-elle au moins le cœur? Mais, de l'homme qui adore la force et en admire exclusivement les triomphes, faut-il attendre de la sympathie pour l'infortune? Gibbon n'en éprouve aucune. Tant que les croisés joncheront de leurs cadavres les plaines de l'Asie-Mineure, Gibbon passera à côté d'eux indifférent; mais lorsque ces mêmes croisés, contre leurs vœux, contre les défenses du pape, contre le droit des gens, escaladeront en barbares les murs de Constantinople et mettront à sac cette grande

(1) C. XXXVII.
(2) C. LVIII.

ville, Gibbon sera là pour leur applaudir. N'allez pas objecter que ces conquérants souillèrent leur victoire par des cruautés dignes des soldats d'Alaric et de Radagaise ; Gibbon, dans son impatience, vous répondra « que le carnage se réduisit au massacre de deux mille Grecs, et qu'on ne peut pas même en accuser les conquérants (1). » Gibbon a trouvé ce chiffre précieux dans la narration décharnée d'un chroniqueur du temps ; cela suffit pour faire tomber à ses yeux le récit de Nicétas, témoin et victime des calamités de cette journée. Du reste, qu'est-ce que deux mille morts ? « Un accident commun à la guerre, » s'écriera l'historien ; cela mérite-t-il d'être cité ? Maintenant, si le pape Innocent III lui-même fait entendre les accents de l'indignation en apprenant les déplorables excès des guerriers de la Croix, s'il les accuse publiquement de n'avoir respecté ni le sexe, ni l'âge, ni la profession religieuse, Gibbon s'impatientera encore plus fort et soutiendra, pour donner un démenti aux reproches du chef de l'Église, que « la capitale de l'orient contenait sans doute un nombre de beautés vénales ou dociles suffisant pour rassasier vingt mille pélerins (2). » C'est là tout ce que la philosophie saura inspirer à l'historien sur les désastres d'une grande cité.

Cependant, Constantinople ne se releve que pour succomber de nouveau sous les coups d'ennemis autrement redoutables que la poignée de Francs unis aux Vénitiens ; Mahomet II vient l'assiéger avec trois cent mille Ottomans. Voici, pour Gibbon, une belle occasion de manifester quelques généreuses sympathies ; ce sont les derniers instants de l'Empire dont il a écrit l'histoire. Si, deux siècles auparavant, Byzance ne sut opposer à l'invasion étrangère que l'anarchie et la lâcheté, cette fois, ses destinées sont confiées aux mains d'un prince, digne par son patriotisme et son courage des antiques héros, à la bonne heure. Mais, voyez-vous ? la force est du côté des Mulsumans, la faiblesse du côté des Grecs, car il y a à peine six mille hommes pour défendre les remparts de Constantinople ; c'en est assez. Dès-lors, l'historien phi-

(1) C. LX.
(2) C. LX.

losophe ne verra dans la lutte suprême de Byzance avec les Turcs que le spectacle du sultan, poussant contre une poignée de braves ses innombrables phalanges ; que le « janissaire Hassan étalant, en montant à l'assaut, sa stature et sa force gigantesques. » Mais ce Constantin qui, abandonné de tous, ne s'abandonna pas lui-même et ne désespéra pas du salut de son Empire ; mais ce chef généreux qui, par sa valeur et son activité, sut rendre formidable aux assaillants une résistance qui semblait impossible ; mais cet empereur qui s'ensevelit sous les ruines de sa capitale, au pied de laquelle il devait trouver, avait-il dit, un trône ou un tombeau, l'historien philosophe ne l'honorera pas même d'un regard et ne trouvera pas sous sa plume un seul mot pour faire ressortir une fin si héroïque, si supérieure à tout ce qu'il y a de plus grand dans l'antiquité.

Encore, si Gibbon se bornait à cette inqualifiable froideur dans un récit capable d'émouvoir les âmes les plus glacées. Mais que dire de cette réflexion qu'il se permet en racontant les abus de la victoire : que, parmi les Religieuses arrachées des autels et entraînées demi-nues, « il faut croire qu'un petit nombre avait la tentation de préférer le sérail à leur monastère. » Ici, nous ne nous contenterons pas de dire à l'historien philosophe, avec M. Villemain : « il faut que vous ayez un bien grand fonds de gaîté, une ironie bien inépuisable, pour rire ainsi, au milieu des ravages de la force, du sang et des morts, » nous ajouterons : vous insultez à la fois ce qu'il y a de plus saint au monde, la religion, la vertu et le malheur !

Écrite de la sorte, sans principes ni de religion ni de morale, sans aucune vue généreuse, l'*Histoire de la décadence et de la chûte de l'Empire romain* fait douter si l'auteur était un honnête homme. Chez lui, le succès est tout, le reste rien ; le crime qui réussit obtient l'estime qui n'est due qu'à la vertu, et la vertu malheureuse est bafouée. Dans le cours d'un récit qui embrasse une période de quinze siècles, des évènements si nombreux, si variés, le lecteur ne rencontre aucune réflexion élevée pour le soulager du poids des émotions pénibles qu'il éprouve ; il ne découvre aucun de ces traits à la manière de Tacite qui

s'attachent au vice et le tourmentent dans la postérité ; d'un bout à l'autre de son livre, Gibbon semble être le complice de toutes les erreurs et de tous les crimes. C'est là un spectacle abominable que la philosophie incroyante pouvait seule donner au monde.

Sous ce point de vue immoral, l'œuvre de l'historien anglais a été en partie jugée par un hommme dont, à coup sûr, on ne récusera ni l'autorité, ni la compétence : cet homme, c'est Mirabeau (1).

« J'ai lu, dit-il, l'élégante histoire de M. Gibbon, et cela me suffit. Je dis son élégante et non pas son estimable histoire, et voici pourquoi : jamais, à mon avis, la philosophie n'a mieux rassemblé les lumières que l'érudition peut donner sur les temps anciens, et ne les a disposées dans un ordre plus heureux et plus facile. Mais, soit que M. Gibbon ait été séduit, ou qu'il ait voulu le paraître, par la grandeur de l'Empire romain, par le nombre de ses légions, par la magnificence de ses chemins et de ses cités, il a tracé un tableau odieusement faux de la félicité de cet Empire qui écrasait le monde et ne le rendait pas heureux. Ce tableau même, il l'a pris dans Gravina, au livre *de Imperio romano*. Gravina mérite de l'indulgence, parce qu'il était excusé par une de ces grandes idées, dont le génie surtout est si facilement dupe. Comme Leibnitz, il était occupé du projet d'un Empire universel, formé de la réunion de tous les peuples de l'Europe, sous les mêmes lois et la même puissance, et il cherchait un exemple de cette monarchie universelle dans ce qu'avait été l'Empire romain depuis Auguste. M. Gibbon peut nous dire qu'il a eu la même idée ; mais encore lui répondrai-je qu'il écrivait une histoire et qu'il ne faisait pas un système. D'ailleurs cela n'expliquerait point et n'excuserait pas l'esprit général de son ouvrage, où se montrent à chaque instant l'amour et l'estime des richesses, le goût des voluptés, l'ignorance des vraies passions de l'homme, l'incrédulité surtout pour

(1) Cette lettre est tirée des : Memoirs of the life of sir S. Romilly. Elle est datée du 15 mars 1785.

les vertus républicaines.... Je me suis toujours étonné que M. Gibbon fût Anglais ; à chaque instant, j'étais tenté de m'adresser à lui, et de lui dire : vous, un Anglais ! non vous ne l'êtes point. Cette admiration pour un Empire de plus de deux cent millions d'hommes, où il n'y a pas un seul homme qui ait le droit de se dire libre ; cette philosophie efféminée qui donne plus d'éloges au luxe et aux plaisirs qu'aux vertus ; ce style toujours élégant et jamais énergique, annonce tout au plus l'esclave d'un électeur de Hanovre. »

Nous avons parlé de l'érudition de Gibbon : on ne saurait la louer trop ; elle est riche et brillante, mais elle n'est pas toujours sûre. Quelquefois, notre historien voit dans les auteurs ce qu'il lui plaît d'y voir, plutôt que ce qui s'y trouve réellement. Il lui arrive aussi d'ajouter à leurs récits, de broder sur leur fonds. On nous permettra de citer ici quelques exemples : Ch. XI, on lit sur l'autorité de Zonaras : « A l'avènement de Claude, une vieille femme (old woman) se jeta à ses pieds lui demandant justice d'un général qui, sous le dernier empereur, avait obtenu une cession arbitraire de son patrimoine. » Zonaras dit simplement : *mulier quœdam*, il ne dit pas si elle était jeune ou vieille. Il n'ajoute pas qu'elle se jeta à ses pieds. Ce général était un maître de cavalerie, *magister equitum*. De plus, ces mots, *sous le dernier empereur*, sont de l'invention de Gibbon. Au lieu de *patrimoine* encore, il y a *terre* dans le texte. Toujours ch. XI, Gibbon dit que, « dans la bataille de Fano, les Allemands crurent voir une armée de spectres combattant pour Aurélien. L'auteur cité est Vopiscus ; or, le texte de Vopiscus porte : *monstris quibusdam speciebusque divinis*, et l'on n'y lit pas que ce fut à Fano. C'est traduire beaucoup trop librement. Toujours ch. XI, Gibbon, racontant le triomphe d'Aurélien, dit « que Tetricus y était revêtu d'une tunique couleur de safran *(a saffron tunic)*. » Le latin de Vopiscus porte *galbina*, qui signifie *verdâtre*. Plus loin, il ajoute : « les filles de Zénobie épousèrent d'illustres personnages. » Reste à savoir si Zénobie avait des filles. On lit encore : « La famille de cette reine existait au milieu du Ve siècle. » Il faudrait dire du IVe, car les auteurs sur lesquels s'appuie

Gibbon sont du IVe seulement. Ch. XXXIXe, Gibbon écrit que Boèce, « par son éloquence, sauva Paulianus des chiens du palais. » Or, il faut lire *Paulinus* et non *Paulianus* dans le texte de Boèce ; et puis *palatini canes* signifie non pas de véritables chiens, mais les intrigants de la cour, comparés à des chiens dévorants.

Nous bornerons là nos citations ; qu'il nous suffise de dire que l'*Histoire de la Décadence* est pleine de pareilles inexactitudes. Ce ne sont là, toutefois, que de légères fautes, et nous ne voudrions pas faire à Gibbon une trop rude guerre pour des manquements qui peuvent très-bien s'excuser par l'inadvertance et la préoccupation. Mais l'historien anglais ne se trompe pas toujours si innocemment, et il lui échappe parfois des erreurs dont la critique doit faire une justice rigoureuse. Le lecteur nous saura gré de lui en mettre un exemple sous les yeux. Nous prenons l'exil du pape Silverius. Voici comment ce fait est raconté par Gibbon. « On intercepta une lettre où l'on assurait le roi des Goths qu'on ouvrirait secrètement à ses troupes la porte Asinaria... Plusieurs sénateurs, convaincus ou soupçonnés de trahison, furent bannis, et le pape Silverius eut ordre d'aller au quartier-général répondre au représentant de son souverain (Bélisaire), qui se trouvait au Palais Pincius... Accusé par *des témoins dignes de foi* et par sa propre signature, le successeur de saint Pierre fut dépouillé de ses ornements pontificaux, revêtu de l'habit de moine ; on le fit embarquer sans délai pour subir un exil dans une contrée éloignée de l'Orient. Par ordre de l'Empereur, le clergé de Rome choisit un autre évêque (1). »

Dans ce récit, l'historien s'étaie des témoignages de Procope et d'Anastase le bibliothécaire. Or, il sera curieux de relater le texte même de ces deux historiens. La narration de Procope est courte : « Comme on soupçonnait, y est-il dit, l'évêque de Rome, Silverius, de machiner avec les Goths une trahison contre

(1) C. XLI.

les Romains, Bélisaire aussitôt l'exila en Grèce et le fit remplacer dans le souverain pontificat par Vigile (1). »

Le récit d'Anastase est plus détaillé, le voici : « L'impératrice Théodora envoya au patrice Bélisaire, par le diacre Vigile, des ordres ainsi conçus : Saisissez quelque occasion favorable pour déposer le pape Silverius du souverain pontificat. Je vous envoie, pour le remplacer, notre cher Vigile, archidiacre et apocrisiaire, lequel nous a promis de déposer le patriarche Anthime. Le patrice Bélisaire prit l'ordre et dit : Il faut que j'obéisse, mais celui qui a intérêt à la mort de Silverius répondra des faits. L'ordre étant pressant, il *vint de faux témoins* qui dirent : nous avons surpris à plusieurs reprises le pape Silverius envoyant des lettres au roi des Goths. Ce qu'entendant, Bélisaire ne le crut point, car il savait que tout cela était dit par envie. Mais, comme la plupart de ces faux témoins persistaient dans leurs accusations, la crainte le saisit, et il manda au palais Pincius le bienheureux pape Silverius. Dès qu'elle aperçut le pontife, l'épouse du général lui dit : seigneur pape Silverius, que vous avons-nous fait, pour que vous vouliez nous livrer aux Goths? Comme celui-ci répondait, le sous-diacre Jean entra et arracha du cou du pontife le pallium, puis il l'entraîna dans une chambre où il acheva de le dépouiller, le revêtit de l'habit de moine, après quoi il le renferma en prison (2). »

(1) Cum autem esset suspicio, Silverium, urbis antistitem, cum Gothis proditionem moliri, confestim eum relegavit in Græciam ac Vigilium paulo post ad Pontificatum provexit. (Procope. *De bello Gothico*; l. I. c. XXV).

(2) Indignata Augusta (Theodora) misit jussiones ad Vilisarium patricium per Vigilium Diacon. ita continentes : Vide aliquas occasiones in Silverium papam, et depone illum ab episcopatu.. ; ecce ibi habes Vigilium archidiaconum et apocrisiarium nostrum charissimum, qui nobis pollicitus est revocare Anthimum patriarcham, et tunc suscepit jussionem Vilisarius patricius dicens : ego quidem jussionem facio, sed ille qui interest in nece Silverii papæ, ipse rationem reddet de factis... Et urgente jussione, exierunt quidam *falsi testes*, qui et dixerunt : Quia nos multis vicibus invenimus Silverium papam scripta mittentem ad regem Gothorum.. Quod audiens Vilisarius non credebat. Sciebat enim, quod per invidiam hæc de eo dicebantur. Sed dum

Ainsi, des deux auteurs invoqués, le premier ne dit presque rien de ce que raconte Gibbon, le second dit tout le contraire. Dans l'*Histoire de la Décadence*, le délit de trahison est la cause de la déposition de Silverius, dans Anastase ce n'est qu'un prétexte ; dans l'*Histoire de la Décadence*, il y a, de la part de Silverius, une intrigue pour perdre les Romains; dans Anastase, il y a une intrigue de l'impératrice pour perdre Silverius ; dans l'*Histoire de la Décadence*, ce sont des témoins dignes de foi qui déposent contre Silverius ; dans Anastase, ce sont de faux témoins, et Bélisaire ne croit pas à leur témoignage ; dans l'*Histoire de la Décadence*, Silverius est convaincu par sa propre signature ; dans Anastase, on ne montre ni lettre, ni signature. A quelle source inconnue Gibbon a-t-il donc puisé pour contredire de la sorte l'autorité d'un biographe aussi grave qu'Anastase? Pourquoi ne pas la citer? pourquoi se contenter de dire en note que le récit d'Anastase est rempli de passion? Ah ! il n'y a de passion que dans l'historien qui, à douze siècles de distance d'un évènement, ose inventer des circonstances qui ne se retrouvent dans aucun auteur contemporain ou postérieur, et cela pour justifier l'iniquité puissante opprimant l'innocence réduite à la faiblesse. On pourrait citer bien d'autres témoignages aussi accablants pour la bonne foi de Gibbon.

Il y a, dans l'*Histoire de la Décadence*, un parti pris de dénigrement qui se trahit à chaque instant, non seulement par l'allégation de faits controuvés, mais encore par une suppression préméditée de faits vrais, par la manière dont d'autres sont placés, par la tournure dubitative d'une phrase ; quelquefois par un simple mot perfide, jeté comme au hasard. Et puis, que dire de ces lourdes plaisanteries que le lecteur rencontre à chaque pas,

multi in eadem accusatione persisterent, pertimuit. Tunc fecit beatum Silverium papam venire ad se in palatium Pincis... Et dum eum vidisset Antonina patricia, dixit ad eum : Dic, domine Silveri papa, quid fecimus tibi... ut tu velis nos in manus Gothorum tradere ? Adhuc eo loquente, ingressus Joannes subdiaconus... tulit pallium de collo ejus, et duxit in cubiculum, et exspolians eum, induit eum veste monachica et abscondit eum.

et dans lesquelles les doctrines les plus saintes, les personnages les plus respectables sont indignement persiflés ? plaisanteries aussi contraires au bon goût que blessantes pour la gravité de l'histoire. Est-ce dans ce style épigrammatique qu'ont écrit les grands maîtres de l'antiquité? Il faut laisser aux comiques le soin de faire rire: l'historien a un autre rôle à remplir, celui d'instruire, d'éclairer.

C'est ainsi que le philosophisme a faussé, dégradé, le talent d'un homme incontestablement supérieur. Quand est-ce que l'on voudra comprendre que la foi seule rectifie le jugement, élève les idées et prête aux facultés morales de l'homme cette honnêteté qui le rend estimable ?

Nous avons été sévère, sans doute, envers Gibbon, et nous devions l'être, car il fallait faire connaître un écrivain dont le mérite prête à l'erreur une séduction qui la rend infiniment dangereuse. On admirera toujours dans Gibbon l'étendue de l'érudition, la profondeur de la science historique, l'ampleur de la conception, l'art de faire ressortir les grands faits, celui de grouper les faits accessoires, l'élégance et la couleur du style ; mais, après l'avoir lu, on ne l'aimera jamais.

LES CÉSARS,

TABLEAU DU MONDE ROMAIN SOUS LES Ier EMPEREURS (1),

PAR

Le comte FRANZ DE CHAMPAGNY.

Voici un livre sérieux qui reçoit les honneurs de la réimpression. Cette circonstance est à noter en faveur du siècle comme en faveur du livre. N'y a-t-il pas quelque injustice à proclamer sans cesse la décadence du goût à notre époque, à répéter que l'on ne trouve plus de lecteurs pour les ouvrages graves? Eh! bon Dieu! comment pourrait-il en être autrement, lorsque depuis nombre d'années, les auteurs ne savent jeter en pâture au public que les insignifiants produits d'une littérature sans portée? Le public sera-t-il responsable de la légèreté des écrivains qui ont la prétention de l'instruire? Une époque est un peu ce qu'on la fait. Qu'on nous donne autre chose que des fadaises, et l'on ne manquera pas de lec-

(1) 2 t. in-8. Maison, rue Christine, 3. Paris, 1853, 2e éd.

teurs sérieux. L'œuvre de M. le comte de Champagny en est une preuve.

L'auteur a choisi pour sujet de son livre les règnes des princes de la famille de César. Un tableau du monde romain, quelle que soit l'époque dont il retrace l'histoire, sera toujours pour nous un objet intéressant. Rome a imprimé dans le passé une trace si profonde et si vive, le souvenir de sa puissance et de sa gloire est si imposant, que tout ce qui touche à cette ville excite notre curiosité. Convenons pourtant que la période de la vie de Rome qui s'est écoulée depuis la fin de la république jusqu'à la chute de Néron est la plus importante. C'est celle où Rome, après avoir atteint à l'apogée de sa grandeur par l'achèvement de ses conquêtes, se repose à l'ombre d'une paix universelle. Ses luttes intestines sont finies ; sa constitution politique a acquis sa forme définitive par l'institution de l'Empire, pouvoir neutre qui, tout en conservant les apparences de la démocratie, inaugure le principe monarchique dans la suprême direction de l'Etat ; presque tous les peuples connus sont devenus ses sujets ou ses tributaires ; elle est le centre de la plus vaste unité politique qui existât et qui existera peut-être jamais ; à force de courage, de patience et de sagesse, elle s'est assimilé le monde ; les nationalités qui se montraient naguère rebelles à sa domination, sont fières maintenant de lui obéir ; sa civilisation police et éclaire les Barbares que ses armes ont vaincu. Quelle époque pour les sciences, les lettres, les arts, que le règne d'Auguste !

Mais ne nous livrons pas exclusivement à l'admiration. Nous jugerions mal la Rome des Césars, si nous ne la considérions que dans la force de ses armées, la sagesse de sa politique, la splendeur de ses monuments, les progrès de sa civilisation, l'immensité de son empire. Dans cette Rome si puissante, si glorieuse, si dominatrice, si lettrée, il y a une face honteuse ; regardez : les vertus antiques ont disparu ;

l'orgueil, l'excès de l'opulence, le besoin de jouir ont amené la corruption, et, avec la corruption, la mollesse des mœurs, l'affaissement des caractères ; à la mâle énergie a succédé la lâcheté, au généreux dévoûment un abject égoïsme, à l'amour de la liberté le culte du despotisme. On ne s'immole plus au salut de la patrie, mais on s'ouvre les veines pour la tyrannie, et quelle tyrannie ! celle d'un Tibère, d'un Caligula, d'un Néron, la plus méprisable, la plus extravagante qui fût jamais ! C'est, du reste, l'époque des sophistes, des déclamateurs, des esprits faux, la pire espèce de l'humanité. Il est vrai que la constitution de l'empire n'a point été encore visiblement altérée par les vices, que la majesté de Rome se soutient au dehors, que son autorité est obéie, que la masse de ce grand corps est toujours immobile. Mais si les principes désorganisateurs qui amèneront plus tard sa ruine n'ont point encore fait éruption à sa surface, ils dévorent déjà les entrailles. Donc, si l'époque des Césars est le point le plus élevé du progrès pour l'Empire, elle est en même temps le commencement de la décadence.

Eh bien ! montrer dans un même tableau, à la fois curieux et instructif, cette puissance et cette faiblesse, cette grandeur et cette abjection de Rome, telle a été la tâche que M. de Champagny s'est imposée. Hâtons-nous d'ajouter qu'il s'en est acquitté avec un remarquable talent. Eh ! certes, ce n'est point guidé par une simple fantaisie littéraire que M. de Champagny a abordé une période si complexe ; c'est, comme il le dit, parce qu'il l'a jugée *instructive, principalement pour notre siècle*. Car, *toute l'antiquité se résume dans cette époque et y vient aboutir*, et *si l'histoire est bonne à quelque chose, c'est à rectifier nos idées sur le présent par la connaissance du passé*. Combien cette moralité honore un auteur ! il est consolant de rencontrer, parmi cette foule d'écrivains qui mettent leur plume au service de la frivolité ou de la corrup-

tion, un homme de bien qui consacre son talent à éclairer. Voyons comment l'auteur des *Césars* a rempli ce noble but.

M. de Champagny divise son livre en deux parties. Dans la première, il crayonne à grands traits les physionomies des six Césars et expose, dans une narration rapide, les principaux faits qui composent l'histoire de leur règne. Dans la seconde partie, il s'occupe de l'étendue de l'Empire, de sa constitution politique, de son unité, de sa civilisation, de la vie, du bien-être matériel du peuple romain, de ses mœurs, de ses doctrines, de sa religion. Cette division, ce classement permettent à M. de Champagny de ne rien omettre et de tout dire sans confusion sur les hommes et sur les choses. C'est beaucoup pour un livre d'histoire qu'un plan bien conçu.

Il y a, chez l'auteur des *Césars*, de profondes et vastes études sur la matière qu'il traite. On voit qu'il a longtemps feuilleté les livres des autres avant d'écrire le sien, et qu'il ne donne pas légèrement son mot sur les questions qui se présentent. Historiens, biographes, poètes, jurisconsultes, philosophes, dissertateurs, inscriptions, M. de Champagny met tout à contribution et cite avec une rare exactitude. Son érudition est savante et discrète ; il ne surcharge pas les marges de son livre de ce bagage inutile que l'on prend trop souvent pour la science et qui n'en est que l'ostentation, il va au but et néglige les accessoires.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur la politique, l'administration, les mœurs romaines, et qu'une semblable matière ne soit plus un sujet neuf, quelque titre qu'on lui donne, *Les Césars* contiennent plusieurs aperçus entièrement neufs. Mais c'est qu'aussi M. de Champagny a choisi, pour décrire et juger la société romaine, un point de vue nouveau, le point de vue du christianisme. Cet édifice moral, devant lequel la raison humaine s'était jusque-là inclinée comme en extase, M. de

Champagny ose le mesurer à la lumière de l'Évangile et le trouver défectueux.

D'abord, il se moque de ce progrès indéfini dont nos stupides phraséologues ont presque fait une religion et qui n'est qu'un déplorable mensonge. Le progrès existait dans le monde romain : sous bien des rapports matériels, il avait été poussé plus loin que chez nous, et l'auteur des *Césars* prouve qu'il n'a abouti qu'à une incroyable immoralité et la plus dégradante servitude. Qu'est-ce donc que le progrès? Dans notre société moderne, les sciences, les arts, l'industrie ont enfanté des prodiges, et à quoi ces merveilles ont-elles abouti? M. de Champagny le montre encore, en rappelant la terreur sanglante de 93 et les ridicules orgies de 48. Qu'est-ce donc que le progrès? Nous signalons surtout à l'attention des lecteurs l'*Essai sur le Paganisme moderne* qui termine le second volume. Ils verront là combien, malgré les efforts du christianisme, l'antiquité païenne a déteint sur nous. Un de nos plus agréables poètes contemporains, Berchoux, disait avec beaucoup d'esprit :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Eh bien! nous ne doutons pas qu'après avoir lu l'histoire des *Césars*, tout le monde ne dise la même chose avec beaucoup de raison. M. de Champagny prouve, avec une force de logique qui s'élève presqu'à la démonstration, que, dans le monde romain, le paganisme ne fonda rien ni de moral ni de raisonnable. Si, dans l'antiquité, la corruption n'occupe pas toute la place, c'est que l'homme valait mieux que sa religion. Si, dans les temps modernes, le retour de la corruption païenne est impossible, c'est que « l'Europe, comme « le dit M. de Champagny, repose tout entière sur les bases « de la fondation chrétienne; les sentiments d'humanité et

« de justice sont vivants chez nous ; si on les comprime, ils « repoussent. Nous valons mieux que les anciens. » Le christianisme joue un beau rôle dans le livre des *Césars*. Les idées qu'il inspire à l'auteur sont de l'ordre le plus élevé, et nous ne doutons pas qu'elles ne soient adoptées par tous les hommes sensés. En voici une, entr'autres, sur l'éducation, que nous tenons plus particulièrement à signaler ; laissons la parole à M. de Champagny : « L'éducation aujourd'hui est heureuse- « ment moins grecque et romaine qu'elle ne l'était il y a « quatre-vingts ans. Mais si les idées qui tendent à voir, dans « la patrie, non une réunion d'hommes, mais une sorte de « fantôme divinisé à qui tout doit s'offrir en holocauste, si les « doctrines antiques d'immolation de l'homme à la société, « de toute-puissance de la loi, de mépris pour la propriété, « de haine pour l'étranger, d'honneur attaché au suicide, « sans être générales, grâce à Dieu, sont cependant en cir- « culation dans les esprits, l'éducation y est bien pour quel- « que chose, par son silence, dirais-je, plus que par ses « enseignements. Elle montre l'antiquité, mais elle la montre « à demi, elle en fait voir des fragments qu'elle n'explique « pas, et laisse l'enthousiasme de jeunes têtes pour ce qu'au « collége il est encore convenu d'appeler des vertus. Je ne « voudrais pas retrancher l'étude de l'antiquité, mais en don- « ner une juste, vraie et entière intelligence ; dire ce que « j'en disais tout à l'heure, qu'elle ne nous vaut pas ; que « telle qu'elle fut ou telle qu'on l'a faite, elle n'est guère digne « d'être imitée. »

Nous regrettons vivement que la nécessité de nous borner ne permette point de détacher d'autres passages, qui serviraient mieux que notre commentaire à faire connaître l'utilité morale d'un livre qui, à l'inspection du titre, semble destiné à satisfaire exclusivement la curiosité.

Maintenant, s'il nous est permis de glisser un mot de cri-

tique à la suite des éloges que nous venons de donner à une œuvre si riche de fonds, ce mot, bien entendu, ne s'adressera qu'à la forme. Le style des *Césars* est brillant, il a de la chaleur, de l'énergie, mais il vise un peu à l'effet; l'usage trop fréquent de l'interjection le tourmente parfois plutôt qu'il ne l'anime, il lui ôte quelque chose de cette gravité calme et majestueuse qui sied si bien à l'histoire. On peut reprocher aussi à M. de Champagny l'abus de la parenthèse. Cette licence grammaticale revient trop souvent, elle embarrasse la marche de la phrase et en embrouille parfois le sens. Nous n'aimons pas non plus certaines expressions qui manquent de noblesse, d'autres qui ne sont qu'un néologisme inutile, et une foule de mots latins francisés, comme *nobilitas*, *plebs*, etc., employés pour *noblesse*, *plèbe*, etc. Ce mélange de langues n'est pas heureux et nuit à la grâce du style. L'unité de l'histoire souffre à son tour de comparaisons nombreuses entre les faits, les personnages anciens, et des faits, des personnages contemporains. La plupart de ces parallèles, très-instructifs d'ailleurs, auraient naturellement trouvé leur place dans la conclusion de l'ouvrage, ainsi que dans l'*Essai sur le Paganisme moderne*.

Les réflexions sur le christianisme sont excellentes ; la divinité de notre sainte religion en ressort admirablement, mais elles sentent trop le sermon. Nous aurions préféré voir ces réflexions fondues dans un tableau de la vie chrétienne à l'époque des Césars. Les vertus, les mœurs, les luttes des disciples de l'Évangile mises en regard de cette mollesse, de cette dépravation païenne que l'auteur a peintes en traits si énergiques, auraient prêté un intérêt dramatique à cette partie de son ouvrage.

M. de Champagny nous pardonnera sans doute ces remarques, écrites avec indépendance ; elles n'infirment en aucune manière le mérite incontestable de son livre. Nous aimons à

le dire, en finissant, le livre des *Césars* doit être mis au rang des rares ouvrages dont puisse se glorifier notre époque. Or, un tel livre n'a rien à redouter de la critique : les bons écrits grandissent sous sa plume.

COURS

DE

LITTÉRATURE PROFANE ET SACRÉE,

PAR M. F.-Z. COLLOMBET (1).

Il y a un peu plus de vingt ans, M. F.-Z. Collombet débutait dans la carrière littéraire par un cours de littérature en quatre volumes in-8°. Le public accueillait avec faveur ce premier essai d'un écrivain qui lui a donné depuis tant de savantes et utiles productions. Quoi qu'en dise l'auteur, cet accueil n'était pas dû seulement *au soin qu'il avait eu de ne rien laisser entrer* dans son livre *qui ne pût aller sous les yeux de tout le monde, et au zèle qu'il manifestait pour les saines doctrines religieuses*, il était encore dû au culte que professait l'auteur pour les saines traditions littéraires et ce bon goût qui va se perdant toujous de plus en plus. Mais quel que fût le mérite du nouveau cours, il se ressentait trop de la jeunesse de l'auteur pour que celui-ci, parvenu à la maturité de l'âge, n'en comprît pas l'insuffisance et les défauts. Aussi vient-il de méditer ce travail entièrement refondu et enrichi de tous les trésors de l'expérience.

(1) Chez Perisse frères, à Lyon et à Paris, 2 vol in-8, 2e édition.

Il en est qui diront ici : à quoi bon un nouveau cours de littérature ? Les traités que nous ont donnés les maîtres des derniers siècles ne suffisaient-il pas ? Y aurait-il de nouvelles règles du bon et du beau á nous apprendre ? Les voies qu'ont frayées les grands modèles pour atteindre à la perfection ne sont-elles pas toujours les voies qu'il faut suivre? Nous répondrons à la critique qui voudrait ainsi poser le dieu Terme dans le champ de la littérature: depuis la *Rhétorique* d'Aristote et le *Sublime* de Longin, il s'est fait un très grand nombre de traités de *rhétorique*, de *poétique*, d'*éloquence*, pourquoi cela ? C'est qu'en effet, aucun de ces traités n'est suffisant pour diriger l'esprit humain dans la recherche du beau ; c'est que le caractère des littératures change avec les époques ; c'est que si les règles sont immuables, l'application en est infiniment mobile et capricieuse ; c'est que de nouveaux modèles viennent s'ajouter aux anciens, c'est que des formes inconnues se révèlent, et qu'il faut nécessairement les examiner pour les admettre ou pour les repousser. Et les controverses qui surviennent ne forcent-elles pas sans cesse de revenir à la discussion des principes? La lutte entre les *romantiques* et les *classiques*, est loin d'être terminée. Tout récemment n'a-t-on pas mis en question s'il ne convenait pas de placer les Pères de l'Eglise avant les écrivains profanes de l'antiquité ? C'est surtout dans les temps de décadence littéraire, comme celui où nous vivons que des traités deviennent nécessaires pour signaler aux jeunes humanistes les écueils nombreux, que sèment sur leur route des écrivains plus brillants que solides et retenir les esprits sur la pente qui les entraîne vers le mauvais goût.

Un cours de littérature est donc toujours une chose à faire? Dans vingt ans peut-être, M. Collombet lui-même éprouvera encore le besoin de remanier son propre ouvrage pour le mettre au niveau de la littérature du moment. En attendant,

le livre tel qu'il nous le donne, mérite toute notre attention. L'auteur le divise en deux sections; la première expose les règles générales de la composition, la seconde traite de la poétique. Sans doute on ne trouvera point ici d'autres préceptes que ceux que l'on rencontre partout ailleurs, mais on y trouvera ces préceptes exposés avec une netteté, une précision, une méthode peu communes. L'aridité qui dégoûte, la diffusion qui ennuie ont été habilement évitées ici; la lecture de l'ouvrage entier est aussi agréable qu'instructive. Les exemples qui accompagnent les préceptes, puisés tantôt dans les écrivains anciens, tantôt dans les écrivains modernes et contemporains, sont bien choisis; nulle part nous n'avons vu ce qui regarde le style, les qualités, les défauts, les divergences de style traités avec plus de clarté, de justesse et de vérité. Il y a, dans M. Collombet, une connaissance approfondie de la langue française, et un tact très-fin pour discerner les bonnes locutions des locutions vicieuses. Son livre est à la fois une école de grammaire et de goût.

Ceux qui aiment le néologisme et le recherchent, n'auront pas d'actions de grâce à rendre à M. Collombet, car il le proscrit impitoyablement. Il ne veut point de *sommités littéraires, artistiques, politiques, de haute capacité, de notabilités du siècle, de gloires de la France* et d'autres innovations semblables.

Le journalisme qui a rendu de forts petits services à la religion et à la morale, a, en revanche, puissamment contribué à corrompre la langue littéraire. C'est le journalisme qui, pour ses besoins quotidiens, a inventé ces locutions *à la fois commodes et vagues*. Or, nous vivons tous plus ou moins sous l'influence du journalisme; il est le despote de la parole comme de la pensée, ce qui fait que ces locutions ont envahi l'éloquence, la poésie, l'histoire, etc. Nous ne pensons pas que les protestations de M. Collombet empêchent ces locutions.

de prendre place dans la langue française, mais nous confessons volontiers avec lui qu'elles sont vicieuses et que *c'est ainsi que les langues*, en paraissant *s'enrichir par l'analogie, s'altèrent par le luxe des rapports qu'elles découvrent.*

Ceux qui aiment encore le style affecté, les grands mots, les métaphores bizarres, les tours prétentieux, n'ont pas beau jeu avec M. Collombet. Il montre, dans une foule d'endroits de son livre, par des exemples cités à propos, combien l'écrivain se rend ridicule lorsque, oubliant les règles de la logique, il se laisse guider uniquement par l'imagination dans le choix des figures et la liaison des mots.

M. Collombet excelle à prendre un fragment de poésie ou de prose, à le disséquer avec le scalpel de la critique, pour en découvrir le fort ou le faible. On serait quelquefois tenté, à la vue des minutieuses observations qu'il se permet, de lui reprocher un peu de taquinerie, mais son goût est si pur, son coup d'œil si juste, ses remarques sont si vraies, que l'on est forcé, tout en s'impatientant peut-être de perdre quelque chose de ses illusions, de rendre hommage à la sagacité de l'homme qui révèle des taches auxquelles on était loin de songer. Nous recommandons aux jeunes littérateurs, comme études infiniment utiles pour former le goût, l'analyse du récit de la mort de Polyphonte, t. 1, page 163 et suivantes, celle du récit de la mort de Vatel, page 146, celle de la mort de Duguay-Trouin, page 117, enfin l'analyse du poème de la *Henriade.*

M. Collombet ne juge pas seulement les écrivains au point de vue littéraire, il les apprécie encore au point de vue de la moralité et des principes. Tout en rendant justice aux talents, il ne craint pas de signaler les erreurs et de stygmatiser les renommées acquises aux dépens des croyances et des bonnes mœurs; les auteurs vivants n'échappent point eux-mêmes à cette critique sévère et impartiale. Grâce à elle, la jeunesse

studieuse saura qu'il ne faut pas se hasarder à cueillir toutes les fleurs, qu'il y en a dont l'éclat est pernicieux, dont le parfum donne la mort. Citons un exemple de cette critique dans ce qui concerne le chansonnier Béranger. « De gouvernement, il ne semble en vouloir d'aucune sorte, et pourtant il en faut un à cette pauvre humanité. De religion, il n'en veut pas non plus. Il a appris aux hommes de notre siècle à se rire de Dieu, le verre en main ; à prendre J–C. pour un fou, et à estimer que la chasteté de la femme, c'est-à-dire l'honneur de nos mères, de nos femmes, de nos filles, de nos sœurs, n'est qu'un préjugé ridicule. Le chantre de *Lisette* et de *Frétillon* ne rougit pas de faire entrer au Ciel, avec des droits égaux, la sainte sœur de charité et la femme perdue ; il a le courage d'entremêler d'indécents *mirliton*, *mirlitaine* à la sombre pensée du *Jour des Morts*, et de profaner ainsi tout ce qu'il y a de plus sacré au Ciel et sur la terre. Que Béranger soit un remarquable et très-remarquable poète, je le veux bien, si la poésie a son domicile aux lieux infâmes ». C'est ainsi que doivent être traités devant le public les écrivains qui ont osé consacrer à l'irréligion et à l'obscénité les nobles facultés qu'ils avaient reçues de Dieu.

Félicitons l'auteur du Cours de littérature d'avoir cité, lorsque le sujet a pu le comporter, les morceaux remarquables de l'Ecriture-Sainte et des écrivains ecclésiastiques. Cette méthode à peu près neuve n'a pas seulement l'avantage de servir la morale et la religion, elle a celui de montrer que les écrivains sacrés et les Pères ne sont point indignes de figurer à côté des grands maîtres classiques ; qu'ils peuvent au besoin devenir les modèles du grand et du beau aussi bien qu'ils enseignent le bon et le vrai ; cette méthode répond surtout aux désirs actuels des esprits qui, justement dégoûtés du paganisme, veulent enfin qu'on leur parle le langage de leur croyance.

Félicitons encore l'auteur du cours de littérature de ce bon ton, de cette honnêteté qui règnent d'un bout à l'autre de son livre. Dans cette foule de citations empruntées à toutes les langues, il n'en est aucune qui puisse blesser la susceptibilité la plus délicate. L'œuvre de M. Collombet peut être mise entre les mains de tout le monde. Elle n'a qu'un défaut, à notre avis, celui de nous faire attendre, peut-être longtemps, une seconde partie qu'elle indique et dont elle ne saurait se passer.

QUIS DABIT PENNAS SICUT COLUMBÆ.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

ET LITTÉRAIRE

SUR

FRANÇOIS-ZÉNON COLLOMBET.

Depuis trois années la mort a frappé des coups bien cruels sur les écrivains lyonnais. En 1851, Audin donnait le signal du départ. Grégorj ne tarda pas à suivre Audin. Il y a deux mois à peine, nous déplorions la perte d'Ozanam, et voici que Collombet s'éteint, à son tour, à quarante-cinq ans, dans la force de l'âge, au moment où son talent, développé par les plus vastes études et mûri par l'expérience, prenait son plus brillant essor!

C'est une triste et douloureuse tâche que celle d'enregistrer ces disparitions successives et précipitées d'hommes si éminents à tant de titres ; mais c'est un devoir pour ceux qui leur survivent de recueillir leur mémoire, et c'est en même temps la seule consolation que l'amitié puisse se permettre sur leur tombe. L'on nous saura donc gré de crayonner quelques traits de la vie du dernier de ces illustres défunts.

François-Zénon Collombet naquit le 28 mars 1808 au petit village de Sièges, dans le Jura. S'il est vrai que la nature de l'homme s'empreint du caractère des lieux qui lui ont donné le jour, on peut dire qu'il y avait dans la constitution, la physionomie, le moral même de Collombet quelque chose à la fois de sévère, de grave et de calme qui ressemblait au pays natal. Il en avait, du reste, gardé un profond et touchant souvenir. Nous l'avons plus d'une fois entendu regretter naïvement de n'avoir pas choisi la vie des champs au milieu des paisibles habitants de son hameau plutôt que la carrière des lettres, carrière plus éclatante sans doute, mais où l'on rencontre bien des préoccupations importunes et très-souvent d'amères déceptions. Trois mois avant sa mort, étant à Curis, sur la Saône, en la compagnie d'un de ses plus intimes amis, et l'aspect des lieux lui rappelant la pittoresque image des bords de la Bienne, il discourut longuement et avec émotion sur ce berceau de son enfance.

Dès ses premières années, Collombet manifesta des dispositions peu ordinaires pour l'étude ; il était le premier à l'école, au catéchisme ; un goût naturel semblait le porter vers la culture de l'esprit. On le voyait sérieux, appliqué, consacrant ses loisirs à la lecture pendant que ses compagnons volaient aux amusements de leur âge. Tout livre qui tombait sous sa main était incontinent dévoré. Une mort prématurée qui lui enleva sa mère, changea son existence et décida de son avenir. Le jeune Zénon passa alors sous la tutelle de son oncle, l'abbé Comte, ancien curé d'Oyonnax et pénitencier de la chapelle de Fourvières. Il témoigna toujours la plus profonde révérence pour ce bon oncle. C'était, en effet, un vénérable débris de ce vieux et héroïque clergé qui sut préférer l'exil et la mort à une hon-

teuse apostasie. Il en parlait souvent, et aimait surtout à rappeler la vie réglée, simple, frugale, la modestie, les manières graves et pourtant sans raideur de ce vertueux prêtre. Longtemps même après l'avoir perdu, son imagination était encore vivement frappée de ces exemples édifiants de vertu sacerdotale ; la conduite sévère que nous avons si souvent admirée dans notre ami doit être, en partie, attribuée au souvenir toujours présent de ces exemples.

Enlevé au foyer paternel, Collombet fut placé au collége de Saint-Claude où il fit la huitième et la septième, puis au petit-séminaire d'Orgelet où il continua ses études jusqu'à la quatrième. Il entra alors au petit séminaire de Meximieux, peuplé d'un grand nombre d'élèves. C'était en l'année 1822. Le jeune Zénon ne tarda pas à devenir l'un des premiers de sa classe, et ses succès allèrent toujours grandissant jusqu'en rhétorique où il n'eut plus de rival. Il était remarquablement fort dans tous les genres de composition, mais il avait une supériorité incontestable dans les compositions latines. Déjà même à cette époque, il écrivait avec une rare élégance en latin, et faisait, dans cette langue, des vers avec une facilité plus rare encore. Simple élève de rhétorique, il lisait un grand nombre d'auteurs latins de la renaissance qu'il pouvait alors se procurer à bas prix. Son goût déjà le poussait vers les études littéraires ; il faisait un recueil des passages qui l'avaient le plus frappé dans ses lectures. Cette méthode qu'il appliqua plus tard sur une plus vaste échelle à ses grandes études, sera toujours précieuse à ceux qui se livrent aux travaux de l'érudition ; elle soulage surtout la mémoire et facilite les recherches ; ces extraits, rangés par catégories, deviennent une véritable bibliothèque dont le catalogue est dans un cartable, les armoires dans le cerveau.

Dans le cours de ses études, Collombet n'était pas seulement un brillant lauréat, un élève qui jetait du lustre sur l'établissement auquel il appartenait, c'était encore un écolier régulier, pieux, doux, bienveillant pour ses condisciples, aimant à les obliger, un écolier sachant apprécier dans ses maîtres le mérite et la vertu, sensible à l'excès à une marque d'intérêt, à une parole d'en-

couragement. Mais, soit légèreté de l'âge, soit entraînement, il se liait parfois avec des camarades qui lui attiraient de mauvaises notes.

En 1826, Collombet passa de Meximieux à Belley pour y faire sa philosophie. Il n'obtint pas dans ce cours les mêmes succès qui avaient signalé les cours précédents, il y trouva des émules. D'ailleurs, son attrait ne le portait pas vers les luttes de la dialectique ; la forme sèche et rude du syllogisme rebutait son imagination toute pleine encore de poésie ; d'un autre côté, son esprit, déjà positif, était peu disposé à s'accommoder des systèmes dont se compose la métaphysique, systèmes dont la discussion ne mène guère qu'à une vérité incomplète quand elle ne conduit pas à l'erreur.

En 1827, au sortir de la philosophie, Collombet, qui avait témoigné à son oncle quelque velléité d'embrasser l'état ecclésiastique, vint au séminaire de Saint-Irénée de Lyon. C'est là que nous commençâmes à le connaître. Zénon, à Saint-Irénée, vivait beaucoup de sa réputation, mais ses progrès en théologie n'y répondaient pas tout-à-fait. Cette infériorité dans une science, dont il devait plus tard faire un si utile et si fréquent usage, tenait à des causes indépendantes de ses talents incontestablement supérieurs. Le brillant rhétoricien de Meximieux en était revenu à ses études favorites, les belles lettres grecques et latines. Ajoutez qu'il apprenait en même temps l'hébreu, l'anglais, l'italien, l'espagnol. Une intelligence encore plus vaste et plus puissante que la sienne n'aurait pu suffire à tant de choses ; la théologie devait donc naturellement souffrir d'un tel partage de l'attention. On soupçonna que notre jeune séminariste ne prenait point assez au sérieux le noviciat du sacerdoce et il ne fut pas appelé aux saints ordres. Quant à nous qui avions déjà entrevu la valeur réelle de Collombet, sans compter encore au nombre de ses amis, nous nous contentions de souhaiter que nos maîtres communs pussent revenir de leurs préjugés défavorables contre un sujet si distingué ; il ne nous était pas possible de blâmer leur prudente sollicitude qui exigeait pour la redoutable imposition des mains une autre garantie que celle des talents.

Cependant Zénon n'avait point renoncé à la vocation ecclésiastique, et, son cours de théologie achevé, il se disposait à accepter de l'enseignement dans un des petits séminaires du diocèse. Rendu à son élément et libre, dans cette carrière, de déployer sa rare capacité, nous ne doutons pas qu'il n'eût bientôt dissipé les préventions des supérieurs et recouvré leur confiance; malheureusement il émit des désirs, légitimes peut-être, mais qui rencontrèrent une vive opposition et il manqua son but. Sa constance ne tint pas contre cette dernière épreuve et il renonça définitivement à entrer dans les ordres. La Providence l'appelait à accomplir, sous l'habit laïque, une autre mission non moins sainte que celle du prêtre.

A cette époque, Collombet, par la mort récente de l'abbé Comte, entrait en possession d'une très-honnête fortune; il résolut de profiter de l'état d'indépendance où elle l'établissait pour se livrer exclusivement à l'étude, sans trop savoir où cela pourrait le conduire. Il vint alors prendre son logement au n° 11 de la rue Saint-Dominique. C'est là, dans une chambre obscure, isolée, complètement dépourvue d'agrément et de confortable que s'est écoulée la dernière moitié de sa vie. Il avait sans doute choisi d'abord provisoirement cette demeure; on sait maintenant, comme l'écrivait un de ses amis (1), qu'il y est resté par un sentiment de générosité, d'abnégation et de sacrifice.

Livré à lui-même, Collombet rêvait de gloire, d'avenir littéraire et faisait part de ses projets à un ami, M. Grégoire, qu'il avait autrefois connu à Belley, lors de son cours de philosophie, et que de singulières circonstances avaient ramené près de lui. Animé des mêmes dispositions, possédant des goûts semblables et doué d'un beau talent, cet ami s'associait volontiers à des projets qui souriaient à son imagination. Un grand événement vint inspirer aux deux jeunes collaborateurs un but plus noble que la gloire. On était alors dans la dernière moitié de 1830; la monarchie restaurée en 1815 venait de s'écrouler sous les coups de la démagogie. L'autel lui-même était sérieusement menacé, car

(1) M. Auguste Ducoin, *Gazette de Lyon* du 21 octobre 1853.

les hommes qui avaient fait la révolution ne craignaient pas de proclamer bien haut que le Christianisme avait fait son temps et que l'heure était venue de lui substituer cette philosophie impuissante et matérialiste qui avait déjà perdu une génération. La vue de ce qui se passait réveilla dans l'âme généreuse de Collombet un dessein qu'il n'eut pas de peine à faire partager à son ami, celui de lutter contre l'erreur de leur siècle. Pendant que les nouvelles idées de *libéralisme* enivraient tant d'autres têtes, voici comment un jeune homme de vingt-trois ans envisageait le présent et l'avenir :

» En cette orageuse année de 1830, deux jeunes gens que des goûts pareils avaient unis sur la fin de leurs études, se trouvèrent brusquement jetés hors d'une route qui cependant leur souriait. Étrangers aux turbulentes illusions que tant d'esprits nourrissaient alors, ils envisageaient douloureusement l'avenir, car ils n'avaient pas foi à ceux qui donnaient le branle, et l'expérience des années écoulées depuis n'a pas encore changé leurs convictions. Ils ne pensent point, en effet, que, des confuses doctrines qui se prêchent autour d'eux, l'on puisse voir sortir aisément quelque chose de noble, de stable et d'arrêté, ni que ces importantes logomachies doivent aboutir à de salutaires enseignements, puis enfin, lorsqu'ils songent que les plus fortes intelligences abdiquent avec tant de facilité leurs pensées de la veille, que d'insatiables ardeurs de philosophie et de liberté sont venues expirer en face de l'intérêt et de la matière, que l'orgueil de la sagesse humaine est descendu tout à coup jusque-là, ils se demandent où sont les maîtres, où sont les guides, et par qui désormais il sera permis de jurer..... Oh! ils plaignent sincèrement les nobles esprits qui, se prenant à de vides ombres, tout en croyant saisir et le vrai et le bien, se laissent emporter à tout vent de doctrine, se dessèchent aux dévorantes ardeurs des luttes sociales, et regardent s'il est une autre ancre de salut que cette croix de bois qui a sauvé le monde (1). »

(1) Préface de l'Hist. civile et religieuse des lettres latines, aux IVe et Ve siècle.

Ces magnifiques paroles sont l'expression des nobles et catholiques sentiments que nous avons connus de tout temps à Collombet ; alors ces sentiments portèrent les deux amis à se replier sur eux-mêmes et à chercher, pour combattre le mal du moment, un mode qui eût le mérite à la fois de la science et de l'à-propos. En rétrogradant vers le passé, ils s'arrêtèrent au cinquième siècle, à cette époque où l'ancienne civilisation, attaquée par les Barbares, avait été recueillie et sauvée par le Christianisme, et résolurent de faire connaître à la génération présente les auteurs ecclésiastiques de cette période désastreuse. En effet, il y avait entre le cinquième siècle et le nôtre, sous le rapport des ruines matérielles et morales, une analogie trop frappante pour pouvoir être méconnue des esprits tant soit peu sérieux. En publiant donc en français les œuvres des écrivains chrétiens qui assistèrent à la chute de l'ancien monde, ils montreraient aux hommes de notre époque, comment cette religion que de stupides phraséologues voulaient abattre, avait su résister à la plus effroyable de toutes les tempêtes, et comment seule alors elle avait arboré le signe du salut. Nous voyons par la correspondance de Collombet que son projet avait été compris et que de généreuses intelligences y applaudissaient. Nous nous permettons de citer un de ces témoignages confidentiels :

« J'ai appris par les journaux, Monsieur, écrivait M. Édouard Turquety, dans une lettre du 6 décembre 1834, les belles et grandes entreprises dont vous vous occupiez dans vos studieux loisirs. » Et dans une autre : « Oui, vous avez raison, le Catholicisme est encore une source inépuisable pour les arts, et je m'étonne que certains esprits osent, en le niant, se refuser à l'évidence. Oui, quoiqu'en disent les restes de l'école sceptique ou voltairienne, l'avenir, tout l'avenir appartient à cette haute religion que n'ont pu ébranler les secousses de dix-huit siècles. Le Christ nous domine encore du haut de cette croix qu'on dédaigne et qui est maintenant comme jadis le *Labarum* d'une nouvelle ère. »

Cependant les deux collaborateurs débutaient dans la carrière par deux ouvrages qui parurent presqu'en même temps sous le

titre, l'un de *Mélodies poëtiques de la jeunesse*, 4 vol. in-8°, l'autre *Cours de littérature profane et sacrée*, 4 vol. in-8°. Le premier était un recueil des plus beaux passages des poètes contemporains, à partir de la révolution jusqu'en 1830, avec quelques mots de biographie et des jugements sur chacun d'eux ; le second n'était guère qu'une compilation érudite et critique de préceptes et d'exemples, sur l'art d'écrire, empruntés à nos meilleurs poètes et prosateurs. Ces deux ouvrages, destinés surtout aux maisons d'éducation, et où se révèle autant de délicatesse, de respect des convenances que de science et de goût, annonçèrent au public que les belles-lettres, la religion et la morale comptaient deux écrivains de plus. Nous trouvons encore, à la date de 1832, sur les martyrs de Lyon de la fin du second siècle, un petit épisode où Collombet fait raconter en prose poétique, par un jeune diacre, Férulas, les faits contenus dans la célèbre lettre des fidèles de Vienne aux églises d'Asie. Ce récit ne manque pas d'intérêt, mais la forme y accuse le jeune homme ; d'autres ouvrages de cette époque témoignent également de quelques prétentions à l'effet. Collombet s'éloigna depuis de cette manière d'écrire et adopta la belle langue de Louis XIV.

En 1833, l'on vit paraître sous les noms de J.-F. Grégoire et de F.-Z. Collombet les *OEuvres de Salvien traduites en français*, 2 vol. in-8° ; elles furent immédiatement suivies de celles de *Saint Vincent de Lérins et de Saint Eucher de Lyon*, 1 vol. in-8° ; le tout enrichi de savantes préfaces. Puis vinrent successivement et à de courtes distances, *Sidonius Apollinaris*, 3 vol. in-8°, et *les Hymnes de Synésius avec les odes de Manzoni*, 1 vol. in-8°. Dans l'intervalle de ces publications, les deux amis firent paraître ensemble deux petits volumes traduits de l'italien : *Jésus parlant au cœur du jeune homme, et Jésus parlant au cœur du prêtre*, une autre traduction d'un opuscule de Silvio Pellico, ayant pour titre : *Devoirs des hommes*, puis un petit volume d'*Hymnes pour l'enfance, traduites de l'anglais de Miss Barbauld*. Quelques volumes de sainte Thérèse furent également donnés. Plus tard, Collombet fit imprimer à part une vie de la

sainte (1), mais le travail commencé sur les Œuvres n'a jamais été achevé.

En feuilletant les papiers de notre ami, nous y avons trouvé touchant quelques-unes des productions que nous venons de nommer, une charmante lettre de Silvio Pellico que les lecteurs nous sauront gré de leur communiquer :

« Monsieur, c'est malgré moi que je suis bien coupable. J'avais reçu, il y a quelques mois votre traduction des *Hymnes*. Des occupations, des maladies chez moi, une longue maladie de ma pauvre excellente mère que Dieu vient de m'ôter, m'ont pris mon temps. Je voulais répondre à beaucoup de lettres, et à la vôtre aussi, et je suis resté débiteur de réponse à quantité de personnes. Je ne puis réparer ces fautes qu'en demandant excuse..... Maintenant je vous remercie, Monsieur, de votre *Vie de sainte Thérèse* et des deux opuscules. Tout ce que vous faites est bon, j'admire votre activité et votre zèle pour la religion. Que Dieu soutienne vos forces et qu'il vous en récompense ! Je suis bien aise que vous vous occupiez d'un ouvrage concernant la Vierge Marie. Vous trouverez quelques faibles poésies de ma plume sur cette vierge divine dans un des deux volumes que je publie à présent. Ils vont paraître dans quelques jours, et je vous prierai d'en agréer un exemplaire. Mes respects à votre ami.

Souvenez-vous de moi dans vos prières.

SILVIO PELLICO.

Turin; 1er de mai, 1837.

Collombet fit effectivement imprimer, peu de temps après, l'ouvrage sur Marie dont parle ici l'écrivain italien ; il a pour titre : *Livre de Marie, Mère de Dieu*, emprunté aux Pères de l'Église,

(1) Il est intéressant de connaître le jugement que l'auteur a porté sur ce livre. « Cette vie de sainte Thérèse, dit-il, a été écrite en quatre mois d'un travail extrêmement assidu et pendant l'hiver. De tout ce que l'auteur a écrit, c'est ce qu'il préfère, parce qu'il y a plus qu'ailleurs de ses sentiments intimes. »

aux orateurs chrétiens, aux poètes grecs, latins, français, italiens, espagnols, anglais et allemands, 2 vol. in-18. Collombet publia encore, en 1834, une *Histoire des Saintes du diocèse de Lyon*, in-8°; puis les deux collaborateurs entreprirent la traduction des lettres de saint Jérôme : ils en donnèrent ensemble cinq volumes, mais arrivés là, M. Grégoire, distrait par des occupations qui absorbaient ses loisirs, cessa de partager les travaux de son ami. Dans les ouvrages imprimés sous le nom de Grégoire et Collombet, toutes les notes et les préfaces appartiennent à ce dernier, excepté deux introductions qui sont de M. Grégoire, celle des *Mélodies poétiques* et celle de Salvien, jusqu'à l'appréciation littéraire de Salvien.

Réduit à lui-même, Collombet acheva les lettres de saint Jérôme, y ajouta des morceaux choisis dans les œuvres du saint docteur et, en 1842, fit imprimer le tout formant cinq vol. in-8°. Il avait déjà donné, en 1839, le *Commonitoire de saint Orientius*, évêque d'Auch, au Ve siècle, précédé de la vie de l'auteur tirée des Bollandistes, et enfin une *Histoire civile et religieuse des lettres latines au IVe et au Ve siècle*, in-8°, ouvrage plein de recherches curieuses, de détails intéressants et d'une saine critique. M. le duc de Caraman, écrivant à l'auteur, lui faisait ainsi son compliment sur cette dernière production :

« Je connaissais déjà votre excellente histoire de la littérature chrétienne dans les premiers siècles du Christianisme ; non seulement cet ouvrage m'a fait grand plaisir, mais j'y ai trouvé une source très-utile de recherches pour la littérature latine des premiers siècles de la Gaule..... Je m'associe, croyez-le bien, Monsieur, à vos fortes et patientes études et j'en apprécie toute l'importance dans un temps où l'on ne saurait trop ramener les esprits à l'étude du beau et du solide (1). »

Tant de belles et utiles publications furent couronnées en

(1) Malgré ces éloges, Collombet n'était pas satisfait de cet ouvrage. Dans une note écrite de sa main il s'exprimait ainsi : « ouvrage à refaire en deux volumes au moins ; l'un pour le IVe, l'autre pour le Ve siècle. Tout refondre. Étendre bien plus certains chapitres. »

1844 par l'*Histoire de saint Jérôme* en 2 vol. in-8°. Jusque-là aucun savant français n'avait fait, sur la littérature chrétienne du IVe et du Ve siècle, des études aussi sérieuses, aussi complètes que celles de notre ami. L'on peut dire que ces deux époques si fécondes pour l'Église en beaux esprits, en rares talents étaient restées inexplorées. Les travaux de Collombet n'avaient pas seulement le mérite de l'érudition et du style, ils avaient encore celui de la nouveauté; mais le dernier était, sans contredit, de tous le plus vaste, le plus beau, le plus complet, sous le triple rapport de la science, de la pensée et de la forme. Il mit le sceau à la réputation de l'auteur; les journaux en retentirent, le *Journal des Débats* lui-même, si indifférent d'ordinaire aux publications religieuses quand il ne leur est pas hostile, crut devoir en rendre un compte élogieux. Plusieurs des lettres que nous avons trouvées dans la correspondance de l'auteur renferment sur cette œuvre des félicitations non moins flatteuses; nous nous permettrons d'en détacher une, parce qu'elle est d'un homme éminent; César Cantu écrivait de Milan :

« La tâche que vous vous étiez imposée était grande, vous n'êtes point resté au-dessous. On pourrait vous reprocher quelques digressions, mais la manière dont elles sont encadrées désarme la critique. Vous montrez le saint, sa doctrine, son caractère, sans dissimuler les ombres. J'espère que votre œuvre obtiendra en France de justes éloges, et qu'elle ne tardera pas d'être bientôt connue en Italie. »

Parmi les auteurs des derniers temps de l'empire romain mis au jour par Collombet, nous ne devons pas oublier l'*Itinéraire de Rutilius Namatianus*, in-8°, soit parce qu'il faisait un cas tout particulier de ce poète, qu'il trouvait sa versification plus pure qu'elle ne l'était généralement à cette époque, qu'il l'a enrichi de plus remarquables annotations, soit parce qu'à l'endroit de cette publication, nous trouvons encore de Silvio Pellico une fort jolie lettre dont nous ne saurions taire un fragment :

« Votre souvenir m'est cher, Monsieur, et vous me témoignez encore ce souvenir par un don précieux. Notre excellent M. Valéry m'a apporté votre *Rutilius*. Je ne connaissais que de nom

cet auteur latin ; je vous remercie de m'avoir introduit aussi agréablement auprès de lui. Plusieurs choses donnent de l'intérêt à son itinéraire ; j'aime surtout dans ce livre tout ce qui vient de vous. M. Valéry m'a parlé de vous avec beaucoup d'estime, et je partage ce sentiment si juste. »

Comme nous l'avons vu, l'activité intellectuelle de Collombet ne s'était pas tellement enfermée dans la période du IVe et du Ve siècle, qu'elle n'en sortit souvent pour chercher d'autres sujets sur lesquels elle s'exerçait volontiers. Nous devons à de semblables excursions le livre de *l'Oraison dominicale de saint Cyprien*, in-8, une *Notice critique sur une édition des discours et des poésies de Fontanes*, in-8 ; une *Étude biographique et littéraire sur Reboul de Nîmes* ; une *Notice biographique et littéraire sur Joseph Berchoux*, in-8° ; les *Poèmes de Florus, diacre de l'Eglise de Lyon, suivis de ceux d'Agobard, pour la première fois réunis et traduits en français avec une histoire de la poésie latine au IXe siècle*, in-8° ; des *Recherches historiques sur l'église et le couvent des Dominicains de Lyon, de* 1218 *à* 1789, in-8° ; enfin deux séries en deux volumes in-8° d'*Etudes sur les historiens lyonnais*. Il n'est aucun de ces ouvrages qui n'offre le cachet littéraire du biographe de saint Jérôme ; toutefois le dernier l'emporte sur tous les autres autant par l'intérêt que par l'étendue. Il est à regretter que ces Etudes ne soient trop souvent qu'une savante compilation ; on aimerait mieux que l'auteur, en fondant ses documents dans son propre style, eût fait un tout plus homogène.

On serait tenté de croire que l'élaboration d'œuvres si nombreuses et si variées ne laissait pas un seul moment à Collombet ; il n'en était rien, pourtant. L'inépuisable écrivain rédigeait encore beaucoup de biographies, tant pour le *Dictionnaire historique de Feller*, que pour la *Biographie universelle*. Il est bien peu de numéros de la *Revue du Lyonnais*, soit dans la première, soit dans la seconde série, où l'on ne voie le nom de F.-Z. Collombet au bas de quelque article tantôt de critique, tantôt d'archéologie, tantôt de biographie. Pendant quelque temps il donna chaque jour un article au *Courrier de Lyon* ; il fut l'âme du *Répa-*

rateur ; il écrivait souvent dans les journaux de Paris, et il était connu comme un des bons publicistes de la province. Il est facile de retrouver ce qu'il a fait pour la *Revue du Lyonnais* dans le recueil de cette publication mensuelle, mais c'est grand dommage que les nombreux articles qu'il insérait dans les autres journaux soient pour jamais ensevelis dans l'oubli où vont se perdre ces publications d'un jour. Il nous en est échappé pourtant un tout petit volume, celui qui a pour titre : *M. Villemain. De ses opinions religieuses et de ses nombreuses variations politiques. Extrait du* Réparateur *de* 1844. Cet opuscule, où le grand-maître de l'Université d'alors était vigoureusement attaqué, est le modèle d'une polémique serrée, piquante ; il produisit dans le temps une vive sensation, car c'était l'époque des grandes guerres de l'Eglise de France contre les hommes du monopole universitaire ; le bruit en alla jusqu'à Rome, et l'un des membres les plus distingués de la Société de Jésus, le P. Villefort, adressa à l'auteur des félicitations :

« Je remercie le Seigneur, dit-il, du talent d'écrire qu'il vous a accordé et du bon usage que vous en faites. Votre travail si remarquable sur M. Villemain est une nouvelle preuve du dévoûment constant et courageux qui depuis tant d'années vous porte à venger la Religion, son culte, sa morale et tout ce qui s'y rattache, des calomnies de l'ignorance et de la mauvaise foi.... Puisse celui qui est notre récompense *magna nimis* vous rendre au centuple le bien que vous nous faites ! Puisse-t-il vous accorder d'exercer pour sa gloire et le bien de la Religion, pendant de longues années, un apostolat dont les fruits vous survivront certainement ! » Ces souhaits, hélas ! n'ont point été exaucés !

En 1842, Collombet fit le voyage d'Italie, visita les grandes villes de cette péninsule, fouillant les bibliothèques et recueillant partout sur sa route les souvenirs des premiers âges du christianisme. La capitale du monde catholique avait laissé surtout une religieuse et forte impression dans son âme (1). Plus heureux que Gibbon qui, quatre-vingts ans auparavant, n'avait vu dans cette auguste cité que des ombres républicaines ou impériales et s'é-

(1) Nous donnons ici le *fac-simile* d'une lettre écrite à cette époque.

tait ridiculement impatienté d'entendre le chant des vêpres à côté du temple de Jupiter *Stator*, Collombet sut y contempler les merveilles de l'Eglise et de la Papauté, et sa foi s'était admirablement réchauffée au contact de cette chaire de Pierre, occupée depuis tant de siècles par cette suite majestueuse et non interrompue de pontifes qui, eux aussi, ont fait de grandes choses et exercent encore aujourd'hui une domination autrement étendue que celle de Trajan et de Constantin. Après son retour, il avait formé le dessein d'un livre qui devait le ramener dans la Péninsule et à Rome; il y aurait séjourné au moins une année pour compléter ses documents et s'inspirer à ce foyer de la Religion. Mais alors il fut sur le point de réaliser un voyage plus important encore, celui de la Palestine, que l'illustre historien de *Luther* et de *Calvin* vint lui proposer. Il s'agissait de débuter par l'Italie et de revenir par l'Egypte. Un livre composé à frais communs devait être le fruit de cette intéressante pérégrination : « Nous aurions, écrivait Audin en 1845, de conserve, deux volumes in-8, qui auraient pour titre : *Voyage sur les scènes de la Bible* (ou *du Nouveau Testament*) : bon titre! Voilà mon idée. J'espère que vous ne serez pas assez barbare pour refuser. » Quelques mois après, Audin revenait là-dessus; les traducteurs du livre futur étaient, disait-il, tout trouvés; à Munich, à Ratisbonne, on l'avait demandé comme une grâce, et il espérait, à son passage à Rome, obtenir pour les deux voyageurs une mission scientifique du cardinal Lambruschini. Mais, malgré de telles excitations, Collombet se montrait lent à se déterminer; une course si lointaine effrayait son imagination. D'ailleurs, il redoutait pour sa santé la mer et la traversée des sables de l'Arabie; il finit par refuser. Audin se dirigea seul vers l'Orient, et depuis, la rédaction du livre projeté, interrompue par la mort de l'auteur, est restée pour toujours inachevée. Collombet lui-même n'est jamais retourné en Italie. Ainsi vont les choses humaines.

Mais si notre ami renonçait à voyager, ce n'était point pour se livrer au repos. Il publia successivement, en 1846 et 1847, l'*Histoire critique de la suppression des Jésuites*, 2 vol. in-8°, et

l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, 3 vol. in-8°. Le second de ces ouvrages, bien qu'il soit plus complet que ceux de Maupertuis et de Charvet, n'est pas la meilleure production de notre écrivain ; il fut fait vite, pour remplir une commission, et les diverses parties qui le composent n'ont point été assez profondément étudiées. Il n'en est pas de même du premier ; c'était un sujet favori pour Collombet, et il l'avait longtemps médité ; aussi érudition, forme, critique, tout y est réuni. On lira peut-être avec plaisir le jugement qu'en a porté Silvio Pellico :

« Monsieur, votre *Histoire critique et générale de la suppression des Jésuites* augmente la haute estime que j'avais de votre talent et de votre zèle pour la vérité... Vos autres écrits sont tous dignes de louange ; celui-ci les surpasse à mon avis. Le sujet a un intérêt bien vif dans notre temps. Les choses que vous racontez sont si remarquables, vos raisons sont si évidentes, que ces volumes doivent faire une impression salutaire sur bien des esprits. »

Dans l'intervalle, notre auteur donna au public quatre petits ouvrages : *le Livre des jeunes personnes* ; *Jésus parlant au cœur de la religieuse*, sous le pseudonyme de l'abbé Palomica, un *Mois de Marie* et la traduction du livre des *Prescriptions de Tertullien*, avec des notes. Il travaillait même à une édition de Tertullien tout entier avec des notes *variorum*, mais nous n'avons trouvé dans ses manuscrits que le seul livre de l'*Apologétique*.

En 1848, l'Académie de Lyon mit au concours l'éloge de Châteaubriand que la France venait de perdre, en proposant une médaille d'or de 1000 francs au meilleur mémoire qui lui serait adressé avant le 12 novembre 1849. L'attrait d'un sujet vaste et brillant, le désir de payer son tribut à la mémoire d'un homme de génie qu'il aimait et admirait, engagèrent Collombet à tenter, pour la première fois, les chances d'un concours, mais il n'eut pas lieu de s'en applaudir. Son travail ne fut adopté qu'à demi ; en cela, disons-le, le corps savant ne se montra ni équitable ni libéral à l'égard du lauréat. Collombet s'en est vengé par une préface qui vivra autant que son livre, le plus beau, sans contre-

dit, de ses ouvrages. Nulle part, notre écrivain n'a déployé avec plus d'abondance l'érudition littéraire ; nulle part, il n'a fait preuve d'un goût plus sûr, d'une critique plus fine, plus délicate, il n'a mis plus de poésie dans son style. Presque tous ses jugements sur Châteaubriand sont neufs, et ils resteront (1).

A dater de la publication de cet ouvrage, Collombet ne fit plus rien paraître de considérable ; *Châteaubriand* avait été pour lui comme le chant du cygne. La réimpression de son *Cours de Littérature* ne doit pas compter, bien qu'il l'ait à peu près refondu. Ce n'est pourtant pas qu'il n'eût de grands travaux tout prêts pour la publicité. Ainsi nous avons trouvé dans ses manuscrits : 1° Des *Observations et des Notes critiques sur les* Provinciales *de Pascal*, achevé ; 2° Une *Histoire de la vie et des écrits du Père Jacques Sirmond*, achevé (2) ; 3° un recueil de vers des poètes chrétiens sous ce titre : *Carmina poetarum christianorum selecta ab primis Ecclesiæ sæculis ad annum usque ducentesimum supra millesimum, in gratiam studiosæ juventutis collegit, notisque criticis instruxit F.-Z. Collombet.*

(1) Ceux qui ont lu le beau travail de Collombet nous sauront gré de leur donner ici, sur le *Génie du Christianisme*, quelques lignes judicieuses, écrites après coup et que nous avons trouvées dans les papiers de l'auteur : « Je crois que Châteaubriand a fait du bien par son *Génie du Christianisme* ; c'est un bon livre d'occasion. Il fallait opposer quelque chose à la fatuité des philosophes, quelque chose de léger comme leurs attaques. Ce n'est pas un livre de profonde conviction ; il n'a pas même entrevu la puissance historique et sociale du christianisme ; rien de son organisation, rien de l'explication qu'il a apportée aux grands problèmes de la société, et des leçons de liberté par lesquelles il a régénéré le monde, accroupi dans un cloaque, comme était la société humaine. Il n'y a vu que le beau..... ce n'est qu'un côté de la vérité... Mais enfin, il a osé parler religion quand tous les esprits en sentaient le besoin et que personne, dans la bonne compagnie, n'osait l'avouer. »

Nous avons rendu compte du livre de notre ami dans le tome IVe de la 2e série de la *Revue du Lyonnais*.

(2) Il serait utile d'éditer ces deux œuvres posthumes ; l'auteur en parlait souvent et y a, sans nul doute, renfermé des détails aussi curieux qu'utiles à connaître.

achevé ; 4° une *Traduction nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ, avec des notes*, achevé ; 5° Un *Recueil de lettres inédites de savants français et étrangers du XVIIe et du XVIIIe siècle*, achevé ; 6° *Noctes Lugdunenses, ou Variantes et notes sur divers auteurs grecs et latins*, achevé ; 7° Le *Traité de Lactance sur la mort des persécuteurs*, achevé ; 8° *Des Commentaires sur les Evangiles ;* quelques vies des saints pour les jours de l'année ; des fragments sur l'histoire des empereurs romains. Ses papiers renferment, en outre, sur divers sujets, une grande quantité de notes, mais incomplètes. Il y en a sur une histoire ecclésiastique de Lyon, qu'il avait le projet de faire imprimer in-folio, s'il eût pu la mener à bout ; sur une réfutation du système protestant ; sur une histoire du clergé lyonnais pendant la Révolution (1) ; enfin, sur le dictionnaire de la langue française.

Quand on énumère ainsi les travaux de Collombet, on s'arrête stupéfait en face d'une si prodigieuse fécondité ; on se demande comment, dans le court espace de vingt-trois ans, il a pu suffire à tant d'œuvres diverses, comment surtout il pouvait les conduire de front. Ce prodige (car il y en a un) s'explique toutefois par un état d'indépendance qui permettait à l'auteur de disposer de tous ses moments, et la continuité de l'étude, d'une part ; de l'autre, par un esprit de méthode et une étonnante facilité. Collombet trouvait partout à s'instruire. Rencontrait-il une inscription quelle qu'elle fût ? il la relevait sur-le champ. Un nom, une date, la moindre indication qui s'offrait à lui sur une colonne, une pierre, dans un livre insignifiant d'ailleurs, devenaient aussitôt sa propriété. Il n'y avait si petite bibliothèque où il ne trouvât le moyen de recueillir un document, une remarque utile qu'il consignait sur un lambeau de papier. Si une belle idée passait dans la conversation, il l'arrêtait et ne tardait pas à la fixer sur son calepin. Dans le courant d'une lecture, une bonne page, une indication savante, une rectification érudite, un fait nouveau tombaient-ils sous ses yeux ? il tirait son crayon et en prenait

(1) Nous espérons retrouver les matériaux qu'il avait recueillis sur ce sujet et les publier un jour, suivant le plan qu'il s'était formé.

note. Les *journaux* et les *revues* lui étaient d'un grand secours pour le mettre sur la route des opinions, des erreurs en vogue ; il les suivait de la sorte pas à pas, et il n'avait garde de les perdre de vue. Chaque jour il allait au café, et pendant qu'un verre d'eau sucrée restait posé devant lui, il parcourait d'un œil attentif et rapide les feuilles de la capitale et de la province, et son infatigable crayon ne cessait d'enregistrer des réflexions et des faits. La préface de l'*Histoire de la suppression des Jésuites* a été composée sur des renseignements recueillis de cette manière. Ces papiers épars étaient au retour soigneusement classés dans des cartables divers, et bientôt chacun de ces cartables renfermait les éléments d'un livre. Grâce à une telle méthode sans cesse appliquée à toutes sortes de sujets, Collombet avait acquis une érudition aussi profonde qu'étendue et variée.

Et puis la facilité de travail chez lui était miraculeuse. Avait-il une fois conçu le plan, recueilli et ordonné les matériaux d'un livre? la rédaction ne lui coûtait rien. Jamais il ne retouchait ; tout ce qu'il a écrit, il l'a fait d'un seul jet ; rarement il lui arrivait de briser une page. On peut dire qu'il ne connaissait pas les douleurs de l'enfantement. On ne le voyait pas appuyer le front sur sa main, se promener dans sa chambre pour solliciter l'idée ou chercher une expression ; immobile à son secrétaire, il écrivait, et les pensées se déroulaient sans interruption au vol de la plume ; la phrase les suivait, sans jamais rester en arrière, et rien n'y manquait, ni la correction, ni l'élégance.

Mais cette extrême facilité qui dispense du travail nuisait un peu à Collombet. Tous ses ouvrages sont bons ; aucun n'est parfait ; si bien qu'il fasse, on sent, à la richesse du fond, qu'il aurait pu faire mieux encore. En général, le tissu de sa composition manque de nerf et de corps ; il est uni, égal, flatteur pour l'œil, mais point assez serré. Pourtant, dans les morceaux écrits de verve et où l'inspiration se fait sentir, l'énergie et la concision arrivent comme naturellement, le ton de l'auteur alors devient mâle et atteint quelquefois à l'éloquence.

Collombet n'avait pas ce qu'on appelle du génie, ses plans n'accusent pas de création originale, sa pensée ne s'élève ja-

mais à une grande hauteur, et il n'offre pas, comme de Maistre par exemple, de ces phrases neuves, pénétrantes et qui portent sentence. C'est un fleuve qui roule à pleins bords des eaux pures et limpides, mais qui n'a point, comme le Nil sortant du désert, de ces chûtes majestueuses et brusques qui étonnent le voyageur. Collombet, du reste, ne visait point à cet éclat; il avait la conscience de son talent et se contentait de mettre la vérité en lumière avec ordre, dans un style irréprochable, simple, clair et à la portée de tout le monde; il écrivait pour éclairer, non pour émouvoir; on le lit de même pour s'instruire, non pour chercher des impressions. Ce qui caractérise donc notre auteur, c'est le solide plutôt que le brillant, c'est l'utile plutôt que l'agréable, la valeur de la matière plutôt que l'originalité de la forme. Il ne provoquait pas l'admiration; il forçait à l'estime; en voyant une production nouvelle sortie de sa plume, on ne criait point: voici un beau livre! on se contentait de dire: voici un bon livre. Il n'entraînait pas, il faisait réfléchir.

Mais si, comme écrivain, Collombet avait des émules à Lyon, il n'en a point eu que nous sachions comme érudit. On ne se rend pas compte des immenses richesses que renfermait le trésor de sa mémoire. Ces richesses, il les déroulait quelquefois dans la conversation, quand, sans trop heurter sa modestie, on trouvait le moyen de le placer sur son terrain. On pouvait le consulter sur tout, il avait des renseignements pour tout le monde: histoire profane, histoire ecclésiastique, bibliographie, classiques, philologie, tout lui était familier; ajoutons qu'on ne faisait jamais un vain appel à sa complaisance.

Comme publiciste, Collombet était pourvu de précieuses facultés. Nul ne savait mieux que lui poser nettement une question, en faire ressortir la face saillante, trouver les arguments d'à-propos, de circonstance. La contradiction l'animait sans l'irriter; il répondait coup sur coup, du soir au lendemain, avec une vigueur toujours croissante. Il n'avait pas la pointe acérée, mais il maniait supérieurement l'ironie amère. Malheur à l'adversaire qui se présentait contre notre lutteur avec des antécédents équivoques en doctrine ou en opinion. Collombet

l'avait bientôt mis en opposition avec lui-même, puis il l'accablait sous une grêle de citations que lui fournissait l'arsenal inépuisable de ses notes, et le forçait au silence.

Collombet avait lié des relations avec un grand nombre de personnages lettrés de l'époque, et il en eut plusieurs pour amis. Nous en avons déjà fait connaître quelques-uns ; nous nommerons encore Messieurs Poujoulat, Ampère, Aimé Martin, Fauriel, Ozanam. L'abbé de Lamennais, avant de passer définitivement à l'erreur, lui écrivait presque sur le ton de la familiarité. L'aimable causeur du lundi, M. Sainte-Beuve, entretenait également avec lui un commerce très-suivi de lettres, dans lesquelles l'affection le disputait à l'estime. Audin pénétrait jusqu'à l'intimité. Et ce n'était pas seulement dans le secret de la confidence que l'historien de Luther s'indignait que personne à Lyon, de ceux pour qui c'était un devoir de le faire, n'eût demandé la croix d'honneur pour Collombet (1); il l'a fait plus d'une fois assez haut pour que cela arrivât à qui de droit. Lui-même avait le projet d'interposer son crédit auprès du cardinal Lambruschini pour obtenir à l'historien de saint Jérôme la croix de saint Grégoire. Il s'étonnait encore qu'aucun corps savant n'eût ouvert ses portes à l'homme qui, parmi ses contemporains, avait le plus fait pour les lettres et la science. Collombet, à la vérité, content de servir leur cause, n'ambitionna jamais les distinctions qui sont la récompense des services ; mais ne devrait-on pas comprendre les nobles désintéressements ? N'y a-t-il pas un amour-propre mal entendu chez les sociétés savantes à ne pas prévenir les hommes éminents trop modestes pour s'avancer, surtout lorsqu'elles s'encombrent de médiocrités vaniteusement solliciteuses !

Châteaubriand doit compter au nombre des amis de Collombet; la correspondance qu'on lit à la fin de l'éloge de l'illustre vicomte montre combien l'historien de saint Jérome s'était approché de l'auteur des *Martyrs*. Parmi ces lettres, il en est une écrite à la date de l'année 1838, qui, en annonçant un voyage de Château-

(1) Aug. Ducoin, *Gazette de Lyon*, du 21 octobre 1853.

briand dans le midi de la France, faisait espérer à notre littérateur lyonnais une visite que celui-ci regarda toujours comme un des évènements les plus heureux et les plus honorables de sa vie, et qu'il a soigneusement noté sur un papier à part : « Le 1er août 1838, porte ce papier, M. de Châteaubriand vint en effet me voir, à trois heures et demie, accompagné de l'abbé Bonnevie ; il resta chez moi un quart d'heure ; il parla de son voyage principalement : il avait eu pour objet premier l'amélioration de la santé du noble vicomte et la reconnaissance du golfe Juan, de Cannes, puis de l'itinéraire de Bonaparte. »

Collombet ne fut pas seulement un lettré éminent, il fut encore un homme privé des plus estimables. Sa conduite était irréprochable ; jamais la critique la plus sévère n'y trouva à reprendre. On admirait en lui la gravité des mœurs, le respec, des convenances. Ses amis savent combien il était bon, franct loyal, sincère, étranger à la jalousie, disposé à rendre service. Il était doué de sentiments élevés et généreux, et une grande fortune eût été bien placée entre ses mains ; désintéressé comme il l'était, il ne se fût réservé que ce qui aurait suffi à un honnête entretien, et il eût employé tout le reste ou en bonnes œuvres ou en encouragements littéraires. Il aimait les hommes d'étude ; il suffisait qu'on travaillât avec goût, intelligence, pour avoir droit à son estime, et même à son amitié. Il ne comprenait pas dans les personnages haut placés l'indifférence à stimuler le talent ; il sortait quelquefois à cet égard de sa modération habituelle et s'indignait ; jamais il n'entendit parler d'un homme d'étude pauvre sans se sentir ému, et il regrettait alors les richesses. Jamais on n'eut besoin d'exciter sa libéralité, il donnait et donnait largement, quelquefois plus que ses moyens ne le lui permettaient, mais il savait s'imposer des privations. Il y avait telles personnes qui venaient régulièrement chercher, chaque mois vers lui, des sommes fixes qu'il s'était engagé à leur payer. Plusieurs ne vivaient que de ses charités. Il se montrait d'une douceur extrême envers ceux qui l'entouraient, vivaient avec lui ; il aimait les enfants, se plaisait à les caresser, avait des

égards tout particuliers pour les pauvres, les ouvriers, les humbles de la terre.

Son caractère était aussi haut et fier que son âme était droite et généreuse ; il ne pouvait souffrir ce qui était bas et rampant, les procédés malhonnêtes; on ne s'en permettait jamais deux fois envers lui. Il possédait, comme on l'a déjà écrit, la haine du mal au suprême degré, et sa vie entière n'a été qu'une longue et énergique lutte pour le repousser partout où il le rencontrait. Nous ne connaissons personne qui ait été aussi indépendant de pensée et d'action que Collombet ; le respect humain lui était inconnu ; il ne comprenait pas qu'on n'eût point le courage de paraître ce qu'on devait être, et n'avait qu'un souverain mépris pour ces hommes qui transigent avec la conscience par intérêt ou par faiblesse.

C'est bien de lui qu'on doit dire : *amicus Plato, magis amica veritas.* Quand on avait le malheur de toucher à l'arche sainte, la religion, il lui était impossible de garder le silence; quelle que fût la qualité de l'adversaire, il se présentait au combat, et ne posait les armes que lorsque la vérité était vengée.

On peut dire que notre écrivain était passionné pour la religion ; sa vie entière lui a été consacrée. Nous avons vu qu'il avait renoncé à la carrière ecclésiastique en 1830. Quatorze ans après, Mgr. Devie, évêque de Belley, voulut l'ordonner prêtre et le lui proposa. Collombet demanda du temps pour se résoudre et finit par refuser, sur les conseils de quelques amis qui lui persuadèrent qu'il servirait peut-être moins bien la religion dans l'Eglise que dans le monde, et perdrait par le caractère sacerdotal une sorte de neutralité qui prêtait une merveilleuse force à sa parole. Ce furent sans doute ces mêmes raisons qui l'empêchèrent d'entrer dans l'état religieux, auquel l'invitait, de son côté, le savant abbé de Solesmes, dom Guéranger. Du reste, son régime ne différait guère de celui d'un prêtre ou d'un religieux. Il entendait presque tous les jours la messe, s'approchait fréquemment de la sainte table, et avait des heures pour la prière. Il était agrégé au tiers ordre de saint François. Dans sa paroisse, il faisait partie de la confrérie du Saint-Sacrement.

On le vit, avant la République, prendre une part très-active aux réunions des ouvriers, réunions connues sous le nom de Société de saint François Xavier; il écrivait pour ces réunions des vies de saints, il faisait des instructions aux pauvres dans les colonnes des Hospitaliers.

Il manifestait pour les pratiques pieuses la même franchise, la même indépendance que pour ses écrits. Aux processions du Saint-Sacrement, Collombet paraissait chaque année, muni de la baguette des courriers, parcourant les lignes des fidèles, non pas aux éclats de rire (on ne riait pas de Collombet), mais au grand dépit des petits voltairiens qu'indignait le noble courage du savant. Sa chambre ressemblait à celle d'un bénédictin; il y travaillait toute la matinée, quand il n'allait pas visiter la grande bibliothèque de la ville dont il était le plus ancien et fut toujours le plus assidu lecteur; il en connaissait les plus petits recoins. Le soir, il avait toujours quelques heures pour l'amitié.

Depuis environ un an, Collombet paraissait s'affaiblir, sans qu'on pût en dire la cause. C'était bien la même intelligence, ce n'était plus le même corps. Cette organisation puissante éprouvait de temps à autre des évanouissements, la vigueur s'y éteignait par degrés. Au printemps dernier, un accident douloureux, en le frappant au cœur, vint accélérer cette décadence. Collombet avait vu succomber une jeune personne qu'il avait vu naître, grandir, et pour laquelle il nourrissait une tendresse toute paternelle. A dater de cette perte, son état commença à inspirer à ses amis des craintes sérieuses. On espérait pourtant que la force de l'âge, le repos, les soins aideraient à se relever cette nature encore si pleine d'existence. Mais ces espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Le mal, qui avait jusque-là couvé sourdement, éclata tout à coup vers la fin de septembre d'une manière terrible. Dès les premiers jours, Collombet jugea de son état et se prépara à la mort avec le calme et la fermeté d'un chrétien. « Il n'est pas besoin de tant de papiers, disait-il un jour en voyant les ordonnances des médecins, c'est la fin, mais je pars sans regrets; que la volonté de Dieu s'accomplisse! » Il écrivit lui-même son testament le 4 oc-

tobre, puis il se confessa et reçut le saint viatique avec une piété dont se souviendront longtemps les témoins de cette touchante cérémonie. Dès ce moment, dans les intervalles que lui permettait le délire, il ne s'occupa plus que de son âme, et ne paraissait sensible qu'aux seuls témoignages des nombreux amis qui entouraient son lit de douleur. Oh ! que de fois il porta à ses lèvres une petite croix d'argent à demi effacée, héritage de son bon oncle, et qui lui était rendue plus chère encore par l'empreinte d'un souffle récemment exhalé ! Le 16, les médecins déclarèrent que leurs efforts étaient impuissants à lutter contre le mal, et, le 18, à une heure et demie de l'après-midi, il s'endormit dans le Seigneur.

Il écrivait quelques jours avant, dans sa Notice sur Ozanam, son dernier ouvrage, les lignes suivantes : « Heureux ceux qui meurent ainsi, jeunes et pleurés, ayant en peu d'années noblement rempli une belle tâche ! » Eh bien ! Collombet a eu aussi ce bonheur, si c'en est un ; il est mort jeune, à quarante-cinq ans ; de sincères et abondantes larmes ont mouillé son tombeau, et Dieu sait quelle tâche il a remplie ! mais nous aimerions mieux, nous, qu'il vécût encore, pour achever ce qu'il avait commencé, honorer la science par la vertu, et servir la cause de la religion qui trouvera rarement un défenseur aussi actif, aussi dévoué que lui.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE CARDINAL

JEAN DE ROCHETAILLÉE.

Il est des hommes célèbres dont il ne s'est conservé que le nom ou quelques souvenirs vagues, parce que les biographes contemporains les ont négligés et que l'indifférence de ceux qui sont venus après a laissé, sans les recueillir, les lambeaux de leur vie épars dans les chroniques et les collections. Le personnage dont il est question ici est un de ces hommes. Il sut par ses talents se tirer d'une condition vulgaire, s'élever par degré au faîte des honneurs ecclésiastiques, se mêler à tous les grands événements de son siècle, et pourtant jusqu'ici il est resté inconnu au pays qui lui donna le jour. Il y a donc une sorte de réparation à arracher de l'obscurité une existence qui a des droits incontestables à la publicité.

Jean de Rochetaillée naquit à trois lieues de Lyon, au village de Rochetaillée (1), dans la seconde moitié du XIVe siè-

(1) *Gallia Christiana.* t. XIII, p. 304.—Joannis Jacobi Chiffletii, *Vesontio Civitas imperialis. Lug.*, in-4, 1618, p. 295. — Aubery, *Hist. génér. des cardinaux*, t. II, p. 118. — Frison, *Gallia purpurata*, p. 480.

cle; mais on ignore quelle année. Comment s'appelait-il? on ne le sait pas davantage. Le nom de son pays sous lequel il est partout désigné a totalement fait disparaître son nom patronymique. Il n'est rien demeuré à cet égard dans les souvenirs de la localité. Sa maison natale, dont il subsiste encore quelques ruines, était appelée la *Maison du Pêcheur*. Effectivement, le père de Jean exerçait le métier de la pêche, c'était là sa ressource unique pour vivre, et elle n'était pas grande à cette époque, ce qui explique la profonde obscurité dans laquelle sa famille est restée enveloppée. On sait bien peu de choses sur l'enfance et la jeunesse de Jean. La tradition du pays dit que le curé du village, charmé des dispositions qu'il remarqua en lui, se chargea de sa première éducation, pourvut généreusement à ses besoins et le fit entrer ensuite parmi les enfants de chœur de la Primatiale de Saint-Jean de Lyon, où il continua ses études (1). Plus tard, Jean fit avec succès son cours de philosophie, celui de théologie, d'où il passa à la jurisprudence et reçut le double titre de docteur en droit civil et en droit canon. On doit présumer que ce fut dans l'université de Paris; car, sitôt ces titres acquis, nous le voyons devenir official de l'église de Rouen (2). Il passa bientôt de cette charge à celle de correcteur des lettres apostoliques. Ces nouvelles fonctions lui valurent la dignité de Patriarche de Constantinople qui lui fut conférée avec l'administration perpétuelle de l'évêché de Saint-Papoul. C'était au commencement de l'année 1413 (3).

L'Eglise se trouvait dans le plus déplorable état; depuis trente-quatre ans un schisme violent, tenace, la désolait. En croyant remédier à l'anarchie, le Concile de Pise, assemblé

(1) *Gallia Christiana*, loc. cit. — Frison, loc. cit. — Aubery, loc. cit.

(2) *Gallia Christiana*, loc. cit. — Frison, loc. cit. — Aubery, loc. cit.

(3) *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 304. — Guillaume Cattel. *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, in-fol., p. 1027.

en 1409, n'avait fait que l'aggraver. Au lieu de deux pontifes rivaux, trois se disputaient la Chrétienté. Grégoire XII, retiré à Rimini, ralliait à son autorité la moitié de l'Italie, une partie de l'Allemagne et les régions du nord; Benoît XIII, du haut du rocher de Peniscola, régnait sur l'Espagne et l'Ecosse; enfin, Jean XXIII commandait au reste du monde. C'était ce dernier pontife qui avait nommé Jean de Rochetaillée à Saint-Papoul, mais les circonstances ne permirent pas à l'élu de prendre pacifiquement possession de son évêché. Le comte de Foix, Jean de Grailli, qui soutenait le parti de Benoît XIII et qui régissait la province du Languedoc avec le titre de capitaine général, se servit de l'autorité que lui conférait sa dignité pour fermer à Jean de Rochetaillée l'entrée de son église. De son côté, le vicomte de Carmain qui voulait faire tomber l'évêché à l'abbé de Lezat, son parent, appuyé du comte de Foix et de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, obligea les religieux bénédictins qui composaient le Chapitre de Saint-Papoul d'élire cet abbé. L'archevêque de Toulouse, métropolitain de Saint-Papoul, ayant déjà approuvé la nomination de Jean de Rochetaillée, refusa de reconnaître cette élection schismatique. Mais l'abbé de Lezat s'empara à main armée du palais épiscopal, du château de Villespin, qui était du domaine temporel de l'évêché, ainsi que de l'église de Saint-Papoul. Cette affaire qui causa de grands troubles dans le diocèse, fut portée au Parlement de Paris (1).

Il est à présumer que ce tribunal qui reconnaissait l'autorité de Jean XXIII prononça en faveur de Jean de Rochetaillée. Aucun document ne dit toutefois que ce prélat ait séjourné à Saint-Papoul. Nous trouvons même, à la date du

(1) *Histoire du Languedoc*, t. IV, liv. XXXIII, p. 432.— *Ex archivio monspelliensi ap. Gall. Christ.*, loc. cit.

15 juin 1413, une lettre de Jean XXIII qui attesterait qu'il en fut constamment absent, car cette lettre le chargeait de se rendre, avec le titre de légat *a latere* en Espagne, ainsi que dans les comtés de Foix et d'Armagnac pour en amener les princes à reconnaître l'autorité du concile de Pise. L'évêque de Saint-Papoul partit, en effet, pour le lieu de sa légation; on lui permit d'exercer librement son mandat pacifique, mais tout prouve que ses efforts n'aboutirent à aucun résultat (1). Pendant qu'il travaillait pour le Concile de Pise, une nouvelle assemblée s'ouvrait à Constance, chargée d'annuler les conséquences de la première. Il y vint en 1415 et prit place dans le rang des patriarches. Nous retrouvons son nom parmi les trente députés que les nations adjoignirent au collége des cardinaux pour l'élection du souverain pontife; il eut l'honneur de donner son suffrage à Martin V (2).

Frison et J.-J. Chifflet disent que l'évêque de Saint-Papoul fut fait patriarche d'Aquilée au Concile de Constance. C'est une erreur. Le patriarchat d'Aquilée n'était pas vacant; Louis, duc de Dekk, l'occupait (3). D'ailleurs, Jean de Rochetaillée ne figure point dans la nomenclature des patriarches d'Aquilée, et nous le verrons plus tard désigné sous le même titre de patriarche de Constantinople qu'il portait au Concile.

Le rôle que joua à Constance Jean de Rochetaillée fut secondaire. Il y avait tant de personnages éminents dans l'assemblée que, quelque fût le mérite de notre compatriote, il dut trouver des émules qui le forcèrent à l'obscurité. Avec des hommes tels que Guillaume Filastre, Pierre D'Ailly, François Zabarella, Jean Gerson, il était mal aisé de prétendre au premier rang. Nous ne saurions douter toutefois que sa conduite n'y ait été celle d'un homme prudent, modéré, habile

(1) *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 305.

(2) Voir la XLIe session du Concile de Const., dans Von der Hardt, t. V.

(3) Von der Hardt., t. VI. ad insignia patriarcharum.

à se concilier la faveur des grands, quand on le voit dès lors, plus que tout autre, avancé dans l'affection de l'empereur Sigismond, ainsi que dans les bonnes grâces de Martin V. Il ne tarda pas à éprouver les effets de ce crédit. Le Concile de Constance était à peine terminé qu'il échangeait l'administration de l'évêché de Saint-Papoul contre celle de l'évêché de Genève, devenu vacant par la translation de Jean de Bertrandis à l'archevêché de Tarentaise. Il prit possession de son nouveau siége dans les premiers mois de l'année 1419.

Dès le début de son administration, Jean de Rochetaillée traita une affaire importante qui lui fournit l'occasion de faire briller sa sagacité et sa prudence. Ce fait exige quelques détails.

En retournant de Constance à Rome, Martin V avait séjourné à Genève l'espace de trois mois. Pendant ce temps, le souverain de la Savoie et du Piémont, Amé VIII, s'était appliqué à faire sa cour au pontife. On devait bientôt apprendre pourquoi. Ce prince que Sigismond venait tout récemment d'élever à la dignité de duc, prétendait aussi obtenir du pape la souveraineté de Genève qui, jusque-là, avait été gouverné par l'autorité de ses évêques. En effet, le 28 mars 1419, six mois après le départ de Martin V de Genève, Amé lui présenta à Florence une requête dans laquelle il s'efforçait de persuader au chef de l'église que l'ordre civil et ecclésiastique ne pouvait que gagner à ce que le souverain de la Savoie étendit aussi sa juridiction sur la cité génevoise.

Martin V, qui voulait contenter le duc sans porter atteinte aux droits des pasteurs de la ville convoitée, appointa la requête, mais avec cette clause : « S'il est expédient et s'il plaît aux évêques de Grenoble, de Mâcon et à l'abbé de Saint-Sulpice de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Belley. » On ne saurait dire pourquoi le chef de l'Église avait omis dans cette clause le nom de l'évêque de Genève.

Sans doute, ce n'était pas chose facile que d'obtenir ce triple consentement, mais il pouvait être obtenu. Jean de Rochetaillée entrevit le coup qui menaçait sa ville épiscopale et fit mouvoir en cour de Rome des ressorts si puissants, que, malgré tout son crédit, le duc de Savoie ne put arracher à la chancellerie l'expédition de la bulle d'investiture. Amé comprit qu'il n'atteindrait jamais son but s'il ne mettait l'évêque de Genève de son côté. Il vit donc ce prélat à Chambéry, lui expliqua ses vues et le pria de ne pas s'opposer davantage à ses légitimes prétentions, promettant en retour, à lui évêque ainsi qu'à l'Église de Genève, une compensation dont ils auraient lieu de s'applaudir.

Si enlacé qu'il dût être par ces offres attrayantes, Jean de Rochetaillée sut trouver une réponse pour y échapper. Il dit au duc qu'il avait besoin de conseil pour se décider; qu'appelé depuis peu de temps à l'administration de son diocèse, il n'était pas assez instruit de l'état et de son église et de sa ville épiscopale pour savoir par lui-même ce qui leur était avantageux ou nuisible; qu'au reste, dans tous les cas, la proposition du duc constituait une question trop grave pour qu'il osât la résoudre sans l'avis et le consentement du clergé, du peuple, des syndics de la commune, des vassaux de l'Eglise et de la cité. Amé ne pouvait rien opposer à de si justes observations, et il se vit obligé d'attendre le résultat des démarches de l'évêque.

Le dernier jour de février 1420, le clergé, les bourgeois, les syndics, les vassaux de l'Eglise et de la cité de Genève s'assemblaient dans le cloître de Saint-Pierre. Là, Jean de Rochetaillée, après leur avoir donné connaissance de la requête du duc, de l'approbation du souverain pontife, de l'opposition que lui évêque avait faite à l'expédition de l'acte d'investiture, de la compensation par laquelle Amé s'offrait à dédommager l'Eglise et la ville, il leur demanda ce qu'ils jugeaient à propos

de faire. Les députés se retirèrent pour délibérer, après quoi ils firent répondre par l'organe d'un bourgeois, Hudriod Hérémite, que la ville de Genève et ses dépendances ayant prospéré pendant l'espace de quatre cents ans sous l'autorité pacifique de l'Église, il ne leur paraissait ni utile ni honorable pour l'Eglise et pour le prélat de songer à aucune aliénation ou échange de domaine; qu'un acte pareil aurait certainement, pour l'état et la communauté, les conséquences les plus funestes; que ce considérant, ils ne souffriraient jamais qu'on leur imposât une domination étrangère, et étaient fermement résolus à vivre et à mourir comme leurs pères sous le gouvernement de leur évêque. L'on nous permettra bien, pour la gloire de notre cause catholique, de prendre acte de cet aveu solennel. Lorsque le protestantisme helvétique écrase partout le catholicisme sous le poids de sa tyrannie, il est bon de remarquer que, un siècle avant de secouer le joug de l'Eglise romaine, la cité qui devait devenir le foyer de la réforme, rendait un sincère et éclatant hommage à l'administration paternelle de ses chefs spirituels.

Après que l'orateur eut cessé de parler, Jean de Rochetaillée déclara que le sentiment de l'assemblée était aussi le sien, et, séance tenante, il fit rédiger par la main d'un notaire un acte authentique, par lequel l'évêque et les bourgeois s'engageaient réciproquement à ne jamais consentir à aucune aliénation ou échange sans l'avis exprès les uns des autres. Puis l'évêque, la main sur la poitrine et les citoyens la main sur les Évangiles, jurèrent de ne jamais contrevenir à cet engagement (1). Devant une protestation aussi énergique, Amé dut au moins ajourner ses prétentions. C'est ainsi que, par l'adresse de

(1) Spon, *Hist. de Genève*, in-4, 1730, t. 1, p. 75 et suiv., et t. II, p. 134, où se trouve la pièce intitulée : *Acordium perpetuum inter episcopum et consilium generale*, etc.

Jean de Rochetaillée, la ville de Genève échappa au plus grand danger qu'elle eût couru jusque-là de perdre sa liberté.

Pour compléter l'échec du duc de Savoie, trois mois après, le 6 juin 1420, parut un décret de Sigismond, dans lequel l'empereur prenait sous la sauvegarde de l'aigle impériale la ville de Genève, ses dépendances, ses droits, exemptions et libertés, défendant à tout prince, baron, quelles que fussent leur dignité ou condition, et spécialement au duc Amé, de troubler l'Eglise de Genève dans le libre exercice de sa puissance (1). Cette bulle protectrice était visiblement due à la considération dont Jean de Rochetaillée jouissait auprès de Sigismond. On n'en peut douter quand on voit l'empereur prodiguer à l'évêque des termes comme ceux-ci : « Notre dévoué, notre bien-aimé, *noster devotus dilectus* ; » et déclarer qu'il tient compte des nombreux mérites de bonté et de vertu par lesquels le seigneur Jean se distingue à ses yeux. *Nos habentes respectum ad multa bonitatis et virtutum merita quibus D. Joannem refulgere comperimus.*

Claude Spon, qui nous a fourni ces détails si glorieux à notre prélat, présume que ce fut Jean de Rochetaillée qui fit construire le palais de l'évêché de Genève. La raison qu'il en donne est qu'on voit gravées, sur une des pierres de l'édifice, des armoiries portant une bande chargée de trois dauphins. Or, Jean de Rochetaillée portait de gueules à la bande d'or chargée de trois dauphins d'azur. Mais cette raison n'est pas péremptoire.

Notre prélat administra Genève pendant trois ans. En 1422, il vint remplacer à Paris Jean de Courtecuisse, qui passa lui-même à Genève, le 22 octobre de la même année. Il serait impossible d'imaginer des circonstances plus malheureuses

(1) Spon, *Hist. de Genève*, t. II. — *Bulla imperatoris Sigismundi*, parmi les Pièces justificatives, p. 163.

que celles où le nouvel évêque de Paris prit possession de son siége. Humilié par trois sanglantes défaites, notre pays se voyait forcé de subir le joug de l'étranger. Devenu héritier de la couronne de France par un traité ignominieux et subreptice, arraché à la faiblesse d'un monarque depuis longtemps privé de sens, le roi d'Angleterre, le vainqueur d'Azincourt, Henri V résidait à Paris et dictait la loi à un peuple accablé de misères et de souffrances. Ce prince mourut, il est vrai, le 21 août 1422, au milieu de ses plus grands triomphes, mais son trépas ne changea rien à l'état des choses, et celui de Charles VI qui eut lieu deux mois après ne fut qu'une calamité de plus.

Jean de Rochetaillée arriva comme à point nommé pour rendre les derniers devoirs à son infortuné souverain. Ce fut lui en effet qui, accompagné des évêques de Chartres et de Térouanne, reçut le corps de Charles VI dans l'église cathédrale de Notre-Dame et officia à la messe solennelle célébrée pour le repos de l'âme du monarque (1). L'année suivante, 1423, il ratifia la fondation du collége de la Marche, faite par Guillaume de la Marche et Beuve de Vinville, confirma les statuts de l'établissement et ordonna qu'en mémoire des deux fondateurs il porterait le titre de la *Marche-Vinville*. Mais cette double dénomination ne fit pas fortune, et le collége ne retint que celle de la *Marche* (2). Un des actes notables de Jean de Rochetaillée pendant son administration, fut la consécration de l'église de Saint-Pierre-des-Assis, qui eut lieu le 24 mars 1424 (3). Il ne fit du reste que passer à Paris.

(1) *Chronique de Monstrelet*, liv. I, c. CCLXXVII.

(2) *Les antiquités de la ville de Paris*, par Dubreuil, liv. II, p. 347,. — *Histoire de la ville de Paris*, par doms Félibien et Lobineau, t. II, liv. XVI, p. 805.

(3) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 145. — *Histoire et recherches des anti-*

Jean de Harcourt, archevêque de Rouen, étant mort, le Chapitre de l'Eglise de Rouen élut, au mois de février 1424, pour le remplacer, Jean de Rochetaillée. Cela n'eut point lieu toutefois sans opposition. Plusieurs chanoines donnèrent leur voix à Nicolas Vanderes, archidiacre d'Auch, mais notre prélat l'emporta sur son concurrent. Il prit possession de son siége par procureur, vers la fin de septembre 1424, et, un mois après, il fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale. C'est avec le titre d'archevêque de Rouen qu'il parut au Concile de Sienne et fut le chef des prélats français qui assistèrent à cette assemblée (1).

En voyant notre compatriote accepter de tels honneurs sous la domination des hommes qui opprimaient la France, nous éprouvons une impression douloureuse; nous en sommes à désirer, pour les renseignements, la pénurie que nous regrettons ailleurs, afin de pouvoir douter au moins des sentiments et de la conduite de Jean de Rochetaillée. Malheureusement, les témoignages sont là positifs et clairs pour prouver que notre prélat ne marchait point avec le parti français qui défendait l'indépendance nationale ; qu'il voyait, sinon avec plaisir, du moins avec indifférence nos belles provinces passer sous le joug des Anglais. Il n'est que trop vrai qu'il ne fut appelé de Genève à Paris pour remplacer Jean de Courtecuisse qu'on haïssait, en étant haï, que parce qu'on était sûr de ses sympathies pour le nouvel ordre de choses. Il n'est que trop vrai qu'il devint bientôt l'ami intime du duc de Bedford et entra dans le Conseil de la Régence avec une pension annuelle de mille livres tournois (2). Or, si ce fut par l'ambition de paraître sur un plus grand théâtre que Jean de Rochetaillée sa-

quités de la ville de Paris, par Sauval, t. I, liv. IV, p. 384.— Aubery, *Hist. des card.*, loc. cit.

(1) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87.

(2) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87.

crifia son patriotisme, à coup sûr il n'a point cherché la véritable gloire. L'on préférera toujours le modeste évêque luttant à Saint-Papoul contre le schisme, à Genève pour conserver l'indépendance et les franchises de la cité, à l'administrateur de Paris et de Rouen, revêtu de titres plus brillants sans doute, mais moins purs et moins honorables.

En 1426, Martin V mit le comble à la fortune de Jean de Rochetaillée en le faisant cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, dans sa promotion du 24 mai (1). La bulle qui conférait au prélat cette grande dignité lui maintenait l'administration de l'archevêché de Rouen. Jean de Rochetaillée fit approuver cette réserve par le roi d'Angleterre. Toutefois, malgré la double autorité dont elle était munie, le Chapitre refusa de l'accepter. Il s'en suivit une longue contestation qui ne put être terminée que par un traité entre l'archevêque et les chanoines (2).

Jean de Rochetaillée occupa peu de temps l'archevêché de Rouen après cette transaction. La renommée administrative qu'il s'était faite, les titres éminents dont il était revêtu engagèrent le Chapitre de la ville de Besançon à le demander pour pasteur, après la mort de l'archevêque Théobald, et Martin V confirma son élection au mois d'octobre de l'année 1429, sans lui ôter toutefois son titre de cardinal de Rouen, qu'il conserva toujours dans le sacré Collége. Jean de Rochetaillée devint, par sa nouvelle position, prince de l'Empire (3). Mais le bonheur et la tranquillité ne l'y accompagnèrent pas. Son prédécesseur lui avait laissé des difficultés à résoudre, et il eut, pendant presque tout son pontificat,

(1) Ciacconius, t. II, in vita Martini V, p. 841.

(2) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87 et aux Pièces justif., n. XLIX.

(3) Sigismond le nomme dans deux de ses lettres : notre prince, *princeps noster*.

à soutenir, soit avec son clergé, soit avec les citoyens de Besançon, des luttes qui lui causèrent de l'embarras, et faillirent le brouiller avec Sigismond, qui lui reprocha, en 1434 dans une lettre, des excès contre la majesté impériale (1).

Au mois de février 1431 mourut le pape Martin V. Jean de Rochetaillée fut au nombre des cardinaux qui se trouvaient à Rome à cette époque et qui entrèrent au conclave pour élire le futur pontife. André Billius raconte, dans sa chronique, au sujet de cette élection, une curieuse anecdote que l'on ne retrouve dans aucun autre historien, et qui mérite, par la même, d'être relevée, car, en général, la narration d'André Billius nous semble écrite sur de bons renseignements. Voici cette anecdote extraite aussi fidèlement que nous avons pu le faire d'un latin presque barbare : « Les suffrages, dit le chroniqueur, s'éparpillèrent d'abord et ne donnèrent aucun résultat satisfaisant. Alors ceux qui, par leur autorité et leur crédit, prétendaient à la papauté, se mirent à solliciter les suffrages de leurs coélecteurs, promettant à chacun d'eux des grâces en retour de la faveur qu'ils en espéraient. Un cardinal espagnol parvint, de cette manière, à réunir un nombre de voix suffisant pour lui donner la supériorité sur les autres candidats, insuffisant toutefois pour assurer son élection. Il s'adressa à un cardinal français qui lui avait de l'obligation, et lui demanda de compléter les suffrages qui lui manquaient. Mais, contre son attente, ce cardinal résista à toutes les instances et refusa obstinément de donner sa voix. Alors le candidat déçu, voulant échapper à la honte d'un échec, nomma lui-même Gabriel Gondelmer. Tout le conclave se

(1) *Non advertendo excessus quos in majestatem nostram commiserat. Litteræ Sigismundi ad Concili Basil.* Ap. Martenne et Durand, t. VIII p. 720. — Voir J.-J. Chifflet, p. 296.

rangea à son avis et salua pape ce cardinal qui prit le nom d'Eugène IV (1). » André Billius ne dit point, il est vrai, quels étaient les deux cardinaux, mais on doit présumer que le cardinal espagnol était Alfonse Carillo, prélat d'une magnificence presque royale, et qui avait de hautes prétentions. Quant au cardinal français, ce ne peut être que Jean de Rochetaillée, puisqu'il était le seul cardinal français présent au conclave.

Quelques mois après cet événement, l'un des plus éclatants de la vie de notre cardinal, le concile de Bâle ouvrait ses orageuses séances. Convoqué pour travailler à la réforme de l'Eglise, cette assemblée oubliant son but, ne tarda pas à tourner contre le souverain pontife son activité et les moyens dont elle disposait. Les prélats n'arrivaient qu'avec une extrême lenteur. Le lieu qu'on avait désigné semblait ne pas leur convenir, il n'était point surtout à la portée des Grecs qui offraient de se réunir à l'Eglise latine, et demandaient pour cela une ville d'un abord plus commode. Pénétré de ces raisons, Eugène IV transféra le concile à Bologne. Mais les quelques prélats qui se trouvaient déjà à Bâle, s'imaginant que le Pape voulait, par cette translation, entraver l'œuvre de la Réforme, refusèrent d'obéir. Ils trouvèrent des partisans, et des souverains puissants patronèrent leur résistance. Alors, grâce à des idées qu'on devait au grand schisme, il n'était pas clair pour tous les yeux que le chef de l'Eglise pût dissoudre ou transférer un Concile général légitimement convoqué. Une lutte déplorable fut la suite de cette erreur. Eugène IV menaça, les Pères de Bâle répondirent par des procédures, et l'assemblée, qui devait par des voies pacifiques accomplir la destruction des abus, devint comme une arène où les

(1) Andreæ Billii, *Hist. Mediolanensis*, lib. 9, p. 143. Ap. Muratori. *Rer. ital. Scrip.*, t. xix.

pouvoirs de l'Eglise se combattirent pendant de longues années, sans profit pour aucune cause.

De même qu'il y eut des princes, des évêques, des docteurs, des universités dans les intérêts du Concile, il y eut aussi, dans le sacré Collége, des membres qui partagèrent ses opinions et ses vues. Jean de Rochetaillée fut de ce nombre. Dès le début du Concile, un décret des Pères avait sommé les cardinaux, sous la menace des peines canoniques, de se rendre à Bâle. Ceux qui le purent obéirent. Mais la chose était difficile à ceux qui se trouvaient auprès du Pape. Jean de Rochetaillée imagina un stratagême qui lui réussit. Il prétexta des motifs de santé pour sortir de Rome et se rendre à la campagne, puis de là il s'échappa sous un déguisement (1). Malgré ses efforts, il n'arriva pas à Bâle pour le mois de septembre 1432, époque à laquelle expirait le terme de la sommation. Mais il ne fut pas pour cela déclaré contumace, parce qu'il avait pris à temps ses précautions, et que l'auditeur même du président justifia son absence par des raisons que l'assemblée jugea satisfaisantes (2).

A cette époque là, Jean de Rochetaillée était auprès de Sigismond, qui se trouvait alors en Italie, se rendant à Rome pour recevoir la couronne impériale. Et ce prince, écrivant aux Pères du Concile, prenait la peine de leur expliquer pourquoi notre prélat, au lieu de siéger à Bâle, séjournait à sa cour. « Nous éprouvions, dit-il, une grande joie de ce que le révérend Père en J.-C., Jean, cardinal de Rouen, notre ami très-cher, s'était mis en route pour se rendre auprès de vous, car, la présence au Concile d'un homme aussi puissant que lui en autorité, en sagesse et en expérience ne

(1) Garimberti. *Vite o Vero Fatti Memor. d'alcuni papi et card.*, in-4, lib. 3, p. 230.

(2) Labbe, t. xii Sess. vi *Concil. Basil.*, p. 495.

peut qu'être d'un grand poids dans l'assemblée. Mais des négociations qui intéressaient le saint Empire s'étant engagées entre notre majesté, d'une part, et la république de Florence, de l'autre, nous avons réclamé l'intervention de sa paternité, comme prince de l'Empire. Cette intervention nous a été très-utile. Mais voici qu'après deux mois employés à servir notre cause avec fidélité et zèle, sa paternité revient à Sienne près de nous pour la conclusion d'un traité; elle n'y fera qu'un court séjour, après quoi elle reprendra sa marche vers le Concile (1). » Cette lettre porte la date du 8 février 1433.

Quelle était cette affaire dans laquelle les bons offices de Jean de Rochetaillée furent utiles à l'Empereur? il serait difficile de le dire. Sigismond en poursuivait alors une importante, la réconciliation des Florentins, des Vénitiens et du duc Philippe-Marie Visconti de Milan qui se faisaient depuis longtemps une guerre meurtrière, mais ce ne peut être celle là. L'empereur parle d'une affaire arrivée à bon terme, tandis que la réconciliation des puissances belligérantes ne fut point menée à bout par les soins de Sigismond, mais bien par la médiation de Nicolas d'Este et du marquis de Saluce, qui décidèrent les parties à signer, le 26 avril 1433, à Ferrare, un traité de paix (2). Or, le traité dont Jean de Rochetaillée apportait la conclusion à Sienne avait précédé celui-ci de trois mois au moins. D'où il résulte que l'affaire dont parle Sigismond ne peut être qu'un traité ayant pour but des intérêts personnels qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire. Il paraîtrait que, le 23 février, c'est-à-dire quinze jours après, la mission de Jean de Rochetaillée était accom-

(1) Martenne et Durand, *Ampl. Coll.*, t. VIII, p. 533.

(2) *Muratori annali d'Italia*, anno 1432. — Sismondi, *Hist. des républ. Italiennes*, t. IX, p. 17.

plie, car l'empereur, à cette date, écrivait au Concile que ce cardinal se rendait à Bâle (1).

La présence de Jean de Rochetaillée, dans la célèbre assemblée, n'y fit pas cette sensation qu'y produisait alors celle de Julien Césarini, et qu'y fit plus tard le fameux Louis Aleman, cardinal d'Arles. Il n'avait ni la brillante éloquence du premier, ni la fougue révolutionnaire du second ; et si nous avons bien saisi ses qualités distinctives, son caractère était positif, son esprit calme, réfléchi, sa conduite mesurée. Or, ce n'est point avec de telles qualités que l'on acquiert une influence dominatrice au milieu d'une grande assemblée. Les natures ainsi pourvues sont plus assorties aux fonctions administratives, et le Concile nous semble avoir apprécié notre prélat sous ce rapport, puisqu'il lui confia la charge de vice-chancelier, lorsqu'il voulut créer une Chancellerie rivale de la Chancellerie romaine (2). Le cardinal osa accepter cette dignité schismatique et en exercer les fonctions. Ici la conduite de Jean de Rochetaillée est de tous points injustifiable. Ne soyons pourtant pas plus sévère à son égard qu'il ne convient, et faisons la part des circonstances, de l'entraînement, surtout celle des opinions extrêmes qui égaraient alors les intelligences les plus éclairées. Hâtons-nous aussi d'ajouter qu'il ne persévéra pas longtemps dans sa révolte. Comme tous les hommes ardemment attachés à l'Eglise, notre cardinal voulait des réformes sages, non une révolution. Il cessa bientôt de prendre part aux actes du Concile quand il le vit tendre, d'une manière ouverte, au renversement de l'autorité pontificale, et vint se jeter aux pieds d'Eugène IV qui lui pardonna son erreur d'un jour (3). On ajoute même que le pape le

(1) Martenne et Durand, *ubi supr.*, p. 534.

(2) Labbe, t. XII, p. 536.

(3) Aubery, *Hist. des Card. ubi supr.* — Garimberti, *Vite o Vero Fatti Memorabili d'alcuni Papi et Cardinali*, lib. 3, p. 330.

confirma dans la charge de vice-chancelier et lui donna la légation de Bologne. Mais ces deux particularités, dont nous n'avons trouvé la source nulle part, paraissent au moins douteuses, la dernière surtout, bien que rapportée par Onuphre Panvini (1). La chronique de Bologne, qui note avec une rare exactitude les Gouverneurs pontificaux, ne met point Jean de Rochetaillée au nombre des légats de Bologne, elle se contente de dire que ce cardinal faisait partie de la cour d'Eugène IV, lorsque le Pontife fit son entrée à Bologne; le 22 avril 1436 (2). Il y mourut le 24 mars de l'année suivante. Il ne nous est revenu aucune particularité authentique sur ses derniers instants. On rapporta son corps en France, et on l'inhuma, à Lyon, dans le chœur de la primatiale de Saint-Jean, où ses restes mortels reposent encore sous une humble pierre, sans aucune inscription (3).

Le Père Novaës dit que le cardinal de Rochetaillée fit bâtir, à Rome, le palais de Saint-Laurent in Lucina, qu'habitent les titulaires (4). Nous croyons Novaës dans l'erreur. Ce fut un cardinal anglais qui, en 1300, jeta les fondements de ce palais. Peut-être Jean de Rochetaillée y ajouta-t-il, mais cela est encore douteux. Notre cardinal n'est nommé ni parmi les constructeurs, ni parmi les restaurateurs de cet édifice (5). Ce qu'il fit pour son pays natal est plus certain. La tradition locale lui attribue l'ouverture de la route qui longe la Saône et l'érection de la chapelle qui joint, au midi, la petite église paroissiale de Rochetaillée. Elle est aujourd'hui dédiée à la Vierge Marie. On y voyait encore, à la fin du siècle dernier,

(1) *In Vita Eugenii* IV.

(2) Cronica di Bologna, ap. Muratori. *Rer Ital. Scrip.*, t. XVIII. p. 657.

(3) Chiffletii Vesontio, p. 296.— *Ciaccon. in vita Martini V*, p. 841.

(4) *Storia de' Sommi Pontefici*, t. V, p. 77.

(5) Voir Angelo Rossi, *Rittrato di Roma Moderna*, p. 338. Et Venuti, *Descrizione di Roma Moderna*, t. II, p. 356.

les armes du cardinal. On y admirait aussi une belle verrière que le vandalisme révolutionnaire a détruite, et dont il ne reste plus qu'un très-intéressant échantillon dans une image du Christ en croix placé au fond de l'abside de l'église.

Après avoir exposé la suite des faits auxquels Jean de Rochetaillée s'est trouvé mêlé, nous nous demandons, tout naturellement, quelle est la valeur morale d'un tel personnage. A en juger par la ligne qu'il a parcourue, elle n'est point ordinaire. Il serait, en effet, difficile d'expliquer sa prodigieuse fortune sans lui supposer de rares talents. Un génie médiocre peut bien arriver, par la voie de l'intrigue, à une haute dignité, cela s'est vu plus d'une fois, mais il n'appartient qu'au véritable mérite de passer par une succession non interrompue d'éminentes dignités. Jean de Rochetaillée ne fut pourtant pas un grand homme, un de ces hommes qui marquent dans leur siècle par la supériorité du génie ou par la puissance du caractère. Ce fut simplement un habile homme, un de ces hommes tels qu'il en paraît à toutes les époques, fins, avisés, souples, entendant l'art de se prêter aux circonstances, procédant par le calcul et sachant arriver à propos; de ces hommes qui n'impriment pas le mouvement à ce qui les entoure, mais le dirigent, qui ne dominent pas les événements, mais en tirent parti et remplacent le génie par le savoir-faire. Les esprits élevés admirent d'autres mérites, le commun des esprits préfère ces mérites-là. Ils sont moins éloignés de terre, plus à portée de la vue. Ils n'éblouissent pas surtout. Comme personnage politique, comme prince de l'Eglise, la vie de Jean de Rochetaillée a quelques taches, nous ne les avons pas déguisées, tant s'en faut. On doit peut-être les lui pardonner aujourd'hui quand on se reporte aux temps où il vécut, quand on songe aux divisions qui ébranlaient alors la Monarchie et l'Église. Les révolutions sont de rudes épreuves pour les hommes publics, il n'y a que les

grands caractères qui savent y résister. Mais comme prêtre, comme particulier, la conduite de notre cardinal fut irréprochable, et le pays qui lui donna le jour peut, à juste titre, s'énorgueillir de sa mémoire.

Nota. Le nom de *Cardinal*, que porte le pont situé sur le ruisseau de Sathonay à l'endroit où il se jette dans la Saône. semblerait être un monument encore existant de la munificence de Jean de Rochetaillée.

RÉCLAMATION

AU SUJET DE DEUX NOTICES SUR FRANÇOIS DE ROHAN

ET SUR CHARLES DE BOURBON.

Monsieur le Directeur,

Permettez à un membre du clergé lyonnais de présenter dans la *Revue* quelques observations, au sujet des notices publiées par M. Antoine Péricaud, sur deux de nos archevêques, François de Rohan et Charles de Bourbon. Ces notices, rédigées en forme de chronique et surchargées de notes, séduisent tout d'abord par un air d'érudition. Disons cependant qu'on aurait pu, sans leur faire tort, supprimer la moitié des citations qui en encombrent les marges. La vérité historique ne sort pas toujours de ce superbe étalage de science. Nous pourrions justifier cette assertion par des preuves si nous n'avions pas à relever dans les dites notices des défauts plus sérieux que des inexactitudes.

Le premier défaut, c'est de ne mettre en lumière que le côté le plus terne de la vie de nos archevêques, et de laisser dans l'ombre le côté glorieux ; de rechercher avec une minutieuse affectation les plus petites circonstances des événements auxquels ces prélats ont été mêlés, et d'indiquer à peine ce

qu'ils ont fait d'important soit comme hommes d'Eglise, soit comme hommes d'Etat. Défaut dont la conséquence est de rendre ces notices essentiellement incomplètes, celle de Charles de Bourbon surtout. Que de beaux faits M. Péricaud n'avait-il pas à raconter dans la vie de cet illustre personnage ! Une mission noblement remplie en qualité d'archevêque sur le premier siége des Gaules ; à Avignon, en qualité de légat ; à Paris, comme membre du conseil privé de Louis XI, comme gouverneur de cette capitale ; puis comme négociateur de la paix entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Bourgogne ! Au lieu de prendre ces grands traits, de les grouper, de les exposer avec la majesté de l'histoire, que fait M. Péricaud ? Il les isole, les rapetisse et les noie dans une foule de détails d'un intérêt secondaire.

Un second défaut, c'est le manque de critique. M. Péricaud ne raconte pas, il se contente d'aligner à la suite les uns des autres, en les liant par une simple discussion chronologique, tous les faits qui se présentent à lui dans les chroniques du temps, sans examiner s'ils viennent à son sujet ou s'ils y portent de l'intérêt. Ce qui lui en fait admettre d'étrangers à l'histoire, de puérils, tels que ceux que lors du service solennel pour Louis de Bourbon, *les ecclésiastiques furent payés et repus ;* qu'à l'entrée de Philippe de Savoye à Bourg, *Mgr de Lyon reçut en présent de la ville et du clergé de Bourg un manteau de damas pour lequel il fallut six aunes d'étoffes ;* qu'un des échevins de la ville de Lyon, *Pierre Villars, reçut* 52 *liv.* 11 *sous,* 9 *deniers, pour la quache de fer dans laquelle le duc de Nemours fut conduit à Paris, y compris la façon et la forge d'iceluy fer.* Il nous serait facile de citer quantité d'autres particularités tout aussi ridicules que celles-ci.

M. Péricaud ne contrôle point non plus ses témoignages par quelque réflexion judicieuse qui en ferait connaître la

valeur; il les jette brusquement dans son récit, sans s'inquiéter et de la figure qu'ils y feront et des conséquences qui en pourront résulter. Par exemple, il cite Achaintre, auteur moderne, qui n'était pas historien, et qui dit que *Charles de Bourbon n'était pas né pour les fonctions paisibles du sacerdoce, qu'il n'avait de goût que pour le tumulte des armes et combattait aussi bien qu'aucun chevalier de son temps.* Severt, Saint-Aubin, Aubery, Henry Albi, qui ont parlé de notre prélat avec plus de connaissance de cause, ne s'expriment point ainsi, et M. Péricaud aurait dû l'apprendre au public. Mais quand nous supposerions le témoignage d'Achaintre incontestable, il ne prouverait pas que Charles de Bourbon ne gardait pas la dignité de son état. M. Péricaud doit savoir qu'à l'époque où vivait cet archevêque, les mœurs du siècle ne repoussaient point encore l'alliance de guerrier et d'ecclésiastique, qu'il y avait même parmi ses contemporains des cardinaux, comme Julien Césarini et Pierre de Foix, qui commandaient des armées, tout en restant d'admirables prêtres. Un biographe consciencieux aurait fait une remarque à cet égard.

Mais le plus grand défaut de ces Notices, c'est de fausser l'histoire et de salir les plus belles réputations de vertu. Ainsi, dans son article de juin, (page 450 de la *Revue*), M. Péricaud vous peint-il sous les plus fausses couleurs Charles de Bourbon dans l'évêché de Clermont : c'est un ambitieux, sollicitant ce siége auprès du pape Sixte IV ; c'est un tracassier, jouant à Clermont le rôle de brouillon, et luttant avec les citoyens pour leur disputer leurs priviléges, jusqu'à ce qu'il eût perdu la victoire. Dépouillé de son autorité temporelle dans la capitale de l'Auvergne, vous dit le Biographe, Charles de Bourbon confia l'administration spirituelle du diocèse à son suffragant Antoine Bertrand. Or il ne manque à tout ce récit que la vérité. Mgr de Lyon ne fut point évêque titulaire, mais seulement administrateur de Clermont. Ce n'est point lui qui

confia à Antoine Bertrand l'*administration spirituelle* du diocèse de Clermont, mais le pape Sixte IV, parce qu'alors comme aujourd'hui le droit de nommer des administrateurs n'appartenait qu'au Saint-Siége.

L'auteur des Notices n'aura sans doute pas lu l'historien Lamure qu'il cite à l'appui de ses assertions, puisque celui-ci dit en propres termes, parlant de l'archevêque de Lyon : « Le pape Sixte IV lui donna, *sous le titre d'administration*, « l'évêché de Clermont, vacant par le décès de Jacques de « Combor, et il y mit pour suffragant aux fonctions épisco- « pales Bertrand Aldeger, évêque de Bethléem. Sur la fin « de la même année, à savoir le 18 décembre 1476, le pape, « en considération de ses grands mérites, le fit cardinal, du « titre de Saint-Martin-des-Monts, et en même temps lui « donna la légation d'Avignon (1) »

La conduite du cardinal de Bourbon à Clermont reçoit d'Henri Albi des éloges qui donnent un nouveau démenti à la critique si amère de M. Péricaud : « Sur la réputation « d'une vertu si peu commune aux princes de son âge, « Charles fut nommé à l'évesché de Clermont, qu'il tint « l'espace de treize ans, durant lesquels, tant par le zèle « affectionné qu'il apporta au bien du diocèse, comme par « la vigilance du suffragant qui lui fut donné, il corrigea « presque tous les désordres, et ramena la licence des mœurs « au point où la raison, et les lois divines et ecclésiastiques « vouloient qu'elles fussent (2). »

Faut-il citer un autre trait dont l'auteur des Notices s'est fait l'écho et qui tend à flétrir l'honneur, la réputation de vertu du cardinal de Bourbon :

Après la trêve convenue et finie en 1475 entre Louis XI et le roi d'Angleterre, *notre roy*, dit Comines, *qui avait bien la*

(1) *Histoire Ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 198.

(2) *Eloges historiques des Cardinaux illustres*, liv. 1er, p. 236.

parole à son commandement, commença à dire au roy d'Angleterre en se riant, qu'il falloit qu'il vint à Paris, qu'il le festoyeroit avec les dames, et qu'il luy bailleroit le cardinal de Bourbon pour confesseur, qui étoit celui qui l'absoudroit bien volontiers de ce péché, si aucun il avoit commis. Le roy d'Angleterre le prit à grand plaisir et parloit de bon visage, car il savoit bien que le dit cardinal étoit bon compagnon. Nous comprenons sans peine que Philippe de Comines, homme peu délicat, qui écrivait l'histoire de Louis XI, et qui voulait faire à ce monarque l'honneur d'un bon mot, cite cette bouffonnerie. Mais que M. Péricaud, en écrivant la vie du prélat qui s'y trouve gratuitement compromis, se donne le plaisir de la répéter, sans correctif et en l'assaisonnant d'un mot gaillard emprunté à Molière, c'est ce que nous ne saurions expliquer qu'en supposant à M. Péricaud l'intention secrète d'attaquer le nom du Cardinal. Cette supposition devient pour nous une certitude quand nous lisons, quelques pages plus loin, les lignes suivantes: *René d'Anjou vint à Lyon, et le roy, son oncle, le mena voir la foire et les belles dames de la ville.* Quel besoin y avait-il d'apprendre au public, à propos du cardinal de Bourbon, que Louis XI et le roi de Provence allaient voir les belles dames de Lyon, qu'il y avait alors une Gigonne et une Passefillon qui faisaient parler d'elles, d'aller fouiller dans la chronique galante pour en tirer d'autres personnages femelles d'une renommée équivoque? Comment cela se rattache-t-il à l'histoire de l'archevêque? Mais si le Cardinal ne paraît en rien dans cette affaire, M. Péricaud l'explique ingénieusement en faisant observer que *Mgr de Lyon était trop prudent pour donner à son clergé le moindre sujet de scandale, en se mêlant aux joies par trop mondaines des deux monarques.* PRUDENT ! quel bonheur d'expression ! Si le Cardinal conserve la dignité qui convient à son état, ce n'est pas par vertu, mais par calcul, Charles de Bourbon n'est rien

moins que chaste, il est *prudent!* Nous remercions le biographe d'un si bel éloge. Heureusement que Saint-Aubin (p.191), nous en fournit un autre plus digne d'être cité, voici en quels termes s'exprime cet historien : « Nous pouvons dire que si « la naissance de Charles de Bourbon l'avoit fait grand, les « divers emplois y ajoutèrent un beau relief, que la douceur « de son naturel y versa tous les attraits d'une bonté extraor- « dinaire, que sa conversation en laissoit des preuves partout; « que sa sagesse trouvoit des expédients invincibles; que la « force de son esprit avoit de l'empire également sur les plus « faibles et sur les forts; que sa constance achevoit toujours « ce que sa générosité avoit entrepris; qu'au plus fort de ses « occupations, ses entretiens les plus sérieux se renfermoient « dans le secret de son cœur et dans les projets de l'éternité « où il visoit; que les charges l'une sur l'autre n'étoient pas » pour lui des amusements de la fortune, mais plutôt des » couronnements de ses mérites et des sources de munifi- « cence pour les pauvres; que l'Église le trouva de tout « point achevé et tel qu'il lui falloit pour les intérêts de son « époux (1). »

M. Péricaud, qui aime visiblement à montrer le mauvais côté des hommes, aurait eu une belle occasion de blâmer François de Rohan, quand ce prélat, pour complaire à Louis XII, assista au conciliabule de Pise, assemblé contre le Pape. Pour notre compte nous l'en aurions absous plus volontiers que Charles de Bourbon n'aurait absous les galanteries du roi d'Angleterre. Mais M. Péricaud aime mieux, dans ce cas, donner raison à l'archevêque et renvoyer le tort à Jules II, qu'il appelle charitablement un *loup*, en s'abritant derrière une citation de Rubys. C'est grand dommage que nous soyons obligé d'abréger cette discussion, nous montre-

(1) *Hist. eccl. de Lyon*, p. 191 et 192.

rions que Jules II n'était pas plus *loup* que M. Péricaud n'est biographe exact dans ses appréciations et ses récits.

Un prêtre ne pouvait souffrir de voir outrager la mémoire d'un digne archevêque, et M. Péricaud ne saurait se formaliser de ces réclamations.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

NOTICE SUR M. D'AIGUEPERSE.

La mort vient encore de porter le deuil au sein des Sociétés savantes de notre ville. M. D'Aigueperse n'est plus. Avant que sa tombe ne soit scellée, ses amis, ses collègues et ceux qui le connurent nous sauront gré de leur rappeler les traits les plus saillants d'une vie qui fut sans tache.

Antoine-Jean-Baptiste D'Aigueperse naquit à Lyon, le 6 novembre 1787, d'une famille distinguée du Beaujolais. Deux passages du Journal inédit de Paradin, à la date de 1572 et 1573, attestent que cette famille était, à la fois, ancienne dans le pays, et illustrée par l'échevinage (1). Il conste aussi, qu'à l'époque de Paradin, elle avait le droit de porter des armoiries (2), mais M. D'Aigueperse ne s'en glorifiait point et n'en fit jamais parade, bien qu'il les gardât religieusement comme un souvenir honorable. En revanche, il attachait le plus grand prix à la bonne renommée qui n'avait

(1) M. D'Aigueperse possédait le manuscrit original de ce journal. On y lit, à l'occasion d'une visite faite au château de Beaujeu par M. de la Madelcine, et un contrôleur nommé Guillon, pour faire l'inventaire de ce que le château pouvait contenir : « Et avec nous étoient montés çà haut M. le trésorier Claude Barjot, Antoine D'Aigueperse, Claude Gadet eschevins. »

Plus loin on trouve cette note en latin :

« *Resignavi decanatum Bellijoci in favorem fratris mei Claudii. Recepit resignationem Ludovicus d'Aigueperse.* »

(2) De sable, à trois fasces ondées d'or, accompagnées de trois roses d'argent, deux en chef, une en pointe.

jamais fait défaut à ses ancêtres ; et nous verrons que ce lustre n'a point pâli en sa personne.

Le père de M. D'Aigueperse était greffier de la Conservation de Lyon, juridiction représentée aujourd'hui par le Tribunal de commerce. Il n'occupa que pendant quelques années cette place. La Révolution ayant éclaté, et les temps devenant, chaque jour, plus difficiles, M. D'Aigueperse crut prudent de s'effacer en résignant son emploi, et se retira dans sa terre de Régnié près Beaujeu (1). Les événements ne tardèrent pas à montrer qu'il avait bien jugé la situation. Obligé de quitter même Régnié, pour échapper aux dénonciations, il s'enfuit à Paris. Là, occupé à vendre ses vins, son titre d'approvisionneur le sauva.

Le jeune D'Aigueperse passa donc ses premières années à la campagne, et en partie sous la tutelle de sa mère. Les faits de cette terrible époque étaient de nature à se graver profondément dans la mémoire même d'un enfant ; c'étaient le siége de Lyon, le sac des églises, la spoliation des riches, les visites domiciliaires, l'emprisonnement des suspects, la misère universelle, la terreur enfin ! Aussi le jeune D'Aigueperse n'oublia-t-il jamais l'impression qu'il en avait reçue, et, dans un âge avancé, il racontait souvent et avec une grande vivacité de couleurs et de ton, ce qu'alors il avait vu ou simplement ouï dire. Comme la maison de son père était l'asile de quelques membres de la famille, de plu-

(1) Dans une lettre datée de Paris, le 18 may 1792, Chalier fait mention de cette retraite de M. D'Aigueperse, et chose singulière de la part du sanguinaire démagogue, il la regrette et fait l'éloge du démissionnaire. « Ne laissez point reprendre l'ancien Tribunal, tout ce que je regrette c'est le sieur Degueperce, greffier, homme instruit, tranquille, modeste, ne se mêlant d'aucun parti, entendant bien sa partie.... trop tranquille pour être nuisible et qui a le *tran tran* de la machine. (Lettres inédites de Chalier, *Revue du Lyonnais*. t. XI. p. 431).

sieurs prêtres et d'autres personnes alors suspectes, lesquels, pour déjouer les perquisitions, faisaient du jour la nuit et de la nuit le jour, l'habitude de voir les transes continuelles de ces pauvres réfugiés lui inspira une précoce discrétion, et l'on raconte qu'un jour, des espions secrets, dans l'espoir de surprendre son ingénuité enfantine, lui ayant fait des questions captieuses sur les habitants de la maison, ils ne purent, malgré tous leurs efforts, tirer de sa bouche une seule parole compromettante.

Les jours étant devenus plus calmes, le jeune D'Aigueperse fut envoyé, en 1798, avec son frère Camille, au pensionnat de l'Enfance, pour y faire ses études. Il vit là M. de Lamartine, qui ne se doutait guère du rôle éclatant qu'il devait jouer un jour. Quoiqu'il n'ait formé alors aucune liaison avec le futur poète, il aimait toutefois à se souvenir de cette rencontre. C'était un écolier docile, intelligent, travailleur que le jeune D'Aigueperse. Or, comme ces qualités sont toujours accompagnées du succès, il suivit les cours du collége de la manière la plus brillante : « Je suis bien content de votre fils, écrivait le directeur de l'établissement aux parents de notre jeune élève, il se montre toujours sage, docile, appliqué à tous ses devoirs. » Et, dans une autre lettre : « Nous vous renvoyons vos deux fils chargés de lauriers. L'aîné (c'était M. D'Aigueperse) a reçu hier de nombreux applaudissements soit pour l'exercice, soit pour ses compositions, soit enfin pour ses nombreux prix. » .

A l'âge de 15 ans, en 1802, M. D'Aigueperse avait terminé sa rhétorique. Il allait se mettre en quête d'une carrière, lorsque M. Boscary de Villeplaine, son oncle maternel, qui avait apprécié les rares dispositions du lauréat de l'Enfance, forma des projets sur lui et, du consentement du père, l'appela à Paris pour y compléter ses études et faire son cours de droit. M. D'Aigueperse écrivit plus tard, par

reconnaissance, une intéressante notice sur cet oncle, habile financier, mais surtout courageux citoyen qui, dans la lutte suprême de la royauté contre l'anarchie, joua le rôle le plus honorable, et dont les conseils, au 10 août, auraient sauvé l'infortuné Louis XVI, s'il avait pu être sauvé.

Le séjour de la capitale, si funeste à tant de jeunes gens, n'exerça sur M. D'Aigueperse aucune influence fâcheuse. Il vit les écarts de plusieurs de ses collègues sans s'y laisser entraîner, et nous lui avons entendu dire souvent que, lors même que ses principes religieux et l'amour de ses parents ne lui eussent pas fait condamner la vie de plaisir, les conséquences qui la suivent auraient suffi pour l'en éloigner. D'ailleurs, avec le plan qu'il s'était fait, comment aurait-il trouvé le loisir de s'y livrer? Assidu au travail, jusqu'à se rendre malade, avare de son temps, ne sortant jamais sans raison, il ne se permettait d'autre délassement que celui d'aller, chaque semaine et l'été seulement, passer le dimanche au château de *la Grange*, près Melun, chez son oncle, Boscary de Villeplaine. Il partait le samedi soir et revenait le lundi matin, toujours à pied, reprendre son travail. Son oncle et sa tante, pour qui il avait tous les égards d'un fils, le chérissaient comme s'il eût été en effet le leur. Mme de Villeplaine écrivait de lui à sa belle-sœur: « D'Aigueperse est le meilleur enfant du monde, il est très-exact à son travail, il est doux, attentif et nous l'aimons beaucoup. »

Le château de *la Grange*, tout plein des souvenirs du maréchal de Saxe, auquel il avait appartenu, était le rendez-vous d'une société choisie que la grande fortune de M. Boscary lui permettait d'y réunir. Le jeune D'Aigueperse voyait là le prince de Neuchâtel et de Wagram, le maréchal Lefebvre qui avait été autrefois l'instructeur de M. Boscary, à la section *des filles Saint-Thomas*, l'immortel défenseur de Louis XVI, M. Desèze et d'autres personnages qui avaient

figuré avec éclat sous l'ancienne monarchie. Il observait attentivement cette société, un peu mêlée sans doute, mais où il y avait de nobles éléments et de beaux caractères, et il y puisa ces idées élevées, ces manières polies et ce ton de gentilhomme qu'il montrait dans ses relations habituelles et dont on retrouve des nuances jusque dans son style.

Il fut en droit ce qu'il avait été en littérature, un élève du meilleur esprit et extrêmement avide d'apprendre. Un homme qui brilla plus tard avec éclat dans le rang le plus élevé de la magistrature, M. Bellard, alors simple avocat, avait fondé des conférences pour les élèves jaloux de progresser dans la science. Ces conférences se tenaient dans sa maison, à jours fixes et sous la présidence de M. Bellard lui-même, qui exerçait ainsi les jeunes gens à discuter et à résoudre les questions ardues de la jurisprudence. La séance se terminait par une leçon où cet habile jurisconsulte prenait la peine de montrer à chacun en quoi il s'était trompé. Puis, il retenait à dîner ceux qui s'étaient le plus distingués dans la conférence. M. D'Aigueperse mettait au nombre des gloires de sa jeunesse d'avoir été quelquefois admis parmis ces heureux convives.

Le cours de droit achevé, M. D'Aigueperse entra dans l'étude d'un avoué, M. Valton, et en devint bien vite le premier clerc. Nous devons citer ici un trait qui se rattache à cette époque de sa vie et qui montre toute la bonté de son cœur et la noblesse de son caractère. Un jour Madame D'Aigueperse reçut de son fils une lettre dans laquelle celui-ci annonçait à sa mère qu'il renvoyait, par le retour du courrier, sa pension de 1,800 francs que son père venait de lui faire passer, en accompagnant ce renvoi de ces paroles: « Mes appointements de clerc pouvant à l'avenir me suffire, il est juste que cette pension que mon père a si généreusement payée jusqu'ici, cesse enfin. » A ces mots que

Mme D'Aigueperse ne put prononcer sans attendrissement, une dame de sa famille qui se trouvait près d'elle s'écria: « Ah ! ce ne seraient pas mes *gredins* de fils qui me feraient ce trait là ! »

M. Boscary qui était sans enfant, voulait retenir son neveu près de lui en lui assurant une brillante position, mais les goûts modestes de M. D'Aigueperse et son amour pour sa famille le rappelaient dans sa ville natale, et, après treize années passées à Paris, il revint à Lyon, où il parvint à ressaisir la charge de greffier du Tribunal de commerce dont la Révolution avait dépossédé son père. On était en 1815, M. D'Aigueperse, alors âgé de 28 ans, épousa une de ses cousines, Mlle Marie-Antoinette Perret, fille aînée de M. Théodore Perret, personnage des plus recommandables, membre du Conseil municipal et administrateur des hospices de Lyon. Cette union fut des plus heureuses. Peu répandu dans le monde, M. D'Aigueperse se complaisait dans la société de sa nouvelle famille et surtout celle de sa jeune compagne, en qui il trouva constamment une piété angélique, une douceur inaltérable, une bonté sans égale, un dévoûment sans bornes. Comme greffier du Tribunal de commerce, deux qualités distinguaient M. D'Aigueperse et le rendaient précieux à ceux qui avaient affaire à lui : une ponctualité invariable et une sévère équité. Il était aussi difficile de surprendre en défaut son exactitude que de corrompre sa justice. Doué d'ailleurs d'un sens parfait, il était à la fois et la lumière des clients et un des oracles du Tribunal.

Mais la vie de M. D'Aigueperse n'était pas toute entière, soit dans l'accomplissement de ses devoirs d'époux et de père, soit dans le remuement des affaires contentieuses que lui offrait l'exercice de sa charge, il y en avait encore une notable partie dans la culture des lettres dont il avait pris le goût au collége de l'Enfance et qu'il n'avait jamais négligée

depuis, même au milieu de ses fonctions les plus subordonnées. En dépit des exigences de sa profession, il se livrait à l'étude avec une suite, une application qu'on retrouve à peine chez les hommes qui lui ont voué leur existence. Il y cherchait du reste un délassement devenu nécessaire, n'en aimant aucun autre. Ainsi, empruntant à la nuit les loisirs que lui refusait le jour, il parvenait à recueillir une grande variété de connaissances sur l'histoire, l'épigraphie, l'archéologie, la littérature classique. La pente naturelle de son esprit l'entraînait de préférence vers les monuments du génie romain. La moindre empreinte des maîtres du monde qui se révélait à ses yeux, sur une ruine ou sur le sol, le passionnait, et sa physionomie, ordinairement calme, s'animait aussitôt d'une vive expression. Il suivait avec le plus grand intérêt les découvertes successives qu'on faisait des débris antiques oubliés, se mêlait aux discussions qu'elles soulevaient, et bien qu'il n'ait jamais rien publié à cet égard, il avait étudié à fond tous les vestiges que la domination de Rome a laissé dans notre cité, et nul mieux que lui ne possédait son *Lugdunum*. On ne l'ignorait pas, et plus d'un antiquaire lyonnais a eu recours à cette science cachée, mais bienveillante, communicative, et s'est applaudi des lumières qu'il y a puisées. M. D'Aigueperse savait beaucoup de choses, et, ce qui vaut mieux encore, savait bien ce qu'il savait. On pouvait compter sur la précision de ses dates, la vérité de ses observations, la justesse de ses aperçus, les choix discrets de son érudition. On était assuré qu'une question, traitée par lui, l'avait été sous toutes ses faces perceptibles. De là, ses opinions avaient un poids qui faisait autorité.

Sa bibliothèque n'était point des plus nombreuses, mais le choix en était judicieux et sévère; rien de futile ou de dangereux n'y blessait les regards. Comme tous les amateurs,

il l'avait formée lui-même successivement et lentement selon l'occasion et suivant son goût spécial. Les classiques latins en composaient la majeure partie. Il n'y admettait que des exemplaires en parfait état, et aimait la variété des éditions.

La langue du grand peuple avait pour lui un attrait particulier. L'habitude de converser avec les écrivains qui la parlèrent l'avaient rendue si familière à son intelligence qu'il n'y trouvait presque pas de difficultés qui l'arrêtassent. Aussi, dans la lecture des auteurs classiques, n'avait-il jamais recours aux traductions qu'il n'aimait pas ; pour les passages les plus obscurs, il se servait simplement des notes de quelque bon commentateur.

Quoique tous les anciens occupassent une place honorable dans sa bibliothèque et dans ses études, il avait néanmoins une prédilection marquée pour César, Cicéron, parmi les prosateurs, pour Horace, parmi les poètes ; venaient ensuite Virgile, Pline-le-Jeune et Tacite. Il savait de mémoire des fragments considérables de ces auteurs.

Pendant longtemps M. D'Aigueperse étudia sans la moindre ambition de faire paraître. Il lisait, déchiffrait, par l'effet d'une curiosité toute personnelle ; écrivant seulement pour fixer ses idées ou ses observations. Ce ne fut qu'en 1844, à l'âge de plus de cinquante ans, qu'il se décida à parler au public en faisant imprimer ses *Recherches sur l'emplacement de Luna et sur les deux voies romaines traversant la partie nord du département du Rhône*. Depuis trois siècles les savants débitaient des erreurs sur ce sujet, il avait à cœur de les redresser. Son bon sens, éclairé par une connaissance parfaite des lieux, lui disait que, pour arriver à trouver *Luna*, il fallait la chercher sur la route de *Lugdunum* à *Matisco*. Son bon sens encore lui disait qu'il n'y avait que deux documents capables de guider vers une solution raisonnable ; la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Anto-*

nin. Mais ces deux documents différaient entre eux, et par le nombre des stations, et par le calcul des distances. Dans l'impossibilité de les concilier, M. D'Aigueperse crut devoir rejeter tout à fait l'autorité de *la carte*, la supposant, avec quelque vraisemblance, falsifiée par des copistes ignorants, et s'attacha exclusivement à l'*Itinéraire*, dans lequel il voyait l'autorité d'une pièce officielle. Or, en appliquant les chiffres de l'*Itinéraire* à la route actuelle de Paris à Lyon, bien persuadé que la voie romaine ne pouvait s'en écarter beaucoup, il fut naturellement conduit à placer *Luna* à l'endroit même occupé aujourd'hui par Belleville, conclusion corroborée par la présence de débris romains trouvés sous le sol.

Ce mémoire produisit dans le public érudit une grande sensation. Plusieurs savants adoptèrent l'opinion de M. D'Aigueperse, M. Walcknaër entre autres, l'oracle de la science géographique. Il devint dès lors indubitable que *Luna* n'avait pu être qu'à Belleville. Il y eut bien une légère contradiction, mais elle s'évanouit aussitôt devant une réplique de l'auteur du mémoire.

La discussion n'était pourtant pas finie et elle se réveilla tout à coup, en 1853, plus vive que jamais ; la tranchée du chemin de fer de Paris à Lyon découvrit, à cette époque, des traces incontestables d'une ville Gallo-romaine, précisément au point où la *Carte de Peutinger* place l'existence de *Luna*. En conséquence de cette découverte aussi précise qu'inattendue, *Luna* se trouvait reportée à quatre lieues gauloises ou six mille romains en avant de Belleville. La thèse de M. D'Aigueperse était ainsi fortement ébranlée. Celui-ci ne perdit pas courage ; ne pouvant se résoudre à croire que l'*Itinéraire* eût tort, bien que la *carte* eût raison, il s'appliqua à chercher le moyen de concilier ces deux antiques documents. Une étude plus attentive de la *carte* ne

tarda pas à lui apprendre que ce monument géographique, bien qu'appelé *Table Théodosienne*, était plus ancien que l'*Itinéraire*, qu'il remontait même pour le fond au temps d'Agrippa, et qu'il fallait chercher la raison des différences qu'on remarquait entre cette pièce et l'*Itinéraire d'Antonin*, ailleurs que dans des falsifications supposées. Observant ensuite que les substructions, découvertes par la tranchée du chemin de fer, portaient des traces d'incendie, il conclut qu'il devait y avoir eu deux *Luna* successives ; que la première ayant été détruite par une de ces catastrophes si communes dans les Gaules au IIIe siècle, on avait transféré la station au point occupé aujourd'hui par Belleville, en conservant toujours le même nom. De cette manière la *Carte* et l'*Itinéraire* étaient conciliés et mis d'accord avec les faits révélés par les fouilles. Cette explication, avancée par mode d'assertion, dans une lettre adressée à M. Peyré, fut développée en 1857, d'une manière péremptoire, dans un quatrième mémoire, intitulé : *Nouvelles et dernières recherches sur l'emplacement de Luna, station romaine entre Lyon et Mâcon.* Toute discussion cessa alors. M. D'Aigueperse nous a répété souvent qu'il croyait, sur ce point, avoir saisi la vérité. Il l'avait effectivement saisie, car son mémoire, mentionné par l'Institut, est adopté aujourd'hui par le Ministre pour le grand travail sur la topographie de la Gaule.

Dans l'intervalle, il publia un nouveau mémoire, sous le titre d'*Une visite à Gergovia.* Le but de cette courte dissertation était de fixer encore l'emplacement d'une autre ville, de cette capitale de l'Arvernie, devant laquelle pâlit un instant la fortune de César, et où commandant en personne, il reçut le seul échec qui ait interrompu neuf années de victoires. Le résultat ne laissa rien à désirer. M. D'Aigueperse, César à la main, retrouva tous les détails des lieux qui avaient servi de théâtre à la lutte des Romains et des Gaulois, et

montra sans réplique qu'ils étaient ceux là même où une tradition continue, quoique vague, plaçait *Gergovia*.

En 1845, M. D'Aigueperse entreprit le voyage d'Italie. Il visita sucessivement Naples, Rome et Florence. Son projet était d'écrire un Voyage d'Italie. Il se mit à l'œuvre au retour, et fit assez rapidement six chapitres qu'il lut à la *Société littéraire*, aux applaudissements de ses collègues. Mais lorsqu'il s'agit de livrer ces chapitres à l'impression, l'auteur ressentit tout à coup un vif mécontentement de son travail, et les instances les plus pressantes de ses amis ne purent jamais le décider à donner son récit au public. On avait, disait-il, tant écrit sur l'Italie, qu'il craignait fort que ses quelques pages ne fussent une banale et fastidieuse répétition de ce qu'avaient dit d'autres voyageurs. Puis, son œuvre lui semblait incomplète ; car, si le point de vue archéologique y était mis en lumière, le côté artistique y était laissé dans l'ombre. Il y voyait même d'autres lacunes, et voulait retourner sur les lieux, afin de les explorer plus attentivement. M. D'Aigueperse revit en effet l'Italie en 1853, mais sa santé ne lui permit pas de dépasser Rome. Il ne put ajouter qu'un petit nombre de nouveaux renseignements à ceux qu'il avait déjà recueillis, et, à son retour en France, il se réduisit à faire paraître un tableau de *Rome en* 1853, avec un mémoire sur *les Manuscrits d'Italie*. Ces deux charmants opuscules, pleins d'observations neuves et d'appréciations fines, font vivement regretter que l'auteur ait retenu dans l'obscurité les autres parties de son travail.

Après avoir visité la patrie de la gloire et des arts, M. D'Aigueperse voulut voir la terre de l'industrie, et fit le voyage d'Angleterre en 1850. Dans cette excursion qui dura peu, il ne s'avança pas au-delà de Londres et de ses environs, et n'en rapporta point cet enthousiasme qu'il avait ressenti à la vue de l'antique siége de la puissance romaine. Les sou-

venirs classiques n'étaient pas là pour l'inspirer. Avec son esprit sagace toutefois, il sut promptement démêler ce qu'il y avait, chez la nation anglaise, de grand et de solide, au milieu de l'insupportable orgueil, des ridicules prétentions qui la distinguent, et consigna ses impressions dans un article remarquable que publia le *Courrier de Lyon:*

Dans tous ses voyages, dans ceux mêmes qui n'avaient pour but que l'agrément ou le bien de sa santé, il savait, par l'étude et l'observation, s'emparer du pays qu'il visitait. Quelques jours lui suffisaient pour se mettre au courant de son histoire, de ses antiquités, des hommes illustres qu'il avait produit, et lier des rapports avec les lettrés. Pendant un séjour de trois mois qu'il fit à Pau, de 1852 à 1853, pour se rétablir d'une maladie, il mit à profit ce talent et cette activité, et fit de sérieuses et intéressantes recherches sur le Béarn. A ce propos, on lira sûrement avec plaisir un fragment d'une lettre qu'il écrivait, de là, à l'un de ses amis.

Pau, le 6 janvier 1853.

« . . . . . Puisque les détails que je vous ai donnés sur le château d'Henri IV vous ont paru dignes de figurer dans vos *archives*, j'en ajouterai encore quelques uns. Le fameux berceau, composé d'une énorme écaille de tortue, a été sauvé de la destruction, en 1793, par l'ingénieuse fraude d'un garde du château et de M. de Beauregard qui, possesseur d'un cabinet d'histoire naturelle, livra à la destruction une écaille à peu près semblable. Cette circonstance a fait naître quelques soupçons sur l'identité du berceau qu'on montre aujourd'hui. Mais cette identité est prouvée par les restes d'une ancienne inscription placée dans l'intérieur de la *coquille*, et qu'on ne peut pas avoir imitée. Au reste, je compte faire une seconde visite au château, accompagné du commandant colonel H...., avec lequel j'ai fait

connaissance hier en société, et qui m'a fait les offres les plus obligeantes à ce sujet.

« Mais il est une autre mine bien plus riche à exploiter et à laquelle je ne touche jamais sans penser au plaisir que *nous* aurions, vous et moi, à y travailler ensemble. Ce sont les archives de Béarn et de Navarre. Après les archives de l'État, je crois que ce sont les plus riches de France; outre une masse de documents originaux en ce qui concerne Henri IV et ses ancêtres paternels et maternels, on y trouve une foule de chartes, de lettres patentes et de lettres particulières de tous les rois de France et de quelques reines, à partir de Charles VII. J'y ai copié des lettres patentes de Charles-Quint, munies encore de son grand *scel*, par lesquelles il demande à Henri II, roi de Navarre et grand père d'Henri IV, le libre passage pour l'armée qu'il envoyait contre François Ier en 1523; on y voit percer l'ambition, l'audace et la ruse qui formaient le fond de son caractère. J'ai copié aussi la réponse assez ferme d'Henri, qui refuse le passage et réclame son royaume de Navarre que Charles-Quint lui *détenait*. J'y ai vu des lettres fort intéressantes des chefs du protestantime, tels que Mélanchthon et François Hotman (qui signe Hotoman) adressées au roi de Navarre, père d'Henri IV. Je ne finirais pas si je voulais ne rien oublier. J'ai déjà fait plusieurs séances de deux ou trois heures, et je compte bien y retourner. . . . . .

. . . . . « Je ne sais si je vous ai parlé des *Basques*, population qu'on croit d'origine *Ibérienne* et qui occupe une partie de ce département. Leur langue, qui n'a de rapport avec aucune langue connue, est extrêmement difficile pour ceux qui ne l'ont pas apprise dès leur enfance. On cite, comme un exemple à peu près unique, l'Évêque actuel de Bayonne qui l'a apprise pour parler à ses ouailles sans interprète. — Pau étant une ville moderne, datant du *moyen-âge*,

il est inutile d'y chercher des antiquités romaines. On n'en trouve que dans les eaux thermales des Pyrénées. Vous saurez qu'on citerait à peine une source de ce genre que les Romains n'aient connu.

« Il a existé dans ce pays une ville romaine du nom de *Benearnum*, étymologie évidente de *Béarn*. Cette ville qui avait un évêque, a disparu au IXe siècle, par les ravages des Normands. Mais quel était son emplacement? Là dessus grandes disputes, et force dissertations. Il y a plusieurs opinions en présence, mais aucune selon moi, de bien satisfaisante, *et adhuc sub judice lis est* . . . . . « J'oubliais de vous parler d'une antiquité romaine qui existe dans la campagne, à 3 kilomètres de Pau, sur la route de Gan, patrie du célèbre *de Marca*. Les uns y voient des bains, j'y verrais plutôt une *villa*. Quoi qu'il en soit, c'est un vaste bâtiment divisé en plusieurs compartiments, et dont les murs, ou du moins les fondations existent encore. La seule chose remarquable c'est le parquet de toutes les pièces qui se composent de *mosaïques*, dont les dessins sentent un peu la décadence. Tout cela était enterré d'environ un demi-mètre et recouvert par une prairie. »

On voit par cette citation les goûts invariables de M. D'Aigueperse, mais aussi comme il savait arriver vite au résultat. Il sortit de cette course au pied des Pyrénées une petite brochure intitulée : *La ville de Pau, son château, ses environs, ses archives*, joli tableau dans lequel l'auteur a su déployer son triple talent d'archéologue, d'historien et d'érudit.

En 1855, l'Académie de Lyon ouvrit son sein à M. D'Aigueperse. Il était déjà, depuis longtemps, un des membres les plus actifs de la Société littéraire qu'il présida plusieurs années. D'autres Compagnies savantes, comme la *Société éduenne* d'Autun, et la *Société statistique* de Marseille s'étaient aussi honorées en l'admettant au nombre de leurs membres

correspondants. A l'occasion de sa réception à l'Académie, il prononça un discours sur la *Décadence des belles-lettres, des sciences et des arts chez les Romains*. Ce coup d'œil est le résumé des longues études que l'auteur avait faites sur les classiques latins, et l'on peut y admirer avec quelle finesse de goût, quelle justesse de vues et quelle pureté de langage, il parle des monuments de la civilisation romaine.

En 1860, qui fut la dernière de sa vie, M. D'Aigueperse lut à l'Académie, et publia ensuite un *Essai sur quelques chiffres de l'histoire romaine*, travail dont le mérite et l'utilité seront, sans nul doute, appréciés par les lecteurs qui, comme nous, se sont souvent impatientés devant ces nombres énigmatiques que l'on rencontre dans les auteurs classiques.

A cette époque, la querelle qui s'était élevée, parmi les savants, sur l'emplacement de l'antique *Alesia* n'était point encore appaisée. M. D'Aigueperse, qui n'avait jamais douté que cette célèbre ville ait pu occuper un autre endroit que celui où est situé le village de Sainte-Reine, résolut de se mêler à la discussion, pour conserver au mont Auxois l'honneur d'avoir été le dernier boulevard de l'indépendance gauloise, et fit, au mois de juillet, un voyage dans le pays. Il en revint plus convaincu que jamais. Nul doute qu'une dissertation de sa main n'eût beaucoup contribué à dégager la vérité des ténèbres, mais il n'eut que le temps de jeter sur le papier quelques notes éparses et informes.

La collection des travaux littéraires et scientifiques de M. D'Aigueperse, y compris les chapitres inédits du voyage d'Italie, est peu considérable, elle tiendrait aisément dans un volume in-8° ordinaire. On y désirerait moins, si notre savant eût vécu dans un milieu plus actif, si plus de mouvement intellectuel se fût produit autour de son esprit, s'il eût pu triompher plus souvent de sa timidité et de la difficulté qu'il éprouvait à écrire; s'il n'eût pas été encore

arrêté par un certain idéal de perfection qui semblait fuir devant lui, à mesure qu'il cherchait à l'atteindre. Nous doutons, pourtant, qu'il eût pu jamais se déterminer à faire ce qu'on appelle un livre. La seule pensée de tenir son attention longtemps suspendue sur un grand ensemble d'idées ou d'objets effrayait trop son imagination. Il ne pouvait souffrir que l'étude lui fît attendre les satisfactions qu'il en espérait, et voulait des résultats prompts. Il aimait avant tout à jouir du travail des autres, par exemple, à savourer une ode d'Horace, une lettre de Cicéron, de Pline ou un passage de César. Puis, s'il mettait la main à une œuvre quelconque, il fallait qu'il en vît le bout dès le début. De là, ce goût persistant à ne s'attaquer qu'aux parcelles de la science, à ne traiter que des questions isolées. Quoi qu'il en soit, ses opuscules sont de vrais modèles du genre. On y trouve une discussion toujours claire, concise et calme; il a le mot de la chose; rien de trop, il sait s'arrêter à temps et ne fatigue jamais l'attention. Son style est correct, sans parure recherchée, et pourtant d'une élégance soutenue; c'est ce style à la fois simple et fin du siècle passé, style qui, de jour en jour, va en se perdant parmi nous.

Mais laissons le savant, le littérateur, pour revenir à l'homme. L'union de M. D'Aigueperse avec Mlle Marie-Antoinette Perret lui avait donné dix enfants, quatre fils et six filles. Mais ici l'attendaient les épreuves. De ses six filles, quatre seulement vécurent, et la mort enleva l'un après l'autre tous les fils, le dernier plus cruellement que ses frères, car il fut écrasé par la chute d'un meuble, à l'âge de cinq ans. Le malheureux père ne pouvait se rappeler le souvenir de cette catastrophe sans verser des larmes, et il n'en parlait jamais. Trois ans après la mort de son dernier fils, la Providence, qui semblait n'être rigoureuse à son égard qu'à cet endroit du cœur, lui redemanda son épouse. M. D'Aigueperse soutint ces pertes

répétées avec une résignation toute chrétienne, et comprit admirablement les leçons qu'il recevait d'en haut. Il ne pouvait être averti d'une manière plus sensible, car nul plus que lui ne vécut davantage de la vie des siens. On peut dire qu'il était, par excellence, l'homme de la famille. Il lui consacrait tout le temps qu'il ne donnait pas aux affaires ou à l'étude. Chaque année, à l'époque des vendanges, il en rassemblait les membres dans son beau domaine de Régnié. Là, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, il se livrait à toutes les jouissances de la paternité. Jamais il n'était plus aimable que pendant le temps que durait cette réunion toute patriarcale.

Quand nous rappelons la large part qu'il faisait à la famille, nous ne devons pas oublier celle qu'il accordait à l'amitié; il eut le bonheur d'avoir de nombreux et sincères amis. Mais nous devons ajouter qu'il choisissait ses intimes parmi ceux qui partageaient ses goûts littéraires; et on le conçoit bien, M. D'Aigueperse n'était point une de ces natures sentimentales qu'on captive ou qu'on entraîne par de vagues sympathies; si on voulait pénétrer avant dans son cœur, il fallait plaire à son esprit. Allait-on le voir? on l'intéressait peu si, après les premiers compliments, on n'entamait avec lui le chapitre des anciens ou des modernes, ou si on ne l'aidait à déchiffrer le sens d'une inscription récemment découverte, à résoudre un point difficile contesté par les érudits, selon le courant d'idées qui occupait alors son attention. Entrait-on dans son élément? les plus longues visites lui paraissaient courtes, il ne se prêtait plus, il se donnait, se prodiguait.

M. D'Aigueperse ne ressemblait pas à certains hommes du monde, qui s'imaginent mériter le nom d'hommes religieux, en se faisant, à leur guise, une religion facile. Eclairé par son bon sens, il comprenait qu'en une telle matière la fantaisie ne peut être permise; il avait la religion de l'Eglise catholique et en

pratiquait scrupuleusement les devoirs. Ses mœurs étaient austères ; quant à sa probité, elle était proverbiale. Aussi jouissait-il d'une réputation que la calomnie elle-même n'osa jamais attaquer.

Dès l'année 1852, la santé de M. D'Aigueperse était devenue chancelante. Il commença, à cette époque, à ressentir plus douloureusement des palpitations auxquelles avant il faisait peu attention. En 1860, ces palpitations prirent un caractère effrayant, et il en vint parfois à ne pouvoir goûter le repos ni le sommeil que sur un fauteuil ou un canapé. Il était déjà très-souffrant lorsqu'il entreprit sa course à *Alesia*. Il en revint plus malade. Dès lors il entrevit sa fin prochaine et ne songea plus qu'à s'y préparer. Quoique aucune de ses paroles ne trahît ses funèbres prévisions, ses enfants le voyaient avec anxiété mettre ordre à ses affaires, et régler toutes choses, comme à la veille d'une longue absence. Bientôt, le mal résistant à tous les remèdes, il ne fut plus possible à personne de se faire illusion ; toute la foi du vieillard se réveilla pendant ces jours qui emportaient, une à une, les espérances de la vie et le poussaient irrésistiblement vers le tombeau. Il accepta son sacrifice avec résignation et donna l'exemple d'une inaltérable patience, au milieu des atroces douleurs d'une suffocation presque continuelle. Il n'attendit pas les derniers moments pour mander le dépositaire des secrets de sa conscience, et reçut les sacrements de l'Eglise dans toute la plénitude de son intelligence et avec toutes les marques de la plus sincère piété. Il vécut encore dix jours, après cet acte suprême, couché sur un lit improvisé, dans son cabinet de travail, au pied de ses livres, de ces fidèles compagnons de sa vie, dirigeant sur eux, par intervalle, de tristes regards. Quand l'heure fut venue, il bénit sa famille en pleurs, rassemblée autour de son lit, lui recommanda l'union et rendit son âme à Dieu, le 10 mars 1861. Le surlendemain, une suite

nombreuse conduisit au cimetière de Loyasse sa dépouille mortelle. M. Martin-Daussigny prononça, au nom des Sociétés savantes, sur sa tombe, quelques paroles pleines de dignité, et vivement senties. Par la mort de M. D'Aigueperse, la société a perdu un homme de bien, la science, un ami dévoué, un travailleur des plus intelligents.

VOYAGE

AU GRAND-SAINT-BERNARD

8 JUILLET 1863.

On a beaucoup écrit sur le Grand-Saint-Bernard. Il est peu de touristes lettrés qui, après une course à la célèbre montagne, n'aient jeté sur le papier ce qu'ils ont vu et senti, tant l'imagination en revient fortement émue. De remarques neuves, il n'y en a donc pas à faire. Toutefois, malgré le grave inconvénient de répéter peut-être ce que d'autres ont déjà dit, j'éprouve le besoin de donner aussi mon pèlerinage, persuadé que la plupart des choses que je me propose de raconter ont rarement fixé l'attention des voyageurs.

Pour le Français qui vient de Lyon, le point de départ du pèlerinage à la grande montagne est Saint-Maurice, qui ouvre de ce côté l'entrée du Valais. Cette petite ville est, à n'en pas douter, l'antique *Agaunus* ou *Acaunus* (1). Le nom de ce lieu ne se trouve, il est vrai, ni dans la *Table* de Peutinger, ni dans l'*Itinéraire* d'Antonin, ni dans les anciens

(1) Cette dénomination a son étymologie dans deux mots celtiques : *Ach*, qui veut dire *eau*, *fleuve*, et *cau*, qui signifie *encaissé*, *resserré*. C'est l'expression même de la nature des lieux.

géographes, mais il est mentionné par l'auteur des *Actes du martyre de Saint-Maurice*, lequel en fait une description qui ne doit laisser aucun doute sur l'identité du lieu qui nous occupe. « *Acaunus*, dit-il, est à soixante milles de Genève et à quatorze de l'endroit où le Rhône entre dans le lac Léman. Ce lieu est placé au milieu des Alpes, au fond d'une gorge qui n'offre au voyageur qu'un passage étroit et difficile, car le Rhône, en cet endroit, laisse à peine un sentier entre ses flots et le pied de la montagne. Ce défilé franchi, commence tout à coup une vallée spacieuse (1). »

Il serait difficile de retracer plus exactement la position de Saint-Maurice. D'abord il est visible que la distance de soixante milles de Genève et de quatorze du lac Léman, assignée par la légende à *Acaunus*, est bien celle où Saint-Maurice se trouve de ces deux points. Ensuite la vallée du Rhône est, en cet endroit, tellement resserrée entre le fleuve et la base de la montagne que la ville de Saint-Maurice n'a d'espace que pour une seule rue, à demi conquise sur le rocher, et qui se termine au pont en sacrifiant un côté. Enfin, au sortir de ce couloir, la gorge s'évase brusquement, pour devenir une plaine. La position de Saint-Maurice, bâti de la sorte en précipice sur le Rhône, est d'un pittoresque effrayant. Son pont, qui semble plutôt fermer la gorge qu'unir les deux rives du fleuve, est, dit-on, l'œuvre des Romains, dont la puissance, anéantie pour tant d'autres choses, se perpétue dans l'immortalité de leurs ouvrages. A droite, la *Dent du Midi*, à gauche, la *Dent de Morcles*, élevant simultanément et en face l'une de l'autre leurs sommets dénudés, semblent avoir été placées là tout exprès, comme deux géants, pour garder l'entrée du Valais.

Plusieurs choses impressionnent religieusement le voya-

(1) Ruinart, *Acta S. Maurici*, p. 242.

geur à Saint-Maurice : d'abord cette vieille abbaye, dont le berceau remonte à la chute commençante de l'empire, et où se conserve encore la ferveur monastique ; puis, cet ermitage de Cex et sa petite église, incrustés, pour ainsi dire, dans la paroi du rocher qui supporte la Dent du Midi ; enfin le souvenir, vivant comme aux premiers jours, du martyre de la légion thébaine. On sait que cet événement eut lieu sous l'empereur Maximien Hercule, collègue de Dioclétien, l'an 286, selon Ruinart, ou l'an 297, selon Baronius. La légion thébaine était composée de 6,600 hommes, tous chrétiens. Mais on ne retrouve dans la légende que les noms des trois principaux chefs : Maurice, Exupère et Candide. Ces braves soldats s'étant refusés à exercer contre ceux de leur religion la rigueur des édits de persécution, Maximien, furieux, les fit décimer d'abord, puis enfin massacrer jusqu'au dernier homme. Cet acte, d'une barbarie jusque-là sans exemple, la tradition n'en place point l'exécution à Saint-Maurice même, ou *Acaunus*, mais à quelques kilomètres plus loin. Une humble chapelle, profondément révérée dans le pays, marque l'endroit qui fut arrosé de ce sang héroïque, et, si attachantes que soient les grandeurs de la nature, aucun voyageur ne passe sans donner un regard à ce simple monument et sans admirer la grandeur morale de ces soldats, qui, en face de la plus affreuse tyrannie, surent garder l'indépendance de leur foi et la sainte liberté d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Ici, l'inconvénient du chemin de fer est de vous faire passer trop vite à travers un paysage dont l'aspect change sans cesse. On aimerait à s'arrêter à loisir devant ces grands jeux de la création, à remonter lentement le cours de ce Rhône qui, tantôt coule avec une majesté fière et tranquille, tantôt, irrité contre les obstacles qui resserrent ou embarrassent son lit, se précipite avec fracas et fait bondir ses flots comme la crinière d'un lion ; mais, emporté par l'inexo-

rable locomotive, on ne peut que retenir une idée vague de ces beautés, qui fuient à droite et à gauche avec la rapidité du trait.

Si l'on veut contempler avec l'attention qu'elle mérite la chute de la Sallenche, qui forme la fameuse cascade vulgairement appelée *Pisse-Vache*, il faut, de toute nécessité, s'arrêter à *Vernaiaz*. Un peu avant d'arriver à cette station, on aperçoit le torrent descendant de son noir rocher, comme un immense voile blanc qui ondoie dans les airs, en réfléchissant à travers les plis de sa draperie toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Lorsque la nappe humide arrive dans le gouffre qu'elle s'est creusé, ce n'est plus qu'un nuage de vapeur dont les molécules vous inondent à dix pas. *Vernaiaz* rappelle, et par sa position, et par son nom, qui en diffère bien peu, *Tarnaiaz*, mentionné dans l'*Itinéraire* d'Antonin et la *Carte* de Peutinger. Un quart d'heure après, on arrive à *Martigny*, au pied même du Saint-Bernard. Cette ville occupe l'emplacement d'*Octodurus*, l'ancienne capitale des *Véragres*, peuple qui habitait cette partie du Bas-Valais, ainsi que le versant des Alpes Pennines qui y correspond. César a décrit, avec sa précision ordinaire, *Octodurus*. « Ce bourg (Vicus), dit-il, est situé dans un vallon assez étroit et environné de très-hautes montagnes. Une rivière le traverse et le divise en deux parties. »

César était payé pour bien connaître *Octodurus*, car il faillit y perdre, dans une brusque attaque des Véragres, une légion presque entière, commandée par Servius Galba, l'un de ses lieutenants, qui ne la sauva qu'à force d'héroïsme (1). La rivière, que César ne nomme pas et par laquelle *Octodurus* était divisé en deux parties, est la *Dranse* (Dransia), qui a sa source principale dans la montagne du

(1) *De Bello Gallico*, lib. III, c. 1.

Saint-Bernard. Ce torrent ne divise point *Martigny*, qui s'en est éloigné, sans doute pour éviter ses débordements ; il le laisse à l'est, à une certaine distance, et va un peu plus bas jeter dans le Rhône ses eaux grises. Toutefois l'agglomération qui porte le nom de *Martigny* forme encore deux parties : *Martigny* proprement dit, plus avancé dans la plaine, et dont on aperçoit au loin la flèche romane, et *Martigny-le-Bourg*, plus rapproché de la base des montagnes. A l'ouest, à l'entrée de la plaine et la dominant, s'élève le vieux donjon de la *Bathia*, forteresse construite, dit-on, par Pierre de Savoie, et qui a appartenu aux Schinner. L'aspect de ce monument des luttes du moyen-âge rappelle le souvenir de ce célèbre cardinal Mathieu Schinner qui, au XVIe siècle, joua un rôle si actif et si grandiose dans nos guerres d'Italie.

On trouve à *Martigny* des hôtels confortables, puis des voitures suspendues et des mulets pour monter au Saint-Bernard. Les touristes vigoureux aiment à faire la route à pied. Je n'ai pu en parcourir qu'une partie : avant d'avoir fourni la moitié du trajet, je tombais de fatigue et me voyais obligé de prendre une monture. A la distance d'un kilomètre environ de *Martigny-le-Bourg*, on entre dans la montagne par une fort belle route, qui fait honneur au gouvernement valaisan. Le donjon de la *Bathia* est le dernier objet de la plaine qui disparaisse aux regards. On cotoie la Dranse, qui gronde au fond de la vallée. A droite et à gauche, deux rangées de sommités abruptes présentent leurs flancs sillonnés de ravines.

Au bout d'une heure et demie de marche, on arrive à *Bauvernier*, dont le nom contraste singulièrement avec l'aspect du lieu, car c'est une bicoque chétive, malpropre et pauvre. En général, tous les villages que l'on rencontre dans ces montagnes attristent plus ou moins les yeux par la ré-

pétition du même spectacle. Mais la population qui les habite est douce, honnête, profondément religieuse, et ne ressemble en rien à ces fiers Véragres qui osèrent affronter la fortune de César.

A quelques centaines de pas de *Bauvernier*, on passe de la rive gauche à la rive droite de la Dranse, puis on traverse de nouveau le torrent avant d'arriver à *Sembrancher*, second village, que l'on atteint au bout d'une lieue et demie. Ici la vallée se bifurque, la Dranse elle-même se divise, et l'on remonte le courant qui descend du sud. C'est la Dranse d'*entre-monts*, qui conduit à *Orsière*, troisième gros village, où le pèlerin du Grand-Saint-Bernard est heureux de faire halte à l'Hôtel des Alpes.

A *Orsière*, on n'est point encore à moitié chemin de *Martigny* au sommet du Saint-Bernard, car il faut encore trois heures pour arriver à *Saint-Pierre-Mont-Joux*, en passant par *Liddes*, et quatre heures de *Saint-Pierre-Mont-Joux* pour toucher à l'hospice. A partir d'*Orsière*, la route devient montueuse, elle commence à se suspendre en galerie sur des précipices que l'on ne cotoie pas sans effroi, malgré les précautions prises pour éviter les accidents; mais on a, pour se dédommager de la fatigue et des pénibles émotions, le spectacle même de ces sauvages profondeurs, celui des grandes forêts de sapins qui tapissent des versants presque perpendiculaires, des nombreuses cascades qui les coupent, des villages attachés comme des nids d'aigle aux flancs de ces abruptes déclivités, puis, au-dessus de toutes ces scènes imposantes, les fronts neigeux du *Vélan* et du *Chandone* qui percent les nues.

Saint-Pierre-Mont-Joux marque de ce côté la limite du monde habité. Après l'avoir quitté, on entre dans un véritable désert, dont la morne solitude n'est troublée que par le sifflement d'un vent déjà glacial, le fracas des torrents et

le bruit monotone des clochettes des troupeaux qui paissent le peu d'herbe que produit un sol rocailleux. Une maison de secours, à laquelle on a donné le nom de *Cantine* et où les pèlerins trop fatigués trouvent encore des rafraîchissements et des montures, est, à cinq kilomètres du bourg *Saint-Pierre*, la dernière station de la vie. L'isolement de cette maison, ses rares et étroites ouvertures, la pâle blancheur de ses murailles, qui se détache sur le fond noir des rochers, lui prêtent un air de mélancolie qui passe sur le front de ceux qui arrivent. Ici le voyageur, sans qu'il s'en doute, devient sombre et réfléchi ; il promène un triste regard sur ces campagnes que la végétation abandonne peu à peu, où il n'y a plus un seul arbre et où les avalanches et les torrents ont amoncelé les ruines de la montagne. Un brouillard humide l'enveloppe souvent, même au milieu de la canicule, et lui dérobe la vue des objets les plus rapprochés ; il marche sur la neige, et quand enfin il touche sans les voir aux murs de l'hospice, terme de ses désirs, il succombe au froid, à la faim et à la fatigue. C'est dans cet état que j'y arrivai, avec les derniers rayons du jour, qu'une brume épaisse achevait d'éteindre. Quand je me pris à penser que j'aurais pu, même au mois de juillet, m'y présenter dans de bien plus mauvaises conditions, par exemple au milieu d'une tourmente qui m'aurait assailli de grêle ou de neige, que de nombreux voyageurs y arrivent dans la saison la plus rude de l'année, à travers les rigueurs d'un hiver digne des régions polaires, j'appréciai doublement la confortable et cordiale hospitalité que l'on reçoit au Saint-Bernard.

A peine entré dans l'hospice, vous êtes accueilli par des religieux qui semblaient vous y attendre, vous serrent la main comme à des amis, bien qu'ils ne vous aient jamais vu, et vous placent devant un bon feu, dont on a toujours

besoin. Ici, l'on ne demande point à quelle nation, à quel culte vous appartenez, si vous êtes riche ou pauvre : vous êtes un homme, et, en ce moment, un homme exténué. Ce titre seul suffit pour vous donner droit à tous les soins les plus délicats, qui vous sont prodigués sans que vous ayez la peine d'en réclamer aucun. Après le repos et la chaleur d'un feu pétillant, une somptueuse table dont le père prieur fait les honneurs avec une parfaite urbanité ; après le repas, une chambre chaude et un bon lit: telles sont les douceurs qui, grâce à la charité chrétienne, se succèdent pour vous à la plus grande hauteur habitée, dans la région des nuages, des tempêtes et des éternels frimas. Qui le croirait? on a su même au soulagement de vos besoins ajouter des agréments pour vos sens, et j'ai entendu dans cet âpre désert les sons d'un mélodieux piano.

Je ne sais si je dus à mon caractère de prêtre ou bien à mon titre de Français, que je ne partageai, ce jour-là, avec personne l'avantage d'être logé dans la chambre où le premier consul séjourna quelques heures en 1800 ; mais je fus extrêmement sensible à cette distinction, et, en me rappelant que c'était la chambre d'honneur, que bien d'autres illustres visiteurs avaient occupé aussi cet appartement de choix, j'éprouvai un sentiment de juste fierté.

Le lendemain, par la température d'une belle matinée de janvier et à la clarté d'un soleil pâle, je parcourus les lieux. L'hospice est assis entre deux pics qui le défendent à l'est et à l'ouest. Il se compose de quatre bâtiments d'inégale dimension. Le principal est l'hospice lui-même. C'est un vaste quadrilatère, d'une architecture aussi sévère que la nature qui l'environne ; l'église, qui y est adossée et en fait partie, ne se distingue non plus par aucun ornement extérieur ; mais l'un et l'autre sont d'une solidité à toute épreuve, car il faut qu'ils résistent aux fréquentes et ef-

froyables tempêtes qui ébranlent la montagne, surtout pendant l'hiver. Le second, beaucoup moins considérable et de forme irrégulière, s'élève en face du premier, de l'autre côté du chemin et au pied du pic qui est à l'est. Les religieux en ont fait l'entrepôt de leurs provisions ; au besoin, il sert aussi de logement ; mais il a une autre destination, celle de briser les avalanches qui se précipitent de la montagne : aussi présente-t-il de ce côté un vigoureux éperon. Le troisième bâtiment est un grenier à foin. Enfin, le quatrième, que surmonte une petite croix, renferme les corps des voyageurs qui ont succombé dans le désert ou sont venus expirer à l'hospice. Une attraction irrésistible me conduisit, comme tout le monde, vers ce lugubre asile de la mort, et, à travers la grille de fer qui le défend d'une indiscrète curiosité, je promenai un avide regard sur les cadavres, rangés debout le long des murailles. Il en est qui sont là, dans cette attitude, depuis plus de trente ans. La rigueur du climat les préserve de la corruption. Il retiennent dans leur immobilité quelques débris des formes de la vie, et l'on peut encore saisir sur leur visage flétri et desséché comme une ombre des traits qui distinguaient leur physionomie. On appelle le pic au pied duquel est bâti ce monument de la mort, le *Mont-Mort*, et l'intervalle qui le sépare des sommités adjacentes, le *Vallon des morts*. Au midi et presque sous les murs de l'hospice s'étend un petit lac qui complète la perspective de ce col célèbre. Les fraîches eaux qui, partout ailleurs, ornent le paysage ne prêtent à cette cime aride et froide aucune grâce. Le lac du Saint-Bernard est sans couleur ; il ne nourrit aucun être vivant ; toujours immobile, même quand il n'est pas glacé, il ne sert qu'à réfléchir les mornes objets qui l'entourent.

L'église, peu spacieuse, mais suffisante pour l'usage du couvent, est décorée avec magnificence et dans le goût ita-

lien. C'est dans cette pieuse enceinte que le pèlerin qui a échappé aux dangers de la montagne doit aimer à venir remercier le dieu qui lui a tendu une main secourable. C'est là que les religieux viennent se délasser, par la prière, des fatigues de leur rude ministère et, quand tout dort encore dans l'hospice, font retentir les louanges de celui qui commande aux vents et à la tempête.

Fervent quandò die cuncta tumultibus
Altum turba silet;
Cœtera dùm tacent,
Hi per cantica rumpunt
Noctis longa silentia. (S. V.).

Sous les voûtes de ce temple si élevé au-dessus du monde et pour ainsi dire perdu dans les nuages, il semble qu'on soit plus rapproché de Dieu et l'on y éprouve un sentiment tout nouveau de sa grandeur et de sa bonté. L'un des héros de nos grandes guerres, Desaix, tué à Marengo, repose ici sous un mausolée, un peu massif, mais simple et grand. Pourquoi l'artiste, qui a déployé dans cette œuvre un talent digne de l'illustre mort, a-t-il négligé tout symbole chrétien? J'aurais aimé à voir ce brillant guerrier dormir à l'ombre de la croix.

Le sol du Saint-Bernard ne produit absolument rien. Pendant neuf mois de l'année, une lourde couche de neige et de glace l'enveloppe, et, quand cette masse compacte s'est en partie fondue en torrents, il ne présente guère qu'un roc nu et décharné. D'ailleurs, il y gèle souvent au milieu de la saison la plus chaude. Il n'est donc pas étonnant que toute végétation y expire. Aussi rien ne me l'a-t-il rappelée que deux ou trois bouquets d'une herbe chétive sur laquelle les beaux chiens de l'hospice venaient se coucher. Dans un lieu si pauvre, si déshérité de la nature et où il y a tant de besoins à satisfaire, il faut tout apporter de loin : pain, vin, fourrage,

légumes, fruits, bois de chauffage, denrées de toute espèce, et cela à dos de mulet et en petite quantité à la fois. Que de peine, que de temps ne faut-il pas pour fournir seulement le nécessaire à des milliers de voyageurs qui se succèdent sur ce col glacé! Et pourtant, on prodigue toutes choses comme si l'on était au sein de l'abondance. Quelles sommes immenses n'exige pas un si difficile approvisionnement de tant d'objets divers! Encore si l'hospice jouissait de grandes ressources! Mais il n'a, pour subvenir à son coûteux entretien, que des possessions limitées, le produit des quêtes et la libéralité des voyageurs aisés. Et, toutefois, on ne parle jamais à personne de rétribution d'aucun genre. La charité qui vous accueille au Saint-Bernard pousse la délicatesse jusqu'à détourner les regards de la main qui donne. Le tronc, destiné à recevoir l'aumône du riche, est caché dans un coin de l'église, où il faut le chercher pour le découvrir. Mais la Providence supplée à tout. Là, plus qu'ailleurs, elle semble multiplier ses dons, et il n'y a pas d'exemple que jamais rien ait manqué au pèlerin qui passe. Honneur à la France! elle est la seule nation de l'Europe qui tende la main à un établissement fondé pour soulager les besoins de tous les peuples!

Une histoire du Saint-Bernard, écrite avec le soin qu'elle mérite, composerait un beau volume. On pourrait montrer que la connaissance et la pratique de ce passage remonte à la plus haute antiquité. César (1) dit que de son temps les dangers des tempêtes n'étaient pas les seuls qu'y rencontraient les voyageurs, que ceux-ci y étaient rançonnés par les gens du pays et que la légion de Galba avait été envoyée à Octodurus précisément dans le but de faire cesser ce brigandage.

(1) De Bello Gallico, lib. III, c. I.

Antérieurement à César, l'opinion s'était établie qu'Annibal avait franchi les Alpes en cet endroit pour aller frapper en Italie les grands coups qui ébranlèrent la république romaine. Comment cette opinion avait-elle prévalu? Il ne serait pas facile de le dire. Le texte de Polybe, si favorable qu'il soit aux commentaires, ne permet nullement d'en induire un tel fait. Il faut donc supposer qu'une première assertion, répétée plusieurs fois sans éprouver de contradiction sérieuse, aura peu à peu accrédité et rendu populaire ce sentiment erroné (1). Tite-Live le combat par son récit et par ses raisonnements (2). Toutefois ni l'autorité ni les arguments de ce grand historien n'ont suffi à le renverser. Des savants comme Pline l'ancien l'adoptèrent (3); Ammien Marcellin y incline (4); Isidore de Séville (5), Paul Diacre Warnefried, le soutiennent (6); Luitprand le reproduisit au Xe siècle (7); il en trouva, dit-on, le souvenir écrit sur la roche de Donaz (8). Mais Napoléon, dans ses mémoires, en a démontré l'invraisemblance par des considérations stratégiques si imposantes que les vagues données fournies par l'érudition ne peuvent même plus lui servir d'appui (9).

(1) Vulgo credere. Tite Live, lib. XXI, c. 38.

(2) Ibidem.

(3) Dein Salassorum Augusta Prætoria, juxta geminas Alpium fores Gaias atque Pœninas. His Pœnos, Graiis Herculem transisse memorant. Hist. nat. lib. XII, c, 21.

(4) Ex hâc causâ sunt Alpes excogitatœ Pœninæ. lib. XV, c. 10.

(5) Origin. lib. XIV. c. 8.

(6) Alpes autem Appenninœ dictœ sunt a Punicis, hoc est, Annibale et ejus exercitu, qui per easdem Romam tendentes transitum habuerunt. De gestis Langob. lib. II, c. 18. — Voir Walkenaer, Géographie ancienne des Gaules, t. I, p. 550.

(7) Arnulfus per Hannibalis viam quam Bardum dicunt et Montem-Jovis repedare disposuit. Hist. lib. I. c. 9.

(8) Raoul Rochette, Lettres sur la Suisse, in-fol. lettre 23.

(9) T. 8, p. 209 et suivantes.

L'origine et le fondement de cette opinion sont dans l'erreur qui s'était introduite que le nom *Penninus*, appliqué à cette partie des Alpes, vient du mot latin *Pœnus*, qui veut dire Carthaginois. Tite-Live rejette cette étymologie et affirme que *Penninus* vient d'un dieu *Pennin* qui avait son temple sur le sommet de la montagne. D'ailleurs *Pœnus*, écrit par œ ne saurait être la racine de *Penninus*, qui est écrit par un *e* simple. Or, dans le langage celtique, *pen* signifie lieu élevé, cime (1). *Pennin* veut donc dire *dieu des montagnes*.

En effet, très-anciennement, au sommet du col où se terminaient, du côté du nord, le pays des Véragres, et au midi, celui des Salasses, les populations adoraient une idole nommée le dieu *Penninus*, sous la figure d'un jeune homme nu, debout, la main droite élevée et la gauche baissée, avec cette incription sur le piédestal :

LVCIVS LVCILIVS
DEO PENNINO
OPTIMO
MAXIMO
DONVM DEDIT.

Guichenon (2) a donné un dessin de cette idole ; l'inscription qui l'accompagne est tirée de Gudius (3).

L'an 729 de Rome, dans son neuvième consulat, qu'il partageait avec Marcus Silanus, Auguste envoya contre les *Salasses* Terrentius Varron, qui triompha de ces peuples. Après sa victoire, le général romain, pour tenir les montagnards en bride, fonda la colonie d'*Augusta Prætoria* (Aoste) (4), qu'une voie romaine ne tarda pas à unir avec

(1) Boxhorn, Origines Gallicæ, l. 49. — Godofridi Guilielmi Leibnitzii collectanea etymologica, p. 137.

(2) Hist. de la royale maison de Savoie, t. I, p. 45.

(3) Itinerarium Antonini, p. 351.

(4) Dionis Cassii hist. rom. lib. LIII, p. 513, fol. Hanoviæ 1606.

Octodurus; puis, il inaugura le culte de Jupiter au sommet de la montagne, qui prit dès ce moment le nom de *Mons-Jovis* (*Mont-Joux.*) Il remplaça la divinité des *Salasses* et des *Véragres* par la statue du père des dieux, érigée sur une haute colonne, avec une couronne sur la tête et la foudre à la main. Le piédestal portait l'inscription suivante :

IOVI. O. M.
GENIO LOCI
FORTVNÆ
REDVCI
TERRENTIVS VARRO
DEDICAVIT.

On ne répudia pas tout à fait le mot *Pen*, sans doute pour ménager les habitants des Alpes, attachés à leur vieille superstition, et l'on adora le nouveau simulacre sous le nom de *Jupiter Pennin* (1).

Depuis l'établissement romain sur ce sommet devenu le *Mont-Joux*, que de pas notés par l'histoire l'ont foulé tour à tour! Allienus Cæcina le franchit pour faire régner le méprisable Vitellius (2). Pendant les sanglantes querelles qui agitèrent l'Empire, il devint la route naturelle des légions qui passaient de l'Italie dans la Gaule et de la Gaule en Italie. Les barbares, plus d'une fois, débordèrent par là dans les plaines de la Lombardie. Plus tard, les armées de Charlemagne et des empereurs d'Allemagne prirent ce chemin pour aller défendre ou opprimer l'Eglise romaine (3). Aux IXe et

(1)Guichenon, ibid. p. 46. — Voir la vie de saint Bernard de Menthon, par un chanoine du Grand-Saint-Bernard. Paris, 1862.

(2) Taciti hist. lib. I, c. 61.

(3) Othon de Frising. chron. lib. VII, c, 14. — Annales Caroli magni à poeta anonymo, lib. I, p. 4. Schilteri rer. Germ. script. — Annales rer. gest. a Carolo magno, anno 773, Reuberi rer. germ. script.

Xe siècles, dans le cours des guerres obscures, quoique si désastreuses de cette triste époque, le *Mont-Joux* a été successivement traversé par les Francs, les Bourguignons, les Hongrois, les Sarrasins eux-mêmes (1). Enfin, de nos jours, les soldats de la France l'ont escaladé, à la suite du conquérant de l'Italie et de l'Egypte, pour aller de nouveau vaincre à Marengo. Ainsi, ces rochers glacés ont vu tour à tour la puissance, la barbarie et la gloire habiter leurs déserts. Ces sauvages échos, qui semblaient ne devoir redire que le bruit de la tempête, ont retenti du fracas de la guerre, et ces solitudes presque inaccessibles ont été peuplées par des armées. Mais les légions romaines, les barbares, les Sarrasins et les phalanges de Napoléon se sont écoulés comme les torrents, et il n'est resté debout qu'un monument de la charité chrétienne.

La tradition rapporte qu'au temple dans lequel on avait inauguré le culte de Jupiter Pennin les Romains joignirent une maison de refuge où les envoyés de l'Empereur (Missi) trouvaient un abri dans le besoin et tout ce qui leur était nécessaire pour franchir la montagne avec sécurité. Les débris que l'on rencontre au couchant, à une courte distance de l'hospice actuel, attestent encore l'existence de l'établissement payen. Lorsque la religion nouvelle monta sur le trône des Césars, cet établissement changea de caractère et de destination. Constantin II fit abattre en 339 la statue de Jupiter Pennin, que remplaça la croix. Dès lors, ce ne furent plus seulement les *missi imperatoris* qui durent y recevoir les secours de la bienfaisance ; l'esprit chrétien élargissant les idées, on donna une extension illimitée au refuge, qui devint, pour tous les voyageurs, un hospice entretenu aux

(1) Voir Luitprandi hist. passim.

frais de l'Etat (1). Des précautions furent prises pour que la montagne pût être franchie avec moins de danger, et nous apprenons par Ammien Marcellin qu'alors, comme aujourd'hui, de longs pieux étaient disposés dans les endroits difficiles pour indiquer la direction de la route, lorsqu'une neige perfide venait à en dérober la trace (2).

Quand l'Empire disparut, l'hospice ne tomba pas avec lui. La nécessité de conserver leurs communications avec Rome obligea plusieurs nations chrétiennes d'outre-monts à le maintenir en concourant à son entretien. La charge des approvisionnements et de la surveillance du personnel était confiée à des ecclésiastiques. C'est ainsi que cet établissement se soutint pendant les premiers siècles du moyen-âge. Mais, dans l'extrême confusion où s'abîma la puissance des successeurs de Charlemagne, l'hospice du *Mont-Joux*, n'étant plus protégé, fut ruiné, puis abandonné. La dernière mention que l'histoire en fait appartient à l'année 859. On la trouve dans un acte passé entre Lothaire, roi d'Austrasie, et son frère Louis, roi d'Italie (3). Depuis ce moment jusqu'au jour où l'hospice actuel sortit de terre, un siècle devait s'écouler.

Pendant cette malheureuse période, toute remplie par les ravages des Sarrasins et des Normands, quelques débris des armées qui rançonnaient l'Occident s'emparèrent du *Mont-Joux*, s'y établirent en bandes de brigands, détroussant les voyageurs, égorgeant les caravanes ou les écrasant sous des blocs de rocher. Ce qu'il y a de plus étrange, au milieu du désordre qui avait envahi cette partie des Alpes, c'est que les mêmes hommes qui spoliaient et assassinaient les pèlerins relevèrent, sur les ruines de son temple, la statue du vieux Jupiter Pennin et lui faisaient rendre des oracles,

(1) Vie de saint Bernard, c. 11.
(2) Obque locorum callidi, eminentes ligneos stilos per cautiora loca defigunt, ut eorum series viatorem ducat obnoxium. lib. XV, c. 10.
(3) Vie de saint Bernard, c. XI.

à l'aide desquels les grossiers habitants du lieu furent ramenés aux superstitions du paganisme. C'est un contemporain, Richard de Val d'Isère, qui nous apprend cette particularité presque incroyable, et ce contemporain est l'auteur même qui a écrit la vie du saint personnage auquel la Providence devait confier la mission de restaurer, d'une manière définitive, l'œuvre de la charité chrétienne sur le sommet du *Mont-Joux*. Nous venons d'indiquer Bernard de Menthon.

Il naquit en 923 au château de Menthon, que l'on voit encore aujourd'hui sur la colline qui domine la rive septentrionale du lac d'Annecy. Son père était un puissant seigneur dans le monde, et Bernard semblait destiné à continuer la grandeur de sa maison ; mais une de ces irrésistibles inclinations que Dieu envoie à ses saints le portait à se consacrer au salut des âmes. La veille même du jour où l'on devait célébrer ses noces, il s'enfuit du toit paternel et se réfugia à Aoste, où une complète ignorance du lieu de sa retraite empêcha de venir l'y troubler. Agrégé parmi les chanoines de cette église, Bernard étendit avec succès ses travaux évangéliques sur les deux versants opposés des Alpes et fut fait archidiacre. C'est revêtu de cette dignité qu'il nous apparaît tout à coup, de 965 à 970, car l'histoire n'indique aucune date précise, pour affranchir le *Mont-Joux*.

Dans le cours de ses missions apostoliques, Bernard avait pu connaître l'état déplorable du *Mont-Joux*, la barbarie de ses habitants, les périls auxquels étaient exposés les pèlerins qui s'aventuraient à le traverser, et son âme ardente conçut le dessein d'y relever l'empire protecteur du Christ. Suivant le récit de Richard de Val d'Isère, il s'agissait d'abord de détrôner la statue de Jupiter Pennin, de mettre en fuite les démons qui s'en étaient emparés, puis, de fonder à la place un hospice et un couvent de chanoines réguliers. Saint Nicolas, évêque de Myre, patron spécial de Bernard,

lui apparut dans une vision, encouragea son généreux dessein et promit de le seconder dans l'exécution. Sans plus tarder, l'intrépide missionnaire, muni de la bénédiction de son évêque, gravit la montagne, lui dixième, en habit de diacre, tenant en sa main le bourdon (1) ou le bâton archidiaconal. Il arrive devant la statue de Jupiter et, au moment où les ministres de l'idole s'apprêtaient à le saisir, il passe autour du cou de la statue sa propre étole, changée subitement en une chaîne de fer, la renverse à ses pieds et relègue le démon dans les glaces éternelles. Resté maître du poste, après avoir dissipé les satellites du tyran, Bernard bénit ces lieux souillés par le meurtre et la superstition, plante une croix sur les ruines de l'idolâtrie et jette ensuite les fondements de l'hospice qui se voit aujourd'hui. Dès ce moment, la montagne échangea son nom de *Mont-Joux* contre celui de Saint-Bernard. Tel est le récit sommaire du fait mémorable qui a donné naissance au magnifique établissement que tous les voyageurs admirent.

Dans son savant ouvrage sur la *Destruction du paganisme en Occident*, M. Beugnot attaque cette légende. Parmi les arguments qu'il oppose à la narration de Richard de Val d'Isère, le seul, à mon avis, qui ait une force réelle est l'improbabilité de l'existence, au Xe siècle, d'un culte aussi brutalement païen que celui qui se pratiquait, au dire du légendaire, sur le *Mont-Joux*. Il est difficile, en effet, d'expliquer comment, au milieu d'un pays acquis depuis plus de cinq siècles au Christianisme, un simulacre de Jupiter pouvait subsister, recevoir des hommages et rendre des oracles imposteurs. Si la chose a existé telle qu'on la raconte, c'est le cas de dire avec le poète :

Un fait peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Une particularité si étonnante est de nature à arrêter un

(1) Bordonum.

historien qui la rencontre sur son passage. Elle a visiblement embarrassé l'auteur de la récente *Vie de saint Bernard de Menthon*; et il faut avouer qu'il n'en a pas donné une raison péremptoire. Quant à M. Beugnot, il conclut de cette particularité que la légende éditée par les Bollandistes sous le nom de Richard de Val d'Isère (1) n'est point l'ouvrage de ce religieux, mais bien celui de quelque moine piémontais du moyen-âge, admirateur peu éclairé des vertus de saint Bernard (2). Cette conclusion est évidemment trop forte. Il ne semble pas permis, même sur une difficulté aussi sérieuse que celle que soulève M. Beugnot, d'effacer du frontispice d'une œuvre le nom propre qu'elle a constamment porté pour y inscrire le mot anonyme. Tout en admettant l'invraisemblance, sur le *Mont-Joux* au Xe siècle, d'un culte de Jupiter, tel qu'il se pratiquait à l'époque de la gentilité, il n'y a point d'absurdité à supposer que le souvenir de ce culte ne se fût conservé parmi les grossiers descendants des *Véragres* et des *Salasses* d'abord, puis que des bandits, comme les dominateurs du *Mont-Joux*, qui régnaient déjà par la terreur, n'aient essayé d'exploiter à leur profit les restes de superstition qu'ils avaient trouvés dans le pays, tentative que Richard de Val d'Isère, dans son horreur pour l'idolâtrie, aura montrée comme une véritable restauration du paganisme.

M. Beugnot veut que le récit de Richard de Val d'Isère soit l'unique source de la tradition que nous avons rapportée, et cela parce qu'une seconde vie anonyme de saint Bernard, placée également dans le recueil des Bollandistes, se tait sur la destruction du monument païen. Cette assertion est tout à fait hasardée: car, trois manuscrits, renfermant la vie de saint Bernard et conservés aux archives de l'hospice, s'ac-

(1) Junii II, p. 1077.

(2) *Vie de saint Bernard*, c. XI.

cordent à dire qu'au milieu du Xe siècle il y avait, au sommet du *Mont-Joux*, une statue de Jupiter dont les démons s'étaient emparés ; que les esprits de mensonge donnaient des réponses à ceux qui venaient les consulter et qu'il s'y formait un grand concours de gens avides du merveilleux (1). Resterait à savoir si ces trois manuscrits sont postérieurs à la biographie écrite par Richard de Val d'Isère, ou s'ils appartiennent à la même date. De ces prémisses, la conclusion la plus logique à tirer est qu'il paraît bien difficile d'arriver à la vérité complète sur un fait aussi extraordinaire, puisque les témoins de ce fait ne peuvent être appréciés à leur juste valeur.

Quoi qu'il en soit des circonstances contestables qui accompagnent le récit de Richard de Val d'Isère, le fond n'en reste pas moins incontestable, savoir : qu'au Xe siècle le *Mont-Joux* avait été envahi par des brigands dont les vexations remplissaient le pays d'effroi ; que saint Bernard de Menthon eut assez de courage et d'ascendant pour délivrer la montagne de ce fléau ; enfin, que sa charité y fonda un hospice sur des bases plus larges et plus durables que le premier.

Depuis le jour où le bienheureux archidiacre d'Aoste éleva ce lieu de refuge, neuf siècles se sont écoulés. Pendant cette longue période, bien des révolutions se sont accomplies ; quelques-unes ont essayé d'atteindre ce monument chrétien. Il a résisté à celles-ci, et il a survécu à toutes. Une telle durée ne saurait être un fait vulgaire. Ce qui l'est moins encore, c'est l'état de vie et d'actualité où se trouve, même de nos jours, l'institution du saint archidiacre. C'est au point que rien n'y manquerait pour faire la gloire de notre XIXe siècle, si à celui-ci pouvait appartenir l'honneur de l'avoir conçu. Non-seulement les merveilles de notre civilisation

(1) Histoire de la *Destruction du paganisme en Occident*, tom. II, *ad calcem*.

n'ont point éclipsé cet établissement sorti de la barbarie du moyen-âge, il excite encore, chaque année, l'admiration de tous ceux qui le visitent. Le vieil esprit des enfants de saint Bernard est au niveau des pensées les plus libérales de la moderne philanthropie. Bien plus, celle-ci, qui semble rougir de la charité et qui, quand il s'agit de soulager les besoins de l'espèce humaine, introduit, à la place de la fille du christianisme, une sœur bâtarde appelée Bienfaisance, la philanthropie n'a jusqu'ici rien imaginé qui vaille cette maison si simple bâtie par un prêtre inspiré de la charité.

Qu'est-ce à dire? Quand on voit comme le temps use toutes choses et avec quelle rapidité les établissements humains disparaissent, remplacés par d'autres, au milieu du perpétuel mouvement qui emporte le monde, l'existence de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, après neuf cents ans, paraît presque un problème. Elle n'en est pourtant pas un pour le philosophe qui a médité d'une manière attentive sur la nature des institutions de la charité chrétienne: car celle qui nous occupe n'est pas la seule qui ait une longue histoire. Sans doute, le principe divin d'où elles émanent leur communique quelque chose de son immutabilité; mais elles fournissent, dans l'objet même qui les concerne, une autre raison de leur durée. A l'inverse du progrès, ce demi-dieu des sociétés modernes, qui s'adresse aux mille convoitises de l'homme, la charité chrétienne s'attache au côté réel de notre nature. Voilà pourquoi ses institutions ne varient guère. Le progrès passe, parce qu'il court après un idéal de bien-être qu'il ne saisit jamais; la charité chrétienne est immobile, parce qu'elle n'a d'autre but que de porter secours à nos éternels besoins, laissant aux promesses de la vie future le soin de nous rendre heureux.

M. VIENNET ET LES CROISADES

Lu à l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, dans la séance du 10 mai 1864.

Au commencement de février 1864, M. Viennet, chargé par l'Académie française de répondre à M. de Carné, dans une séance solennelle de réception, prononçait un discours, fait pour être remarqué, bien qu'il ne produisît alors qu'une sensation médiocre, l'attention des esprits se trouvant détournée ailleurs, soit par les débats soulevés au sein du Corps législatif, soit par les affaires de l'Europe.

Au point de vue littéraire, nul doute que ce discours n'ait plu à ceux qui ont conservé la tradition et le goût de ce style à la fois élégant et simple du dernier siècle, qui exprime ce qu'il veut dire sans viser à l'effet; style un peu mou de sa nature pourtant, mais qui rachète, par la grâce et la limpidité, ce qui lui manque du côté de l'énergie et de l'élévation. Au point de vue religieux, il a dû blesser au vif les esprits sains qui dédaignent, à bon droit, cette école sceptique et dénigrante dont Voltaire a mérité d'être l'expression. Enfin, au point de vue historique, il a heurté les idées de ceux qui, depuis trente ans, étudiant sérieusement notre France du moyen-âge, sont convaincus que les faits de cette

époque n'avaient été jusqu'ici ni saisis dans leur caractère propre, ni éclairés de leur véritable jour.

J'aurais une tâche beaucoup trop longue à remplir, si je voulais relever tout ce qu'il y a de vulnérable dans les divers jugements émis par M. Viennet. Je me bornerai simplement à discuter la plus considérable de ses opinions, celle qu'il a exprimée sur les Croisades.

M. Viennet *reconnaît*, il est vrai, *le grandiose du spectacle que présente ce soulèvement de tant de populations à la voix d'un apôtre*. Mais là se borne son admiration. Il déplore aussitôt les *calamités* qui ont été, dit-il, *la suite* de cet ébranlement guerrier; *les royaumes abandonnés par leurs souverains*; *la disette, la guerre et l'anarchie ajoutant presque toujours des horreurs nouvelles à celles qu'on va chercher au-delà des mers*; *les peuples mal armés courant à leur but lointain, sans ordre, sans discipline et sans prévoyance*; *la famine dévorant les armées*; *des batailles où s'abîmaient des nations*; 100,000 *hommes détruits dans une campagne*; *deux siècles de folies, où le plus pur sang de la France s'en allait couler sur des plages étrangères*; *saint Louis enfin épuisant sans succès ses trésors et le sang de ses peuples, laissant au loin ses flottes et ses armées, et revenant presque seul dans sa capitale désolée*. Puis il conclut que les Croisades ne méritent *aucun enthousiasme, et qu'en réglant les comptes de ces pieuses folies, on n'y trouve net pour bénéfice que la Jérusalem délivrée*.

Ce tableau est loin d'être flatteur pour nos expéditions saintes: examinons s'il est bien vrai. D'abord, il n'est pas une grande guerre qui ne soit accompagnée de plusieurs des circonstances signalées dans cette nomenclature de calamités; pourquoi M. Viennet les ferait-il entrer dans le compte spécial des croisades? On ne saurait mettre en mouvement de nombreuses armées sans donner lieu à maintes misères locales.

Des masses de combattants ne peuvent se heurter sur les champs de bataille, sans qu'il n'en résulte une infinité de victimes et des flots de sang répandu. Les hostilités ne peuvent se prolonger longtemps sans qu'elles n'entraînent la ruine de beaucoup de fortunes particulières et souvent celle des Etats. Cela prouve simplement que la justice pour les peuples est coûteuse, que la guerre est un formidable tribunal établi entre les nations, que les gouvernements ne doivent y recourir que dans l'extrême nécessité. Mais il n'y a rien, dans tous ces maux, qui rende les Croisades particulièrement odieuses, et qui prouve que les souverains et les peuples du moyen âge aient manqué de sens en les entreprenant. Quand M. Viennet taxe de *pieuse folie* nos expéditions saintes, parce qu'elles ont laissé derrière elles la *dépopulation*, *l'anarchie*; parce qu'elles ont consommé des générations entières; parce qu'elles ont été, parfois, conduites sans *discipline*, sans *prévoyance*, etc., M. Viennet fait tout simplement du lieu commun et de la déclamation; il montre qu'il n'a point sérieusement remué l'époque où se sont accomplies les Croisades, qu'il ne s'est rendu compte ni de l'esprit qui animait nos pères, ni du mobile qui les faisait agir, ni de la trace profonde que leurs pas ont laissée dans le sol de l'Europe et de l'Asie.

Les Croisades, une pieuse folie!... Certes, une pareille qualification pouvait être accueillie avec faveur, il y a cent ans, lorsque, grâce à une ignorance dédaigneuse du moyen âge, on n'y voyait que fanatisme, barbarie, dévotion ridicule; lorsque Voltaire et, à son exemple, les encyclopédistes couvraient de leurs risées le zèle des chevaliers pour la délivrance d'un tombeau, leur ardeur à aller attaquer des peuples qui, disait-on, ne leur demandaient rien; lorsque grands et petits sophistes mesuraient les œuvres de nos pères aux mesquines idées de leur philosophisme anti-chrétien; lorsque

dans la chaire, les panégyristes de Louis IX osaient à peine parler des exploits du pieux monarque, en Egypte et devant Tunis, lorsqu'on appelait les Français des Welches, et qu'on se permettait d'insulter notre héroïque nation sous ce pseudonyme dérisoire; alors, oui, on conçoit que les mots *pieuse folie*, substitués à celui de Croisades, pouvaient être entendus sans provoquer de répulsion. Mais après les guerres de la Révolution française, pour la liberté; après l'expédition d'Egypte, pour le triomphe de la politique d'un homme; après le grand travail de M. Michaud sur les Croisades, après nos coups de canon en Crimée, le massacre des chrétiens en Syrie, lorsque la question d'Orient fixe plus que jamais les regards des puissances de l'Europe, dire que les Croisades ont été une *pieuse folie*, faire retentir aux oreilles de la génération de 1864 ce lointain écho des railleries usées d'un autre siècle, cela est inadmissible.

Les Croisades, une pieuse folie ! Mais pour qu'une pareille qualification fût tolérable, il faudrait faire des suppositions invraisemblables. Il faudrait supposer que la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Europe, en un mot, ont donné dans une folie; que cette folie a duré deux siècles consécutifs; que les plus grands esprits, pendant ce laps de temps, ont sacrifié sans s'en apercevoir à une folie ! Mais cela est incroyable.

Sans doute, il a été fait des folies, à l'occasion des Croisades. Par exemple, ces rassemblements tumultueux d'hommes de toute condition, partant sans armes, sans vivres, sans guides, désolant les lieux par où ils passaient, étaient des folies; ces bandes de femmes, d'enfants, qui croyaient aussi, eux, aller délivrer le tombeau de Jésus-Christ, étaient des folies. Et cela s'explique par l'infirmité de la nature humaine. Quand les peuples sont remués, comme ils l'étaient alors, par une idée forte, la passion s'en mêle, et les esprits

faibles se laissent aller à des actes insensés. Notre âge n'a-t-il pas vu l'émotion guerrière, excitée par nos grandes luttes européennes, survivre à ces luttes, se communiquer aux tranquilles habitants de nos campagnes, des villages s'armer contre d'autres villages, et des troupes de jeunes garçons, déployant un courage sans but, offrir, après coup, au milieu de la paix, le spectacle du jeu sanglant des batailles? Mais ce n'est point sur de telles singularités que l'on doit juger les prodigieux ébranlements qui ont entraîné plusieurs générations. Assurément ces croisades de femmes et d'enfants n'ont rien de commun avec le côté sérieux des expéditions saintes. Ce côté sérieux est dans le sentiment profond, exceptionnel qui détermina nos pères du moyen âge à partir pour l'Orient; sentiment réfléchi seulement chez quelques-uns, spontané dans le plus grand nombre, identique chez tous. Nos pères ne se rendaient pas tous compte du but qu'ils voulaient atteindre, mais leur bon sens leur disait que ce qu'ils entreprenaient était utile, juste et saint. L'histoire va nous montrer s'ils se trompaient.

Que l'on me permette ici, dans l'intérêt de la cause que je défends, de rappeler un événement qui produisit, en France, plus qu'ailleurs, une vive et douloureuse sensation, il y a quatre ans. Lorsqu'en 1860, la nouvelle arriva tout à coup que des milliers de chrétiens en Syrie étaient tombés sous le fer musulman, n'est-il pas vrai que nous fûmes tous également frappés de consternation? Une sympathie générale éclata parmi nous. Il semblait que nous fussions tous atteints du coup qui avait fait couler le sang de nos frères, et, à nos yeux, cet acte inqualifiable de barbarie humiliait autant le Christianisme qu'il outrageait l'humanité. Non-seulement la chrétienté européenne s'empressa de secourir la misère de la famille syrienne, la France se hâta d'envoyer en Orient son drapeau et six mille hommes pour assurer la punition de

tels excès et surtout en empêcher le retour. Si alors, les autres gouvernements de l'Europe, oubliant les mesquines défiances d'une politique jalouse, se fussent joints au gouvernement de l'Empereur ; si non plus six mille, mais soixante mille hommes, franchissant les mers, eussent arraché aux stupides disciples de Mahomet une terre autrefois si glorieusement conquise par nos pères, et aujourd'hui si cruellement arrosée par le sang de leurs enfants, qui de nous aurait traité cette entreprise de folie? N'aurions-nous pas vu au contraire, dans cette moderne Croisade, la solution d'une partie de cette question d'Orient qui fait blanchir les cheveux de la diplomatie? Mais la cause de cet ébranlement guerrier qui jeta, au moyen âge, l'Europe sur l'Asie, quelle est-elle, sinon cette même question d'Orient?

Il ne faut pas se le dissimuler, la question d'Orient n'est pas d'aujourd'hui, elle est de tous les siècles ; et l'on peut dire que toutes les générations l'ont vue sous des formes diverses se dresser devant elles, quelquefois résolue, jamais anéantie, et, comme le phénix, renaissant de ses cendres. Chose étrange! Cet Orient où naît la lumière, où se sont passées les premières scènes de la vie humaine, d'où l'homme est parti pour conquérir le monde, a été perpétuellement, pour l'Occident, un sujet ou de crainte ou d'espérance. C'est de là que sont sorties la civilisation et la barbarie.

Si nous nous reportons à l'époque où Rome, arrivée au plus haut point de sa grandeur, après avoir absorbé l'univers, paraissait ne devoir plus craindre que ses propres divisions, nous trouvons que l'Orient inquiétait déjà son oreille et venait troubler la sécurité de sa puissance. Ecoutons Suétone : « *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore, Judeâ profecti rerum*

potirentur » (1). Tacite parle presque dans les mêmes termes: « *Pluribus persuasio inerat fore ut profectî Judeâ rerum potirentur* » (2). Les courtisans de la famille flavienne appliquaient à Vespasien et à son fils Titus cet oracle extrêmement remarquable dans les termes qui l'expriment. Mais les maîtres de l'empire ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il ne s'agissait ni de Vespasien ni de Titus, que les nouveaux conquérants, fournis par la Judée, n'en voulaient point au sceptre des Césars; qu'ils visaient à une domination bien différente de celle qu'exerçait la cité de Romulus. La question d'Orient qui alors agitait la pensée des politiques, excitait les aspirations de ceux-ci, les appréhensions de ceux-là, c'était le Christianisme s'avançant, en effet, vers l'Occident, en renversant les idoles de la superstition, en réformant les mœurs, en dissipant les ténèbres du Paganisme, en éclairant les esprits de lumières inconnues à la philosophie, en affranchissant les intelligences, en révélant à l'homme sa dignité, en élevant l'esclave au niveau du maître, en apportant au présent la liberté, à l'avenir l'espérance, en unissant la société par un autre lien que celui du despotisme, en changeant la face du monde. On sait, depuis longtemps, comment et à quel prix le Christianisme fonda sa domination, comment il mit en pièces l'établissement païen, et éleva sur ses ruines l'édifice évangélique. C'est ainsi que pour la première fois l'Orient imposa des lois à l'Occident, mais celui-ci ne s'aperçut de sa défaite que pour s'en applaudir et se confondre avec son vainqueur dans un majestueux concert de foi et d'amour.

Le monde s'organisait sous l'empire de cette puissante unité qui le défendait contre la barbarie, lorsqu'éclata tout

(1) In Vespasianum, IV.

(2) Taciti hist. lib. v, c. xiii.

à coup à l'Orient une seconde révolution qui devait mettre en péril l'œuvre de la première. Non loin des lieux où Jésus-Christ avait proclamé une religion de douceur et d'amour, un conducteur de chameaux, s'érigeant en prophète, inaugurait une religion de fanatisme et de haine. Ce n'est pourtant pas que Mahomet condamnât l'Evangile ; il a essayé au contraire de greffer son système religieux sur l'œuvre de Jésus. Il reconnaît la légitimité de la mission du fils de Marie, il part comme lui de l'unité de Dieu, il lui emprunte un certain nombre de dogmes fondamentaux. Mais, d'accord sur ces quelques points, l'Evangile et le Koran s'éloignent l'un de l'autre pour ne plus se rencontrer. L'un révèle à l'homme une Providence tutélaire qui, sans asservir sa volonté, le guide vers sa fin suprême ; l'autre lui enseigne un décret fatal qui le prédestine au mal comme au bien et lui interdit l'espérance et l'amour. Le Christianisme promet aux justes, pour récompense de leurs bonnes actions, la possession éternelle de Dieu; le Mahométisme, tout ce qui satisfait les convoitises de la nature charnelle. Le Christianisme est la religion de l'esprit, le Mahométisme celle des sens. Le Christianisme élève l'homme, le retrempe, le rajeunit; le Mahométisme le ravale, le vieillit et l'immobilise. Sous l'influence du Christianisme, les nations se civilisent et se perfectionnent ; sous l'empire du Mahométisme, elles languissent dans la barbarie ; autour d'elles, les ruines s'amoncèlent, la propriété recule, toute prospérité s'efface. Le Paganisme lui-même a eu des siècles de gloire où il a brillé par les arts, les sciences et les lettres; le Mahométisme n'a enfanté aucune civilisation qui lui appartienne et n'est véritablement célèbre que par ses conquêtes et ses ravages. Aujourd'hui même encore, c'est à peine si, du sein de son inepte apathie, il daigne accorder un regard aux merveilles de notre civilisation. Souple dans son esprit, le Christianisme s'allie avec toutes les formes de gouverne-

ment; inflexible et absolu comme la fatalité, le Mahométisme ne connaît que le despotisme. Le Christianisme avait réhabilité la femme en en faisant les délices de la famille et l'ornement de la société; le Mahométisme a dégradé cette moitié du genre humain, en la livrant à l'ignorance, en l'isolant du monde en la reléguant dans l'obscurité d'un harem pour y servir au brutal plaisir d'un maître. Le Christianisme féconde et développe la nature humaine, le Mahométisme la comprime et la mutile ; il maintient l'esclavage et fait des eunuques.

Malgré ces signes notoires d'infériorité, malgré la honteuse et sanglante histoire de leur système religieux, les musulmans n'en prétendent pas moins que Mahomet est le sceau des prophètes, le Koran la clôture des révélations, l'Islamisme la forme dernière et définitive de la religion divine. Voilà pourquoi les disciples du Koran détestent les disciples de l'Evangile. C'est qu'ils les regardent comme une race déshéritée et réprouvée de Dieu, une race qui mérite le sort du peuple maudit de Chanaan, et le nom de *chien*, qu'ils nous jettent, est l'expression exacte du mépris que nous inspirons à leur stupide fierté. L'élément chrétien et l'élément musulman sont comme deux pôles contraires qui se repoussent. Ils ne sauraient exister librement en paix l'un à côté de l'autre. Le Christianisme, qui a absorbé le Paganisme, qui renverse l'idolâtrie où il la rencontre, semble n'avoir aucune prise sur le Mahométisme. Là où le premier domine, le second s'isole et se réfugie dans une muette et frémissante résignation ; là où le Mahométisme est le plus fort, il opprime le Christianisme et s'efforce de l'anéantir. Certes, le Christianisme est bien lui aussi une religion exclusive, mais il prévaut par la persuasion, tandis que le Mahométisme s'impose par la force. C'est avec ce caractère d'implacable intolérance que le Mahométisme s'annonça au

monde. Étouffer les autres religions, combattre pour la leur, telle fut la maxime que Mahomet inspira à ses disciples, et ceux-ci, dociles à l'autorité du maître, n'eurent plus qu'une sommation à notifier aux peuples : « L'Islamisme ou la servitude. » Or la servitude étant intolérable, les peuples cherchaient un asile à l'ombre du Koran.

Ce fut au bruit des batailles et de l'écroulement des empires que le Mahométisme s'établit dans le monde. La Syrie succombe la première ; l'Egypte éprouve bientôt le même sort ; la Perse tombe à son tour. Poursuivant leur marche conquérante le long de la Méditerranée, les armées des kalifes arrivent en Espagne où elles débordent comme un irrésistible torrent. L'hégire n'avait pas encore mesuré un siècle que les sectateurs du Koran étaient au cœur de la France. Là heureusement s'arrêtèrent leurs succès en Occident. Écrasés à Poitiers, ils reculèrent derrière les Pyrénées. L'épée de Charlemagne sut les consigner au-delà de l'Ebre ; puis l'héroïsme des successeurs de Pélage les poussa au fond de la Péninsule. On ne les revit plus.

Affranchis par leurs victoires de la crainte des musulmans, les chrétiens de l'Occident demeurèrent étrangers, pendant plus de deux siècles, aux événements dont l'Orient était le théâtre. Le rideau de l'empire grec, encore puissant, leur dérobait le danger dont les sectateurs de Mahomet menaçaient l'Europe de ce côté.

Cependant, nos pères n'avaient point oublié Jérusalem ; des pèlerins de jour en jour plus nombreux allaient visiter les lieux illustrés par la vie et la mort de J.-C. Là, ils voyaient de leurs yeux la misère des chrétiens d'Orient, l'énormité des tributs, les vexations de toute espèce que leur infligeaient d'insolents vainqueurs, l'état d'abaissement où gémissait la religion du Christ, sous la pression de l'Islamisme. Puis ils venaient raconter à leurs compatriotes ce

qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient souffert eux-mêmes.

On se figure aisément l'indignation et la colère qui éclataient dans l'âme et sur le visage de nos preux, lorsque rangés en groupe autour d'un de ces pieux voyageurs qui avait échappé au sabre musulman, ils lui entendaient dire que rien n'était sacré pour les infidèles, qu'ils s'emparaient sous le moindre prétexte des biens des chrétiens, déshonoraient leurs femmes, mettaient à mort les pèlerins, profanaient les églises, montaient sur les autels pendant le saint sacrifice, renversaient les vases sacrés, les foulaient aux pieds, insultaient et battaient les prêtres de verges (1).

Il y a quatre ans, lorsque les musulmans égorgeaient 10,000 chrétiens en Syrie, un mois suffit pour porter aux extrémités de l'Europe la nouvelle d'un tel désastre. Au moyen âge, dans l'état d'isolement où les peuples se trouvaient vis à vis les uns des autres, avec l'absence des moyens de communication qui abondent aujourd'hui, il fallait cinquante ans et dix fois plus de victimes qu'en 1860 pour apprendre à nos contrées que les populations chrétiennes de l'Orient subissaient une affreuse tyrannie. L'opinion ne s'éclairait que de proche en proche, avec une extrême lenteur. Elle s'éclairait pourtant, et il arriva un moment où l'attention des esprits fut tout entière tournée du côté des Lieux-Saints. En 1074, vingt ans avant le célèbre concile de Clermont, Grégoire VII écrivait au roi de France Henri Ier : que les chrétiens d'Orient jetaient des cris de détresse et étaient venus lui apprendre que, si les guerriers de l'Occident n'accouraient à leur secours, le Christianisme allait périr. Il ajoutait qu'il s'était déjà assuré de 50,000 hommes, à la tête desquels il voulait marcher lui-même (2). Le pontife ne

(1) Willem. Tyrensis, lib. I, n. V et X.

(2) Gregorii epist. lib. II, ep. 31, apud Labbe, t. X.

partit point. Ses forces étaient insuffisantes au but qu'il se proposait ; rien n'était assez préparé ; l'heure de la grande commotion n'avait pas encore sonné.

Il devait être donné à un homme obscur de provoquer cet ébranlement sans exemple. Tout le monde connaît le nom de cet homme, tout le monde sait comment, en parcourant l'Europe, un crucifix à la main, il apaisa toutes les haines, calma toutes les dissensions, réunit tous les enthousiasmes et parvint à arracher l'Occident de ses entrailles pour le précipiter sur l'Orient. Une première expédition refoula les Turcs, réussit à reprendre Jérusalem et à former un royaume dont la ville sainte devint la capitale. Les nobles et les peuples étaient partis les premiers, les souverains et les princes s'ébranlèrent à leur tour pour achever l'œuvre commencée. Trois rois de France, un roi d'Angleterre, trois empereurs d'Allemagne prirent successivement part à la défense lointaine de la cause du Christ.

Et maintenant, demandera-t-on ce qu'allaient faire nos pères, si loin de leur pays, à travers tant de dangers, avec cet ensemble, cette spontanéité, cette ardeur ? Que l'on demande donc aussi pourquoi la France a pris le même chemin, il y a quatre ans ? Pourquoi nous regrettons qu'elle n'ait pas conduit avec elle des forces plus imposantes ? Pourquoi l'Orient inquiète si profondément l'Europe ? Pourquoi de grands esprits ne voient de tranquillité de ce côté que dans l'anéantissement de la domination musulmane? Eh ! bien ce qu'une bonne politique conseillera tôt ou tard d'accomplir, nos ancêtres le firent par instinct, mus par cette légitime colère qu'inspire, à des hommes simples et droits, la vue d'une grande injustice. Ils allèrent en Orient pour venger leurs frères opprimés, leurs compatriotes outragés, leur religion insultée ; ils y allèrent pour laver les souillures répandues par les infidèles sur les vestiges de leur Sauveur,

affranchir son tombeau et relever sur le Calvaire l'étendard de la Croix; ils y allèrent attaquer les ennemis de leur indépendance autant que de leur culte, conjurer en Asie les dangers de l'Europe. Est-ce là une folie? Si c'en est une, je demanderai à mon tour quel nom il faut donner aux guerres entreprises pour faire prévaloir un système, une utopie, pour servir l'ambition d'un souverain, l'orgueil ou la jalousie d'une nation?

On reproche aux Croisades leur caractère religieux; c'est-à-dire qu'on leur reproche de n'avoir eu pour mobile aucun intérêt humain. Mais c'est précisément en cela qu'est leur plus pure gloire. Nos pères n'ont pas mis leurs armes et leur sang au service de la politique, d'un but personnel ou national, d'une passion, de la gloire elle-même; ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour la cause la plus noble, la plus sacrée entre celles qui font ici-bas palpiter le cœur de l'homme. Ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour le sentiment le plus désintéressé, le plus éloigné des odieuses spéculations de l'ambition et des vulgaires contentements de la vanité. Ils ont combattu pour la religion, c'est-à-dire pour le bien qui tient de plus près à l'homme, dont celui-ci est le plus fier, auquel il sacrifie la patrie, la liberté, jusqu'à la vie, le bien qui vaut tous les autres, parce qu'il porte avec lui la félicité du présent et les espérances de l'avenir. Mais se peut-il imaginer un but plus sublime, plus saint, plus digne d'enflammer les âmes généreuses?

Ce qui éteint surtout, chez M. Viennet, l'enthousiasme pour les Croisades, c'est l'insuccès de ces expéditions. Mais il y a peu de philosophie à juger une entreprise sur la réussite, qui dépend souvent de ce qu'on appelle *bonheur*, *fortune*, et trahit quelquefois la prudence et le génie. Si Alexandre-le-Grand eût succombé sur les bords du Granique, personne

ne nierait aujourd'hui qu'il n'eût mérité son sort. Parce que son entreprise a changé la face de l'Asie, doit-on l'estimer plus sage ? Qu'un peuple injustement asservi se soulève, impatient de la servitude, pour reconquérir ses droits ; si la fortune ne seconde point son courage, sera-t-il permis de dire que ce peuple a fait une folie ? Les revers n'autorisent pas plus à condamner une entreprise que le succès n'est un motif d'en proclamer la sagesse.

Il est trop vrai que les Croisades n'ont pas réussi comme on aurait pu l'attendre et du nombre et de la puissance des moyens qu'on y a employés ; mais si le succès eût été complet, la question d'Orient serait résolue ; les hordes musulmanes rejetées, les unes en Arabie, les autres dans la Haute-Asie, laisseraient la civilisation chrétienne fleurir sur le sol où elle prit naissance. L'Egypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, occupées par tout autant de colonies parlant notre langue, animées de notre génie, auraient retrouvé leur antique prospérité, dont s'accroîtraient nos richesses et notre grandeur. Et qui sait si l'empire grec, au lieu de succomber sous les coups des barbares, n'aurait pas repris sa majesté et sa force ; si ses peuples, retrempés dans l'esprit moderne, ne seraient pas redevenus dignes de leurs ancêtres ? Nous aurions assurément profité plus tôt des lumières qu'ils avaient conservées. La Renaissance, devançant le XVe siècle, aurait jeté plus d'éclat, recueilli une plus ample moisson de chefs-d'œuvre, et nous n'en regretterions pas plusieurs dont la perte est irréparable. Mais surtout, nous n'aurions pas à nos côtés cet empire turc, l'opprobre du Christianisme et de notre civilisation ; cet empire qui a pu avilir les peuples soumis à ses lois, mais qui ne s'en est assimilé aucun ; qui occupe inutilement les plus belles contrées de la terre ; un empire où l'on voit du faste sans richesse, d'immenses pays sans population, des villes semblables à des cénota-

phes, un gouvernement sans autorité, une administration sans idée ni énergie, une existence sans honneur; un empire si misérable qu'il ne subsiste que par la tolérance des nations chrétiennes, et qu'il tombera le jour où leur politique ne sera plus intéressée à le maintenir debout.

Mais si les Croisades n'ont point enfanté ces salutaires et glorieux effets, est-ce à dire qu'elles n'ont laissé après elles aucun héritage à recueillir? Est-ce à dire que, de tant d'expéditions audacieuses, de tant de coups d'épée donnés, de tant de sang répandu, il ne soit resté que le cadre d'une intéressante histoire ou bien les éléments d'une grande épopée? Nous ne le pensons pas. Sans nous arrêter à toutes les conséquences qu'on attribue aux Croisades, sans dire avec Heeren que ces expéditions saintes contribuèrent à l'affaiblissement du système féodal, au développement du commerce, des franchises municipales, des rapports entre les peuples, du progrès des arts, des sciences, nous nous contenterons de rappeler celles qui semblent leur appartenir plus directement.

Les Croisades portèrent un coup mortel à la puissance des nations musulmanes qui, excepté les Turcs, moins exposés que les autres à la rencontre de nos armées, tombèrent dès lors en décadence. Elles servirent à établir en Orient la réputation de nos armes, réputation telle que Kilidje-Arslan, pendant sa retraite après la bataille de Dorylée, si désastreuse pour les Turcs, répondant aux Arabes qui lui reprochaient sa fuite, se justifiait en leur disant: « Ah ! vous n'avez pas éprouvé le courage des Franks, ni la pesanteur des coups qu'ils frappent; cette force n'est point humaine, mais céleste ou diabolique ! (1) » Réputation telle, que, plus de trois siècles après la première Croisade, les

(1) Roberti Monachi *Hist. Hierosol.*, lib. III.

ambassadeurs du schah de Perse, Uzum-Kassan, venant solliciter les princes d'Occident de vouloir s'unir à lui dans une sainte ligue, pour réprimer l'ambition envahissante de Mahomet II, appelaient Charles VII *roi des rois*, et disaient : « Nous ne demandons point d'argent, mais seulement l'enseigne du roi de France et ung capitaine en son nom, cela vaudra pour nous plus que cent mille hommes (1). » Réputation telle, que les Européens ne sont encore connus des Orientaux, au XIXe siècle, que sous la dénomination de *Franks*, et l'Europe sous celle de *Frankistan* (2). Nous succombâmes, il est vrai, dans nos expéditions saintes, mais la victoire coûta si cher à nos ennemis qu'ils ne songèrent point à la poursuivre et se contentèrent d'être délivrés de la terreur que nous leur avions causée. Nous tombâmes, mais comme tombe le lion, qui, terrassé, tient encore ses assaillants à distance, par son intrépide regard et les éclats de ses rugissements.

Les Croisades retardèrent de trois siècles au moins la chute de l'empire grec. Ce fut un immense avantage. Pendant ce temps, l'Europe put se reconnaître, s'organiser et s'affermir. Si les Osmanlis, après avoir franchi le Bosphore et les Dardanelles, eussent rencontré devant eux les nations chrétiennes à l'état d'anarchie et de dissension où elles se trouvaient aux XIe et XIIe siècles, sous le régime féodal, nul doute qu'ils ne les eussent vaincues les unes après les autres. « On frémit d'horreur, dit un historien, en pensant que la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie pouvaient éprouver le même sort que la Grèce et la Palestine (3). » Or, avoir épargné à nos belles contrées une semblable oppression, qui

(1) *Mémoires de J. du Clerq*, liv. IV, c. XXVII.

(2) Eugène Boré. *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, t. I, p. 164.

(3) Michaud, *Histoire des Croisades*, t. VI, liv. XXII, c. I.

aurait peut-être retardé de plusieurs siècles le développement de leur prospérité, est-ce un résultat si mesquin qu'on soit en droit de dire, comme le fait M. Viennet, *qu'en réglant les comptes de ces pieuses folies, on n'y trouve net pour bénéfice que la Jérusalem délivrée?*

L'œuvre du Tasse est, sans contredit, une création poétique digne d'occuper une place à côté des chefs-d'œuvre d'Homère et de Virgile, un monument d'une impérissable renommée, un monument fait pour exalter l'orgueil d'une nation et exciter l'enthousiasme littéraire aussi longtemps que vivra la langue italienne. Mais nous n'en sommes plus aux époques où la mémoire des grands noms dépendait de l'heureux hasard d'avoir été chantés par une grande lyre, et nous pouvons affirmer que, indépendamment de la *Jérusalem délivrée*, la gloire des Godefroy de Bouillon, des Tancrède et de leurs héroïques compagnons d'armes aurait traversé les siècles, accompagnée de l'admiration et de la reconnaissance des peuples.

PIE II

ÆNEAS SYLVIUS PICCOLOMINI

ÉCRIVAIN.

Il est des hommes qui portent en eux-mêmes, dans leur génie ou dans d'incomparables talents, leurs titres à la célébrité. Si les grandes dignités leur arrivent, elles semblent avoir été faites pour eux, pour servir de couronnement à leur mérite personnel, elles n'ajoutent rien à leur gloire. Hildebrand, par exemple, occuperait la postérité, quand il n'aurait jamais été Grégoire VII. Même il arrive parfois que, pour désigner le Père de la Monarchie pontificale au moyen-âge, on laisse de côté le nom du Pape pour ne citer que celui de l'Archidiacre de l'église romaine, tant ce nom d'Hildebrand est indentifié avec l'histoire! Ænéas Sylvius compte au nombre de ces personnalités rares et puissantes qui se suffisent à elles-mêmes pour jeter un grand éclat. Avant de devenir Pie II, il était un des hommes les plus connus et les plus distingués de son temps. Grand orateur, diplomate très-fin, savant humaniste, écrivain goûté dans plusieurs genres à la fois ; aucun autre nom ne faisait plus de bruit dans le monde que le sien. Exercé à tous les emplois, mêlé à toutes les affaires, à tous les événements de l'époque, secrétaire de grands hommes d'Etat, secrétaire de concile, secrétaire de pape, d'empereur, représentant impérial aux Diètes, ministre plénipotentiaire, à plusieurs reprises, obligé de parcourir l'Europe entière, il avait

puisé dans ces fonctions si importantes et si variées, dans ses voyages répétés, des connaissances, une étendue de vue, une expérience des personnes et des choses qui, jointes à de profondes études et à une capacité naturelle des plus vastes, en faisaient un homme exceptionnel. Quand il gravit les marches du trône pontical, on ne parlait que d'Ænéas Sylvius, sa popularité était au comble ; l'on peut dire que sa plus solide renommée était acquise.

En retraçant le tableau de la papauté pendant le XVe siècle, je crois avoir mis suffisamment en lumière les faits de l'orateur, du diplomate et du pontife ; mais, entraîné par le courant de l'histoire, je n'ai pu qu'effleurer l'homme de lettres; qu'il me soit permis de combler cette lacune et de signaler la place de distinction qu'occupe Ænéas Sylvius parmi les illustres écrivains d'une époque qui en a fourni un si grand nombre.

Les goûts et les talents d'Ænéas Sylvius se développèrent de bonne heure. On raconte qu'étant obligé de se contenter d'instituteurs vulgaires dont les maigres leçons ne se trouvaient au niveau ni de la capacité ni des besoins du jeune humaniste, celui-ci y suppléait, en étudiant chez lui des livres qu'il empruntait çà et là à ses amis. Son application à la lecture le passionnait au point qu'il prenait à peine le temps de manger et de dormir. Trois jours de la semaine il se passait de souper pour ne pas interrompre son travail. Les jeûnes et les veilles lui étaient devenus si habituels qu'ils avaient cessé d'être une privation. Le matin, il se levait avant le jour, le soir, il attendait le sommeil dans son lit, un livre à la main. Cette fureur d'étudier au lit faillit lui être funeste. Une nuit, le sommeil l'ayant gagné, avant qu'il eût éteint sa lumière, le feu prit à son serre-tête, se communiqua aux draps et aux couvertures, et il aurait été infailliblement consumé lui-même si l'on ne fût promptement venu à son secours, ce qui ne le

corrigea point, tant il avait une soif ardente de s'instruire!

Soit pour éviter d'être à charge à ceux qui lui prêtaient des livres, soit aussi pour soulager sa mémoire et fixer ses connaissances, il faisait de nombreux extraits de ses lectures! La science qu'il acquit par ce moyen devint prodigieuse. Il primait en tout. A Sienne où on l'envoya apprendre le droit, il fut bientôt à la tête de son cours. Sa supériorité inspira une confiance telle à ses maîtres que, avant qu'il cessât d'être écolier on lui confia l'emploi de professeur. Ni cette occupation, ni celle de dépouiller les arides commentaires du droit romain, ne l'absorbaient ou ne le desséchaient au point de l'empêcher de cultiver les lettres. Ænéas Sylvius possédait un de ces esprits étendus, souples et faciles qui peuvent s'appliquer à plusieurs genres différents à la fois. Ses auteurs favoris étaient les princes de la langue latine, Cicéron, Virgile, Tite-Live, etc. Il les préférait avec raison aux écrivains modernes, y trouvant plus de satisfaction et de profit, et il s'exerçait à imiter ces grands modèles, par des compositions en vers et en prose (1).

Au sortir de classe, Ænéas Sylvius, mal servi par la fortune, s'adonna à la poésie, pour se frayer la voie à une position dans le monde. Il faut croire toutefois qu'en cela il obéit aussi à un goût particulier, car, quoique sa présence au concile de Bâle révélât bientôt en lui, pour les affaires, une aptitude qu'on se hâta de mettre à profit, il ne cessa point de versifier. Au milieu des graves débats auxquels il prenait part, des missions laborieuses dont il était investi, il savait trouver les loisirs pour faire des excursions au Parnasse. Il choisissait plus volontiers les sujets légers et badins que les sujets relevés, soit que ce fût le tour de son génie poétique, soit qu'envahi par des pré-

(1) Gregorii Lollii epist. XLVII, ap. epist. Jacobi card. Papiensis. — Girolamo Agliotti ap. Tiraboschi, t. VI p. 665.

occupations trop sérieuses, il n'eût plus d'autre but dans l'exercice de son talent que la recréation. Campano cite de lui un poème intitulé *Neraphilenticum*, fantaisie sur laquelle son titre jette peu de lumière, mais dont la versification, ajoute Campano, était plus facile et dégagée que correcte. A l'exemple d'Horace, il fit une assez grande quantité de petits poèmes dans la forme épistolaire. Platina, à son tour, parle d'épigrammes remplies de sel et de trois mille vers sur toutes sortes de sujets. Gregorio Lollio est encore un témoin de la fécondité poétique d'Ænéas Sylvius, puisqu'il assure en avoir eu entre les mains de nombreux monuments.

La poésie ne trompa point les espérances du jeune humaniste, elle fonda et étendit sa renommée, et lui valut la couronne de Pétrarque, honneur insigne à cette époque, et que le Tasse a seul obtenu après lui. Aussi lui fut-il longtemps fidèle. Dans la XXXVe de ses lettres, il dit avoir composé, sous le titre de *Nymphiplexis*, un poème qui passait deux mille vers, et à l'âge de plus de quarante ans, il prenait encore dans sa correspondance le nom de poète. Plus tard, lorsque, par l'effet de la tyrannie des emplois et de l'exigence des dignités, il eût rompu définitivement avec les vers, il retint encore dans les habitudes de la vie, principalement dans la récréation, une notable portion de ses goûts poétiques. Ainsi il recherchait le spectacle de la nature, admirait avec passion les sites pittoresques. S'il se trouvait en voyage, il voulait prendre ses repas au bord d'une fontaine, aimait à côtoyer un ruisseau murmurant, à se livrer au plaisir de la conversation et même à tenir des conseils sous le dôme touffu des forêts.

Tiraboschi range parmi les œuvres poétiques d'Ænéas Sylvius l'historiette intitulée : *Historia de Eurialo et Lucretia se amantibus*, je ne sais point à quel titre. Cet opuscule, loin d'être un poème, n'est pas même un roman. L'invention y

manque tout à fait ; on n'y voit aucun de ces incidents, aucune de ces péripéties qui prêtent de l'intérêt à l'amour. C'est le récit, un peu brodé, mais véritable de la passion de Gaspard Schclik, seigneur de la suite de l'empereur Sigismond, pour une jeune dame de Florence, fait qui avait causé dans le temps beaucoup de bruit dans toute l'Italie. Cet opuscule a peu d'importance littéraire par lui-même et je me serais abstenu d'en parler, s'il n'avait sa place marquée dans les collections des bibliophiles. Il est de la justice de dire que, devenu homme d'église et souverain pontife, Ænéas Sylvius désapprouva hautement cette composition, ne pouvant l'anéantir (1).

Il est impossible aujourd'hui de juger du talent poétique d'Ænéas Sylvius, aucun de ses poèmes n'est arrivé jusqu'à nous, et les quelques strophes, sur la passion du Christ, qui se lisent dans l'édition de ses œuvres *Enricpetrina*, ne sont nullement de nature à nous en donner une idée. Peut être l'idiome exclusivement latin dans lequel ces poèmes furent composés a-t-il été pour quelque chose dans leur disparition. Cependant, comme les œuvres d'autres poètes latins du XVe siècle leur ont survécu, il est à présumer qu'Ænéas Sylvius lui même a détruit les siennes, celles-ci, parce que leur caractère léger et mondain déplaisait à la gravité du prêtre, celles-là, parce que leur mérite ne satisfaisait point le goût muri de l'auteur qui détestait, disait-il, les vers médiocres.

Ænéas Sylvius trouva dans l'histoire un genre mieux assorti, je crois, à son génie propre, à la nature de ses aptitudes, au sérieux de son caractère, ainsi qu'au rôle d'homme d'Etat qu'il fut appelé à jouer. Il débuta, dans la carrière, par deux livres de commentaires sur le concile de Bâle (*Commentarii Æneæ Sylvii Piccolominei de gestis basiliensis Concilii*). Très-jeune encore et comme il venait de terminer ses études, Ænéas

(1) Epist. CCCXCV.

Sylvius avait paru à ce concile fameux, à la suite du cardinal Copranica qui se l'était attaché en qualité de secrétaire. Ses talents ne tardèrent pas à s'y faire jour. L'assemblée le prit en grande estime (1). Il en devint, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'enfant gâté. Tout laïque qu'il était, il fut fait secrétaire synodal, abréviateur des lettres apostoliques, président de la députation dite de la foi, membre de la commission de la collation des bénéfices. Plus d'une fois, il prit une part active aux débats qui passionnaient l'assemblée, et étonna ses auditeurs par une éloquence jusque là inconnue, cette éloquence improvisée qui jaillit de l'émotion des circonstances et brille au milieu d'une discussion comme l'éclair au milieu de l'orage. Puis comme il possédait l'art de manier les esprits aussi bien que celui de faire de beaux discours, on le chargea de plusieurs missions importantes, en Ecosse, à Strasbourg, à Trente, à Constance, en Savoie et auprès de l'empereur Albert (2).

Le Concile de Bâle avait donc été, pour Ænéas Sylvius, le berceau de la fortune et un brillant théâtre. Toutefois, dans ses deux livres de commentaires, l'historien ne s'est point attaché à cette période du Concile qu'il pouvait avouer à la gloire de l'Eglise et dont il avait à s'applaudir pour lui-même, cette période où l'assemblée, plus ou moins d'accord avec son chef, fit quelques grandes choses ; il a choisi au contraire cette période odieuse où les Pères, comme frappés de vertige, s'efforcèrent de renverser Eugène IV, et lui opposèrent un antipape, Félix V. Pourquoi cela ? on ne se risquerait point trop en affirmant que ce fut par prédilection ; parce que cette période, si remplie d'audace et d'orages, répondait à un système d'idées nouvelles qui étaient entrées fort avant dans son âme. Ænéas Sylvius, à l'exemple de bien d'autres

(1) Basileæ quidem haberi in precio ob ingenium cœpit. (Campano.)
(2) Platina in Pium II.

grands esprits du XVe siècle, des cardinaux Cesarini, Capranica et d'Arles, de Nicolas Tudeschi, du pronotaire Pontano, avait donné à plein dans les opinions qui, de Bâle, s'étaient répandues par toute la chrétienté, savoir : Qu'un concile général, canoniquement assemblé, fonctionne indépendamment du Pape, est supérieur au Pape, et peut le déposer au besoin. Ce système, qui ne pouvait amener que le bouleversement de l'économie chrétienne, avait la faveur du moment. La multitude y applaudissait comme à une conquête sur le pouvoir ; les Universités, si orgueilleuses et si influentes, le patronnaient comme un fruit sorti de leur sein ; la politique des princes y voyait un moyen de s'affranchir du joug de la papauté, encore pesant bien qu'amoindri ; enfin, quelques sages abusés en espéraient la réforme des mœurs.

La séduction n'était pas ce qui manquait à un tel système. A toutes les époques, dans l'Église comme dans l'Etat, les opinions ayant pour but l'abaissement du prince et l'élévation des inférieurs, ont compté de nombreux et chauds partisans. Ænéas Sylvius n'aurait pas été de son temps s'il n'avait pas suivi le courant de Bâle, s'il n'avait pas été pour les maximes auxquelles tant de gens éclairés attachaient le salut de l'Eglise. Il nous le dit lui-même : *Quid ageremus ? audire potuimus, non discere*? Que pouvions nous faire ? écouter et ne pas apprendre (1) ? Est-ce que le disciple ne doit pas être tel que le maître ? Il nous semble donc naturel que Ænéas Sylvius, dans la disposition où il se trouvait, ait préféré la période du Concile où les idées, alors en vogue, parurent triompher un instant. Du reste, il écrivait son livre dans le moment et sur les lieux.

On a droit de s'affliger quand on voit une assemblée, réunie pour affermir l'œuvre de la pacification, tourner à la révolte.

(1) Bulla retractationum.

Mais il faut avouer que si les événements sont désolants par le résultat, ils sont faits, par leur caractère dramatique, pour inspirer le talent d'un historien, et il est vrai de dire qu'Ænéas Sylvius les a narrés avec une grande supériorité. Déjà, dans les séances qui précédèrent sa rupture avec Eugène IV, l'assemblée avait oublié la modération et la dignité, mais, une fois cette rupture consommée, elle ne garda plus aucune mesure. Pour avoir une idée de la violence des passions qui s'y agitaient, il faudrait relire les comptes-rendus des séances de notre convention nationale. Moins l'émeute grondant au dehors, moins les canons braqués contre les portes de la salle, c'était à Bâle le même tumulte, les mêmes vociférations, les mêmes démentis renvoyés d'un banc à l'autre. Un jour, le désordre devint si bruyant que l'historien, pour le peindre, a emprunté l'image d'une bataille : « Il s'éleva, dit-il, une clameur semblable à l'éclat des trompettes et au frémissement des chevaux, lorsque deux armées s'ébranlent pour en venir aux mains (1). » Toutes ces scènes sont rendues avec une vérité de couleurs, avec une vivacité de mouvement qui nous y font assister.

Cependant, bien que l'historien applaudisse aux actes de l'assemblée, il ne se fait aucune illusion sur le caractère de certains de ses membres, hommes très-habiles, d'ailleurs, lesquels obéissaient, non à leur conviction personnelle, mais bien aux vues intéressées de leurs souverains, et il ne leur épargne pas les très malins. Ænéas Sylvius ne pense point qu'il soit permis de se montrer autre que soi même. Aussi, le cardinal d'Arles est-il visiblement son héros. Cet homme singulier, que nous appellerions aujourd'hui une mauvaise

(1) Quo verbo tantus exortus est clamor, quantus solet in prœliis tubarum clangor, et equorum fremitus, cum signis collatis, duo invicem concurrunt exercitus (Commentarii, lib. 1.).

tête, et qui avait en lui une forte dose de ce qui la fait, ne se traînait nullement à la remorque d'aucune politique ; il allait droit à son but, celui d'établir la prépondérance du Concile. Chef de parti sincère et désintéressé, il ne se laissait ébranler ni par la crainte ni par l'espérance, et montrait une abnégation et une indépendance qui ne manquaient ni de grandeur ni ne piquant contraste.

Admirez l'effet des préventions ! L'antipathie pour la personne d'Eugène IV était, chez Ænéas Sylvius, autant que la raison théologique, un motif qui le ralliait au système de Bâle, et cette antipathie venait de la calomnie qui accompagne toujours les oppositions passionnées : *Nec Eugenium diligere poteramus*, dit-il, *quem tot tantique testes indignum Pontificio dicerent* (1). Il lui a rendu plus tard une éclatante justice, dans son livre sur l'*Europe*, quand il l'appelle : « Un grand et illustre pontife » (2) et trace de lui un magnifique portrait. Mais bien avant cela, il avait déjà réparé son erreur à l'endroit de cette noble figure pontificale, dans un rapport à l'empereur Frédéric III, que Baluze a imprimé parmi ses *miscellannea* (3). Ce rapport a la bonne fortune d'être à la fois une pièce officielle et un document historique de la plus haute importance. Ænéas Sylvius était venu à Rome à la tête d'une ambassade dont le but était de mettre fin à la neutralité que l'Allemagne gardait, depuis six ans, entre le pontife de Bâle et Eugène IV. Il rend compte à son souverain, dans ce rapport, des négociations à l'aide desquelles, au contentement de toutes les parties intéressées, l'œuvre de la pacification a été accomplie par la soumission de l'Empire au véritable successeur de Pierre ; et comme, dans les entrefai-

(1) Bulla retractationum.

(2) Magnus et Clarus pontifex.

(3) T. 1, édition in-folio.

tes, Eugène IV avait cessé de vivre, Ænés Sylvius prend occasion, en racontant la mort de ce pontife, d'en parler en homme dont toutes les préventions sont tombées. Il suffit de lire ce beau récit pour voir à quel point, six ou sept ans après les commentaires, leur auteur, était loin des idées de Bâle.

Il ne tarda pas à s'en éloigner davantage dans un nouveau livre de commentaires sur les gestes de ce célèbre Concile avant et après sa dissoluion. Ce livre, resté ignoré jusqu'au commencement de ce siècle, fut édité en 1803 par Michel Catalano, chanoine de Fermo. Ænéas Sylvius était déjà évêque de Trieste quand il l'écrivit, et il en a fait la contrepartie de ses premiers commentaires. Ce récit, comme l'indique son titre, embrasse la durée entière du Concile de Bâle, mais d'une manière condensée, sommaire et sous la forme de notice. L'historien écarte les faits secondaires et s'attache aux parties saillantes qu'il lie ensemble par des phrases générales. Ici, toutes les illusions sont dissipées, Ænéas Sylvius déteste et réprouve ce qui s'est fait à Bâle.

Ceux qui, comme Ginguéné (1), disent que l'auteur des commentaires changea légèrement de parti et cela pour faire fortune, n'ont pas lu les écrits dont je viens de parler; ils n'ont pas non plus pris la peine de voir, dans la bulle des rétractations de Pie II, que sa conversion aux idées orthodoxes sur l'autorité du souverain pontife, bien loin d'avoir été légère, fut au contraire longue et difficile; que deux cardinaux illustres, Césarini et Carvajal y travaillèrent successivement, et ne l'obtinrent qu'après bien des lances brisées; ils n'ont pas fait réflexion encore qu'Ænéas Sylvius alors ne visait nullement aux dignités ecclésiastiques; qu'il avait sa fortune faite à la cour de Frédéric III, étant le secrétaire de ce prince

(1) Hist. littéraire de l'Italie, t. 3, xxi.

et son conseiller intime; position fort capable de contenter une ambition plus qu'ordinaire. On s'imagine quelquefois faire preuve de sagacité en cherchant le motif de certaines démarches dans les convoitises du cœur humain et l'on ne réussit qu'à fausser l'histoire.

Si l'on en croit l'abbé Méhus (1), Ænéas Sylvius serait l'auteur d'une troisième histoire du Concile de Bâle, sous le titre de *Summarium Concilii Basiliensis*. J'ai tenu pendant plusieurs jours entre les mains, à Florence, le manuscrit que possède de ce livre la Bibliothèque Laurentienne, et je me suis convaincu qu'il ne renferme pas autre chose que le texte de l'histoire du Concile de Bâle d'Agostino Patrizi que Labbe a publié, pour la première fois, au tome XIII de sa grande collection des Conciles, d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque Richelieu, sous ce titre : *Summa conciliorum Basileensis, Florentini, Lausannensis et Pisani.* A la fin du manuscrit florentin, comme du manuscrit parisien, Agostino Patrizi est positivement déclaré l'éditeur de cette histoire, et lui-même, dans un épilogue, prend la peine de dire : que, pour rédiger cet abrégé, il s'est servi de deux gros volumes, dont l'un était de Jean de Ségovie, l'autre du cardinal Capranica. Pas un mot d'Ænéas Sylvius. Qui donc a pu suggérer à l'abbé Méhus une affirmation aussi précise que celle qui suit? « J'ai vu à la bibliothèque Mediceo Laurentienne un *summarium* du Concile de Bâle, composé par Pie II, alors qu'il était encore Ænéas Sylvius. » On ne saurait le dire; lui-même n'en fournit aucune preuve. Or, quelque imposante que soit l'autorité de l'abbé Méhus, en matière d'érudition, j'ai peine à croire que le Concile de Bâle ait trois historiens différents dans un même écrivain.

En suivant l'ordre des temps, je rencontre une histoire

(1) Præfatio in epist. Ambrosii Traversari, p. CXXI.

abrégée des Goths, qui n'est qu'un *Compendium* de Jornandès, déjà si court et si pauvre, puis un *Epitome* de l'histoire de la décadence de l'Empire romain de Biondo Flavio, ouvrage estimable dans le fond, mais d'une forme âpre et dure et qui avait déjà vieilli du vivant de l'auteur. Je ne vois pas le but que s'est proposé Ænéas Sylvius en prêtant sa plume à ces deux rédactions si ingrates, où il ne pouvait apporter aucune lumière, ni déployer aucun des talents qui lui sont propres. Peut-être a-t-il voulu vulgariser Jornandès et rajeunir Flavio Biondo.

Il y a mieux à dire de l'histoire de Bohême qu'il écrivit, étant cardinal, aux bains de Viterbe, pour utiliser le repos qu'il donnait à sa santé. Si l'on met à part la première partie, consacrée à rattacher au passé les faits contemporains, et qui est trop sèche pour offrir de l'intérêt, on retrouve, dans le reste de l'ouvrage, la main qui rédigea les commentaires sur le Concile de Bâle, c'est-à-dire une narration vive, intelligente, qui généralise les accessoires et donne aux points importants une juste mesure. L'abjecte médiocrité de Wenceslas, le fanatisme héroïque de Zisca y sont bien touchés. Toute la guerre des hussites est d'un ton historique autrement relevé que le récit de Dubravius sur la même matière.

L'histoire de l'Empereur Frédéric III qui se présente à nous ne devait pas offrir à l'écrivain un sujet bien inspirateur. On sait ce qu'était Frédéric, honnête homme, mais prince au dessous du médiocre. Encore si Ænéas Sylvius eût été libre de son choix, mais le souverain lui avait imposé le rôle d'historiographe des commencements de son règne, et ce souverain était son maître et son bienfaiteur. Il y a du décousu dans ce travail, et il n'a pas été fondu d'une seule pièce. Il débute par une description très-curieuse et très-piquante de la ville de Vienne au XVe siècle ; mais on re-

trouve ce même morceau dans la collection des lettres de l'édition *Enricpetrina*. Puis la partie qui suit n'est autre chose qu'un précis de l'histoire d'Autriche qui a également son existence à part. Ce qui regarde Frédéric III commence brusquement, sans aucune transition et n'embrasse que trois faits, le premier voyage de l'Empereur en Italie pour y prendre la couronne impériale, son mariage avec la princesse Éléonore de Portugal, enfin, la part peu glorieuse qu'il prit à la querelle soulevée, entre l'Empire et la Hongrie, par la tutelle de Ladislas-le-Posthume. A travers ces pièces de rapport et la gêne évidente de l'auteur, il y a çà et là quelques traits qui rappellent la belle manière historique, et il faut convenir qu'en ce qui concerne Frédéric, l'historien a eu le bon goût de le laisser à sa taille.

Le talent d'Ænéas Sylvius se déploie avec plus de liberté dans sa Cosmographie, ouvrage composé pendant son pontificat, malgré l'immensité des affaires et qui témoigne autant de sa prodigieuse activité que de la profondeur de ses études. Il voulait d'abord écrire une histoire universelle des choses de son temps, mais l'impossibilité de se procurer les renseignements nécessaires à un ouvrage de cette étendue l'obligea d'y renoncer et de s'en tenir au plan de Strabon, qui consiste à joindre à la description des lieux quelques-uns des principaux faits historiques qui s'y rattachent.

D'abord, il ne faut pas demander à l'auguste savant, sur la géographie mathématique, une autre science que celle des anciens ni sur la classification de la race humaine, des connaissances ethnographiques qui appartiennent à une date beaucoup plus récente. Pour ce qui est de la forme du globe, il s'en tient à ce qu'en a dit Ptolomée. Il essaie quelques opinions sur la navigation de l'Océan, sur la configuration intérieure de l'Afrique, sur la source du Nil (1), mais timi-

(1) Le problème de la source du Nil, qui préoccupe le monde depuis

dement et sous la forme de conjecture. On voit qu'il n'est pas complétement sûr de lui-même, et ne croit qu'à demi ce que débitaient les voyageurs de l'époque, Cyriac d'Ancône, par exemple. Ce en quoi il est instructif, c'est l'exactitude avec laquelle il décrit les lieux connus, puis l'érudition avec laquelle il sait y rattacher soit les fables de la poésie, soit les événements de l'histoire. Malheureusement cette cosmographie, qui devait embrasser l'univers, ne dépasse point ce qu'on savait de l'Asie; l'Afrique n'a point été abordée, le temps manquait.

En revanche, nous avons la plus grande partie de l'Europe. Seulement cette portion du monde est géographiquement décrite d'une manière moins détaillée que l'Asie et l'élément historique qu'on y a ajouté se borne aux faits qui se sont succédés, depuis le commencement du règne de Frédéric III, jusqu'à l'année 1458. Ici Ænéas Sylvius a rempli à peu près le but qu'il s'était proposé de donner une histoire générale contemporaine. Quand on pense qu'il avait visité presque tous les lieux dont il parle, et qu'il ne raconte que des événements accomplis, pour ainsi dire, sous ses yeux, on ne

plus de 2000 ans, n'a reçu un commencement de solution que ces dernières années. Le capitaine anglais Speke prétend avoir découvert, le 21 juillet 1862, que le Nil sort du lac africain Nyanza-Victoria, sous le 0°52' de latitude nord et le 30° 50' de longitude est. Je dis qu'il n'y a là qu'un commencement de solution, car le hardi explorateur n'a pas prouvé d'abord que le lac Nyanza soit la source mère du grand cours d'eau qui en sort; puis, comme il n'a pu, à cause d'obstacles insurmontables, suivre toujours le cours d'eau jusqu'à Gondokoro, il n'a pas établi d'une manière péremptoire que le fleuve qui coule à Gondokoro et sur lequel il s'est embarqué pour descendre à Khartoun est le même que celui qu'il a vu sortir du lac Nyanza, attendu que le cours d'eau qui coule à Gondokoro, d'après son propre témoignage, diffère, pour la couleur et le volume d'eau, de celui qu'il a vu sortir du lac Nyanza. (Voir la *Revue des deux Mondes*, 15 août 1863).

peut être surpris que son autorité soit grande, et qu'il répande, ainsi que le dit Struvius, beaucoup de lumière sur l'histoire d'Allemagne. Pour compléter la description topographique de cette dernière partie de l'Europe, il faut y joindre quelques pages de l'écrit intitulé : *De moribus germanorum*, où l'auteur passe en revue en courant les principales cités de la Germanie, en les marquant, chacune à son tour, du signe caractéristique qui les distingue.

Le bruit de l'éloquence d'Ænéas Sylvius est arrivé jusqu'à nous. Quand je parle d'éloquence, je n'entends point cette élévation de pensée et cette chaleur de style qui font dire d'un écrivain qu'il est éloquent, j'entends cette éloquence qui s'exprime en public, accompagnée du débit et du geste. Gregorio Lollio dit d'Ænéas Sylvius : *Erat in eo summa vis dicendi qualem ætate nostra, pace omnium dixerim, nemo attigit, nec puto quempiam ullo unquam tempore extitisse, cujus eloquentia tam multis se vivente, non dicam hominibus sed nationibus patuerit* (1). Si l'on retranche de cet éloge l'emphase italienne dont il est empreint, il ressort qu'Ænéas Sylvius a été l'homme le plus éloquent qu'on eût vu depuis longtemps. Effectivement, à partir de saint Bernard qui électrisa, par sa parole, les pères des Conciles, les peuples assemblés et les Conseils des princes, l'histoire perd la trace de la véritable éloquence. On la retrouve à peine au commencement du XVe siècle, dans les nombreux orateurs qui parurent à Pise et à Constance ; la langue, le goût, l'érudition, tout y est encore barbare. Pourtant à quelques rayons qui percent par intervalle l'obscurité, on sent qu'il y a un mouvement et comme un travail des esprits pour arriver à bien dire. Douze ans plus tard, à Bâle, les effets de ce travail se montrent avec éclat. Les hommes qui paraissent à

(1) Epist. XLVII ap. Epist. Jac. Card. Pap.

cette assemblée sont évidemment plus cultivés, ils ont puisé à la source des anciens, le goût s'est perfectionné, la langue est devenue meilleure, et quelques lettrés font entendre les accents d'un véritable talent oratoire. Mais la plupart se contentent de prononcer des discours écrits et retenus de mémoire. Ce n'est point encore là l'éloquence dont nous nous faisons l'idée. Celle-ci ne s'élabore point dans le silence du cabinet, à moins que ce ne soit pour l'étude du sujet; elle ne dépend pas de la mémoire, elle naît en face d'un auditoire prévenu ou sympathique, tranquille ou passionné ; elle part, comme un trait, du mouvement que l'importance du sujet, la gravité des circonstances, l'enthousiasme ou la contradiction communiquent à une âme disposée aux fortes émotions. C'est ainsi qu'elle nous apparaît chez les grands maîtres de la parole. C'est celle d'Ænéas Sylvius. Voilà pourquoi il sembla prodigieux aux regards des contemporains qui l'entendirent.

Du reste, l'Europe entière devint le théâtre de son talent. Après Bâle, Rome, Naples, Sienne, Milan, Pavie, Mantoue, Vienne, Ratisbonne, Francfort, Prague, retentirent successivement de sa parole. C'était surtout l'orateur des Diètes, et il y obtint, à plus d'une reprise, de merveilleux triomphes. Je me bornerai à citer celui de Ratisbonne. C'était après la catastrophe de Constantinople ; il s'agissait de réunir l'Allemagne dans une croisade contre Mahomet II. L'assemblée mal disposée avait déjà entendu plusieurs orateurs de renom sans se laisser émouvoir. Ænéas Sylvius prend la parole et opère un mouvement tel que le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui assistait à la séance, s'écria comme hors de lui ; « Il n'est plus besoin de discours, Ænéas Sylvius vient de montrer suffisamment ce que nous devons faire. Libre à chacun de prendre le parti qui lui plaira, quant à moi, pourvu qu'un seul prince veuille me suivre, je suis résolu de

marcher contre les Ottomans ; » et l'assemblée répondit à cette généreuse déclaration en décrétant une expédition sainte (1).

Ænéas Sylvius, dit Campano, s'exprimait d'une voix sonore et grave, brisait ses périodes par de fréquentes poses, afin de ménager l'attention de ses auditeurs. Les biographes ne disent rien de ses gestes. Il avait la répartie prompte et spirituelle. Campano en cite un exemple tiré de cette même diète de Ratisbonne dont nous venons de parler. Un de ses adversaires lui ayant dit tout à coup : « Quand cesserez-vous de fatiguer les Allemands ? » Ænéas Sylvius le cloua à sa place en lui répliquant : « Lorsque vous-même cesserez de les molester (2). »

Malheureusement nous n'avons presque aucune copie authentique de ses brillantes improvisations. Celles qui nous restent ne sont que des oraisons composées à l'avance, ou des analyses faites après coup, pour rappeler les matières et fixer les idées principales développées dans telle ou telle circonstance. Par exemple, les sept pages in-4° qu'on lit dans le recueil de Zarothus, sous le titre de *Oratio in conventu mentuano*, ne sont évidemment que le résumé du discours véritable, ce discours ayant duré trois heures. Mais alors on ignorait le merveilleux moyen, que connaissaient déjà les anciens et que nous possédons aujourd'hui, de surprendre la parole au vol, et de la fixer au papier toute palpitante des émotions de l'orateur et de ceux qui l'écoutent. Ces précis toutefois soutiennent parfaitement la lecture et l'on pourrait en détacher quelques citations brûlantes encore du feu sacré qui animait l'orateur.

(1) Commentarii, lib. I, p. 23.

(2) Et quando desines molestus Germanis esse ? Cum, inquit, tu incipies illis molestus non esse.

Il me semble que nous connaissons assez de côtés d'Æneas Sylvius pour pouvoir le résumer et dire que ce fut un personnage merveilleusement doté de talents divers, dont quelques-uns sont chez lui à un niveau supérieur. Il ne faut pourtant point le ranger parmi ces génies hors ligne qui creusent le sentier par où passera la foule. Il n'y a rien d'initiateur dans sa manière ; il ne ressemble ni à saint Augustin, ni à saint Thomas, ni à ce que sera un jour Pascal. La pensée lui coûte trop peu, il écrit avec trop de facilité, et aborde trop de points différents pour être original sur aucun. Nul ne s'attache moins que lui à un système préconçu. Mais s'il n'a pas l'idée qui crée, il a au suprême degré l'idée qui naît de l'observation. S'il ne vous étonne pas par des traits de lumière partis d'en haut, il vous satisfait par la justesse de ses vues, la perspicacité de son sens, la précision, l'exactitude de ses raisonnements. Ce n'est pas un esprit qui habite les hauteurs sereines de la méditation, c'est un esprit actif, fait pour le tourbillon de la vie réelle et dont la sphère est le mouvement. Il lui faut de la besogne, et toute besogne trouve chez lui une aptitude. C'est ainsi qu'il a été poète, érudit, historien, orateur, grammairien, diplomate, critique ; c'est ainsi qu'il se trouvera à son heure un grand souverain. Rien ne lui est étranger. C'est l'homme le plus complet qui se puisse voir.

Je ne m'arrêterai pas à plusieurs écrits contenus dans l'édition *Enricpetrina*. Quelque puisse être leur mérite, ils sont dépourvus de tout intérêt pour nous. Mais je ne puis passer outre sans faire une mention spéciale de la lettre *ad Mahumetem Turcorum principem*. Cette lettre, eu égard à la circonstance où elle fut envoyée, et au but que le pape s'y proposait, de convertir Mahomet, ne peut être considérée que comme une tentative suprême, tranchons le mot, désespérée, pour sauver la chrétienté menacée par les armes des Turcs.

Mahomet est arrivé au faîte de la puissance et de l'ambi-

tion. Après avoir mis l'Orient sous ses pieds, il ne déguise plus le projet de soumettre l'Occident au joug des Osmanlis. Pie II a fait de vains efforts pour armer les princes chrétiens contre l'ennemi commun, c'est alors qu'il se décide à écrire cette singulière lettre. La première partie, destinée à effrayer Mahomet, présente, non sans quelque faste oratoire, un long étalage de la force très-réelle des nations chrétiennes, si elles avaient voulu en faire usage, et cela pour lui prouver l'inanité de ses projets de conquête par la guerre. Mais ce n'est qu'un prodrome pour arriver à lui dire qu'un moyen plus sûr d'obtenir cette domination universelle à laquelle il vise, c'est d'embrasser la foi chrétienne. Afin de lui montrer qu'en désertant l'islamisme, son pouvoir n'a rien à craindre des Musulmans, il rappelle le fait de Constantin, abandonnant le paganisme sans nuire à sa grandeur. Du reste il ne doute pas que les peuples chrétiens ne se rangent en foule sous les étendards de Mahomet, du jour où son front aura été lavé par l'eau sainte du baptême. Pie II déploie ensuite toutes les ressources de sa logique et de son éloquence, pour faire ressortir la vérité de l'évangile et l'absurdité du Coran, la supériorité de Jésus-Christ sur le prophète de la Mecque.

L'idée qui se présente naturellement à la lecture d'une telle lettre, c'est que l'homme le plus sensé est parfois susceptible des plus étranges illusions. Comment Mahomet aurait-il pu songer à devenir chrétien, lui qui était l'idole des Musulmans, le fléau des Chrétiens, lui qui devait ses triomphes, sa puissance, son prestige, l'irrésistible ascendant qu'il exerçait sur les siens, au dessein avoué et énergiquement poursuivi d'élever l'empire du Coran sur les ruines de l'évangile? Quelle prise pouvaient avoir des raisonnements théologiques sur un esprit qui ne comprenait que la logique de la force? D'ailleurs pour un prince nourri comme lui dans les idées du fatalisme, il y avait alors un argument invincible

contre le christianisme : les Osmanlis triomphaient partout, tandis que les Chrétiens succombaient de toutes parts. Aussi Mahomet ne fit aucune réponse à la lettre du Pontife. Heureusement Pie II, par le mouvement extraordinaire qu'il réussit à imprimer à l'Europe, força le conquérant à ajourner ses plans.

J'arrive au dernier ouvrage d'Ænéas Sylvius, les mémoires de son temps en douze livres. C'est le plus considérable de ceux que sa plume a produits et le seul qui conserve encore pour nous son intérêt tout entier. Cependant, chose singulière, la première question qui s'offre à nous touchant ces mémoires, c'est une question d'incertitude à résoudre. Ce livre est-il bien de Pie II ? En effet, nous le voyons apparaître, pour la première fois, plus de cent vingt ans après la mort du pape, sous ce titre bien fait pour nous donner le change : *Pii II, Pontificis maximi commentarii rerum memorabilium, quæ temporibus suis contigerunt, a R. D. Joanne Gobellino vicario bonnensi jamdiu compositi.* Ce Giovanni Gobellino, parfaitement inconnu jusque là, Francesco Bandino Piccolomini, premier éditeur des mémoires, nous apprend qu'il était un des familiers de Pie II. Nous le croyons volontiers. Dans ce cas, il a pu, sous la dictée du maître, contribuer à la rédaction du livre, peut-être en ordonner, en lier, par une copie correcte, les pages volantes qui, écrites à la hâte et en courant, lui étaient remises éparses et confuses ; mais quant à en être l'auteur, ou le rédacteur principal sur les notes du pape, c'est ce que des témoignages contemporains, de la plus grave autorité, ne permettent pas un seul instant d'admettre. Platina dit clairement : *Commentariorum de rebus a se gestis libros duodecim scripsit, tertium decimum inchoavit.* Antonio Campano, biographe de Pie II et son ami, précise encore davantage : *Rerum sui temporis in Italia gestarum libros duodecim, quod opus nundum abso-*

lutum cum vita finivit, vetuitque publicari nisi emendaretur. Ici, nos douze livres de mémoires sont trop positivement désignés pour que l'ombre d'un doute soit possible sur leur identité. Or, ni Platina ni Campano ne les donnent comme étant l'œuvre de Gobellino, mais bien comme sortant des mains de Pie II. Et ces témoins ne parlent point de ce livre sur des *ouï dire*, ils en parlent en hommes qui en connaissaient le manuscrit, en avaient eu sous les yeux le texte, et pouvaient même en dire leur avis, comme le fait justement Campano, dans une lettre au cardinal de Pavie, Jacopo dei Ammanati. « J'ai parcouru dernièrement, dit-il, les commentaires du pape Pie II sur les choses par lui faites. Croyez bien que notre âge n'a point vu d'écrit plus élégant, plus varié et plus profond. » (1) Et lorsque le même Campano affirme, dans la vie de Pie II, que ce pontife avoit défendu de publier ses mémoires avant qu'ils eussent subi une correction, c'est qu'il en était bien sûr, ayant été désigné lui-même par le pape pour être le correcteur. C'est encore une lettre au cardinal de Pavie qui nous apprend cette particularité : « Le pape Pie m'avait confié, pour les examiner, ses commentaires si élégants, si supérieurs aux œuvres de notre époque ; je les ai examinés. Il me les avait donnés pour les corriger, je n'ai rien corrigé. Qui oserait le faire ? » (2).

En face de témoignages de cette valeur, il n'est plus permis de supposer que nos douze livres de commentaires soient l'œuvre d'un autre que Pie II. Mais s'il en est ainsi, pourquoi le nom de Gobellino se trouve-t-il placé dans le texte

(1) Campani Epist. lib. I. Percurri nuper commentarios Pii Pontificis rerum a se gestarum. Cave censeas quicquam neque nostra, neque patrum nostrorum memoria scriptum esse luculentius, distinctius, expressius.

(2) Dederat mihi Pius percurrendos rerum a se gestarum, elegantissime super ingenia nostri temporis et percurri. Dederat emendandos ; non emendavi. Quis emendet ? (Inter epist. card. Pap p. 18).

avec la qualification de rédacteur? Tiraboschi en allègue une raison qui, si elle n'est péremptoire est du moins très-plausible. C'est que Pie II a voulu éviter par là l'inconvénient d'avoir écrit sa propre vie.

Mais quelque obscurité qu'ait pu répandre, sur le véritable auteur des commentaires, l'insertion d'un pseudonyme dans le titre, il y a un côté qui le décèlera toujours, c'est le mérite éminent de ces mémoires. Il ne faut pas s'y engager fort avant pour voir qu'un personnage obscur et subalterne n'a pu tracer ces pages si remplies de la connaissance de toute une époque, empreintes de tant d'autorité et d'un ton si élevé. On y sent, à chaque instant, la main supérieure d'un maître qui est au fait des hommes et des choses et qui tient le fil des affaires.

Ænéas Sylvius part du berceau de sa famille; dit quelques mots de ses études; puis nous transporte immédiatement au concile de Bâle, par où il fait son entrée dans le monde; et marchant toujours par bonds, il arrive en quelques pages à son élection au Souverain Pontificat. Bien qu'à cette époque il ait déjà cinquante-trois ans et qu'il ne doive pas atteindre à la soixantaine, c'est là pour lui que commence, à proprement parler, sa vie, parce que c'est pendant cet espace de temps, si court qu'il soit, qu'il s'est trouvé à la tête du mouvement de son siècle. L'on sait quelle large place il s'y est conquise, comme il remua profondément l'Europe, et comme il ne tint pas à lui que les Osmanlis, dans le plus grand progrès de leur puissance, ne fussent refoulés en Asie.

On aime à voir les hommes qui ont été mêlés aux événements de leur temps, raconter eux-mêmes ces événements. Leurs récits sont autrement émus que ceux de l'historien qui, tranquille au fond de son cabinet, écrit d'après les renseignements qu'il a sous les yeux. Sur ce grand théâtre du monde où se déploie le spectacle des choses humaines, ils

ont vu l'animation de la scène, touché les acteurs ; acteurs eux-mêmes, ils ont passé au travers du tourbillon, payé de leur personne. Les ressorts qui donnent le branle, les intérêts qui sont en jeu, les passions qui s'agitent dans l'ombre ou qui éclatent en plein jour, ils s'en sont rendu compte. Leur raison est plus éclairée, leurs appréciations plus compétentes, leurs témoignages plus authentiques, leurs opinions plus respectables ; et bien que l'impartialité soit rarement leur fait, il y a dans leurs esquisses plus de couleurs, de tons, plus de mouvements réels que dans les tableaux plus savants peut-être des peintres postérieurs, mais qui n'ont ni vu ni senti comme eux.

C'est là ce qui nous procure un charme si grand dans la lecture de César, de Joinville, de Philippe de Commines. S'il m'était permis de comparer Ænéas Sylvius à ces trois écrivains, je dirais qu'il n'a pas la simplicité élégante de César, la naïveté fine de Joinville, la sagace bonhomie de Philippe de Commines, mais je lui accorderais plus d'abondance, de variété et d'élévation. Les commentaires de Pie II ont, du reste, cela de commun avec ceux de César, qu'ils ont été écrits au sein de la vie la plus active qui se puisse concevoir, en courant, sans préméditation, au jour le jour, sous la tente et au vol de la plume.

Pour le style, quoi qu'en dise Campano, je ne pense pas que ce soit là le côté le plus remarquable de ces mémoires. Ce n'est pas que le style d'Ænéas Sylvius manque d'originalité ; il en a une même très-marquée, par la hardiesse et l'énergie, si on le rapproche de celui des écrivains de l'époque; mais en général il est très-inférieur à celui de César, de Joinville et de Philippe de Commines. Il ne peut en être autrement. Ceux-ci ont écrit dans leur propre langue ; et quoique Joinville et Philippe de Commines n'aient point eu l'avantage, comme César, d'un idiome adulte, perfectionné et clas-

sique, ils ont su puiser dans le leur une grâce enfantine, une ingénuité native, un je ne sais quoi de primitif qui remplacent abondamment la mâle beauté de l'idiome cicéronien. Le tort d'Ænéas Sylvius est de s'être servi d'une langue qui n'était ni la langue d'Auguste ni la sienne, mais un latin ressuscité des Romains que la renaissance même n'avait pas encore poli. Ne nous étonnons donc pas si sa diction a un air d'emprunt, de pastiche, si elle manque de la saveur du climat et de la couleur du temps! Pourquoi a-t-il dédaigné cette langue italienne, si gracieuse dans les *Canzoni* de Pétrarque, si limpide dans la chronique des Villani, si noble dans la *Divine comédie* du Dante, si élégante et si formée dans le *Décamron* de Boccace? On regrette qu'un esprit aussi perspicace que le sien n'ait pas compris que le latin, expression parfaite de l'antique société romaine, ne pouvait être qu'un contre-sens dans une société toute moderne; qu'à un peuple renouvelé il fallait une langue nouvelle, en rapport avec ses idées, ses mœurs, la nature de sa civilisation; qu'enfin l'avenir était à cette langue toscane, née avec la jeune Italie et que tout le monde parlait, même les humanistes, s'ils voulaient se faire comprendre.

Il semble que le latin soit comme ces rares monuments romains encore debout au milieu de nos cités. Voyez comme on entoure ces vieux débris d'un culte de respect et d'admiration! Les artistes y viennent, comme à une école de goût, s'y inspirer, les uns, de la grandeur des proportions, les autres, de l'harmonie des détails; ceux-ci, de la hardiesse des plans, ceux-là de la correction du style, et ils ont raison. Mais il ne vient à personne l'idée d'appliquer l'ensemble de la conception à un seul édifice moderne, à moins que ce ne soit pour satisfaire un caprice. Une telle reproduction, on le sent, serait déplacée. Ainsi en est-il du latin. Cette langue, retrouvée si à propos au XVe siècle, avec les chefs-d'œuvre

de la civilisation antique, devait servir de mère à nos langues vulgaires, qui sont venues à son école, dépouiller leur barbarie, perfectionner leur génie, puiser des formes élégantes et polies, prendre du nerf et de la virilité; mais le latin n'en est pas moins resté au rang des langues mortes; à ses filles, au contraire, appartiennent les arts, la littérature, la poésie, les transactions, en un mot l'activité de l'esprit humain.

Les humanistes du XVe siècle, dans leur enthousiasme pour la belle langue d'Auguste, ne se doutaient pas de son inévitable déchéance. Ils voyaient sur le front de Virgile, de Cicéron, d'Horace et de Tite-Live le sceau de l'immortalité, et ils s'imaginaient que l'idiome de ces grands écrivains devait être comme eux éternel, qu'il serait toujours la langue des dieux, tandis que les idiomes de fraîche date ne seraient jamais que la langue du vulgaire. Naïve était leur erreur! Quel est le littérateur, depuis longtemps, qui fasse de la prose latine ou des vers latins? On lit et on lira jusqu'à la fin du monde les écrivains de la vieille Rome, mais qui lit aujourd'hui les princes de la langue latine au XVe siècle, le Pogge, Léonard Bruni d'Arezzo, Gasparin Barziza, François Filelfe, Paul Cortese, Politien, Sadolet, Erasme lui-même? Ænéas Sylvius partage le sort de ces illustres oubliés. N'en doutons pas, si les commentaires ne sont guère connus que des érudits, ils le doivent à la langue dans laquelle ils ont été écrits.

C'est grand dommage pour les lecteurs sérieux qui se voient privés par là d'un des récits les plus sensés et les plus instructifs qui aient été faits. Comme Ænéas Sylvius avait étudié les causes des événements, qu'il avait longuement observé et pratiqué les hommes qui y jouent un rôle, tout ce qu'il en dit a un caractère particulier d'autorité. On y trouverait un autre mérite celui de garder une impartialité inaltérable tout en restant moraliste sévère.

En général, les historiens honnêtes, qui ont vu de près la

conduite des affaires humaines, pénétré dans les arcanes de la politique, entendu le langage de l'égoïsme, de l'ambition, de la jalousie et de la haine, sont tentés de prendre l'humanité par le revers, d'en assombrir le tableau et de glisser trop de feu dans leurs jugements. Ænéas Sylvius ne se heurte point à ces écueils. Il sait faire la part du bien et du mal à chaque personnage, démêle, avec autant de justice que de sagacité les qualités qui le rendent estimable d'avec les défauts qui lui méritent le blâme, et ne se laisse jamais emporter à ces vindicatives indignations que ne rachètent ni le talent de l'écrivain ni la légitimité de la cause qu'il défend.

Une partie difficile et délicate de l'histoire, c'est le portrait. Je dis une partie difficile et délicate, parce qu'il faut une profonde connaissance des hommes pour saisir, à travers les obscurités de la dissimulation, les traits de leur physionomie, d'abord, puis beaucoup de goût, de finesse et de tact, pour en composer leur figure véritable, sans la surfaire ou l'amoindrir. C'est là que l'historien triomphe ou échoue, qu'il montre s'il est un grand peintre ou un vulgaire artiste.

Ænéas Sylvius a esquissé un grand nombre de portraits, soit dans les commentaires, soit dans ses autres ouvrages. En les lisant, on voit qu'il se plaît à ces coups de pinceau, et il réussit merveilleusement à les donner rapides et heureux. On me saura gré d'en citer un échantillon, je choisis le portrait d'un archevêque de Florence qui fut à la fois un grand homme et un saint. Je me permets de traduire :

« Dans le même temps, passa au Seigneur Antonin, archevêque de Florence, de l'ordre des Frères prêcheurs, personnage vraiment digne de mémoire. Il dompta l'avarice, foula aux pieds le faste, ignora les moindres satisfactions de la chair, n'usa du manger et du boire que pour la seule nécessité. Jamais il ne céda à la colère, à l'envie, ni à aucune autre passion; prédicateur populaire encore qu'il déclamât

avec véhémense contre les vices, il réforma les mœurs du clergé et du peuple, apaisa les discordes, bannit autant qu'il le put les inimitiés de la ville ; jamais il ne se servit que de vases de verre ou d'argile ; ses familiers étaient en petit nombre ; il leur apprit à se contenter de peu et à vivre selon les maximes de l'austère philosophie. A sa mort, le deuil public honora ses funérailles. On ne trouva dans sa maison, que la mule qui lui servait de monture avec quelques meubles de vil prix, les mains des pauvres avaient emporté le reste. » Ce portrait est simple et grand comme l'homme qu'il représente (1), et un grand maître ne le désavouerait pas.

Quelquefois il saisit avec le coup-d'œil d'un artiste consommé la ligne originale qui détache un personnage des autres. En voici un exemple ; il s'agit du dernier Visconti : « Philippe-Marie était plein de soupçons, la crainte de la mort l'agitait, et il ne se fiait pas à lui-même. Il croyait entendre les pas des assassins dans le bruit que faisaient les rats, et il avait peur de son ombre (2). » Ces rats, cette ombre qui épouvantent celui qui épouvantait l'Italie ! Peut-on imaginer un trait qui caractérise plus énergiquement une figure malfaisante et vile ?

(1) Per idem tempus migravit in Domino Antoninus ecclesiæ Florentinæ archiepiscopus, ordinis prædicatorum professor, vir memoria dignus, domuit avaritiam, conculcavit superbiam, libidinem prorsus ignoravit, potu ciboque parcissime usus est ; non iræ, non invidiæ, non alteri passioni succubuit ; prædicator acceptus in populo quamvis scelerum insectator vehemens ; correxit cleri et populi mores : lites diligenter composuit, inimicitias quoad potuit, ex urbe pepulit : vitreis ac fictilibus tantùm vasis est usus ; familiam quæ parva illi fuit, contentari modico voluit, et ad philosophiæ leges vivere. Mortuo nobile funus ex publico ductum. In domo nihil repertum est, præter mulum quo insedere solitus erat, et vilem supellectilem : cætera manus pauperum asportavere. (Commentarii, lib. 11. P. 50).

(2) Erat autem Philippus superstitionum plenus, mortisque formidans,

Souvent Ænéas Sylvius joint la physionomie au caractère, Alors il peint ses personnages en pied et n'épargne pas les détails. Ainsi, il dira que Frédéric Ier avait les cheveux crépus, la barbe rousse, les épaules proéminentes ; que Visconti, le même dont nous parlions tout à l'heure, était d'une haute stature, avait de grands yeux, un visage difforme et terrible ; que l'antipape Félix V, était petit de taille et louchait d'un œil. Il est peut-être des critiques austères qui trouveront ces particularités purement physiques, indignes de l'histoire. Il est permis de n'être pas de leur avis. Pour moi je sais gré aux anciens de nous avoir appris qu'Alexandre-le-Grand penchait sa tête sur une épaule et clignait d'un œil, que le héros du pont Sublicius était borgne, que Socrate avait le nez retroussé. Ces traits, si on le veut bien, peuvent sembler futiles en eux-mêmes, mais dans le tableau, ils contribuent à l'originalité.

Il y a dans l'auguste historien d'autres qualités qu'il ne faut point passer sous silence. Ainsi il connaît l'art de mêler l'érudition à l'exposition des faits qu'il raconte. Sans s'écarter de son sujet, il remonte, par des digressions courtes et savantes, aux origines des choses, et relie de la sorte le présent au passé. Dirai-je encore qu'il peint les lieux avec une exactitude topographique, un goût de *dilettante*, une vérité de couleur qu'envieraient nos modernes descriptifs ! Mais ici il faut citer quelques exemples, en avertissant que je les prends au hasard :

« On passa la nuit à Canapina. Cette ville est située au pied du Ciminum du côté où cette montagne reçoit les premiers rayons du soleil levant, et en même temps dans une

vixque sibi credebat. Sæpe muribus domi cursitantibus interfectores suos adesse putavit, umbramque suam non nunquàm expavit.

(De rebus Basileæ gestis, stante vel dissoluto concilio, commentarius).

vallée si encaissée et si sombre qu'on y voit à peine la lumière de cet astre. Un ruisseau descendant de la montagne effleure ses murailles. De là, on arriva à Népi. Cette ville est très-ancienne et très-fortifiée. Deux ruisseaux entourent la colline sur laquelle elle est assise. Leurs bords escarpés et que l'on ne peut gravir qu'à l'aide d'une échelle, lui servent de murailles. » Un dessin nous montrerait-il avec plus de vérité ces deux villes (1)? Voulez-vous connaître le cours de l'Anio? quatre lignes vont suffire pour le mettre sous vos yeux : « Ce fleuve prend sa source dans les montagnes, non loin du monastère de Subiaco. Il coule tranquillement par une vallée ombragée jusqu'au monastère ; mais là, arrêté tout à coup par des rochers, il se précipite avec fracas, et ne redevient paisible qu'en retrouvant la plaine (2). » Voici des descriptions qui ne laissent rien à désirer ni pour la vérité, ni pour l'agrément. La concision y ajoute un mérite de plus. Il y en a de semblables presque à chaque page des mémoires,

Tout n'est cependant pas d'égale force dans ces douze livres. La route que l'on parcourt n'est pas toujours riante ou accidentée, elle est parfois monotone. Pour arriver aux scènes vives, il faut passer par de fatiguantes longueurs.

(1) Ad Canapinam pernoctatum : hic locus prope ad radices Cimini montis jacet qua sol ei oritur, verum obscura in valle, atque profundissima, ita ut minimum solis videat. Rivus e monte cadens oppidi lambit muros... Ex hoc loco Nepesina civitas petita est pervetusta ac munitissima, duo rivi collem, in quo sita est ambiunt, altissimas habentes ripas, quæ pro muro sunt, neque ascendi sine scala possunt.

(Commentarii lib. IV, p. 114.)

(2) Hic fluvius ex montibus oritur, non procul a sublacensi monasterio; vallem nemorosam percurrit placido meatu, usque ad monasterium ipsum ; illic objectu rupium, multo fragore in profundum labitur; nec prius quiescit, quàm relictis scopulis in plana descendit.

(Ibidem, lib. V, p. 177.)

C'est au reste le défaut de tous les mémoires. Il y a aussi des endroits où la main trop discrète de Campano aurait pu intervenir utilement, sinon pour élaguer, du moins pour ranger les choses dans un ordre plus littéraire. Mais l'effet général ne laisse rien à désirer.

Ænéas Sylvius termine ses commentaires au moment où il se dispose à partir pour Ancône, dans le but de se mettre à la tête de la croisade contre les Turcs. On sait que, déjà gravement malade en quittant Rome, il mourut en arrivant au port, non sans avoir pressenti l'avortement d'une entreprise qui avait été le rêve de sa vie entière. La majeure partie de son livre est remplie par les mouvements qu'il s'est donnés pour préparer de loin ou de près cette importante expédition. C'est là ce qui prête aux mémoires un si vif intérêt. On peut dire que l'auguste écrivain y a concentré son âme, son existence de chaque jour. Il les a rédigés, tantôt sous le coup des plus redoutables appréhensions, tantôt sous l'impression des plus chères espérances. Ces deux sentiments s'y succèdent tour à tour. On y sent les battements de son cœur, et le lecteur en éprouve lui-même le contre-coup. Voilà pourquoi il y a dans ces pages tant de feu, tant d'action, tant d'éloquence.

Ce récit, si plein et si émouvant, jette une triste lumière sur l'état d'impuissance où se trouvait alors l'Europe chrétienne, en face de l'ambition envahissante des Osmanlis. Les principaux souverains apparaissent ce qu'ils étaient en effet, Louis XI, un politique cauteleux, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, un vieillard sans énergie, Frédéric III, un empereur borné et dépourvu d'autorité, Francesco Sforza, un aventurier heureux, mais égoïste, Poggibraski, en Pologne, Mathias Corvin, en Hongrie, des héros, mais sans influence. L'Europe chrétienne aurait eu besoin d'un monarque d'une grande renommée, unissant le génie à la gloire, comprenant

son temps et capable d'enchaîner la volonté des autres à la sienne, pour seconder le mouvement imprimé par le pape, et exercer une action souveraine sur les éléments de force que recelaient les nations qui avaient fait les croisades. Mais un homme de cette sorte est un présent que le ciel n'accorde pas à chaque siècle. Cet homme ne se trouva point, et l'immense armée que la voix de Pie II avait, pour ainsi dire, fait jaillir de terre, ne rencontrant personne pour la diriger, se dissipa d'elle-même. Le cardinal de Pavie s'est chargé, dans les premières pages de ses propres mémoires, de raconter comment finit ce drame unique dans l'histoire d'un pape vieux, infirme et malade, se présentant, à défaut de général, pour ouvrir la campagne contre le plus puissant guerrier de son époque. La mort vient quelquefois à propos, elle arriva pour délivrer Pie II d'une situation où tout pouvoir humain l'abandonnait. La narration d'Ammanati, inspirée par le cœur et par la grandeur du spectacle, est digne de compléter le récit d'Ænéas Sylvius. Il ne lui manque que la latinité de Tacite pour être un morceau achevé.

Si l'on veut apprécier à sa valeur le sens historique d'Ænéas Sylvius, il ne faut pas se contenter de le lire, il faut le confronter avec quelques-uns de ses contemporains qui ont écrit l'histoire, et même avec plusieurs de ceux qui sont venus après lui, par exemple, avec Bartolomeo Facio, Bernard Justiniani, Antonio Bonfini, Raphaël de Volterre, Biondo Flavio, Paul Jove, lui-même. Ceux-ci ne s'élèvent guère au-dessus de la chronique que par l'enchaînement matériel des faits, une rédaction plus littéraire et un commencement de critique; leur récit est terne, froid, sans vie et semblable à ces panoramas où les personnes, comme les choses, apparaissent immobiles. Chez Ænéas Sylvius, au contraire, il y a un théâtre dressé, une mise en scène, des acteurs véritables en chair et en os, qui parlent, marchent, se

meuvent dans tous les sens devant vous, en un mot il s'exécute un drame. Car, voilà ce qui constitue proprement l'histoire : reproduire la vie d'un peuple, à une époque donnée, comme la scène reproduit les formes réelles de la société à telle date d'un siècle; placer devant les yeux des lecteurs le mobile tableau des grandeurs et des défaillances humaines; mettre aux prises le génie avec la fortune, le courage avec les obstacles, la vertu et la gloire avec le succès et les revers. C'est là ce qu'ont fait Tacite, le cardinal de Retz, Saint-Simon. Ænéas Sylvius appartient à la race de ces grands maîtres; il a, comme eux, le feu sacré, le coup-d'œil d'aigle et le burin d'acier. Quiconque n'a pas été formé à l'école d'où ils sont sortis pourra bien devenir un habile chronologiste, un savant dissertateur, un annaliste exact, mais, à coup sûr, il ne sera jamais un historien.

ESSAI SUR LE LIVRE DE JOB

ET

SUR LES PROPHÉTIES RELATIVES AUX DERNIERS TEMPS

Par M. l'abbé MOGLIA,

Docteur en théologie de la Faculté du Collége romain.

Paris, 1865.

Il faut avouer qu'un titre comme celui-ci est fait pour mettre en garde contre le livre qui le porte sur son frontispice. A quelque époque que l'on vive, que l'on respire le calme de la paix ou qu'on subisse les agitations d'une société mal à l'aise, l'apparition d'une œuvre qui affiche la prétention d'annoncer la fin des temps, de lire l'histoire de l'avenir dans les sombres visions de l'Apocalypse, est de nature à inspirer aux esprits sérieux et réfléchis une défiance légitime, parce que d'ordinaire les opinions que développe une telle œuvre sont le fruit d'une imagination dominée par d'irrésistibles impressions, et par là même fortement exaltée. Et ici, le sérieux du travail n'est pas toujours, comme ailleurs, une garantie de la maturité du sens et de la sagesse des pensées ; bien au contraire, plus on découvre qu'il y a eu chez l'auteur de contention d'esprit et de méditations prolongées, plus on est en droit de conclure qu'il y a eu dans son esprit fixité d'idées, hallucination.

En débutant ainsi, nous n'avons nullement l'intention de faire pressentir que l'*Essai sur le livre de Job* ne soit qu'une exposition de nouvelles chimères ou une répétition des anciennes rêveries sur la fin du monde. Si nous n'y avions vu que cela, nous ne prendrions pas

la peine d'en rendre compte. Nous nous hâtons de dire que l'œuvre de M. Moglia, malgré son titre, a une toute autre valeur. Confessons-le donc tout d'abord : l'*Essai sur le livre de Job* est un livre de véritable herméneutique, un livre d'exégèse érudite, de remarquable polémique scripturaire, un livre qui contient des aperçus neufs sur la science biblique, un livre émané d'une plume catholique qui, protestant de la pureté de ses intentions, nous assure qu'elle n'a nullement la prétention d'en dire plus long que la foi sur des faits dont Dieu seul a le secret, mais cherche simplement à éclairer le sens de ceux qui croient, au milieu des événements prodigieux par lesquels le monde est actuellement ému ; enfin, un livre qui a provoqué les encouragements les plus honorables, savoir : une lettre, en forme de bref, de la part de Mgr Mercurelli, secrétaire de Sa Sainteté, et deux lettres de félicitation, l'une de la part de Mgr l'évêque d'Hébron, l'autre de la part de Mgr Marilley, évêque de Lausanne et de Genève. Les lecteurs de l'*Écho de Fourvière* ont pu lire les deux premières pièces dans le n° du 19 octobre dernier. M. Moglia a publié la troisième dans un opuscule récent adressé à MM. les Supérieurs des grands Séminaires de France, de Belgique et de Suisse.

Toutefois, quelque insigne que soit l'avantage d'avoir obtenu, en faveur d'un ouvrage, une lettre de Rome et les félicitations de deux illustres évêques, il ne faudrait pas, dans le cas présent, s'exagérer l'importance de ces pièces. Ni les unes ni les autres ne prononcent rien sur le fond des matières développées par M. Moglia. Nous ferons même observer qu'il y a des réserves dans la lettre de Mgr l'évêque d'Hébron, et que celle de Rome ne porte point la signature du Pape. Toutes trois s'adressent simplement au bon esprit de l'auteur, à son zèle pour l'étude de la sainte Écriture, à sa filiale soumission pour l'autorité du Saint-Siége ; ce qui montre que son livre doit être pris en sérieuse considération, mais ce qui ne prouve nullement qu'on ne puisse en discuter les opinions sans courir le risque de froisser des vérités reconnues. Ainsi donc nous croyons qu'à l'endroit de l'*Essai sur le livre de Job*, notre liberté d'action est pleine et entière, même après la publication des lettres précitées.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'auteur, qui se montrera d'une hardiesse rare dans l'énonciation de ses idées, semble appréhender, dès le début, que l'opinion ne fasse un mauvais parti à son système, car il exprime la vivacité de ses craintes à cet égard et

avoue ingénûment qu'il ne s'est décidé à donner la publicité à son livre que sur l'approbation et les instances de plusieurs de ses confrères instruits et compétents. Pour dire franchement notre pensée, nous sommes au nombre des lecteurs que l'*Essai sur le livre de Job* a dû surprendre ; ajoutons que nous avons été surpris moins de la nouveauté que de la singularité des découvertes que M. Moglia se flatte de tirer du texte sacré. Nous le supplions de ne pas nous accuser de le juger à la légère, parce que nous l'avons lu avec la plus grande attention. Ce que nous allons en dire est donc le résultat d'un sérieux examen.

Que la Bible soit pleine d'obscurités, il suffit de la lire pour en être convaincu. Qu'il y ait, dans ce livre sacré, un grand nombre de textes dont le vrai sens n'a été encore donné par aucun interprète, c'est ce dont on ne peut douter. Les plus savants d'entre eux ont confessé l'impuissance où ils étaient de soulever le voile qui cache les mystères divins. Enfin, qu'il y ait un certain nombre de passages que Dieu s'est chargé d'expliquer par la succession des temps et au fur et à mesure du développement de son Église et de l'humanité, c'est ce dont tout homme censé est forcé de convenir. Aussi, ne contredirons-nous pas M. Moglia lorsqu'il dit que de nombreux passages des anciens prophètes sont toujours sous les scellés de l'Esprit-Saint. Mais, s'il en est ainsi, n'avons-nous pas le droit de nous étonner que M. Moglia ait l'air de nous affirmer qu'il a été créé et mis au monde pour faire ce que ses savants devanciers se sont interdit, c'est-à-dire briser les sceaux des textes inexpliqués ? Sa science exégétique ne doit-elle pas nous sembler un peu suspecte ? Quand M. Moglia tire, soit de l'Apocalypse, soit du livre de Job, soit des anciens prophètes, des sens jusque-là inaperçus, quand il se croit appelé à nous révéler, *avec la précision de l'histoire*, comme il le dit, les événements de l'avenir, quand il crie sur les toits que la Providence est à la veille de se déclarer, que l'état présent de la société autorise les prédictions qu'il se permet, n'avons-nous pas le droit de lui dire : « Vous vous aventurez beaucoup, ne craignez-vous pas de faire fausse route à travers les obscurités que vous vous flattez d'éclaircir ? » Quant à nous personnellement, nous lui demandons non-seulement d'ajourner nos convictions sur son système, mais encore, tout d'abord, la permission de le combattre. Le lecteur jugera par lui-même si c'est sagesse ou témérité de notre part.

A propos de son *Essai sur le livre de Job*, M. Moglia nous met en

face de la dernière période du monde. Selon lui, tout ce qui se passe, se dit, s'écrit et se fait depuis un certain nombre d'années, le malaise moral, intellectuel, aussi bien que le développement extraordinaire de l'humanité dans l'ordre physique et les tendances sociales, annoncent la prochaine apparition de l'Antechrist, précurseur des catastrophes qui doivent signaler les derniers temps. Pour établir cette sombre assertion, M. Moglia appelle tous les passages qui, dans les Psaumes, dans les prophètes, semblent se rapporter, de près ou de loin, au second avènement du Christ. Le livre de l'Apocalypse ne pouvait manquer de jouer un grand rôle dans cette convocation de témoignages effrayants. Le livre de Job lui-même devient un livre apocalyptique qui, dans le système exégétique de M. Moglia, n'a pas moins de portée que les visions de l'apôtre.

Il y a un très-grand danger de méprise à parquer de la sorte les prophéties, en appliquant, d'une manière exclusive, à une époque déterminée, des oracles dont le caractère ne peut être nettement défini. Qui vous assure que la prescience divine a borné sa vue à votre objectif? Les signes avant-coureurs des derniers temps ont commencé avec la prédication de l'Evangile. Alors éclatent déjà les convulsions de la nature, les bouleversements politiques, les guerres des peuples contre les peuples, la chute des astres dans la défection des grandes lumières de l'Église. Il n'est pas jusqu'à l'Antechrist dont l'apparition ne soit signalée. Écoutons saint Jean (1) : La dernière heure presse, *novissima hora est*, parce que l'Antechrist vient, *quia Antichristus venit*, et que beaucoup se sont faits Antechrists, *et nunc Antichristi multi facti sunt*. Puis l'Antechrist est celui qui nie le Père et le Fils, *hic est Antichristus qui negat Patrum et Filium*. Et il y avait déjà des hérétiques qui soutenaient cette erreur capitale.

Les peuples ne s'y trompent point. Consultez l'histoire : N'est-il pas vrai qu'à chaque ébranlement social on voit les hommes se prendre à redouter la prochaine dissolution du monde? On y croit au sein des persécutions ; on y croit à mesure qu'on entrevoit la ruine de l'empire romain ; on y croit à l'invasion des barbares, qui semble amener le chaos. Cette croyance reparaît avec un caractère tout particulier au milieu des désordres du moyen-âge. Enfin, depuis près de quatre-vingts ans, la prévision de la fin ne cesse d'agiter les hommes de foi,

(1) Epist. c. II.

consternés à la vue des éléments de révolution qui minent le corps social. M. Moglia, qui rappelle cette persuasion traditionnelle, veut qu'elle ait été l'erreur des générations qui ont précédé la nôtre, mais il n'hésite pas à la croire fondée aujourd'hui, et il énumère une foule de symptômes qui, d'après lui, font pressentir l'approche des dernières catastrophes. Aveugle qui ne les voit pas! car, pour M. Moglia, ils sont évidents. Écoutons-le parler lui-même : « Il est certain, dit-il, qu'à notre époque tous les trônes sont ébranlés. Pas un souverain solidement assis, pas un qui puisse répondre du lendemain. Ceux qui président à la destinée des peuples sont à bout de ressources. Toutes les formes de gouvernement sont épuisées. Il y a une puissance occulte et souterraine qui remue la société de fond en comble. Depuis longtemps nous sommes sous le fléau d'une paix armée. L'Europe fourmille de soldats; ils se comptent par millions. Les pouvoirs disposent de la fortune publique comme de leur propriété, et à force d'impôts les peuples sont écrasés. La révolution est partout en travail. Sur tous les points du globe on voit des éléments de conflit. Partout le mécontentement, partout le même cri d'effroi : Où allons-nous? Eh! où allons-nous, sinon à l'abîme d'une ruine universelle, ou, pour mieux dire, à un immense chaos? » Plus loin, l'auteur signale le progrès des inventions modernes, la vapeur, l'électricité, les chemins de fer, la tendance des diverses nationalités à se grouper entre elles, comme autant de moyens préparatoires au règne universel de l'Antechrist; puis, la corruption de l'esprit et du cœur, puis le spiritisme, puis les tables tournantes.

N'en déplaise à M. Moglia, on ne voit pas très-bien comment les découvertes de la science moderne, qui sont la gloire de notre temps, et la brillante application que l'industrie en a faite au progrès social seraient le présage des derniers malheurs du monde, Mais passons. Il y a beaucoup de vrai dans le tableau que nous venons de citer. Ce vrai, toutefois, est-il de nature à justifier les présages que notre auteur en déduit? Pas plus que M. Moglia nous ne nous dissimulons la gravité des symptômes qu'il signale et la légitimité des craintes qu'ils inspirent pour le repos à venir de l'humanité. Mais encore une fois, ce n'est pas d'aujourd'hui que ces symptômes existent. De tous temps, il y a eu de lourds impôts, des complots, des révolutions, des luttes armées entre les peuples, de nombreux soldats, des motifs d'inquiétude et d'effroi. L'unité dont nous menace la tendance des nations à se grou-

per en immenses faisceaux serait-elle plus formidable que celle de l'ancien empire romain, où jamais plus puissant despotisme ne domina une plus abjecte servitude ? Dans cet empire, qui embrassa le monde connu, la corruption intellectuelle et morale n'y était-elle pas au comble ? Au milieu d'une civilisation que la nôtre n'a pas encore dépassée, au milieu du plus grand développement de la littérature et des arts, ne voyait-on pas surgir les doctrines les plus extravagantes ? Le spiritisme, dont on fait tant de bruit, se montrait même plus savant qu'aujourd'hui, puisque non-seulement il faisait parler les tables, mais encore faisait prophétiser les chèvres. *Magi... habentes dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt* (1). Il y avait alors des magiciens auprès desquels pâliraient Alan Kardek et les frères Dawempoort. Et certes s'il paraissait tout à coup à nos yeux un prestigiateur de la force du vieil Apollonius de Tyane, nous maintenons que M. Moglia crierait bien haut non que l'Antechrist va venir, mais qu'il est venu. Que faut-il conclure de là ? Il faut en conclure que si nos pères, à la vue de ce qui se passait sous leurs yeux, tournaient leurs pensées vers les derniers temps, c'était par un sentiment instinctif des avertissements divins, et que si nous-mêmes nous nous en préoccupons, à cause du mouvement extraordinaire auquel la société est en proie, c'est par un effet du même sentiment. Il faut en conclure que les signes des derniers temps n'ont pas été annoncés pour une seule génération et que la Providence de Dieu a voulu les échelonner sur la route de l'humanité, afin que tous en soient témoins, que ce continu et formidable spectacle tienne les hommes en haleine, que nul ne puisse s'excuser sur le défaut d'avertissement de s'être endormi dans une fatale sécurité, et que tous puissent se préparer à paraître convenablement devant le fils de l'homme. D'où il suit que nous ne sommes pas plus autorisés que nos pères à dire que les révolutions qui nous agitent ou nous menacent sont le prélude immédiat des suprêmes péripéties de la création.

Eh quoi donc ? Notre Europe résume-t-elle si bien l'univers entier qu'il suffise que les signes prophétiques s'accomplissent dans son sein ? Ne doit-on tenir aucun compte de cette Amérique qui commence à peine son rôle dans le monde, et de ces immenses populations de l'Asie, jusqu'ici restées étrangères à la civilisation chrétienne, et de

(1) Tertull. Apolog. c. XXIII.

ces innombrables peuplades de l'Océanie, que l'Évangile n'a point encore arrachées à l'état sauvage? La terre est à peine connue, les six dixièmes de ses habitants sont ensevelis dans les honteuses ténèbres de l'islamisme ou de l'idolâtrie, et vous voulez qu'elle touche aux dernières phases de sa destinée? Mais cela n'est pas raisonnable.

Toutefois, M. Moglia est si convaincu que l'état actuel de la société présage les derniers temps, qu'il trace sans façon le programme des événements qui, selon lui, devront bientôt se succéder. Voici l'ordre qu'il leur assigne : 1° un cataclysme social peu éloigné; 2° l'avènement d'un grand monarque et d'un grand pontife; 3° le rappel des Juifs dans leur patrie; 4° la première invasion de Gog pour dépouiller les Juifs; 5° l'avènement du Christ au secours de son peuple, et la conversion de ce peuple; 6° la première victoire du Christ; 7° le rappel des dix tribus de la terre lointaine et inconnue où elles s'étaient retirées; 8° la conversion générale des peuples; 9° le règne temporel du Christ, pendant lequel les hommes jouiront d'une prospérité inouïe; 10° le refroidissement de la ferveur; 11° la réapparition de Gog, qui sera l'Antechrist; 12° l'apostasie générale et la retraite du Christ auprès de son père; 13° le subit et formidable retour du Christ, qui châtie le monde par un cataclysme de feu; 14° la nouvelle Jérusalem qui descend des cieux, et où le Christ règne avec les siens pendant mille ans; 15° la consommation de ce règne, suivi de la résurrection et du jugement général.

En lisant un ordre de choses si nouveau, on est tenté de se demander si celui qui se permet de l'annoncer avec cette précision n'a pas été appelé au conseil de la Providence. M. Moglia le termine avec non moins d'aplomb en disant : « Tels sont les immenses événements que nous réserve l'avenir. Si les exégètes ne les ont point découverts dans les prophéties, c'est très-certainement pour avoir repoussé *à priori* toute idée de l'âge millénaire. » Et voilà apparemment pourquoi les anciens *Millénaires* ou *Chiliastes* croyaient déjà, il y a 1600 ans, à la proximité des derniers temps. Il serait inutile de dire à quel point ils avaient raison.

On le voit, M. Moglia est *millénaire;* il fait plus, il s'en glorifie. Or, pour qu'il ne nous accuse pas de l'exagérer ou de l'amoindrir, nous allons le laisser nous exposer lui-même son opinion. « Après la ruine de l'Antechrist et la consommation de l'âge chrétien, J.-C. ressuscitera à la fois les martyrs et un certain nombre de pécheurs particulièrement

scélérats; il introduira les premiers dans la gloire de la nouvelle Jérusalem pour régner avec lui pendant mille ans, et infligera aux seconds un châtiment spécial en les précipitant corps et âme dans l'étang de feu. Après l'embrasement du monde, la terre ne sera repeuplée que par les fidèles qui n'auront point participé à l'apostasie générale, lesquels seront admis à l'ineffable faveur de manger du fruit de l'arbre de vie qui leur communiquera l'immortalité. Enfin, l'âge *millénaire* sera l'époque de la rédemption consommée. » Mon Dieu ! il est possible que tout cela soit, et nous ne voulons pas dire qu'en exposant ce plan merveilleux M. Moglia outre-passe son droit de catholique, attendu que le *millénarisme* n'a jamais été condamné par l'Église, et qu'il est encore aujourd'hui à l'état de libre opinion ; nous nous contenterons de faire observer : 1° que le *millénarisme*, malgré l'autorité des SS. Docteurs qui l'adoptèrent, n'a pas été si général dans les premiers siècles, qu'il en constituât la foi, puisque, de l'aveu même de saint Justin, il y avait un grand nombre de vrais fidèles qui le repoussaient (1) ; 2° que le *millénarisme* était surtout l'opinion des juifs convertis qui, en devenant chrétiens, ne cessaient point de caresser l'idée d'un règne temporel exercé par le Messie, et que c'est précisément cette origine judaïque qui contribua à discréditer le *millénarisme ;* 3° qu'à la fin du IVe siècle, le *millénarisme* était à peu près abandonné, et qu'il ne conserve plus, depuis longtemps, d'autres partisans que les juifs.

Encore si M. Moglia s'en tenait au *millénarisme* des premiers siècles ; mais, en le rééditant, il l'embellit et l'augmente de beaucoup quand il nous apprend que le Christ reviendra avant l'âge millénaire pour *fonder le cinquième et dernier empire, s'asseoir sur le trône de David et établir son règne temporel, en qualité de roi de toute la terre.* Jusque-là nous avions cru, avec les plus savants docteurs, que ce cinquième empire, si magnifiquement prédit par Daniel, était tout simplement celui de l'Église dont J.-C. est le chef, empire qui embrasse déjà l'univers, nous étions dans l'erreur. Mais, ce qu'il y a de plus singulier dans l'hypothèse de M. Moglia, c'est que rien ne sera plus humble, dans le principe du moins, que ce règne temporel du Christ. D'abord, le fils de l'homme sera inaperçu dans son propre domaine ; puis, peu à peu il obtiendra la première place dans la magistrature, puis il se

(1) Justini. Dialog. p. 306, édit. Paris, 1615.

révèlera aux tribus de Juda et de Benjamin, ce qui amènera leur conversion. Enfin, voici le Christ devenu souverain. Une première fois, il vaincra les armées de Gog, mais vaincu, à son tour, par l'Antechrist, il sera obligé de s'enfuir auprès de son père, d'où il reviendra subitement pour se venger de ses ennemis de la manière la plus éclatante. Ajoutons que toute cette histoire est dans les prophéties.

Discuter l'inconvenance de cette hypothèse serait chose superflue; qu'il nous suffise de poser à M. Moglia les trois questions suivantes : Mais si le Christ doit revenir dans le monde à la sourdine et pour ainsi dire en tapinois, que devient cet oracle du fils de Dieu lui-même : « Si l'on vous dit : Voilà que le Christ est ici ou là, ne le croyez point... car, de même que l'éclair part de l'orient et se fait voir à l'occident, ainsi sera l'avènement du fils de l'homme; » et cet autre, proféré par les anges au moment de l'Ascension : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous là les yeux fixés au ciel? Ce Jésus que vous venez de voir porté vers le ciel reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter? » Mais si le Christ, vaincu en personne par ses ennemis, est obligé de chercher un refuge auprès de son père, que devient cet autre oracle par lequel il promet une victorieuse assistance à son Église jusqu'à la consommation des siècles? Mais si le Christ remonte auprès de son père pour en redescendre et achever son œuvre, que devient l'unité de son second avènement? Nous savons bien que M. Moglia a signalé cette dernière difficulté et qu'il y répond, mais il ne suffit pas de prévenir une difficulté, il faut la résoudre, et nous ne pensons pas que les arguments de M. Moglia pour maintenir, dans son hypothèse, l'unité du dernier avènement, puissent satisfaire qui que ce soit.

Il est pour nous évident que ce qui a jeté M. Moglia dans de si étranges idées, c'est son invincible obstination à ne voir dans l'Apocalypse que l'histoire prophétique des suprêmes destinées du monde. Sans doute, le dénouement du grand drame de l'humanité occupe une large place dans les visions de l'apôtre, mais il serait incroyable que les nombreuses péripéties de ce drame n'y eussent pas aussi la leur. Eh quoi donc, la Providence de Dieu n'aurait-elle eu d'autres vues, en faisant à l'Église naissante cette magnifique révélation, que de lui découvrir ses derniers combats et le terme de sa mission? Cela n'est pas admissible. « Je ne puis consentir, dit Bossuet, avec son grand langage, au raisonnement de ceux qui renvoient l'accomplissement

(de cette révélation) à la fin des siècles, car les combats de l'Église, et ce qui allait arriver, tant aux juifs qu'aux gentils, en punition du mépris de l'Évangile, la chute des idoles, la conversion du monde, et enfin les destinées de Rome et de son empire, étaient de trop grands et tout ensemble de trop prochains objets pour être cachés au prophète de la nouvelle alliance (1). » Saint Augustin, dès le Ve siècle, avait posé dans le vaste plan de la *Cité de Dieu* la base d'une autre explication qui consiste à montrer, sous les colossales figures de l'Apocalypse, deux cités et deux empires mêlés selon le corps, séparés selon l'esprit, une cité, un empire de confusion et de trouble, une cité et un empire d'ordre et de paix, les premiers habités par les réprouvés, les seconds par les élus. Et certes, c'est là une exégèse digne du génie de saint Augustin, digne de la Providence et de la sollicitude dont elle entoure son Église !

Tout récemment, sous ce titre : *La Révélation de saint Jean*, un modeste auteur, M. Michel, en s'aidant des lumières de l'histoire, a mis dans un beau jour, et avec une forme neuve et sensée, les idées de l'évêque d'Hippone. Selon lui, l'œuvre de saint Jean renferme la lutte incessante du bien et du mal, commençant dans le monde avec l'existence du christianisme, se poursuivant avec des phases diverses pendant le cours de sa durée ; le triomphe naturel du mal, le triomphe surnaturel du bien, le combat ou l'accord de la grâce et de la liberté, l'excès de la miséricorde du côté de Dieu, la victoire de la grâce dans la société des saints, enfin les prodiges de la perversité du côté des méchants ; puissance du bien, puissance du mal, et cette dernière prenant, à notre époque, un caractère particulièrement alarmant et précurseur d'une grande catastrophe.

Ce n'est pas que M. Michel, dans le développement de ces idées, n'apporte à son tour des préoccupations personnelles et des manières de voir difficiles à admettre. Par exemple, M. Michel est aussi millénaire, seulement il l'est dans un sens tout différent de celui de M. Moglia. L'auteur de l'*Essai sur le livre de Job* place la période millénaire à la fin des temps, tandis que l'auteur de la *Révélation de saint Jean* la suppose déjà passée. Selon lui, c'est le règne du Christ, tel qu'il est inscrit dans l'histoire pendant mille ans, alors qu'au sein de la société chrétienne, le mal, l'erreur, bien qu'ils se

(1) Préface sur l'Apocalypse.

fassent jour quelquefois, n'ont aucun droit reconnu, constaté. Cette période est celle qui, commencée à Charlemagne, finit à la destruction du saint Empire, et où l'Église, incontestablement souveraine, gouverne le monde par sa doctrine et ses lois.

Si le *millénarisme* de M. Moglia est trop merveilleux, peut-être celui de M. Michel est-il trop vulgaire. Si le règne de J.-C. avec ses saints doit être une période d'éclatant triomphe, il faut convenir que celle assignée par M. Michel répond trop imparfaitement à cette idée. L'action de l'Église au moyen-âge, bien qu'admirable, s'exerce sur des éléments trop grossiers, trop barbares. Elle n'a point encore sous sa main la science révoltée et la civilisation orgueilleuse. D'ailleurs, l'empire de J.-C., au moyen-âge, est loin d'avoir conquis son étendue; les trois quarts de la terre sont en dehors de ses limites. Il nous semble que l'Église doive espérer une période de gloire plus prononcée, plus universelle, en un mot plus complète. Il ne peut non plus nous entrer dans l'esprit que les cinq septièmes des événements prédits dans l'Apocalypse soient déjà accomplis. Il est fâcheux qu'une appréciation exagérée des faits de l'histoire engage M. Michel à circonscrire, à son tour étroitement, l'action de la Providence. Mais le principe de son exégèse, encore une fois, est bon, et s'il n'a pas embrassé toute la vérité, il nous paraît en avoir saisi un coin important.

Pour en revenir à M. Moglia, il y a dans son travail des choses qui méritent d'être louées sans réserve. Ainsi, nous l'aimons lorsqu'il prend à quartier M. Renan, et qu'il nous montre que ce nouvel ennemi de l'Église n'est pas moins le détracteur des saints livres que le calomniateur de Jésus-Christ. Nous l'aimons encore lorsqu'il nous affirme que le livre de Job n'est pas une histoire exclusivement personnelle, mais qu'il faut voir, dans les malheurs et les prospérités du patriarche de l'antique Idumée, les combats et les victoires, les persécutions et la gloire de l'Église chrétienne. C'est qu'ici il touche au vrai. Malheureusement il ne s'y tient pas assez et retourne trop souvent à l'idée apocalyptique telle qu'il l'a conçue.

M. Moglia repousse la tradition à l'égard de l'exégèse. Il a peut-être raison, car, si estimables que soient les commentateurs, il ne faut pas considérer leur autorité comme une arche sainte à laquelle il soit défendu de toucher. Mais nous ferons pourtant observer qu'il y a peu d'ordres scientifiques où les lumières de l'érudition se montrent avec un plus imposant éclat que chez les commentateurs de l'Écriture

sainte. Quand donc ceux-ci s'accordent à donner le sens d'un texte, il y a dans cet accord une autorité dont on ne doit s'écarter qu'à bon escient, parce qu'il y a péril à s'égarer en voulant faire école. Nous sentons quelque peine à dire que M. Moglia fournit un exemple de ce péril. Nous ne réfuterons pas les singulières licences qu'il se donne à cet égard, parce que nous ne voulons pas écrire un livre. Nous le laisserons croire, si l'envie lui en prend, que l'Antechrist sortira de la Russie, parce qu'elle est la *petite corne* issue des *dix cornes* vues par le prophète Daniel, et encore que *Russie*, *Moscow* et *Tobolsk* sont contenus dans les mots hébreux *Ros*. *Mosoch* et *Thubal*. Mais nous ne pouvons lui passer cette outrecuidance si fièrement exprimée : « Ah ! il est temps d'en finir avec les commentaires sur tant de textes prophétiques. » Non, nous ne saurions voir, à aucun titre, dans M. Moglia, un réformateur de l'exégèse sacrée.

Finissons par l'article qui concerne le rappel des dix tribus israélites dans leur ancienne patrie. M. Moglia sépare, sans en donner la raison, ce rappel de celui du peuple juif. Selon lui, ces dix tribus s'enfuirent, lors de la captivité, dans une terre inconnue, où elles furent guidées par les mêmes prodiges que ceux qui signalèrent l'entrée dans la terre promise au sortir de l'Égypte. Et quelle est la source d'un pareil fait ? M. Moglia déclare qu'il l'a puisé dans le faux Esdras, livre retranché par l'Église du canon des Écritures. Ainsi, c'est sur une donnée apocryphe qu'on appuie un fait non moins étonnant que le passage de la mer Rouge et l'introduction dans la terre promise ! Et quelle valeur historique M. Moglia trouve-t-il au faux Esdras pour remplacer l'autorité que l'Église lui a retirée ? Le témoignage de ce livre a-t-il quelque consonnance avec celui des livres canoniques ? Nullement. Aucun d'eux ne fait même allusion à la fuite des dix tribus. Bien mieux, le véritable Esdras, en rendant compte de son retour de la captivité, suppose l'existence des dix tribus dans les lieux où Salmanasar les avait transportées. Et l'auteur des Actes des apôtres les retrouve cinq siècles après, partout établies en Orient. Mais alors le faux Esdras est soutenu par l'histoire profane ? Pas davantage. L'histoire profane qui note tant de migrations de peuples, est complètement muette sur celle des dix tribus. Ce voyage extraordinaire de plusieurs millions d'individus n'a laissé de traces dans les annales d'aucune nation. Josèphe, si instruit de tout ce qui regarde le peuple israélite, n'en sait pas un mot. Il affirme au contraire que les dix

tribus restèrent au-delà de l'Euphrate (1). Mais ce qu'il y a de plus étrange c'est que ces dix tribus, si parfaitement cachées dans le monde, M. Moglia les connaît si bien qu'il peut *affirmer* qu'elles ont persévéré dans leur fidélité, que Dieu n'a pas cessé de leur prodiguer les preuves de sa prédilection spéciale et, qu'en définitive, on est en droit de soupçonner qu'elles habitent l'intérieur de l'Afrique; qu'il s'en est peu fallu que, tout dernièrement le capitaine Speeke ne les ait découvertes en allant à la recherche des sources du Nil ; mais que ce qu'il n'a pas fait, d'autres explorateurs ne tarderont pas à le réaliser. M. Moglia nous le pardonnera, mais une semblable manière d'écrire l'exégèse la place à côté du roman.

Nous regrettons que l'auteur si estimable et si pieux de l'*Essai sur le livre de Job* se soit laissé entraîner à des visions fantastiques qui gâtent son livre. Après les sérieuses études qu'il a faites sur les saintes Écritures, avec la pénétration qu'il déploie et l'érudition dont il s'est entouré, nous ne doutons pas qu'il ne fût parvenu à un très-bon résultat, s'il avait pu s'affranchir de certaines préoccupations. Puisqu'il nous fait espérer que ses deux volumes ne sont qu'une introduction à un plus vaste travail sur la parole divine, il lui sera facile de modifier, de réformer, de rendre plus acceptable ce qui semble paradoxal dans cette première production de son talent. Si M. Moglia nous fait l'honneur de prendre en considération nos avis, nous lui conseillerons d'abord de ne pas se laisser guider par une idée préconçue, de se défier de l'impression qui résulte du spectacle des événements de son époque, parce qu'elle nuit au sang-froid et trouble le jugement. Plus d'un interprète y a été trompé ; ensuite, de laisser de côté les sources contestées, parce qu'on n'en tire que des lumières douteuses. Nous lui conseillerons encore de ne point prendre en pitié les raisonnements de ses adversaires, quand ceux-ci s'appellent Corneille la Pierre et Bossuet, mais de les réfuter solidement; puis de ne pas affirmer des conjectures, comme si c'étaient des faits réels. Ce genre-là peut imposer aux esprits vulgaires, mais il choque les esprits sérieux, qui n'aiment point qu'on les contraigne à croire et veulent se faire eux-mêmes leurs convictions. Enfin, si de la substance des choses il est permis de descendre à la forme, nous lui conseillerons de donner un ordre meilleur au classement de ses idées, ce qui le dispensera de se

(1) Josèphe, livre XI, c. v.

répéter inutilement. Il serait bon aussi qu'il renonçât à ce jeu de trois interlocuteurs qui ne disputent jamais, ne contredisent que des adversaires absents, qui font assaut de politesses, au lieu de faire assaut d'arguments, et sont trop parfaitement d'accord pour animer la conversation.

En fin de compte, M. Moglia peut devenir un excellent exégète, mais à la condition d'unir ses lumières à celles des savants commentateurs qui l'ont précédé, et non de les dédaigner.

DU SURNATUREL

Un des points du christianisme vers lequel la philosophie incrédule dirige ses plus rudes attaques, c'est le surnaturel. Il n'y a pas à s'en étonner quand on considère la place fondamentale qu'il occupe dans le christianisme. La philosophie incrédule veut à tout prix anéantir le surnaturel, parcequ'elle est bien assurée qu'avec lui s'écroulera Dieu. De son côté, la théologie chrétienne fait appel à tous ses moyens pour défendre le surnaturel parce qu'elle est bien assurée que, si l'on remue cette base, toute religion disparaît. En effet, si on la dépouille du surnaturel, la religion perd son prestige divin. Ce n'est plus qu'un système plus ou moins ingénieux, élaboré pour les besoins du temps, un produit de fabrique humaine, bon, les circonstances passées, à être relégué dans le catalogue des vieilleries.

Qu'est-ce que le surnaturel ? Est-il possible ? Existe-t-il ? Les objections de la philosophie incrédule sont-elles de nature à l'ébranler ? Tout autant de questions qui s'imposent.

Et d'abord, qu'est-ce que le surnaturel ? Cette question serait très-complexe s'il s'agissait de l'examiner à fond et sous les faces diverses qu'elle présente dans la théologie. Mais, l'intérêt de la thèse que nous nous proposons de défendre n'exige point que nous parcourions les divisions du surnaturel qui se rapportent ou à l'économie de la foi ou aux extases de l'acétisme. De ces variétés du surnaturel, la philosophie incrédule s'inquiète peu. L'action invisible de Dieu dans les âmes, comme les mystérieux rapports des êtres de l'autre monde avec les êtres privilégiés de celui-ci, que des esprits dépourvus de la science humaine, saisissent parfois avec une merveilleuse facilité, échappent à l'intelligence des esprits superbes, qui n'admettent d'autre lumière que celle de la raison. S'ils en entendent parler, ils

répondront par un sourire moqueur ou un geste de pitié. Mais à coup sûr, ils ne sauront pas de quoi il s'agit. La vulgarité de leurs pensées terrestres les empêche même de soupçonner la région sublime où se passent ces phénomènes divins. Du reste, la philosophie incrédule s'est à peu près exclusivement attachée à ce surnaturel, que Dieu semble, dans les vues de sa sagesse, avoir mis à la portée de tous les êtres raisonnables, à ce surnaturel qui frappe les sens, à l'égard duquel les plus simples peuvent avoir une opinion, à ce surnaturel enfin qui accuse de temps à autre, au sein de l'ordre physique, l'intervention, nous ne disons pas de la Providence, puisque celle-ci se révèle chaque jour à tous les yeux par la régularité même de cet ordre, mais l'intervention d'une puissance exceptionnelle de Dieu.

C'est ce surnaturel dont nous nous bornerons à faire connaître la vraie signification. Quel est-il donc? Dirons-nous que c'est un pouvoir au-dessus de toute force créée? Nous exprimerons peut-être suffisamment la *causalité* du surnaturel, selon le terme de l'école, nous n'en indiquerons pas de même l'effet. Dirons-nous que c'est une dérogation aux lois de la nature? Nous mettrons bien en lumière l'effet du surnaturel, mais la *causalité* sera laissée dans l'ombre. Nous croyons donc qu'il faut lier ces deux éléments de définition dans la notion que voici : Le surnaturel est une opération exceptionnelle de Dieu, se manifestant contrairement aux faits connus de l'ordre naturel. Par exemple : Il est contraire aux faits connus de l'ordre naturel de prédire un futur contingent, de guérir instantanément une maladie incurable ; donc la prédiction d'un futur contingent, la guérison instantanée d'une maladie incurable, seront la manifestation d'une opération exceptionnelle de la puissance de Dieu.

Cette définition a l'inappréciable avantage d'être conforme à la notion que le plus grand des théologiens donne du miracle : « Le miracle, dit saint Thomas, est proprement ce qu'opère la seule puissance de Dieu, dans l'ordre naturel, par des effets ou des modes contraires à ce qui doit se faire. *Illa quæ sola virtute divina fiunt in rebus illis in quibus est ordo naturalis ad con-*

trarium effectum vel ad contrarium modum faciendi, dicuntur proprie miracula (1). » Elle a un autre avantage encore, celui de préciser le débat qui est entre nous et les incrédules, et d'écarter d'un seul coup toutes les questions secondaires qui pourraient embrouiller la discussion. En effet, allèguera-t-on un surnaturel qui serait le fait d'agents secondaires majs supérieurs à l'homme ? Notre définition n'en sera pas ébranlée, car, ou ces agents seront les intermédiaires de Dieu, et dans ce cas leur action sera le fait de Dieu même ; ou ces agents seront désavoués par Dieu, et dans ce cas, il faudra ranger leur action au nombre de ces prestiges par lesquels les faux Christs et les faux prophètes s'efforcent de séduire la foule. Par cette définition encore, sont exclus du surnaturel tous les faits merveilleux qui ne seraient que le produit d'une vertu naturelle inconnue à l'expérience. Que de tels faits puissent être rares et étonnants, il n'y a pas lieu d'en douter, mais le rare et l'étonnant ne sont point synonymes de miraculeux.

Puisque le surnaturel en question contient nécessairement une dérogation aux lois de la nature, il va de soi que le surnaturel ne peut être le fait que de l'être souverain qui a créé les lois de la nature. Ce principe paraît si évident qu'il n'a même pas besoin de preuves, attendu qu'au législateur seul appartient le pouvoir de suspendre l'action de ses lois. Du reste, Dieu a pris soin de l'affirmer quand il dit au livre de l'Exode (2) : *Qui parmi les dieux est pareil à vous, Seigneur, qui opérez les merveilles ?* Et dans le *Psalmiste* : *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, qui fait seul les merveilles* (3) *?* Et dans le prophète Isaïe *: Je suis le Seigneur, tel est mon nom, et je ne donnerai point ma gloire à un autre, ni ma louange aux idoles* (4).

Le surnaturel étant de la sorte défini, vient notre deuxième question : Le surnaturel est-il possible ? Disons tout d'abord qu'il ne faut pas adresser cette proposition à ces philosophes

(1) Quest. 6, De potent. art.

(2) XV. v. 11.

(3) Psal. CXVXVI. 4.

(4) XLII, 8 et 9.

qui proclament l'éternité de la matière, nient l'âme et font de l'homme un produit successif et variable de je ne sais quelle métamorphose, se perdant dans la nuit des âges antérieurs. D'après ces philosophes, il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas d'avenir. La nature est une collection d'êtres divers, tout à fait indépendants d'une cause intelligente, en proie aux caprices d'une aveugle nécessité, errants dans un cercle fatal, soumis aux fluctuations d'un progrès indéfini, et devant arriver, de transformation en transformation, jusqu'à une perfection chimérique et qui passe toute idée.

S'il est inutile de discuter la possibilité du surnaturel avec des adversaires qui en renient l'unique et essentiel principe, nous sommes au moins dispensés de réfuter les ignobles absurdités sorties de leur cerveau. Mais, en passant devant eux, nous ne retiendrons pas le cri de l'indignation qui oppresse notre âme. Malheur aux savants qui ont donné le branle de cette aberration inouie des intelligences ! Malheur aux savants qui, au lieu d'étudier le monde et l'homme à la clarté de la révélation, éteignent ce flambeau divin et se confient aux lueurs fallacieuses de leur prétendue science ! En se fermant la source de la vérité, ils renouvellent le crime de ces philosophes, qui la retinrent captive. Aussi, la justice divine que saint Paul nous dit s'être révélée sur ces philosophes, en les livrant aux passions de l'ignominie, se révèle-t-elle sur ces modernes savants. Comment expliquer autrement l'étrange manie qui éclate chez eux de se ravaler, d'effacer de leur front le royal caractère dont Dieu l'avait sacré, de descendre des hauteurs de la dignité humaine dans les bas fonds de la création et de se classer parmi les animaux sans raison ! Ces hommes, dans leur orgueil, ont voulu substituer leur science à Dieu, et Dieu, à son tour, pour se moquer de leur vaine science, les a puni par la folie : *Dicentes se esse sapientes stulti facti sunt* (1).

Mais tous les adversaires du surnaturel n'appartiennent pas au troupeau d'Epicure. Il en est d'autres qui, en admettant un

(1) Rom. I.

Dieu créateur de toutes choses, refusent cependant à cet être souverain le pouvoir de suspendre, même un instant et pour un cas particulier, l'ordre par lui établi. Or c'est contre ces adversaires qu'il faut prouver la possibilité du surnaturel.

Peut-il y avoir un surnaturel ? ou, en d'autres termes, Dieu peut-il faire des miracles ? question identique à celle-ci : Dieu peut-il déroger aux lois qu'il a faites ? J.-J. Rousseau y répond à sa manière : « Une telle question, dit-il, sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait trop faire d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l'enfermer (1). » Mais il serait peu séant et trop commode de se défaire de ses contradicteurs en les condamnant aux petites maisons ; mieux vaut encore raisonner avec eux.

Dieu peut-il déroger aux lois qu'il a établies ? Et pourquoi pas ? puisqu'il les a posées librement et qu'il était le maître d'en faire d'autres. S'il ne le peut, est-ce parce qu'une dérogation quelconque serait une violation de ces lois ? Ou bien parce qu'elle serait dans Dieu une preuve de changement de dessein et d'inconstance ? ou bien parce qu'elle porterait le trouble dans l'ordre constant et inaltérable de la nature qui est la plus forte démonstration de l'existence de Dieu et de sa providence ?

La première de ces raisons est insoutenable. Qui dit violation dit, par là même, injure faite à l'autorité du législateur. Mais, dans le cas présent, il ne peut être question d'un pareil attentat, puisque c'est Dieu, le législateur lui-même, qui touche à son propre ouvrage. Qu'il y ait alors suspension de ses lois, à la bonne heure, mais violation, cela ne se conçoit pas.

La seconde raison n'est pas plus sérieuse que la première. Elle suppose que les lois physiques étant éternelles comme Dieu, la volonté de Dieu leur est invariablement enchaînée. Or, rien n'est plus faux. « Les lois physiques, dit Bergier, sont éternelles dans le sens que Dieu les a prévues et résolues de toute éternité ; mais elles n'ont eu leur exécution qu'à la création du monde. Dieu a prévu de même et a résolu de toute

(1) *Lettre écrite de la Montagne.*

éternité les miracles ou les interruptions qu'il se proposait de faire à ces lois dans la suite des siècles. Il n'est donc pas vrai que Dieu, en faisant des miracles, ait changé de dessein ou de projet, qu'il soit inconstant ou inconséquent (1).

La troisième raison serait peut-être plus séduisante, mais elle n'a pas plus de solidité que les deux autres. Oui, l'ordre constant et inaltérable de la nature prouve que Dieu existe et qu'il modère toutes choses avec une infinie sagesse. Le ciel le raconte à la terre, et la terre, à son tour, le redit à l'homme, pour que celui-ci y réponde par des actes d'adoration et d'amour. Mais, il arrive, dans le cours des choses, certaines circonstances où ce témoignage de l'ordre constant et inaltérable, si lumineux qu'il soit, ne suffit plus à éclairer la créature raisonnable égarée dans la perversité de ses voies. C'est alors qu'éclate le miracle. Ce phénomène de l'ordre surnaturel, en manifestant, d'une manière exceptionnelle la divine puissance, agit plus énergiquement que la vue de l'ordre constant et inaltérable sur l'esprit humain, pour le soustraire à l'erreur ou le ramener au bien. Et voilà pourquoi nous voyons paraître le phénomène surnaturel quand Dieu veut frapper quelque grand coup d'autorité. Tel qui est capable de résister au spectacle grandiose de l'harmonie des mondes, cèdera devant le redressement d'un boiteux ; parce que l'influence du premier effet, diminue par l'habitude, tandis que celle du second grandit par l'exception. Au reste, l'apparition du surnaturel n'est jamais si fréquente et si générale qu'elle puisse porter le trouble dans la constance de l'ordre providentiel ; elle n'est qu'un fait local, rare et par là encore extraordinaire.

Quant à la difficulté de l'opération en elle-même, nous ne pensons pas qu'on puisse la mettre sérieusement en question. Dès l'instant que Dieu a posé les lois physiques dans toute la plénitude de sa liberté, qu'il aurait pu en faire de différentes ou même de contraires, quelle difficulté y aurait-il pour lui à y déroger dans un cas donné? Un habile ouvrier,

(1) *Traité de la religion*, t. III, p. 379.

qui a inventé une belle machine, éprouvera-t-il plus de peine à en précipiter ou à en arrêter le jeu, qu'il n'en a eu pour la fabriquer? Quoi! l'être souverain qui tient en équilibre, dans l'espace, les milliers de globes que sa volonté créatrice y a jetés, serait impuissant à suspendre la chute d'un grâve ou le cours d'un ruisseau? Quelle idée rétrécie se formerait-on de l'auteur de toutes choses? Quand Dieu nourrit le monde chaque année à l'aide de quelques grains multipliés par la germination, ne fait-il pas un aussi grand acte de puissance que lorsqu'il nourrit cinq mille personnes avec cinq pains subitement multipliés entre les mains d'un thaumaturge? Pourquoi cependant applique-t-on le nom de miracle à ce dernier effet, tandis qu'on le refuse au premier? Saint Augustin répond (1) : « Ce n'est point parce que nourrir cinq mille personnes avec cinq pains est plus étonnant que nourrir le monde par la fécondité de la germination, mais parce que c'est plus rare. L'un est une exception, l'autre est le cours usité des choses. » Ainsi, la dérogation aux lois de la nature, n'est point l'effet d'une plus grande puissance de la part de Dieu, elle n'est que la manifestation extraordinaire de cette puissance. Mais, si Dieu peut déroger à ses lois, le miracle est donc possible, et s'il est possible, le surnaturel existe donc en principe. Nous allons voir qu'il existe en fait.

Quelle que soit l'époque où vous preniez l'histoire du monde, vous y trouvez établie la croyance aux opérations extraordinaires de la Divinité parmi les hommes, c'est-à-dire au surnaturel. Que les peuples soient restés fidèles aux traditions primitives, ou bien qu'ils s'en soient éloignés en les faussant par des fables, le fait n'en demeure pas moins général et identique. Non, ce n'est pas seulement sous la tente des patriarches, sur le sommet fumant du Sinaï et dans les inspirations des prophètes qu'il est question d'intervention divine, on la rencontre dans les livres sacrés des nations. Les annales des empires en enregistrent les exemples ; on les lit sur les murailles des temples de Memphis et de Thèbes, sur les stèles de l'antique Ninive. Les magnificences

(1) In Joan. tract. 24, n° 1.

de la poésie s'emparent de cette intervention, et elle devient le charme le plus attrayant de l'Epopée. Quel est, dans Homère et dans Virgile, quel est ce Jupiter tonnant au milieu de la querelle des Grecs et des Troyens, si ce n'est l'image de la Divinité se mêlant d'une manière merveilleuse aux affaires des humains?

Au dixième livre de son grand ouvrage de la Cité de Dieu, saint Augustin adressait aux païens qui repoussaient les miracles de l'Ecriture sainte, cet argument *ad hominem* : « Quiconque nie ces choses doit nier de même que les dieux aient souci des affaires humaines. Car, ces dieux n'ont pas cherché à établir leur culte autrement que par l'effet d'œuvres merveilleuses, comme le prouve l'histoire des nations : *Quisquis hæc dicit.... potest etiam dicere nec deos ullos curare mortalia. Non enim se aliter colendos esse persuaserunt, nisi mirabilium operum effectibus, quorum et historia gentium testis est* (1).

Les païens savaient bien le dire, et ils en étaient grandement fiers. Quand les apologistes objectaient les miracles du christianisme, ils se hâtaient de répondre que le paganisme n'était pas dépourvu de cette preuve et qu'il pouvait même la fournir abondamment. « Qu'est-il nécessaire, s'écrie Celse dans Origène, de ramasser ici toutes les prédictions faites en forme d'oracles, tant par les prophètes et par les prophètesses que par plusieurs autres personnes inspirées divinement, les voix miraculeuses sorties de l'endroit le plus secret et le plus sacré de nos temples, les diverses choses qu'on a apprises par l'immolation des victimes et par l'inspection de leurs entrailles, celles qu'on a découvertes par quantité d'autres signes merveilleux, les claires apparitions que quelques-uns ont eues? Le monde est plein de pareils exemples. On sait combien de villes ont été bâties ou délivrées de diverses maladies ou de la famine par les avertissements des oracles; combien d'autres, ayant négligé ces avertissements, ou les ayant oubliés, ont péri misérablement; combien de colonies ont éte fondées qui, pratiquant ce qui leur avait été recommandé, sont devenues florissantes;

(1) De civit. Dei, lib. X, c. XVIII.

combien de princes, combien de particuliers ont eu de bonnes ou de mauvaises fortunes par la même voie ; combien de personnes affligées de n'avoir point d'enfants, ont vu remplir par là leurs désirs ; combien d'autres ont évité les effets de la colére des démons, ou, étant estropiés, ont été rétablis dans la première disposition de leur corps ; combien de gens enfin, coupables d'avoir violé le respect dû aux lieux saints, en ont été punis sur l'heure, les uns perdant l'esprit à l'instant, les autres découvrant leurs crimes cachés, les uns se tuant eux-mêmes, les autres tombant en des maladies incurables ; jusque là que l'on en a vu expirer à l'ouie d'une voix terrible sortie du fond du temple (1). »

Le païen Cécilius, dans Minutius Félix, allègue les mêmes choses. « Regardez, dit-il, ces temples des dieux qui protègent et décorent la grande cité romaine, ils sont moins riches par l'opulence des dons et la splendeur du culte que vénérables par la présence des divinités qui les habitent. C'est de là que des prophètes, divinement inspirés, annoncent les choses futures, donnent des garanties contre les périls, guérissent les malades, rendent l'espérance aux affligés, secourent la pauvreté, consolent le malheur. Nous voyons même les dieux pendant le sommeil, nous les entendons, nous les reconnaissons (2). » De pareils témoignages se retrouvent dans Athenagore, Tertullien, Arnobe.

On le voit, ce sont des mains chrétiennes qui nous ont conservé ces pièces justificatives de la croyance des païens au surnaturel. Et cette circonstance est loin d'en atténuer la valeur ; car les chrétiens n'ajoutaient aucune foi au surnaturel païen comme fait. Mais voici une pièce qui nous est arrivée directement du paganisme : C'est la *divination* de Cicéron, pièce doublement considérable et par les choses qu'elle renferme et par la renommée de son auteur. On a parlé diversement de ce livre. Nous l'envisagerons sous le point de vue qui touche à notre

(1) Contra Celsum, lib. VIII.

(2) Minutius Felix. pp. 18 et 19.

sujet. La première partie de l'ouvrage débute par cette assertion de Quintus Cicéron, frère de l'orateur : « *Vetus opinio est, jam heroïcis ducta temporibus atque populi romani .. et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines Divinationem.* C'est une ancienne opinion qui remonte jusques au temps héroïques, et que le peuple romain partage avec tous les peuples, qu'il y a une divination parmi les hommes (1). »

A ce début succède un résumé historique, puis une longue série de faits merveilleux ; enfin, un exposé des raisonnements à l'aide desquels les stoïciens s'efforçaient d'établir le dogme de la communication de Dieu avec les hommes par le moyen de la divination. Il est vrai que Cicéron, lorsque son tour est venu de parler, réfute son frère et les stoïciens et se montre l'adversaire assez décidé du *surnaturel divinatoire.* Mais sa dialectique, bien qu'éloquente et habile, ne réussit pas à lui donner entièrement raison. Tant qu'il reste sur le terrain des faits allégués sans critique par Quintus, l'avantage est de son côté ; car, les fables qui avaient cours parmi le vulgaire, les supercheries des augures et des aruspices, lui fournissent une ample matière de légitimes plaisanteries. Mais, lorsque, changeant de medium, il attaque le principe même de la Divination, la faiblesse de sa logique devient visible. Cicéron ne voit que l'art des ministres des idoles ; sa raison si élevée est impuissante à le faire remonter à la source de la véritable divination, et pressé par les stoïciens, il va jusqu'à nier contre eux la prescience divine. Saint Augustin qualifie de détestable, sur ce point, l'argumentation du célèbre orateur. En effet, il ne se peut imaginer de manière plus déplorable de combattre une erreur que de lui opposer une erreur plus grande encore. Ici, l'évêque d'Hippone n'hésite pas à affirmer que les rêveries des astrologues sont moins insupportables que l'opinion d'un philosophe qui enlève à la divinité la prescience des choses futures; car, ajoute le saint docteur : « Admettre l'existence de Dieu et nier qu'il prévoit les choses futures, c'est une manifeste folie :

(1) Lib. I.

nam et confiteri esse deum et negare præscium futurorum apertissima insania est (1). » Du reste, cette manière de se débarrasser des arguments des stoïciens, en mutilant la divinité, ne profite guère à Cicéron. Tout ce qu'il peut dire contre Quintus, n'infirme pas un seul instant l'assertion de son frère sur l'antiquité et l'universalité de la divination, et il est si malheureux dans le cours de la dispute, qu'il s'oppose lui-même à lui-même, par une contradiction vraiment indigne d'un si grand esprit. Ainsi, après avoir dit que deux augures ne peuvent se regarder sans rire, et que, si l'on doit travailler à étendre la religion, il faut s'efforcer aussi d'arracher toutes les racines de la superstition (2), il ne craint pas de déclarer que l'opinion du vulgaire et l'utilité de la république font un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures et l'autorité de leur collége (3).

S'il y a une conclusion à tirer de ce conflit d'idées à ce point discordantes, c'est celle-ci : Que les philosophes et les gens instruits doivent rejeter la divination comme une superstition indigne d'eux ; tandis que le Gouvernement doit la maintenir à cause du peuple. Mais cette opinion, bonne pour la politique d'un homme d'État à qui tous les moyens sont légitimes, ne prouve pas plus que la divination fût fondée sur la crédulité du vulgaire, que l'emploi de la religion par les gouvernements, comme instrument d'influence, ne prouve que la religion soit une invention des législateurs. En fin de compte, il reste acquis que, de tout temps, chez les Chaldéens, chez les Perses, chez les Égyptiens, chez tous les peuples de l'antiquité, dans la Grèce aussi bien qu'à Rome, la divination a été admise avec honneur et pratiquée.

Ce qui ressort de cette affirmation, ainsi que des autres témoignages cités sur les oracles et les prodiges, c'est qu'il est impossible que de telles choses n'impliquent pas l'existence du

(1) De civit. Dei, lib. v, c. ix.
(2) LXXII.
(3) XXXIII.

surnaturel. Il ne servirait à rien d'objecter que la divination, les oracles et les prodiges du paganisme n'étaient que des impostures. A ce point de vue, ce n'est pas nous qui les défendrons. Sans doute, si l'on regarde aux faits particuliers des oracles, des prodiges et aux pratiques de la divination, le mensonge était là. L'histoire du paganisme, à cet égard, n'est qu'un fastidieux ramas de faits controuvés, ridicules. D'ailleurs, comment de vaines idoles auraient-elles pu servir d'intermédiaire au pouvoir divin? Mais si ces faits étaient reçus de bonne foi par les peuples comme étant divins, ne produisaient-ils pas le même effet que s'ils l'avaient été réellement? Et la croyance générale à ces faits en était-elle moins la croyance au surnaturel? Ici, ce qui doit fixer notre attention, c'est plutôt le principe de la croyance populaire que le fait des prodiges mêmes.

Qu'est-ce qui inclinait l'esprit des peuples à croire aux oracles, aux prodiges, à la divination, sinon cette conviction intime que Dieu intervient quelquefois dans les affaires humaines autrement que par les voies ordinaires de sa Providence? Or, cette conviction intime, d'où pouvait-elle venir, sinon de ce sentiment profondément religieux qui, chez tous les peuples, avait survécu, comme un débris vénérable, au naufrage de la révélation primitive? Sinon de cette persuasion logique que si Dieu a fait l'homme, il doit exister, entre Dieu et l'homme, des rapports nécessaires de paternité et de filiation, qui obligent Dieu à s'occuper de l'homme, et, dans certains cas, à lui fournir des marques spéciales de sa puissance, de sa justice et de sa bonté? Sinon enfin, du souvenir traditionnel des grandes opérations divines? D'où il suit que la raison de la croyance des peuples aux oracles, aux prodiges et à la divination était indépendante du charlatanisme de l'erreur dans la pratique de ces choses.

Et si la croyance des peuples aux oracles, aux prodiges et à la divination n'avait pas sa source dans le principe indiqué, comment expliquer la permanence et la généralité de cette croyance? Par les préjugés? Mais, les préjugés ne sont ni permanents ni universels. Par la politique des législateurs? Mais, si la politique des législateurs se sert volontiers des croyances

religieuses que le hasard place sous sa main, elle ne les crée pas. Nous défions qui que ce soit de montrer que la politique ait jamais inventé une croyance religieuse. Encore une fois, si la croyance populaire aux oracles, aux prodiges et à la divination ne venait pas de cette conviction intime que Dieu doit intervenir quelquefois dans les affaires humaines autrement que par les voies ordinaires de sa Providence, cette croyance, que l'histoire nous montre identique chez les nations les plus barbares comme chez les nations les plus civilisées, devient une énigme inexplicable.

Et, ce qui achèvera de prouver que cette conviction était bien le principe sérieux et réel de la foi populaire aux merveilles de l'antiquité païenne, c'est la considération de ce que faisaient les hommes, en qui cette conviction avait été ruinée par la découverte que le charlatanisme des Aruspices et des Augures était la cause unique des merveilles qu'admirait le vulgaire. Que faisaient-ils ces hommes? Eh bien, ceux-ci, comme Cicéron, niaient les attributs de Dieu, désespérant de les concilier avec ce qu'ils voyaient; ceux-là, plus extrêmes, rompaient avec toute espèce de religion et se réfugiaient dans un scepticisme absolu. Les uns et les autres étaient conséquents.

Ici, une objection se présente : Quoi! dira-t-on, vous voulez justifier la croyance chrétienne au surnaturel, et vous appelez pour cela en témoignage la croyance païenne aux oracles, aux prodiges, à la divination? Mais ces faits ne produisant qu'un faux surnaturel, il s'ensuit que vous n'aboutissez qu'à une chimère, la preuve de la vérité par l'erreur.

Il semble, par ce que nous venons de dire, que cette objection a déjà reçu une solution satisfaisante, puisque nous avons montré que la croyance populaire aux oracles, aux prodiges et à la divination ne reposait pas sur le charlatanisme dont s'enveloppaient ces faits, mais bien, à l'occasion de ces faits, sur la conviction des peuples à une intervention extraordinaire de Dieu dans les affaires humaines. Toutefois, en se reproduisant sous ce point de vue, cette objection va nous fournir le moyen de rendre notre réponse plus complète et plus claire.

Certes, nous le répétons : ce n'est pas l'erreur payenne à l'endroit des oracles, des prodiges et de la divination que nous appelons en preuve du surnaturel chrétien, mais la vérité que le paganisme possédait sur ce point, en dépit des faussetés qu'il admettait. On ne saurait le nier, le système religieux du paganisme, si corrompu qu'il pût être, avait retenu plusieurs vérités fondamentales de la révélation primitive. Par exemple, il croyait à un Dieu rémunérateur et vengeur, aux récompenses et aux peines de l'autre vie, etc. Le surnaturel était du nombre de ces vérités échappées à la dégradation morale de l'homme. Et bien, cela posé, nous raisonnons ainsi : De même que nous pouvons à bon titre nous prévaloir de la croyance des païens à un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du crime, aux récompenses et aux peines de l'autre vie pour justifier notre propre croyance à ces vérités devenues chrétiennes; de même, nous pouvons, à égal titre, nous prévaloir de la croyance païenne au surnaturel, pour justifier la nôtre sur cet article. La vérité, malgré l'erreur qui s'efforce de la défigurer, garde toujours la force de son autorité.

Il y a plus : La présence d'une erreur suppose nécessairement l'existence d'une vérité opposée; par cette raison que le faux n'a pu s'établir sur un point qu'en y prenant la place du vrai. En conséquence de ce principe, ce serait mal raisonner que de dire : Il y a des faux dieux, donc il n'y a pas de vrai Dieu. Pour être logique, il faut dire au contraire : Il y a des faux dieux, donc il y a un vrai Dieu. De même, pour raisonner juste, dans la question qui nous occupe, il faut dire : De ce que le paganisme admettait un faux surnaturel, nous devons conclure qu'il existait un vrai surnaturel dont celui des oracles, des prodiges et de la divination n'était que la contrefaçon. Et là dessus, nous avons l'avantage de nous rencontrer avec un des plus grands penseurs modernes, ce qui n'est pas un médiocre appui pour notre thèse : « Ayant considéré, dit Pascal, d'où vient qu'il y a tant de faux miracles, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais; car, il ne serait pas possible qu'il y eût tant de faux miracles s'il n'y en avait de vrais. Car, s'il n'y avait jamais

eu de tout cela, il est comme impossible que les hommes se le fussent imaginé (1). »

Ainsi, bien avant que le christianisme apparût au monde, il n'y avait pas un coin de la terre où le surnaturel ne se trouvât en possession des esprits. Et, il existait si bien que le paganisme (et nous l'avons déjà montré), ne rencontra pas d'abord de meilleure défense contre son rival que le surnaturel. Incapable de lutter avec ses théories incohérentes et ridicules contre les doctrines si harmonieuses et si sublimes du christianisme, il se croyait son égal sur le terrain du miracle. Aussi, son plus grand soin était-il de se mettre en quête de prodiges et de thaumaturges.

Tout le monde connaît l'histoire de Simon le Magicien qui s'était fait en Orient une si grande réputation qu'on l'avait surnommé la *vertu de Dieu* (2). Appelé à Rome, ce charlatan y accomplit une série de prestiges que les auteurs ecclésiastiques ont rendus célèbres, et qui aboutirent à une catastrophe pour lui, grâce aux prières du prince des apôtres. Quelques années après, on fit grand bruit de certaines guérisons opérées, dit-on, par Vespasien dans la capitale de l'Égypte. Et il faut bien que de tels faits aient eu, à l'époque, un sérieux retentissement, puisque Suétone et le grave Tacite (3) n'ont pas dédaigné de les raconter. Seulement, ces deux historiens ne sont point d'accord sur les circonstances de ces prodiges; et le premier en trahit assez naïvement le côté faible quand il dit : « L'élévation inopinée et encore récente de Vespasien ne lui ayant point donné l'autorité et la majesté du principat, il les acquit par ce moyen. » *Auctoritas et quasi majestas quædam, ut scilicet inopinato adhuc et novo principi deerat : hæc quoque accessit* (4). En effet, un empereur qui accomplit un miracle par spéculation, César qui a besoin d'un miracle pour augmenter le prestige de

(1) Pensées, art. xv.

(2) Hic est virtus Dei quæ vocatur magna. Acta Apost. c. viii, 10.

(3) Voir Tacite. Hist. lib. iv, c. 82.

(4) In Vespas. c. 7.

sa puissance! Quelle recommandation pour un fait surnaturel!

Il fallait au paganisme un grand thaumaturge, un thaumaturge de profession, et il crut l'avoir trouvé dans Apollonius de Thyane, philosophe péripatéticien qui, né à l'époque du Christ, parcourut en entier la carrière du premier siècle de notre ère. Ce personnage singulier se montra, dit-on, à la majeure partie du monde connu, étonnant les multitudes par ses prestiges, en même temps qu'il les séduisait par la simplicité de ses mœurs, son mépris des richesses et les autres vertus de parade que professaient alors les philosophes de toutes sectes; ce qui était déjà une spéculation du paganisme.

Dans ses nombreuses pérégrinations, Apollonius avait puisé à toutes les sources d'instruction. Les Gymnosophistes de l'Égypte et de l'Éthiopie lui avaient ouvert les secrets de leur science; les Brachmanes de l'Inde, ceux de leur sagesse; les écoles de la Grèce, les trésors de leur enseignement. Vers la fin de sa vie, il se transporta à Rome pour s'en faire admirer. Il rencontra dans cette ville, des aventures dignes de son caractère. Puis, après s'être arraché, non sans peine, à la tyrannie de Domitien, il revint en Asie pour s'y éteindre, à l'âge de près de cent ans, dans une obscurité mystérieuse.

Un siècle plus tard, le rhéteur Philostrate écrivit la vie d'Apollonius, à la sollicitation de l'impératrice Julie, femme de Sévère, et sur les notes laissées par Damis, Maxime et Méragène, compagnons du thaumaturge.

On se demande ce que peut bien être une telle biographie commandée par la femme d'un des plus grands persécuteurs du christianisme, et composée par un rhéteur sur des renseignements si peu authentiques. Cependant, le temps, qui a détruit tant de chefs-d'œuvre, nous a conservé le livre de Philostrate. Photius, dans sa bibliothèque, en loue l'élégance, la clarté, le coulant du style; ce qui n'est pas important; mais, il en attaque fortement la véracité; ce qui donne la mesure de l'œuvre. D'après son récit, Apollonius aurait rempli le monde de ses merveilles; il aurait prédit l'avenir, annoncé avec précision à ses auditeurs présents ce qui se passait en même temps à une

grande distauce, chassé les démons, réalisé le prodige de l'invisibilité, ressuscité même des morts ; enfin, il serait monté au ciel, et après avoir été regardé vivant comme un être divin, on lui aurait dressé des autels après sa mort. Et chose singulière ! cet homme si extraordinaire, qui dut jeter à son époque un si vif éclat et laisser après lui un si grand souvenir, cet homme ne nous est connu que par l'œuvre de Philostrate ! Les écrivains païens et chrétiens qui parlent d'Apollonius sont tous postérieurs au récit de ce rhéteur, venu si longtemps après coup ! Les contemporains paraissent avoir ignoré sa renommée. Ce qui ferait croire que le livre de Philostrate, tant vanté par nos modernes, n'est qu'un roman !

Un autre thaumaturge, nommé Alexandre, né en Paphlagonie, comme Apollonius, se montra en Asie, pendant la première moitié du second siècle. Ainsi que son devancier, celui-ci prophétisait, guérissait, ressuscitait. La foule courait après lui. Mais, moins heureux qu'Apollonius qui aurait gardé son prestige jusqu'à la mort, il finit par un ulcère à la jambe, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir annoncé qu'il en vivrait cent dix. Ceux qui ont pris au sérieux ce prétendu faiseur de miracles, n'ont pas lu, à coup sûr, le *Pseudomantis* de Lucien, où cet auteur sceptique et malin démolit pièce à pièce le charlatanisme du Paphlagonien.

Évidemment, tous ces essais de miracles et toutes ces façons de thaumaturges montrent combien le paganisme comptait sur l'exhibition du surnaturel pour se soutenir contre le christianisme. Il n'en revenait pas, et malgré les défaites répétées du polythéisme, son illusion durait encore sous Julien, puisque Libanius se croyait en droit de dire à ce tardif restaurateur de l'hellénisme : « Vous jouissez d'une si grande familiarité avec les dieux que, non-seulement ils agréent vos sacrifices, ils vous font connaître les choses cachées par le vol des oiseaux et les entrailles des victimes, ils vous accordent le don de prédire l'avenir, mais qu'ils vous gratifient encore de tous les bons offices que les hommes se rendent entre eux (1). » Le sophiste n'é-

(1) Ambassade de Libanius à Julien.

tait peut-être pas le seul à ajouter foi à de telles fables, mais en face de ce qui se passait chez les chrétiens, le discrédit du surnaturel païen devenait de plus en plus irrémédiable. En effet, il n'y a pas un seul des prodiges racontés par l'histoire du paganisme qui puisse affronter debout la moindre discussion, et, il n'y a pas d'auteur moderne, que nous sachions, qui se soit imposé la tâche difficile d'en constater un seul.

Il était réservé au christianisme de manifester aux hommes les faits vraiment surnaturels. Son avénement dans le monde lui en imposait doublement la nécessité : d'abord, pour confondre ce faux surnaturel sur lequel s'appuyait le paganisme ; ensuite, pour faire prévaloir ses dogmes et surtout sa morale. Quand on voit de nos jours les haines implacables que soulève le christianisme et les efforts inouis qu'un monde charnel emploie pour en secouer le joug, on doit conclure qu'à l'époque de son apparition le christianisme n'avait aucun moyen humain pour s'établir. Quelle que soit notre dégradation morale actuelle, le monde alors était bien plus profondément corrompu qu'aujourd'hui, et avec cela, il y avait l'émotion de la surprise chez des hommes subitement contrariés dans tous leurs instincts et tout leur orgueil. A une société qui ne connaissait que l'amour de soi, les satisfactions de la vanité, la mollesse et l'égoisme, on venait parler de charité, d'humilité, de pénitence et d'abnégation. A des esprits qui n'avaient jamais trouvé d'obstacles à leurs prétentieuses investigations, on venait annoncer des dogmes que la raison était inhabile à pénétrer. Quelle impétueuse réaction ne devait pas exciter cette étrange nouveauté ! Aussi, quand saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Nous vous prêchons ce qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils. » Il ne faisait que répéter ce qui se disait bien haut autour de lui, et il se hâtait d'ajouter : « Nous ne nous appuyons point, pour vous persuader, sur les ressources de la sagesse humaine, nous ne comptons que sur la vertu de Dieu hautement manifestée, (1) » c'est-à-dire sur les moyens surnaturels dont l'autorité était seule

(1) Epistol. Ad. Cor. c. I, 23 et c. II. 4.

capable de briser les résistances, en soumettant les esprits et en entrainant les volontés.

En effet, dès l'apparition du christianisme, le surnaturel se déploie avec un éclat jusqu'alors inconnu. Ce n'est plus simplement, comme autrefois, dans la Judée, c'est-à-dire, dans un coin du globe qu'il se produit, c'est partout où les disciples du Christ portent l'activité de leur zèle apostolique; c'est dans l'immense étendue de cette vieille Asie, berceau de l'idolâtrie, c'est dans l'Égypte, domaine de la superstition, c'est dans la Grèce, cette terre classique de la science et de la philosophie. Rome elle-même, ce centre politique de toutes les religions, le voit avec étonnement défier la puissance de ses divinités. Naguère le surnaturel se tenait caché au fond des temples, où les ministres du culte avaient seuls le privilége d'en être les témoins. Sous l'empire du christianisme, il s'étale au grand jour, sur les places publiques, en face des multitudes. Il ne redoute point la lumière, parce qu'il n'a aucun artifice à déguiser. Il ne demande qu'à être vu, touché, discuté.

Lorsque M. Renan a dit : « Une observation qui n'a pas été une seule fois démentie, nous apprend qu'il n'arrive de miracles que dans les temps et les pays où l'on y croit, devant des personnes disposées à y croire (1). » Lorsque M. Renan, dis-je, a écrit une telle phrase, il a avancé une proposition aussi fausse dans son allégation qu'impertinente dans ses termes, quand on l'applique surtout, comme il le fait, à ce qui s'est produit au début du christianisme. La vérité est que les premiers thaumaturges chrétiens n'ont choisi ni le temps ni les lieux où l'on aurait été disposé à croire aux miracles qu'ils opéraient; qu'ils ne l'auraient pas pu quand ils l'auraient voulu. Comment s'y seraient-ils pris? Le temps et les pays leur étaient également contraires. Ils manifestaient la vertu divine où ils se trouvaient, dans les milieux les plus ennemis, devant les spectateurs les moins disposés à y ajouter foi, et ce n'était qu'à ce prix qu'ils aquéraient le droit de se faire supporter.

(1) Introduction à la vie de Jésus.

Naguère, quelques prêtres, quelques devins et mages de profession étaient censés investis seuls du pouvoir de faire parler ou agir la divinité. Sous l'empire du christianisme, le surnaturel ne connaît point d'intermède privilégié. Il s'exprime par les organes les plus vulgaires comme par les plus respectés. Naguère, les oracles et les prodiges n'avaient d'autre but que celui de satisfaire la curiosité des peuples, ils les laissaient dans leurs erreurs et leur corruption. Sous l'empire du christianisme, l'effet logique et immédiat de la manifestation du surnaturel c'est de dissiper l'ignorance, de réformer les mœurs, de relever la dignité humaine, en un mot, de changer la face du monde. Tels sont les caractères spéciaux du surnaturel chrétien, l'universalité, la publicité, la spontanéité dans ceux qui l'opèrent, les admirables transformations qui en résultent.

Ces caractères sont si exclusivement propres au surnaturel chrétien qu'ils suffiraient pour en établir la réalité, s'il n'y avait dans le monde que des hommes droits et cherchant la vérité dans la simplicité de leur cœur. Mais, ce qui suffit au bon sens fait sourire la superbe du philosophe qui ne juge que d'après sa science. Pour M. Renan, par exemple, il n'y a que la science qui soit compétente dans la constatation des faits surnaturels : « Aucun des miracles, dit-il, dont les vieilles histoires sont remplies ne s'est passé dans des conditions scientifiques; » or, ces conditions scientifiques, selon M. Renan, c'est la présence d'une commission composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique; donc, d'après M. Renan, aucun des miracles anciens n'est admissible. Cette assertion dénuée de preuves ne mériterait pas d'être réfutée, si un public, malheureusement égaré par la réputation de l'auteur, n'y avait fait écho. Exiger que tout miracle, pour être raisonnablement admis, se passe devant une commission d'hommes spéciaux composée *ad hoc!* Franchement ce n'est pas sérieux! Il n'est personne de sensé qui ne se moque d'une pareille condition de certitude imposée au miracle, parce qu'une pareille condition est impossible, attendu que tout miracle est un fait spontané, imprévu, opéré

toujours dans une circonstance aussi imprévue que lui, et non une expérience de laboratoire concertée dans un but scientifique; attendu que tout miracle est une œuvre destinée à glorifier la foi, et non un spectacle ménagé pour repaître une curiosité vulgaire.

Et pourquoi, à défaut de la science, le simple bon sens ne suffirait-il pas pour constater la réalité d'un miracle? Prenons la résurrection d'un mort, le fait surnaturel de l'ordre le plus élevé, selon l'opinion commune. Voici un homme qui succombe à la suite d'une maladie de langueur. La vie n'a point été chassée par un coup subit, elle a été épuisée, pour ainsi dire goutte à goutte, en sorte que l'extinction ne saurait être prise pour une défaillance momentanée de la nature. Cet homme est mort et si bien mort, qu'il est déjà depuis quatre jours dans le tombeau et livré à la corruption, car, il sent mauvais.

Tel est l'état des choses, lorsque le thaumaturge arrive, non point seul, non point accompagné de quelques affidés, mais suivi d'une foule de spectateurs, appartenant à toutes les classes du peuple, animés des sentiments les plus opposés et rassemblés au gré du hasard par le bruit de ce qui va se passer. Le tombeau est ouvert. Tous ces témoins voient le cadavre, respirent l'odeur nauséabonde qui s'en exhale et constate le travail de la décomposition. Nous le demandons à M. Renan : que ferait de plus, pour vérifier le fait de la mort, une commission de physiologistes, de physiciens et de chimistes? Et puis, qui peut assurer que, dans cette foule, il n'y a pas quelques hommes de la qualité de ceux dont parle M. Renan?

Mais, voici que la scène change. Le thaumaturge prend la parole, il ordonne à ce cadavre de se lever, de sortir dehors de son tombeau, et voilà que soudain ce mort obéit, et que, dépouillé de son suaire, il rentre dans la vie, non pour en sortir le moment d'après, mais pour en accomplir les fonctions pendant de longues années, aux yeux de ceux qui avaient vu ses funérailles. Or, nous le demandons encore à M. Renan : où est la personne sensée qui n'admette que ces témoins impro-

visés n'aient été aussi compétents que sa commission fantaisiste, pour constater ce second fait, et à qui il puisse rester le moindre doute sur la réalité de cette résurrection ?

Eh bien ! la supposition que nous venons de nous permettre est mot pour mot l'histoire de la résurrection de Lazare que l'Évangile raconte. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est aucun des faits miraculeux rapportés par le livre divin qui soit plus difficile à constater.

Pour échapper à l'évidence de ce fait surnaturel, dira-t-on que l'Évangile n'est qu'une œuvre mythique, ou une collection de récits habilement inventés pour faire prévaloir le rêve d'un aimable imposteur ? Rousseau vous répondra : « Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ (1). » En effet, voilà tout à l'heure dix-neuf siècles que l'authenticité et la véracité de l'Évangile sont en butte, sans en être ébranlées, aux attaques les plus savantes et les plus philosophiques. Aucun autre livre historique n'a été soumis à une si rude épreuve. Si donc les récits de l'Évangile ne sont que des fables, qu'on ne nous parle plus d'Alexandre, de César, d'Attila, etc., il n'y a plus rien de certain dans l'histoire. C'est le pyrrhonisme universel qu'il faut mettre à la place. Mais, si l'on ne peut contester la véracité des récits évangéliques, il est clair que le fait surnaturel repose sur une base immuable. Dès l'instant qu'il est prouvé, par la raison, que Dieu peut déroger à ses propres lois; qu'il est établi par la croyance constante du genre humain qu'il y déroge ; qu'il est constaté par des faits positifs qu'une dérogation a eu lieu, il n'y a plus qu'à dégager par la critique le vrai du faux.

La sagesse ne consiste donc pas à afficher le scepticisme à tous coups, mais bien à appliquer avec sincérité les règles du discernement. De même qu'il ne faut pas se fier à tous les esprits, de même, il ne faut pas ajouter foi à tous les prodiges. A côté du miracle, il y a le prestige ou l'illusion, c'est-à-dire,

(1) Profession de foi du vicaire savoyard dans l'*Emile*.

qu'à côté de l'œuvre de Dieu, il y a l'erreur se déguisant sous une apparence trompeuse de vérité. Or, la mission de la critique est d'empêcher que le mensonge ne prévale et ne soit pris pour la réalité.

Toutefois, de ce qu'un miracle n'est pas et ne peut être philosophiquement prouvé, il ne s'en suit nullement qu'il soit faux. On est seulement en droit de conclure que toutes les opérations de la droite de Dieu ne sont pas destinées à réaliser des vues générales de sa Providence. Parmi ces opérations, qui appartiennent certainement à l'ordre miraculeux, il en est beaucoup qui ne sont que de simples faveurs surnaturelles accomplies dans le but de répondre à des vues particulières de bonté ou de miséricorde ; par exemple, de récompenser la piété d'une personne fidèle, ou de ramener au bien une âme d'élite. Munies de preuves suffisantes pour édifier la foi individuelle, ces œuvres manquent de cet éclat victorieux qui emporte de vive force la croyance publique. Les familles, dont elles ont retrempé le christianisme, les recueillent avec bonheur dans un souvenir de gratitude, mais, là s'arrête leur influence, et la critique ne saurait avoir sur elles aucune prise.

C'est à d'autres faits que Dieu attache le privilége de manifester, d'une manière triomphante, son intervention extraordinaire. Chaque fois qu'il veut en produire quelques-uns de ce genre, il prend soin d'abord de les placer dans des circonstances remarquables, puis il les entoure d'une solennité qui ne permet point à l'opinion publique de rester indifférente à leur égard. Bon gré, mal gré, il faut que la critique se saisisse d'eux, qu'elle les examine sous toutes les faces, les analyse, le dissèque, pour ainsi dire, afin que le doute ne puisse s'attaquer à aucune de leurs parties. Quand nous parlons de surnaturel, il est bien entendu qu'il ne saurait être question que de ces faits qui, au regard de la critique, peuvent se montrer armés de toutes pièces.

En dehors des prodiges racontés par les livres sacrés, l'histoire ecclésiastique nous offre une foule de merveilles dignes de glorifier la foi chrétienne. Elles jalonnent la route des siècles ;

elles illustrent le berceau des grandes institutions, elles marquent l'époque des grands événements ; elles se lient surtout à la vie des saints personnages. Il semble que la Providence, à la veille de nos malheurs, et même en prévision de ces malheurs, ait voulu accorder à notre génération le privilége de contempler une de ces merveilles insignes. Est-il possible, en effet, de ne pas ranger au nombre des notables opérations de la divinité, les dix-huit apparitions, à une pauvre fille, de l'être céleste que l'Église reconnaît pour la mère du fils de Dieu ? Événement que la Renommée a rendu si promptement populaire ! Tout le monde a pu voir dans les dramatiques récits de M. Henri Lasserre, comment les épreuves de tous genres accueillirent ce fait. L'opinion publique s'émut en sens divers. La philosophie incrédule versa des flots de moqueries, la science opposa ses protestations, la politique persécuta. Or, ces éclats n'ont servi qu'à mettre en lumière l'œuvre de Dieu. Chose remarquable ! Tout a abouti à ce résultat, le contre aussi bien que le pour ! Jamais la critique ne fut appelée à exercer, d'une manière plus solennelle, son droit d'examen ! Et jamais aussi la critique ne rendit de jugement plus ferme et plus sûr ! Aujourd'hui, après les déconvenues de la philosophie et de la politique, après une enquête épiscopale, où tous les moyens de la prudence ont été employés, si l'événement de Lourdes n'est pas au rang des faits surnaturels les mieux avérés, il faut renoncer à affirmer quoi que ce soit.

Nous achevions de tracer ces lignes, lorsqu'il nous est venu aux mains une brochure intitulée : *Examen médical des miracles de Lourdes*, par un médecin de cette ville (1). La relation de cet écrit avec le sujet qui nous occupe, ne nous permettant pas d'y rester indifférent, nous nous sommes hâté de le parcourir, espérant y rencontrer une étude consciencieuse sur l'ensemble des faits extraordinaires qui se sont passés à Lourdes. Nous n'y avons trouvé malheureusement qu'un factum passionné contre le livre de Monsieur Henri Lasserre. L'auteur

(1) Le docteur Diday.

se dit partisan de la *libre pensée*. Cet aveu était inutile. Pour lui, la jeune bergère de Bartrès n'est autre chose qu'une hallucinée.

Qui dit halluciné, écrit-il, dit l'état intellectuel d'une personne qui croit voir ou entendre ce que les autres ne voient ni n'entendent, et penser voir des choses qui ne tombent pas sous les sens. Nous ne voyons aucun inconvénient à admettre cette notion. Seulement à côté de cet état anormal, et qui ne peut être, au regard de la médecine, qu'un dérèglement d'imagination, fruit d'un dérangement organique, il y a l'état extraordinaire d'une personne qui voit et entend réellement ce que les autres ne voient ni n'entendent. Mais l'auteur de l'*Examen médical*, ne reconnaissant aucun surnaturel, n'adopte pas la réalité de cet état.

La commission d'enquête avait bien prévu que la tactique des adversaires du surnaturel se porterait sur l'hallucination. Aussi, l'évêque de Tarbes, en résumant, sur ce point, le travail de la commission, s'efforce-t-il de dégager les visions accomplies à la Roche-Massabielle du caractère que la science médicale attribue généralement aux cas d'hallucination. Mais l'auteur de l'examen, rapprochant des dire de l'évêque, le texte d'un livre classique, soi-disant, sur la matière de l'hallucination, conclut que les visions de Lourdes ne diffèrent point des illusions de cet état maladif ; et il en arrive à affirmer que le fait de la jeune bergère de Bartrès n'est qu'un cas d'hallucination d'une singularité remarquable.

La mesure de cette dissertation ne nous laisse ni le temps ni la place pour discuter la supériorité de l'une sur l'autre de ces deux argumentations. Pour gagner plus vite le point essentiel, nous aimons mieux accorder que, vu la difficulté de distinguer, par l'examen du fait isolé, la vision de l'hallucination, les arguments de l'évêque, si graves et si bien appuyés qu'ils soient, ne suffiraient pas à constituer une preuve complète de la réalité des apparitions.

Mais, le fait de ces apparitions ne peut pas être considéré indépendamment des circonstances qui en sont le cortége obligé.

Autour de ces apparitions se groupent de nombreuses et éclatantes guérisons, opérées au nom de ces apparitions. Il y a de plus le jaillissement d'une source sur le commandement de l'être céleste qui apparaît. Tous faits visibles, palpables, et qui prêtent à celui des visions une toute autre physionomie que celle d'un cas d'hallucination. L'auteur de l'*Examen médical* avoue lui-même que, si le caractère surnaturel de ces faits pouvait être établi, cela constituerait une grave exception en faveur des visions de la jeune bergère. Il comprend que le point capital du fait général réside dans ces faits subsidiaires ; et il faut lui rendre cette justice qu'il consacre la partie la plus sérieuse de son écrit à l'appréciation des guérisons, au double point de vue et de leur spécialité et de la science médicale. Un moment, et c'est lui-même qui l'avoue, l'impression a été telle qu'il s'est vu sur le point de croire à une intervention surnaturelle, et il déclare que quelques-unes de ces guérisons sont surprenantes et dignes de la méditation des physiologistes.

Pourquoi cet élan commencé vers la vérité s'arrête-t-il tout court? L'auteur de l'*Examen médical* va nous l'apprendre : C'est, qu'après avoir soumis ces guérisons les unes après les autres à l'interrogation de sa critique, il a découvert qu'il n'y a dans toutes ces cures, si surprenantes, si dignes de la méditation du physiologiste, rien qui lui semble péremptoire pour la cause du surnaturel ; parce qu'au lieu de ces faits qui devraient écraser, accabler, violer la nature, on n'allègue que des faits qui peuvent être produits par un effort triomphant d'une surexcitation nerveuse puissante, ou d'une impression subite. Cette guérison a-t-elle été instantanée? C'est une présomption pour la réaction de la nature. Cette autre a-t-elle suivie une marche lente et graduée? C'est une présomption en faveur de la vertu curative des eaux de la source. On rencontre toujours une raison toute prête pour fermer la porte au surnaturel. Il ne vient pas un instant à l'idée de l'auteur de l'*Examen médical*, qu'il est peu naturel qu'une telle série de guérisons, si surprenantes, si difficiles à expliquer par les forces de la nature, se soient donné rendez-vous sur un même point, à pro-

pos de visions ; qu'il y a au moins, dans le fait de cette simultanéité, de quoi ralentir les décisions chez un homme réfléchi, qui ne se paie pas de vaines suppositions, de vagues conjectures. Rien de cela ne l'a frappé ! Et après avoir étudié tant de faits qui déroutent la science, il est tout aussi confiant dans ses hypothèses que s'il n'avait à se prononcer que sur un ou deux cas de guérisons moins vulgaires que ce qui se fait communément. Quant au jaillissement de la source, accompli sur le commandement de l'être céleste, dans un lieu où l'on n'avait jamais vu une goutte d'eau, jaillissement qu'il plaît à l'auteur de l'examen d'appeler une *lente émergence*, bien qu'il soit devenu, au bout de peu de jours, un ruisseau abondant, il ne prend pas même la peine de l'examiner, il trouve plus commode d'y voir une *coïncidence curieuse !* En écrivant une pareille banalité, le savant docteur a-t-il voulu faire rire? On serait porté à le croire, tant est puérile son explication ! Nous laissons aux hommes de bonne foi qui liront l'*Examen médical* le soin de juger de la logique de son auteur. Assurément, le surnaturel n'a rien à en redouter.

Mais, il est temps de rentrer dans la question générale dont cette digression nous a éloignés. Voici d'autres adversaires plus sérieux avec lesquels il faut compter. Ceux-ci n'exigent point, à la vérité, comme M. Renan, pour certifier le miracle, un collége de témoins imaginaires ; mais, en revanche, ils soutiennent qu'aucun témoignage humain n'est capable d'attester le miracle. Et voici la manière dont ils raisonnent : « Tout miracle est une infraction des lois de la nature, et ces lois, étant établies sur une expérience *ferme* et *inaltérable*, la nature même du fait fournit contre le miracle une preuve aussi complète qu'il soit possible de l'imaginer. Or, cela posé, c'est une conséquence irrésistible qu'une pareille preuve ne saurait être détruite que par une autre qui lui serait supérieure ; mais le témoignage n'étant point supérieur à l'expérience, il suit qu'un miracle, quelque bien attesté qu'il soit, ne saurait jamais être rendu croyable.»

Tel est l'argument de David Hume, dans son *Essai sur les miracles* ; et, il faut avouer qu'il se présente sous une physio-

nomie spécieuse. Cependant, si l'on débitait cet argument tel quel à un homme sans instruction, mais doué du simple bon sens, qui viendrait d'être témoin d'un fait miraculeux, nous n'hésitons pas à croire que l'impression qu'en recevrait cet homme ne fût celle d'un grand étonnement. Quoi ! dirait-il, mes sens pourraient me tromper à ce point ! Ce que j'ai vu et touché, il serait possible que je ne l'aie ni vu ni touché, et qu'il n'y ait eu pour moi qu'une immense mystification ! Quoi ! je n'ai aucun moyen de me prouver à moi-même que cet aveugle qui voit ou ce paralytique qui marche soit vraiment guéri de son infirmité ! Cela me paraît plus incroyable que ce que vous me dites être réellement incroyable ! Et il se rirait de l'argument.

Mais, ce sophisme qu'un rustre livrerait au mépris de son bon sens, nous concevons sans peine qu'un philosophe, seul dans son cabinet, puisse s'en laisser séduire. Pour lui, l'impression du fait n'est rien, la métaphysique est tout. En proie à la tyrannie de ses idées, ce philosophe ne voit ni un aveugle qui a recouvré la vue, ni un paralytique qui marche, il n'aperçoit qu'une opposition de certitudes. Une illusion fatale égare son esprit, et désespérant d'accorder philosophiquement le témoignage de l'expérience avec celui des sens, il ne trouve rien de plus sage que de rester dans la neutralité du scepticisme.

S'il est quelque chose au monde qui montre l'infirmité de la nature humaine, c'est bien cette malheureuse propension chez les hommes instruits, à se laisser éblouir, contre l'évidence, par des sophismes qui provoqueraient la risée des simples !

L'objection de Hume, à l'époque où elle parut, excita presque une révolution parmi les théologiens d'Angleterre. Nous avons lu les réponses qu'y opposèrent Campbell et Chalmers, chacun d'après des principes différents, et, s'il faut le dire, nous n'en avons été que médiocrement satisfait. Il est possible que ces réponses renferment les éléments d'une solide réfutation ; mais, leurs raisonnements embarrassés dans la métaphysique de la question générale manquent de cette précision, de ce nerf et surtout de cette clarté qui s'emparent de l'esprit et le subjuguent. Après les avoir péniblement suivis dans le cours d'une

longue dissertation, on est étonné de se retrouver, comme ci-devant, sous l'impression renouvelée du subtil et original sophisme de Hume. Il nous semble qu'on peut, à moins de frais, y opposer une réplique, sinon plus solide, du moins plus facile à saisir.

D'abord, qu'on nous permette de contester, dans sa généralité, l'absolutisme du principe de Hume, savoir : *Que les lois de la nature sont établies sur une expérience ferme et inaltérable.* 1° L'expérience générale d'un pays peut parfaitement contredire l'expérience générale d'un autre pays. Par exemple, un habitant des régions septentrionales, familiarisé avec le phénomène de la gelée, est en droit de prouver à un habitant des régions intertropicales, qu'il se trompe en niant l'existence de la glace. 2° L'expérience générale d'un temps peut encore parfaitement être contredite par la science d'un autre temps. Par exemple, jusqu'à l'apparition de Copernic, le monde a cru que le soleil tournait autour de la terre. Aujourd'hui, il n'y a personne qui ne croie le contraire. Donc, le principe de Hume, considéré dans sa généralité, n'a point une valeur absolue. Donc, nous ne pouvons l'accepter, dans le sens de ce philosophe, que relativement à un cas donné, qui aurait subi toutes les épreuves possibles, soit : la résurrection d'un mort ; car, jusqu'à ce jour, ni l'expérience d'aucun pays, ni la science d'aucun temps n'ont montré qu'un mort pût revivre naturellement.

Eh bien, le cas posé, si un mort ressuscite, nous demandons comment le témoignage serait inhabile à constater ce fait ? Quoi ! tout à l'heure, nos yeux voyaient un cadavre, déjà en proie à la décomposition, et maintenant ils seraient incapables de voir un être vivant ? On nous répondra : Oui, il est possible que ce cadavre soit revenu à la vie, mais vous n'avez aucun moyen de le prouver. Pourquoi ? Parce que le fait étant extraordinaire, contraire à l'expérience commune, il y a deux certitudes en conflit, par conséquent, destruction d'autorité. Donc, si le témoignage qui certifie la résurrection de ce mort n'est pas supérieur à l'expérience commune qui certifie la per-

sistance absolue de la mort, vous n'avez rien fait. Il semble que nous sommes ici au cœur de l'objection.

Comme tous les sophismes, l'argument du philosophe anglais pêche par un défaut de logique, car, il est de ceux où l'on passe, comme on dit, *de genere ad genus*. En effet, on y attribue à l'expérience et au témoignage, une valeur mathématique qui ne convient nullement à la nature de ces deux certitudes. Nous concevons sans peine que de deux opposés à deux il reste zéro, ou que de deux opposés à trois, il résulte la différence d'une unité, parce que le calcul nous donne la valeur exacte des nombres. Mais, nous ne concevons pas qu'il en soit de même relativement à l'expérience et au témoignage. La valeur de ces deux certitudes, étant toute morale, ne dépend point du calcul et ne peut être estimée que par le degré d'influence que ces certitudes exercent sur la raison. D'où il suit qu'il est impossible de leur attribuer une valeur mathématique, si ce n'est dans une hypothèse purement idéale. Or, il ne s'agit pa ici d'hypothèse.

L'argument de Hume paraîtra plus faux encore si l'on considère que, dans le fait de la résurrection d'un mort, l'expérience et le témoignage ne sont point opposés l'un à l'autre. Que dit l'expérience? Elle dit que, selon le cours ordinaire des choses, un mort ne revient pas naturellement à la vie. Que dit le témoignage? Que ce mort revenu à la vie est ressuscité naturellement? Point du tout. Il dit que, grâce à l'intervention d'une puissance supérieure à la nature, ce mort a été rendu à la vie. D'où il suit que ces deux certitudes, attestant des choses différentes, ne sont point en conflit, et partant, l'autorité de l'une ne peut élider l'autorité de l'autre. D'où il suit que, l'expérience demeurant muette devant l'opération d'une vertu surnaturelle, le témoignage, qui certifie l'opération de cette vertu, conserve toute sa force probante. Et non-seulement l'expérience et le témoignage ne sont point opposés dans le cas dont il s'agit; mais, ils ne peuvent l'être dans aucune hypothèse ; puisque ce sont deux certitudes. Que le positif et le négatif se fassent opposition, cela est évident. Mais que deux

positifs soient en hostilité, que le jour ne soit pas d'accord avec le jour, le oui avec le oui, c'est ce qui serait inconcevable. Donc, l'expérience et le témoignage ne peuvent être opposés l'un à l'autre, sans qu'il y ait contradiction entre deux certitudes restant telles. Ce qui répugne à la raison.

Une dernière observation achèvera de mettre en lumière cette impossibilité. Dans le système de Hume, si le témoignage ne peut en aucun cas devenir supérieur à l'expérience, il peut arriver qu'il lui soit égal ; car, il est fort bien permis de supposer que le témoignage soit environné de circonstances telles que le bon sens ne puisse nier que ce témoignage est l'expression de la vérité. Car, s'il y a pour l'expérience une base *ferme* et *inaltérable*, il y a aussi pour le témoignage une base *ferme* et *inaltérable* qui consiste en ce qu'on n'a jamais vu qu'une multitude de témoins, étrangers aux uns et aux autres, tous sains de corps et d'esprit, tous de bonne foi et n'ayant aucun intérêt à tromper, aient été ou fascinés au point de n'avoir pas vu ce qu'ils ont vu, ou disposés à attester le contraire de ce qu'ils ont vu. Quelle difficulté y aurait-il à supposer que le témoignage arrive en concurrence de l'expérience avec des conditions égales de fermeté et d'inaltérabilité? Or, dans une telle supposition, il est clair, d'après le principe du philosophe anglais, que les deux certitudes, étant égales, il y a destruction d'autorité. Or, dans cette supposition, s'il s'agissait de la résurrection d'un mort, il faudrait admettre, comme une conséquence nécessaire, ceci : que le même homme mort, puis ressuscité, serait tout à la fois mort et ressuscité. Il serait mort, puisque le témoignage de l'expérience prouve fermement qu'un mort ne revient pas à la vie. Il serait cependant ressuscité, puisque le témoignage des hommes prouverait avec non moins de fermeté que ce mort ne l'est plus. En présence d'une si absurde conséquence, la vanité de l'objection de Hume ne laisse plus aucun doute.

Mais, tout à l'heure, en contestant, dans sa généralité, le principe du philosophe anglais, *que les lois de la nature sont établies sur une expérience ferme et inaltérable*, nous avons prêté

le flanc à d'autres adversaires du surn rel qui nous disent, à leur tour : Si l'expérience, quelque bien établie qu'elle paraisse, peut recevoir quelquefois des démentis de la part du progrès de la science, nous ne connaissons donc pas toutes les lois de la nature ; et si nous ne les connaissons pas toutes : combien de faits ont été pris pour des miracles, que l'on pourrait expliquer par des causes naturelles? Une seule de ces causes que l'on ne connaît pas peut, en certains cas, inconnus des spectateurs, changer l'effet de celles qui sont connues. D'où il suit qu'il est impossible au sage de s'assurer que tel fait donné comme surnaturel ait vraiment ce caractère.

Après ce que nous avons dit dans le cours de la discussion, il n'est point malaisé de répondre à cette difficulté. Sans doute, il est des lois naturelles qui nous sont inconnues ; car la science en découvre de temps à autre que l'expérience était loin de faire soupçonner. Mais, il en est un bon nombre qui n'ont jamais reçu aucun démenti, et que l'on ne pourrait, sans manquer au sens commun, contester à l'expérience. Ainsi, tout le monde sait, à ne pouvoir en douter, que les aveugles nés, les paralytiques de trente ans, ne se guérissent pas par un simple attouchement ; que les morts en putréfaction ne ressuscitent pas sur un commandement. Si donc, un aveugle né est rendu à la lumière, si un paralytique de trente ans est remis sur pieds, par un simple attouchement, si un cadavre reprend la vie, sur une sommation adressée à la mort de rendre sa proie, tout homme de bon sens sera en droit d'affirmer que de tels faits ne peuvent être le résultat de lois naturelles inconnues, et conséquemment, que de tels faits sont surnaturels selon toute l'acception du mot.

Nous lisons, dans un discours récemment imprimé, ayant pour titre : *De l'esprit scientifique que l'on doit apporter dans l'étude de la médecine* (1), cette proposition qui est tout à fait dans le sens de l'objection que nous réfutons : « Le surnatura-

(1) Discours prononcé à la rentrée des Facultés, le 21 novembre 1872, par M. le docteur Valette.

lisme, c'est-à-dire, la croyance à des êtres ou à des forces qui ne font pas partie de ce monde, mais qui peuvent s'y introduire de temps en temps et s'y comporter comme causes efficientes de certains événements ou de certains phénomènes, trouve non pas seulement la médecine, mais toutes les sciences incrédules. Tous les progrès que fait la science, tous ceux qu'elle fera auront pour effet de détruire la croyance au surnaturel. »

Si nous ne nous trompons, cette proposition dit clairement que les sciences qui s'exercent sur les faits naturels sont opposées au surnaturel et ne les reconnaissent point. Il est vrai que l'auteur, dans une note spéciale, a essayé de prêter à cette proposition un sens différent de celui qu'elle parait exprimer, en déclarant qu'il n'a point voulu toucher à la signification que la théologie attribue au mot surnaturel, et que, par là, il a eu tout simplement l'intention de désigner les phénomènes naturels dont les causes ne sont ni *connues* ni *présumées*. Sans doute, il faut savoir gré à l'homme de désavouer une erreur. Mais, nous nous permettrons ici de faire observer que si l'auteur du discours, en écrivant sa note, a cru donner satisfaction aux auditeurs dont il avait froissé les croyances, il a manqué son but; car en cherchant à expliquer, comme il l'a fait, sa proposition, il n'a ni sauvegardé sa propre opinion, ni rassuré celle des autres.

En effet, après avoir parlé d'*ignorance*, de *superstition religieuse*, après avoir dit que *le surnaturalisme est la croyance à des êtres ou à des forces qui ne sont pas de ce monde*, comment l'auteur du discours serait-il recevable à venir affirmer qu'il n'a eu l'intention, par le mot *surnaturel*, que de désigner les phénomènes naturels dont les causes ne sont ni *connues* ni *présumées?* Si ce sont des causes étrangères à la nature qui produisent tel phénomène, comment ce phénomène peut-il être naturel? Et d'autre part, si tel phénomène est le résultat de causes naturelles, bien que les causes aient été jusque là ignorées de l'expérience, de quel droit l'appellerez-vous surnaturel? On n'a pas voulu, dit-on, faire de la théologie, nous consentons à le croire. Mais alors, pourquoi, dans la notice qu'on a donnée du *surnaturalisme*, avoir introduit la condition de *causalité* que la théologie attribue

justement au *surnaturel*, savoir : l'intervention d'êtres ou de forces étrangères à ce monde?

L'auteur du discours, qui fait ici repousser le surnaturel par la science, avait dit, quelques pages avant, en parlant du matérialisme, que la science, *loin d'y conduire, était au contraire en voie d'en détruire la doctrine.* Assurément, l'auteur du discours, en attribuant à la science des effets si opposés, ne s'est pas aperçu de l'affinité qu'il y a entre la question du matérialisme et celle du surnaturel, vis-à-vis de la science. Si la science positive ne peut rien contre l'âme, elle ne peut rien, par là même, contre le surnaturel, parce que le surnaturel, aussi bien que l'âme, habite une région où la science positive ne saurait atteindre. Quoi! lorsque la science rencontre, dans l'être humain, la pensée, le sens moral, l'espérance et la soif de l'avenir, la science devra s'incliner devant ces phénomènes psychologiques. Et alors qu'elle se trouvera en présence d'autres phénomènes tout aussi étrangers à son expérience, elle sera en droit de dire : Arrière, je ne vous reconnais pas, vous violez mon domaine! Et ne voyez-vous pas que vous commettez là une inconséquence?

En effet, si la science positive n'a pas de raison pour nier l'existence de l'âme, pourquoi en aurait-elle pour répudier le surnaturel? Vous l'avez très-bien dit : Le domaine de la science positive finit là où commence la région de la pensée. Hors des limites de l'expérience, la science ne peut plus rien constater. D'où il suit que le matérialisme est une violation de domicile, une incursion, de la part de la science, sur un terrain qui ne lui appartient point et où elle n'a rien à faire.

Mais, la science positive a-t-elle plus de droit dans le domaine du surnaturel? Parce qu'elle exerce, avec une incontestable compétence, son activité sur la nature, peut-elle se croire permis de toucher au sanctuaire que Dieu s'est réservé? Vous nous répondrez que ce sanctuaire n'existe pas, que la puissance divine est concentrée toute entière dans l'ordre extérieur qu'elle a posé; et, en vous appuyant sur l'autorité de Cabanis, vous ajouterez que : *la justice et la bonté de la cause première sont dans les lois de l'univers; que c'est une imagination absurde de sup-*

poser dans la source de ces phénomènes si réguliers et si constants, une bonté et une justice disposées à sortir de l'universalité qui les caractérise, et de fléchir dans tous les sens pour s'adapter à des cas particuliers. Ce qui veut dire, en termes plus simples et plus clairs, que la régularité et la constance des lois de la nature interdisent toute idée de dérogation. Toujours le même argument qui revient sous des formes diverses? Eh bien, soit! Puisque vous voulez que les lois de la nature suffisent à tout, nous n'avons qu'une chose à vous objecter : Il y a dans le monde certains faits dont vous n'êtes pas libre de nier l'existence, et que nous appelons nous des dérogations aux lois de la nature, parce que nous n'en découvrons l'explication nulle part. Rendez-nous donc raison une bonne fois d'une manière péremptoire de ces faits, sans recourir à des hypothèses banales; et si vous ne le pouvez pas, et que vous refusiez de recourir avec nous au surnaturel, avouez qu'il existe dans le monde des choses impossibles et au-dessus de la raison.

Il semble qu'arrivé là, nous ayons répondu à ce qu'on a allégué jusqu'ici de plus sérieux contre le surnaturel, et nous ne pensons pas que les adversaires futurs inventent des objections plus fortes et plus ingénieuses. Il serait fastidieux d'énumérer les sophismes que la philosophie incrédule a entassés, soit dans le Dictionnaire philosophique, soit dans les questions sur l'Encyclopédie, soit ailleurs, pour démolir le miracle : sophismes qui se bornent, ou à circonscrire, par des suppositions gratuites, la puissance divine, ou à lui dénier les motifs de l'exercer.

En général, les adversaires du miracle ne l'attaquent point par des raisons analogues aux preuves dont nous nous servons pour en établir l'existence. Au lieu d'interroger l'ordre de choses connues, on se fait un système arbitraire d'idées puisées dans un ordre de choses inconnu. On répond par des formules abstraites à des phénomènes qui s'accomplissent à la portée des sens, quand on ne devrait pas sortir de la sphère du témoignage. On se perd dans le dédale de la métaphysique, quand il s'agit de choses palpables; et l'on aboutit, de la sorte, à brouiller les idées avec les faits. Comme il n'est guère de libre-penseur qui ait vu de ses

yeux un miracle, si vous demandez aux partisans de cette secte, pourquoi ils ne croient pas au miracle, tous vous répondront : Parce que le miracle ne peut se concilier avec leurs opinions scientifiques. Mais si vous leur demandiez : sur quoi ils s'appuyent pour prononcer que leurs opinions scientifiques sont plus sûres que le témoignage des sens qui certifient le miracle, ils seraient très embarrassés de répondre, et bien peu s'élèveraient jusqu'au sophisme de Hume. Ce qui prouve que leurs opinions prétendues scientifiques ne sont que des préjugés d'école. Aussi, qu'arrive-t-il quand un libre-penseur honnête est assez heureux pour devenir témoin d'un miracle? Il arrive qu'il éprouve une immense surprise, que tout l'échafaudage de ses opinions scientifiques s'écroule en un moment, et qu'il se voit forcé de devenir croyant ni plus ni moins que le pauvre vulgaire dont il se moquait tout à l'heure. Nous pourrions en citer des exemples récents.

Chose étrange ! pendant que la philosophie incrédule redouble d'efforts afin de discréditer le surnaturel et de l'étouffer sous le ridicule, on dirait que la Providence, pour narguer la philosophie incrédule, prend plaisir à le produire et à l'affirmer par des manifestations plus nombreuses et plus éclatantes. Il était réservé à notre époque, si déplorablement travaillée par le matérialisme, de renouer la chaîne des merveilles divines qui semblait interrompue ! Quand d'odieux sophistes se consument à répandre le doute et la négation parmi les multitudes, afin d'y éteindre les dernières étincelles de leur antique foi, voici que Dieu convie, tout à coup ici et là, ces mêmes multitudes à des spectacles nouveaux qui, en déconcertant l'orgueilleuse sagesse, ravivent cette foi ! Voyez-les passer ces foules graves et recueillies, elles se dirigent avec une affluence de plus en plus grandissante vers les sanctuaires où l'action repétée du surnaturel appelle leur piété. Elles vont avec confiance là, ces foules, chercher la consolation et l'espérance que ne donnèrent jamais les vains systèmes de la philosophie.

Vous riez, grands esprits, et vous dites, dans votre dédaigneuse suffisance : Ce sont des simples que l'illusion séduit et entraîne !

Mais, puisque vous estimez si bas la foi de ces simples, vous au moins qui vous faites gloire de ne suivre que la raison, vous devez être étrangement fort en raison, pour justifier vos négations ! Eh bien, voyons un peu ! Lorsque vous nous dites qu'il n'y a pas de Dieu, et cela contre le témoignage éclatant de l'ordre universel, contre celui de toutes les générations qui dépose qu'il y en a un ; lorsque vous nous dites, que c'est une aveugle fatalité qui a fait des êtres intelligents ; lorsque vous nous dites que l'être humain ne renferme point d'âme, parce que cette âme, votre scalpel ne l'a pas rencontrée dans l'organisme du corps, êtes vous bien forts en raisons ! Lorsque vous niez l'infaillibilité de l'Eglise, et que vous lui substituez celle de votre science, malgré les perpétuels démentis qu'elle est obligée de se donner à elle-même, êtes-vous bien forts en raison ? Lorsque vous vous moquez de nos mystères, et que vous ne pouvez pas expliquer l'existence d'un brin d'herbe, êtes vous bien forts en raison ? Après tout, ces simples qui croient au surnaturel, ils ont pour eux la raison des siècles avec la leur ; tandis que vous, en niant le surnaturel, vous n'avez que la votre née d'hier ! Vous êtes donc moins forts en raisons, et partant moins sensés que ces simples. C'est ici le cas de s'écrier avec Pascal : « Incrédules, les plus crédules ! (1) » Et nous ajouterons avec lui : « Il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables (2) »

---

(1) Pensées, art. XVI.

(2) Ibid., art. I.

ÉTUDE SUR SALLUSTE

LUE A L'ACADÉMIE DE LYON, LE 10 AOUT 1875

La nouvelle traduction de *Salluste*, par M. Félix Olivier, qui vient de paraître, nous fournit l'occasion de nous entretenir un instant de ces auteurs qui faisaient autrefois les délices des gens instruits, et dont malheureusement notre siècle ne s'occupe plus guère. De tous les maîtres anciens que nos mains ont feuilletés dans les classes, Salluste est peut-être celui qui, par la singularité de son génie, a laissé la trace la plus profonde dans notre souvenir. Toutefois, malgré la célébrité qui s'attache à son nom, cet historien perdrait beaucoup à nos yeux de son intérêt, si nous devions le considérer sous le double aspect de son caractère et de son talent. Tous les documents, que nous a transmis l'antiquité, sont unanimes pour flétrir la vie publique et privée de celui qui fut le modèle du vertueux Tacite, et se montra le censeur impitoyable des mœurs corrompues de son temps. Entre les rares personnages qui semblent donner un démenti à cet oracle de la divine sagesse : *que la bouche parle de l'abondance du cœur*, Salluste est sans contredit le plus fameux. Heureusement, nous pouvons séparer l'homme de l'historien, et, sous ce dernier rapport, nous sommes en présence d'un des plus grands écrivains de l'antiquité.

Ce n'est pas que ce qui nous reste de Salluste soit bien considérable : *la Conjuration de Catilina*, *la Guerre de Jugurtha*, deux *Lettres à César*, des parcelles plutôt que des lambeaux d'une grande *Histoire de Rome depuis Sylla ;* telle

est la fortune littéraire qui accompagne la mémoire de cet historien.

Avouons-le pourtant, en mutilant ses œuvres, le temps a plus nui aux lettres qu'à Salluste lui-même. Si l'*Histoire de Rome depuis Sylla* eût échappé au naufrage, nous posséderions un trésor inappréciable sans doute, mais la gloire de l'écrivain n'en serait pas notablement accrue. Les simples fragments que nous avons de lui suffisent pour l'élever au rang des plus illustres maîtres.

Ce qui constitue le grand écrivain, ce n'est ni le nombre, ni l'ampleur des volumes, c'est l'originalité du génie, la richesse des idées, la beauté de la forme. L'opuscule des *Pensées* a fait la renommée philosophique de Pascal. Par le livre *Des Caractères*, La Bruyère s'est placé au premier rang de nos prosateurs. Quand Bossuet n'aurait écrit que son *Discours sur l'Histoire universelle*, il n'en serait pas moins le plus grand écrivain du grand siècle. De même, les deux courtes narrations de *Jugurtha* et de *Catilina*, avec les deux *Lettres à César*, renferment toute la puissance littéraire de Salluste; on y retrouve toutes les qualités du maître, sur lequel se forma Tacite. Joignons-y les *fragments. Ce ne sont que des fragments*, comme le dit M. Olivier, *mais ils donnent une haute idée de l'ouvrage dont ils font partie. Ce ne sont que des débris, mais débris qui laissent deviner un monument grandiose.*

Et en ce point, les appréciations des modernes critiques comme Gérard Vossius, Saint-Evremond, l'abbé Cassagne, Rollin, de Brosses, Laharpe, Dussault ne sont que l'écho de l'admiration des anciens. Vélleius Paterculus appelle Salluste le rival de Thucydide, et il le place au-dessus de Tite-Live (1).

---

(1) Æmulum Thucydidis Sallustium consecutus Livius. (Lib. II, c. XXXVI.)

Quintilien répète le jugement de Paterculus (1). Selon Tacite, Salluste est le plus illustre des historiens de Rome (2). Martial va plus loin encore et élève Salluste au-dessus de toute comparaison (3).

Mais nous ne devons point nous borner à ces témoignages, il faut justifier notre estime d'une autre manière. Commençons par le côté philosophique de ses histoires. Si Salluste, dans sa vie publique, fut un homme dépourvu de principes honnêtes, si, dans sa conduite privée, il se montra vil épicurien, ses écrits n'ont point gardé la trace de ce libertinage de pensée et d'action. Aucun philosophe ancien n'a laissé du spiritualisme une profession de foi plus nette et plus franche que ce qu'on lit au début de la *Conjuration de Catilina;* écoutons-la : « Pour tout homme dont l'idéal s'élève au-dessus de la vie bestiale, il est une tâche digne de tous ses efforts, celle de ne pas vivre ignoré, de se distinguer des animaux que la nature a courbés vers la terre et faits esclaves de leur ventre. La puissance complète de l'homme réside dans l'âme unie au corps. L'office de l'âme est de commander, celui du corps de servir. L'âme nous est commune avec les dieux, le corps avec les bêtes. » Ne passons pas non plus sous silence cette sentence sublime que recèle la première lettre à César : « Moi, j'ai la conviction qu'un regard divin se fixe sur la vie des mortels, que compte est tenu des bonnes et des mauvaises actions, et que, pour les bons comme pour les méchants, le salaire suit les œuvres. Tardive est quelquefois cette rétribution, mais son

---

(1) Lib. II, c. v.

(2) Sallustius rerum Romanarum florentissimus auctor. (Annal. lib. III, c. xxx.)

(3) Primus Romana Crispus in historia. (Epigr., lib. xiv.)

attente veille au fond des consciences. » Un moraliste chrétien n'eût pas mieux dit.

S'agit-il de peindre les austères beautés de la vertu, de flageller le vice, de montrer comment la mollesse et la corruption préparent la ruine des Etats ; nous ne sachons pas qu'il y ait, nulle part, soit de plus vigoureux coups de pinceau, soit une verve plus honnêtement indignée, soit des considérations d'un ordre plus élevé. Si l'on en excepte quelques faiblesses, à l'égard de certains stratagèmes de Métellus et de Marius, qui sentent trop la perfidie pour être excusés, les réflexions incidentes qui assaisonnent le récit sont à l'unisson de la doctrine la plus sévère. En un mot, Salluste ferait rougir nos modernes philosophes, si ces prétendus sages, qui dédaignent si fort le dogme chrétien, pouvaient prendre au sérieux les sentiments orthodoxes d'un païen sur la psychologie et la morale.

Après la dignité des principes, ce qu'on exige d'un historien, c'est la probité littéraire. La dignité des principes constitue l'écrivain honnête, la probité fait le narrateur vérace. Or, cette qualité appartient encore à Salluste. Nous ne voyons pas que les critiques anciens aient relevé des erreurs dans ses témoignages ou l'aient accusé de haineuses préventions. Sous ce rapport, il a même donné une remarquable preuve d'impartialité, lorsque, dans la *Conjuration de Catilina*, il qualifie Cicéron, son ennemi, d'*optumo consuli*, excellent consul. Puis, il n'attribue pas aux personnages qu'il dépeint une physionomie différente de celle qu'on leur voit ailleurs. Quant à ses déclamations contre l'immoralité de son époque, on ne saurait les taxer d'exagération, lorsqu'on a lu la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Au reste, ce Père lui-même rend

justice à la véracité de Salluste, quand il l'appelle « l'historien de la vérité illustrée. (1) »

Quelques critiques récents ont soupçonné Salluste d'avoir calomnié Catilina ; la raison qu'ils en donnent est curieuse. La conjuration de Catilina, telle que la raconte Salluste, disent-ils, ne présente aucun but sérieux et semble être plutôt le rêve d'un fou que le crime d'un scélérat. Dans ses studieuses méditations sur l'histoire, Napoléon Ier a soulevé cette idée, que partage un des derniers traducteurs de Salluste, Charles Durosoir. Mais, si Salluste a menti sur Catilina, comment s'expliquer que Cicéron ait parlé comme Salluste ? Serait-il possible que deux hommes si opposés l'un à l'autre se fussent entendus sur ce point, si les faits n'étaient pas vrais ? Du reste, une pareille accusation n'a plus besoin d'être réfutée, depuis que nos modernes Catilina ont donné, dans le sac de Paris, la mesure de la perversité humaine. Quand des factieux, comme les hommes de la Commune, ont tenté, sous nos yeux, d'établir, sur le vol, le meurtre et les ruines, un système social, pourrait-on trouver étrange que Catilina ait rêvé un système politique sur le renversement de la république romaine ?

Voici pour le fond historique ; passons à la forme. Sur ce point, Salluste ne mérite pas moins nos éloges. Nous pourrions invoquer encore ici le témoignage des savants, mais il faut éviter les redites. Il suffit de lire l'auteur de *Catilina* et de *Jugurtha* pour se convaincre que l'admiration des siècles ne s'est pas trompée.

C'est Salluste qui a, ce semble, enrichi l'histoire de ces portraits, en traits groupés, qui jouent maintenant un si grand rôle dans la narration. Effectivement, avant Salluste,

---

(1) Sallustius nobilitatæ veritatis historicus. (Lib. I, C. v.)

ces sortes d'esquisses étaient inconnues ; on les chercherait en vain dans Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe. Ces graves historiens ne connaissaient que la science de narrer, qu'ils ont poussée fort loin.

Il est des critiques qui blâment ces croquis, soit qu'ils précèdent, soit qu'ils suivent l'exposition des faits. Dans le premier cas, dit-on, ils sont prématurés; dans le second, superflus. Mais, si l'histoire n'est pas simplement un vague écho du passé, si c'est une suite de scènes où revivent les personnages qui ont fait partie des événements, pourquoi l'écrivain n'emploierait-il pas, en l'écrivant, les artifices du drame? Pourquoi ne donnerait-il pas, dans cette représentation factice, aux personnages qu'il évoque, la taille, le mouvement, le caractère qu'ils eurent dans les événements réels ? On peut abuser de ces portraits, en y ajoutant des couleurs forcées ou des détails puérils, et nos modernes ne s'en font pas faute; mais, quand on sait les renfermer dans la mesure de la vérité et du goût, ils prêtent un charme tout spécial au récit.

Par sa manière d'écrire, Salluste se rapproche de Thucydide. Il en a la sobriété et la majesté sévère, avec moins de sécheresse et plus d'élégance pourtant. Sa narration est rapide, elle va droit au but et vous y entraîne. C'est comme un fleuve fougueux, auquel une canalisation intelligente et forte interdit les écarts, en lui laissant son allure impétueuse. Quant au style, Salluste est un des rares écrivains qui en ont un à eux, auquel on peut les reconnaître sur cent autres, et qui portent le cachet du génie propre de l'homme. La concision en est surtout le caractère. Salluste n'emploie jamais que le nombre de mots nécessaires pour exprimer ce qu'il veut dire, et chaque mot renferme une idée. Si sa phrase a moins de profondeur et d'éclat que la phrase de Tacite,

elle en a le fini et le suprême bon sens. On lui a reproché même de son temps ses archaïsmes et non sans raison. Pourquoi vouloir retenir les formes de langage que l'usage abandonne? Toutefois, comme les contemporains ont vanté l'élégance de Salluste, il est permis de croire que les formes employées par lui n'avaient point autant vieilli qu'elles le paraissent.

Un autre cachet du style de Salluste, c'est un air de hauteur et de fierté qui se trahit par la grandeur de l'expression et par la dignité de la phrase. Cet air tient, sans doute, au tour d'esprit de l'auteur, mais il s'explique aussi par un sentiment fortement prononcé d'orgueil national. Quand Rome était devenue le centre du monde, quand, chaque jour, de nouveaux triomphateurs montaient au Capitole; quand les chefs des nations étrangères venaient, à la porte du Sénat, mendier la permission de régner; quand la majesté du diadème se courbait devant cette devise : *Senatus populusque romanus*, on conçoit que la langue d'un historien de Rome devait contracter quelque chose de cette arrogance souveraine.

Après avoir signalé les qualités de premier ordre de Salluste, il nous semble inutile de parler des petits défauts qu'on peut lui imputer. Cependant, nous nous permettrons d'en relever un seul qui ne paraît avoir été observé de personne. C'est la manière incomplète et nue dont se terminent les deux narrations qui sont arrivées jusqu'à nous. Par une singularité remarquable, la guerre de Jugurtha et la conjuration de Catilina viennent finir dans la prison Mamertine. Il n'est aucun visiteur de la ville éternelle qui ne connaisse ce sombre monument des justices sommaires de Rome. Salluste le décrit, dans Catilina, comme il sait le faire, en quatre mots, avec une énergie de couleurs qui ne laisse rien à désirer. Mais les émouvantes péripéties de la scène suprême

dont ce cachot a été le théâtre, il n'en est pas question. Qu'est devenu ce trait de courage de Cicéron, se rendant, à la tête du Sénat, aux lieux où les conjurés étaient détenus, et les conduisant lui-même, escorté des principaux citoyens ? Où est cette multitude frémissante dans laquelle fermentaient des passions si diverses? Où est ce fameux *Vixerunt* qui imposa silence aux espérances coupables, et ce retour triomphal du consul à sa maison, aux cris répétés de père de la patrie, de second fondateur de Rome? Il faut recourir à Plutarque pour les retrouver.

Le dénoûment de la guerre de Jugurtha est encore plus sec et plus tronqué. Salluste ne mène pas les événements jusqu'à Rome. Conséquemment, il ne dit pas un mot, ni de la prison, ni de la fin tragique qu'y trouva le monarque numide.C'est encore à Plutarque qu'il faut avoir recours pour apprendre le triste abandon de Jugurtha, après qu'il eut suivi le char de son vainqueur, la brutalité des licteurs qui lui arrachèrent les oreilles pour en détacher les pendants, son dépouillement à nu, la folie du malheureux prince dans cette affreuse extrémité, l'éclat de rire stupide dont il accompagna ces mots : « O Jupiter,que tes étuves sont froides! » quand on le descendait au fond du noir cachot pour y mourir de faim. Tableau saisissant, s'il en fut jamais !

Que Salluste ait supprimé, dans *Catilina*, les circonstances du supplice de Lentulus, de Céthégus et des autres conjurés, on le conçoit peut-être. Il lui répugnait de tresser une couronne trop brillante à Cicéron, son ennemi. Mais ces scrupules, il ne les avait pas dans *Jugurtha*. Dira-t-on qu'il a eu honte de la conduite de Rome envers son illustre vaincu? Ce ne serait pas vraisemblable : Salluste était trop romain pour éprouver une telle pudeur. Disons plutôt que Salluste ne comprend pas, comme Tacite, le côté dramatique

de l'histoire. Il se préoccupe d'atteindre le résultat, l'effet du spectacle l'inquiète peu. Pour l'éclat de la couleur et la délicatesse du coup de pinceau, il est aussi grand peintre que Tacite, mais l'historien de l'empire est un plus grand artiste.

Nous avons dit tout ce que nous pensons de l'écrivain, il est temps de parler de l'estimable traducteur qui s'est chargé de le faire passer une fois de plus dans notre langue. M. Félix Olivier n'en est pas ici à son coup d'essai. Déjà, il s'était fait glorieusement connaître par sa traduction de Tacite, œuvre de conscience et de talent, dans laquelle, s'il n'a pas vaincu ses émules sur tous les points, il les a généralement surpassés, soit par l'intelligence du sens, soit par la concision de la phrase, soit par la propriété de l'expression. Il y avait une trop étroite analogie entre Tacite et Salluste, pour que l'interprète de l'imitateur ne conçût pas l'idée d'étudier le modèle. M. Olivier a déployé, dans ce second travail, les rares qualités qui le distinguent dans le premier. Nous ne dirons pas qu'il a mieux fait (ce qui serait peut-être difficile), mais nous affirmerons qu'il n'a pas moins bien fait.

M. Olivier s'attache non-seulement à rendre la pensée renfermée dans le latin, ce qui, selon nous, n'est pas le point le plus difficile de la traduction, mais encore à mettre en lutte le français avec l'idiome ancien, c'est-à-dire à opposer précision à précision, brièveté à brièveté, énergie à énergie, et à faire, de la sorte, passer dans la langue moderne le génie du latin. Hâtons-nous d'avouer que si, le plus souvent, il est forcé de céder devant son redoutable émule; il est assez heureux quelquefois pour faire hésiter le lecteur entre l'original et la traduction. Donnons-en un un exemple et choisissons le portrait de Sylla (1) : « Noble et de maison

(1) Igitur Sulla gentis patriciæ nobilis fuit, familia prope jam extincta

patricienne, mais de famille presque effacée par l'indolence de ses ancêtres, Sylla était également versé, également docte dans les lettres grecques et latines; magnanime, épris des plaisirs, mais plus épris de gloire; voluptueux dans ses loisirs, mais ne sacrifiant jamais les affaires aux voluptés, et coupable seulement d'avoir, comme époux, pu se conduire avec plus de bienséance; éloquent d'ailleurs, délié, d'un commerce facile, d'une profondeur de dissimulation incroyable; prodigue de largesses, et donnant l'or surtout à pleines mains. Homme vraiment heureux entre tous, avant sa victoire sur ses concitoyens, et chez lequel la fortune ne fut jamais au-dessus du génie : Eut-il plus de bonheur que de vaillance, on était dans le doute à cet égard. Quant à ce qu'il fut depuis sa victoire, je ne sais, si à le rappeler, il y aurait plus de douleur que de honte. »

On pourrait désirer qu'à la place de cette phrase : *Prodigue de largesses, et donnant l'or surtout à pleines mains*, il y eût celle-ci : *Prodigue de largesses et d'or surtout*, d'un tour plus vif, et qui ne renferme pas plus de mots que le latin. Mais, cette bagatelle mise à part, il serait malaisé d'avoir une interprétation plus vraie, plus élégante, plus concise, plus digne de l'original.

Si nous voulions entreprendre une critique de détails,

---

majorum ignavia : litteris græcis ac latinis juxta, atque doctissume, eruditus : animo ingenti ; cupidus voluptatum, sed gloriæ cupidior : otio luxurioso esse ; tamen ab negotiis numquam voluptas remorata, nisi quod de uxore potuit honestius,consuli; facundus, callidus, et amicitia facilis : ad simulanda negotia altitudo ingenii incredibilis : multarum rerum,ac maxume pecuniæ largitor. Atque felicissumo omnium ante civilem victoriam, nunquam super industriam fortuna fuit. Multi dubitavere, fortior an felicior esset : nam, postea quæ fecerit, incertum habeo, pudeat magis, an pigeat disserere. (*Jugurtha*, C.XCV.)

nous relèverions bien, çà et là, soit une formule trop latine, soit une expression un peu faible, soit, pour suppléer à l'insuffisance de notre langue, un néologisme trop hardi; mais nous craindrions de paraître difficile à l'excès. C'est à la traduction autant qu'à la poésie, ce nous semble, que l'on peut appliquer ces vers d'Horace :

Sunt delicta tamen, quibus ignovisse velimus,
Nam neque chorda sonum reddit, quem vult manus et mens (1).

Nous ne terminerons pas cependant cette étude, sans exprimer le regret que le traducteur de Salluste n'ait pas enrichi son travail de quelques notes explicatives du texte. Quand on a médité aussi sérieusement un auteur que l'a fait M. Olivier, il semble naturel qu'on ait observé des choses qui échappent au lecteur le plus attentif et dont celui-ci aime toujours à profiter. Nous ne pensons pas que tout ait été dit par les commentateurs précédents, et nous persistons à croire que M. Olivier, en glanant après eux, aurait pu nous intéresser encore par des remarques utiles: Dans tous les cas, nous le remercions de ce qu'il a fait; et en considérant combien, autour de nous, de talents dévoyés dégradent la littérature par des œuvres de mauvais aloi, nous le remercions de nous avoir reportés aux sources du grand et du beau, et montré ce que l'on peut tirer de notre langue, quand elle est manié par la science et le bon goût.

(1) De Arte poetica.

TACITE

J'ai trop lu Tacite, j'ai trop longtemps vécu avec lui, pour ne pas avoir acquis le droit de dire ce que je pense de cet éminent écrivain. Notre familiarité ne remonte pourtant point aux premières années de ma jeunesse. J'avouerai que longtemps ce grand classique me tint à distance, par sa gravité, la peine qu'il m'imposait pour l'entendre enfin, par je ne sais quelle crainte révérentielle qu'il inspire dans les classes. Mais, peu à peu, comme par un besoin instinctif de le connaître, je me rapprochai de lui. Il me parut moins effrayant dès que je pus le toucher, et bientôt je m'en fis un ami Il faut aussi dire qu'il s'y prêta, Nous ne nous quittâmes plus. Pendant le cours de mes études les plus disparates, un invincible attrait m'a constamment ramené vers lui, et je puis affirmer qu'aucun livre ne m'a fait oublier le grand historien de l'Empire.

Pour bien apprécier Tacite, il convient, je crois, de se reporter à l'époque dont il s'est donné la mission d'écrire l'histoire. La connaissance du milieu où vécut l'auteur servira puissamment à nous faire saisir le caractère de son livre. Quand il naquit, la maison d'Auguste achevait de régner. On se tromperait fort si 'on s'imaginait, qu'à cette première période du Césarisme, Rome retenait quelque chose de la Rome des Scipions. Loin de là ; elle n'était pas même la Rome de Marius et de Sylla ; pas même celle des Triumvirs. Tout y était changé, tout, excepté les noms qui, les révolutions accomplies, demeurent encore pour tromper la multitude. Sous le nouveau régime, elle pouvait imposer par l'éclat d'une grandeur matérielle et par le

prestige de la renommée, mais sa vie politique avait disparu.

Naguère, pendant les sanglantes contentions de la noblesse et du peuple, la gloire des conquêtes venait contrebalancer le malheur des discordes civiles. Pendant les triumvirats, la lutte de la liberté contre le despotisme maintenait la fierté des caractères. Rome était déchirée par les factions, elle gardait sa royale majesté. Mais, lorsque Auguste, par l'institution du principat, eut absorbé, dans la puissance tribunitienne, tous les pouvoirs de la République, une situation nouvelle commença pour Rome.

Chose remarquable! A l'avénement du principat, l'invasion du monde et les guerres civiles s'étaient arrêtées comme de concert. Depuis ce moment, tranquille au centre, l'immense empire n'éprouvait plus d'agitation, si ce n'est à ses extrémités, semblable à l'océan qui bat encore ses rivages, par sa propre inquiétude, alors que les tempêtes ne bouleversent plus ses flots. Vous auriez dit la paix. Mais ce n'était point cette paix que chantaient, en si beaux vers, Horace et Virgile, qui s'y méprenaient; ce repos fécond, dans lequel un peuple jeune et vigoureux retrempe ses forces pour entreprendre une nouvelle carrière; c'était cette inertie qui suit une lassitude extrême, quelque chose comme l'atonie. Le rôle glorieux du peuple romain était fini, ou plutôt il n'y avait plus de peuple romain, le césarisme le remplaçait.

Ainsi annulée par ses maîtres, Rome subissait une servitude dont la monotonie n'était interrompue que par la variété de la tyrannie. A la tyrannie énervante d'Auguste avait succédé la tyrannie sournoise de Tibère, puis, la tyrannie furieuse de Caïus, puis, la tyrannie stupide de Claude, aussitôt remplacée par la tyrannie fantasque de Néron. Les rivalités de Galba, d'Othon et de Vitellius fondirent ensuite comme un violent orage, après un calme étouffant. Il est vrai que les douze années de Vespasien et les deux de

Titus rendirent la dignité au gouvernement, la prospérité à l'Etat ; mais le régne affreux de Domitien replongea la République dans la boue et dans le sang.

Il faut lire le beau livre des *Césars*, par M. Franz de Champagny, si l'on veut se faire une idée de ce qu'était devenue Rome sous l'action délétère du césarisme, et de ce que la succession des tyrans et des révolutions avait produit dans les mœurs, de dépravation ; dans les caractères, d affaissement.

C'est à cette phase dernière d'oppression, où, selon l'expression même de Tacite, Domitien, frappant à coups redoublés, semblait vouloir anéantir la république, que cet historien nous apparaît. Né, ainsi que nous l'avons dit, vers le milieu du siècle, il en avait étudié une partie par lui-même, et appris l'autre, soit dans les mémoires, soit par les récits des personnages considérables qui l'avaient traversée. Alors encore, un écrivain qui sentait son talent d'historien, acceptait volontiers de l'exercer sur son temps. On se défiait moins qu'aujourd'hui, pour l'exactitude des jugements, de l'émotion qu'excite la proximité des faits. Tacite nous laisse entrevoir que la tâche de raconter son époque ne le rebuta point. La manière dont il l'a remplie peut nous apprendre comment il l'envisagea.

Ici, (et ce n'est point une fiction) je me représente Tacite debout devant son siècle, passant en revue, de son regard d'aigle, les hommes et les choses qui s'y déploient. D'un côté, ce sont des princes sans génie, sans grandeur extérieure, pour racheter leurs vices ; de l'autre, c'est un sénat servile, une noblesse sans patriotisme, une populace affamée de jouissances matérielles, depuis que les intrigues du forum n'occupaient plus son activité ; enfin, des armées indisciplinées et déjà barbares. Il y a bien encore quelques belles renommées militaires, quelques restes des vertus antiques échappées à la corruption générale; mais ces rayons égarés d'une splendeur disparue ne servent

qu'à rendre plus sombres les ténèbres qui l'ont remplacée. Ce n'est point une glorieuse épopée qui va échoir à sa plume. C'est une suite de récits obscurs et monotones, incapables d'élever l'âme, de passionner de nobles instincts, et il éprouve le besoin d'excuser, auprès de ses lecteurs, l'ingratitude de son sujet.

« Je ne me dissimule point, dit-il, que ce que j'ai à rapporter ne paraisse peu digne de mémoire, mais il ne faut pas comparer nos annales avec les ouvrages qui contiennent les anciens exploits du peuple romain. Là, des guerres importantes, des siéges mémorables, des rois vaincus et prisonniers ; au dedans, les querelles des consuls et des tribuns, les lois agraires, les contentions du peuple et des grands, ouvraient un champ libre au génie de l'écrivain. Pour moi, je suis resserré dans un sujet ingrat, qui n'offre, pour incident, qu'une paix constante ou faiblement altérée, que les malheurs des citoyens, sous des princes peu jaloux d'étendre les limites de l'Empire. »

On comprend, sans peine, l'amertume de cette plainte de la part d'un écrivain qui se sent né pour traiter de grandes choses, et qui ne rencontre sous sa main qu'une matière méprisable. Mais, ce qui excite le désespoir de Tacite est justement ce qui a fait sa gloire. Tandis que des historiens médiocres, avec d'admirables éléments, ne savent construire qu'un édifice vulgaire, lui, avec des éléments vulgaires, a su élever un des plus beaux monuments littéraires que nous ait légués l'antiquité.

Dans une telle condition, le point capital est de discerner le parti qu'on doit tirer de son sujet. Vouloir le grandir, serait une erreur ; il faut alors chercher à le rendre instructif. C'est ce que le sens supérieur de Tacite, lui suggéra, et ce que, à la suite du passage que j'ai cité, il exprime ainsi : « *Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu levia, ex quis magnarum sæpe rerum monitus oriuntur.* Il ne sera pas toutefois inutile d'approfondir des

faits, sans importance au premier abord, mais d'où, comme des grands événements, ressortent souvent de hautes leçons. » Ces leçons, on les connaît aujourd'hui, elles sont écrites en caractères indélébiles, sur la mémoire de Tibère, de Séjan, de Messaline, d'Agrippine, de Néron et de tant d'autres dont le burin de notre historien a immortalisé l'ignominie,

Et ces leçons Tacite a pu les donner, avec une autorité d'autant plus grande qu'il n'était point, comme Salluste, un prêcheur de vertus, un vain déclamateur, démentant ses discours par ses actions. L'antiquité, à son endroit, n'a point distingué l'homme de l'écrivain, et les siècles nous ont transmis sa réputation intacte et pure.

Les événements considérables lui manquant, Tacite comprit qu'il devait raconter la nature humaine. Alors, il descendit dans les profondeurs de l'homme, il en étudia le mécanisme moral, s'efforça d'y saisir les secrets ressorts qui, en l'absence de la religion, de la conscience, de l'honneur, et lorsqu'il ne reste plus que de viles passions, font mouvoir les personnages. Or, de cette étude, il est sorti une œuvre terrible contre les vices et les crimes de la première époque césarienne. L'œil de l'écrivain pénètre partout. Ce qui se déguise, il le démasque, ce qui se cache, il le devine et le produit au grand jour ; rien n'échappe à l'implacable observateur.

Les coupables ordinaires sont punis par les tribunaux de l'Etat. Mais, il y a des coupables d'élite qui, par leur position élevée, ou grâce à la faveur d'une popularité mauvaise et redoutée, se dérobent à la vindicte des lois. Y aurait-il un privilége qui permît aux criminels éclatants de passer impunis? Je ne le crois pas . La Providence divine y a pourvu , en suscitant le tribunal de l'histoire qui se charge de livrer les scélérats puissants à l'exécration de la postérité. Eh bien, Tacite me semble avoir été un des plus remarquables instruments de cette justice

tardive, il est vrai, mais impitoyable, parce qu'elle est immortelle. Tacite est le grand justicier de son siècle.

Il y a un autre écrivain qui semble partager avec notre historien cette mission vengeresse. Celui-ci est un poète, un satirique qui, doué d'une âme honnête, a éprouvé le besoin de marquer de son vers brûlant les hontes de son époque. La vue de ces hontes, dit-il, inspira son génie, et l'indignation le fit poète :

Si natura negat, facit indignatio versum (1).

Ici, Juvénal ne se rend pas justice. Poète, il l'est par la nature, non sans doute à la façon d'Horace, dont il n'a ni la grâce ni l'élégance, car il se montre parfois trivial, cynique même, mais il l'est. Puis, l'indignation lui a donné une verve sarcastique qui vaut bien la finesse du favori de Mécène. Ajoutons que cette indignation ne connaît aucune faiblesse et poursuit sans merci, de sa pointe sanglante, toutes les turpitudes.

Si acéré pourtant que soit le trait de Juvénal, il est moins pénétrant que le trait de Tacite. En général, on est peu disposé à prendre au pied de la lettre les leçons d'un poète, surtout s'il censure. Alors, il y a dans l'énergie des expressions, dans le ton des figures, je ne sais quel excès qu'on pardonne volontiers à l'inspiration, mais qui tient en garde contre la vérité de la critique. Cette prévention, qui regarde Juvénal, ne saurait s'appliquer à Tacite. Celui-ci ne brode point, comme le poète, sur le fonds des mœurs publiques, une suite de tableaux fictifs plus ou moins nuancés. Il ne raconte que des faits, mais il les raconte d'une manière si saisissante, avec un tel choix de détails ; sa parole est si élevée, son honnêteté si franche,

(1) Satire, 1.

son autorité si magistrale, que la vérité, selon l'expression de M. de Champagny, s'incruste dans son langage. D'où il résulte que le simple récit de l'historien porte plus loin que l'épigramme du satirique.

Qui n'a lu dans les livres d'histoire que l'empereur Claude n'était qu'un imbécile? Cependant, comme, d'une part, les preuves alléguées à l'appui de l'imbécillité établissent également la bonhomie, et que, d'autre part, on assure que Claude était un vrai savant, il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de cette assertion, à nous Lyonnais surtout, qui possédons, gravé sur le bronze, un discours bienveillant et sensé de ce prince. Mais, voilà que je lis dans Tacite cet étrange récit : « Claude mangeait lorsqu'on vint lui annoncer que Messaline avait péri, sans dire si c'était de sa propre main ou de celle d'autrui. Il ne s'en inquiéta point, demanda à boire et acheva son repas comme à l'ordinaire. Les jours suivants, il ne donna non plus aucun signe ni de haine, ni de joie, ni de ressentiment, ni de tristesse, ni d'aucune affection, enfin, soit en voyant l'allégresse des accusateurs, soit en voyant la douleur de ses enfants. » Il n'y a plus à en douter, Claude était un être stupide.

C'est ainsi que Tacite sait mettre en relief les traits qui dessinent une physionomie. On en rencontre une foule de pareils ainsi fondus dans le récit. Mais, c'est surtout lorsqu'il s'agit de stigmatiser le vice ou de relever la vertu opprimée, que le burin de l'historien grave profondément. Le vice, Tacite a des formules à lui pour le rendre odieux. Quant à la vertu, on lui pardonnera de la faire un peu théâtrale, si l'on considère que la vertu de Tacite était encore cette vertu catonique qui avait besoin, pour se soutenir, du piédestal de la gloire humaine.

Tout le monde connaît les *Vies des douze premiers Césars;* œuvre de curieux détails, s'il en fut jamais. Dans ce livre, si l'on en excepte les grandes lignes historiques,

que l'auteur effleure à peine, Suétone suit la même carrière que Tacite, se heurte aux mêmes personnages, rencontre les mêmes scènes. On serait tenté de croire que l'écrit de Suétone et celui de Tacite vont se ressembler, sinon par la forme littéraire, bien que Suétone ait du style, du moins sous le rapport moral : il n'en est rien pourtant. Tout un abîme les sépare. L'œuvre du biographe offense, à chaque instant, les oreilles délicates. Ce n'est ni plus ni moins qu'un livre dangereux que la prudence invite à cacher dans l'endroit secret d'une bibliothèque, pour ne le confier qu'aux mains discrètes des érudits.

Par contre, l'œuvre de l'historien est un livre moral où l'esprit peut venir s'enrichir à l'aise, sans qu'il en coûte rien à la modestie. Pourquoi cela ? Parce que le biographe n'a eu d'autre but, en écrivant, que de satisfaire la curiosité, tandis que l'historien a voulu, par le présent, instruire les générations futures, faire de l'histoire une école de mœurs.

Il y a une manière de narrer le crime qui ne blesse pas l'honnêteté, comme il y a une manière de représenter la nudité qui n'outrage pas la pudeur. C'est l'art des grands maîtres, dans les genres divers, de garder cette décence. Suétone ne paraît pas avoir la moindre idée de cet art. On dirait plutôt qu'il se complaît dans l'obcénité. Sa froide érudition en recherche les détails et les étale effrontément aux regards, comme les mendiants leurs ulcères. Ouvrez Tacite, au contraire, vous êtes frappé de l'air de modestie qu'y revêtent toutes choses. Semblable à ces vierges chrétiennes qui sortaient du lupanar, la rougeur au front, mais immaculées, le style de l'historien passe, à travers les débauches de Tibère et les orgies de Néron, en en marquant les hontes, mais sans rien perdre de sa dignité et sans jamais blesser les convenances.

Le même contraste qui se produit, dans la moralité des deux écrivains, se répète aussi dans leurs caractères. Je

ne dirai pas de Suétone qu'il est un amateur déréglé de l'anecdote malsaine, mais je dirai qu'il l'aime en érudit. C'est un chercheur de faits scabreux, comme le bibliomane est un chercheur de livres singuliers. Je descendrai plus bas dans la comparaison : C'est un laquais traître et malin qui écoute aux portes, épie ses maîtres, à travers les fentes de la muraille, pour les trouver en défaut, et qui, s'il a surpris quelque scène d'alcôve, s'empresse d'aller la raconter, à qui veut l'entendre, par le seul besoin de redire ce qu'il sait.

Tacite n'a rien de commun avec ce genre vulgaire. C'est un observateur qui voit de haut et en grand. Sans doute, il ne détourne pas les yeux des anecdotes infâmes, car il en a besoin, lui aussi, pour faire connaître ses hideux personnages, mais il ne les offre point pêle-mêle et dans leur brutalité, pour ne pas exciter le dégoût, en voulant inspirer l'horreur; il les trie au contraire, en dérobe ce qui froisserait le regard, et les place dans le tableau, au point de vue et avec la mesure qui conviennent à l'effet qu'il veut produire. C'est encore un juge qui instruit une procédure monstrueuse, mais qui, par respect pour la galerie, supprime les circonstances trop repoussantes du délit, et ne met en lumière que ce qui lui est nécessaire pour condamner le crime et faire triompher l'innocence

Ceux qui confondent l'impassibilité avec l'impartialité ne manqueront pas de proclamer que Suétone est le plus impartial des historiens. Effectivement, cet homme assiste, sans sourciller, aux scènes les plus révoltantes ; il raconte les actions les plus abominables avec un sang-froid que rien ne trouble; son front semble de marbre, son cœur, d'airain; et, s'il ne lui arrivait pas, de temps en temps, d'appeler les choses par leurs noms, c'est-à-dire, de prononcer les mots de *crime*, de *monstre*, et *d'infamie*, on pourrait bien croire qu'il n'y a en lui ni conscience,

ni sentiment. Mais, ou je me trompe, ou l'impassibilité n'est pas plus l'impartialité que le mutisme n'est la discrétion, l'insensibilité, la patience. L'impartialité, c'est la justice appliquée à l'histoire, c'est la part faite aux acteurs des scènes du passé, c'est la louange et le blâme dispensés, non au gré des passions ou du caprice de l'homme, mais, d'après les règles de l'éternelle équité. En aucun cas, la vérité et l'erreur, le bien et le mal ne doivent être placés sur la même ligne. Si donc, l'impartialité est liée nécessairement à la moralité humaine, il lui faut, pour s'affirmer au dehors, du mouvement, de la voix, et, au besoin, des larmes, de la colère même.

A ce prix, il est évident que l'impartialité n'est pas la qualité de Suétone, mais on peut dire qu'elle est, au plus haut degré, celle de Tacite. Je ne connais aucun historien ancien ou moderne qui relève la victime et rabaisse le bourreau, comme Tacite. Chose remarquable! Dans ses jugements les plus sévères, vous ne surprenez rien qui ressemble à la passion! tant cette énergique nature sait se contenir! Il éprouve de l'indignation, non de l'emportement. Son expression est vive, elle n'en garde pas moins le poids et la mesure de la raison. L'horreur qu'il ressent pour la dissimulation de Tibère ne lui fait point oublier les rares talents de ce prince, et, il se permet parfois des justifications inattendues, non qu'il ait souci de la réputation d'affreux coupables, mais parce qu'il respecte la justice même envers ceux qui l'outragent. Ne sont-ce pas là les caractères de l'impartialité ?

On a si souvent parlé des obscurités de Tacite que ce point est devenu proverbial. Il est convenu (et je ne vois là aucun sujet de critique) que l'historien de l'Empire ne se prête pas facilement à la traduction. A quoi tiennent ces obscurités ? On ne l'a pas dit encore d'une manière juste et précise. Doit-on les attribuer à je ne sais quelle réserve diplomatique dont Tacite aurait contracté l'habitude dans

les temps difficiles où il vécut? Mais, une telle explication ne supporte pas l'examen. Ecrire, pour n'être qu'à-demi entendu, n'est pas admissible. Rejeter ces obscurités sur la profondeur des pensées de l'écrivain, paraîtrait plus vraisemblable; car, entre les historiens de l'antiquité, Tacite l'emporte, sans conteste, par la profondeur du coup d'œil. Pourtant, plus je lis Tacite, et moins cette supériorité de vue me semble un obstacle à l'intelligence du texte, attendu que ses réflexions, loin d'être nuageuses, sont autant de rayons de lumière qui éclairent mon esprit, en illuminant l'horizon de l'histoire.

Il en est qui allèguent la concision du style, et ceux-là, je crois, tiennent un bout de l'énigme. Tacite est le plus serré des écrivains latins, plus serré que Salluste, qui l'est pourtant beaucoup. Le système de sa phrase repousse non-seulement tout mot redondant, il n'admet encore que les mots nécessaires à l'expression de la pensée, ce qui prête au style une force de courant qui vous emporte, mais qui, parfois, ne vous permet pas de saisir toutes les nuances de l'idée, de même que la rapidité d'une onde impétueuse ne permet pas à ceux qu'elle entraîne de distinguer le détail des objets qui ornent les rives.

Toutefois, cette concision extrême n'est que la moindre raison des obscurités de Tacite, et j'en vois une autre plus péremptoire dans la langue de cet auteur. Ceci a besoin d'explication. Il y a, dans la grande langue, a dit un penseur moderne, une espèce de langue particulière (1). Or, cette espèce de langue particulière, dans le sens élevé du mot, n'est autre chose qu'un mode à soi de se servir de la grande langue. C'est là tout un secret qu'il s'agit de découvrir. Les écrivains ordinaires n'ont point la clef de ce secret. Ils peuvent vous plaire par la grâce du tour et l'élégance de la diction; leur phraséologie n'en ressemble pas moins à tout ce que le monde dit. Il n'est

(1) Joubert, *Pensées.*

donné qu'aux écrivains de haut vol d'atteindre à ce secret, c'est-à-dire, avec les mêmes mots, la même grammaire, de se créer, pour parler, une manière à part qui est le cachet de leur génie, et qu'on ne saurait leur emprunter sans s'exposer à un plagiat ridicule. Ces écrivains sont rares. Les siècles passés n'en ont fourni que quelques-uns. Il y a la langue d'Homère, peut-être celle de Virgile. Nous disons hardiment la langue de Bossuet, de Lafontaine. Eh bien, Tacite appartient à cette phalange d'élite. Que l'on place devant vos yeux vingt citations latines, sans indiquer le nom des auteurs auxquels elles appartiennent, pour peu que vous soyez familiarisé avec les classiques, la citation de Tacite ne vous échappera pas ; parce que Tacite a un tour de phrase, une originalité d'expression, une couleur de figures, une hardiesse de formules, des licences de syntaxe qui ne se rencontrent que chez lui. Donnons-en quelques preuves :

Dies quo reliquiæ (Germanici) tumulo Augusti inferebantur, modo per silentium vastus, modo per ploratus inquies (1). Cet agroupement inusité de mots qui produit l'immensité de la solitude par le silence et une agitation tumultueuse par les pleurs, pour rendre l'effet d'une grande tristesse, je ne le retrouve dans aucun autre auteur. Second exemple : Tacite, parlant de Domitien que les lauriers d'Agricola empêchaient de dormir, dit : *Quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium donec impetus famæ et favor exercitus languesceret* (2). *Ce*

(1). Le jour, où les cendres de Germanicus furent portées dans le tombeau d'Auguste, s'écoula dans un morne silence qu'entrecoupaient les gémissements. (Annal., l. III. c. IV.)

(2). Après s'être rassasié de ces méditations solitaires, indice, chez lui, de sinistres desseins, il crut politique, pour le présent, de ne pas dévoiler sa haine, et de laisser le premier élan d'admiration et la faveur de l'armée s'affaiblir. (Agricol., vit. c. XXXIX.)

secreto suo satiatus, pour exprimer la sombre misanthropie d'une nature jalouse, cet *impetus famæ*, pour exprimer l'ascendant irrésistible d'une prestigieuse renommée, n'appartiennent qu'à Tacite. Et que dire de ce *languesceret* que Bossuet a fait passer dans notre langue, quand il dit : La louange languit auprès des grands noms !

Voici un exemple tout aussi remarquable dans un autre genre : Ceux qui étaient mécontents du gouvernement de Tiridate se retournèrent du côté d'Artaban et allèrent le trouver, dans l'Hyrcanie, pour lui offrir la couronne. Tacite dit à cette occasion : *Sensit, vetus regnandi, falsos in amore, odia non fingere* (1). Qui ne voit que ce *vetus regnandi* remplace toute une phrase que l'historien s'épargne? Je trouve, à l'endroit de l'empereur Othon, une suppression non moins hardie, dans ces mots : *procax otii, et potestatis temperantior*, pour dire, qu'il était particulier licencieux et homme public plus réservé.

Je borne là les citations, on en relèverait de semblables à chaque page. Ce peu suffit à montrer l'emploi sans pareil que Tacite sait faire de sa langue. Or, il est évident, que quiconque n'est pas initié à ce mécanisme, pourra bien extraire de la phrase de l'auteur ce qu'il a voulu dire, mais, la précision, le trait caractéristique, la grâce ou la force de la pensée resteront dans le texte. Quand on voit la peine inouie que se sont donnée les traducteurs les plus renommés, pour arriver aux richesses cachées sous cette hardie linguistique, on ne doute plus que l'insigne cause des obscurités de notre historien ne soit là.

De ce que je viens de dire, je conclus que, pour savoir et goûter Tacite, il ne faut pas le lire dans une traduction ; cette traduction fût-elle la meilleure. Ceux-là seuls peuvent dire qu'ils connaissent cet écrivain qui l'ont

(1) Vieilli sur le trône, Artaban sentit bien que, si l'on avait pris le masque de l'affection, on ne simulait pas la haine. (Annal., l. VI, c. XLIV.)

patiemment étudié et médité dans un bon texte latin. Le penseur moderne, déjà cité, croit avoir découvert que Tacite écrivait avec difficulté (1). Avant de connaître ce mot de Joubert, je me doutais un peu que notre auteur n'a point rédigé son histoire, au vol de la plume, ou en dictant à un secrétaire. Les écrits qui n'ont coûté aucun labeur valent ce qu'ils ont coûté. Il en est des grandes œuvres de l'esprit humain, comme des merveilles de la nature, le travail du temps est indispensable à leur enfantement. Lorsqu'on lit les écrits de Tacite, on voit sans peine qu'il a dû y revenir souvent. Un accord si exact des parties, et une perfection si soutenue de la forme n'ont dû être possible qu'à ce prix.

J'ai indiqué déjà que la concision est un des caractères distinctifs de Tacite. N'allez pas croire pourtant que cette sobriété engendre la maigreur, la sécheresse. Tacite a autant de grâce que de vigueur. Son goût discret n'émonde pas la phrase à nu, il lui laisse sa belle ramure, ce qui la rend plus riche. Tacite parle à la fois à l'imagination et à l'esprit. Non moins artiste qu'historien, il peint les faits en les racontant. Son récit est une succession de tableaux mouvants qu'il anime, tantôt par la vivacité des tons, tantôt par une figure grandiose, tantôt par un choix et un arrangement de mots savants et étudiés.

Justifions ceci par quelques exemples : Voici comment Tacite dit que Tibère et Livie s'abstinrent d'assister aux funérailles de Germanicus : *Cesar et Augusta publico abstinuêre, inferius majestate suâ rati si palàm lamentarentur, an ne potius omnium oculis ora eorum scrutantibus falsi intelligerentur* (2). Comme cette suite de

(1) Joubert, *Pensées*.

(2) Tibère et Augusta s'abstinrent de paraître, soit qu'ils jugeassent au-dessous de leur majesté d'étaler leur douleur, soit plutôt qu'ils craignissent que, si tous les regards scrutaient leur visage, on n'en démêlât le mensonge. (Annal. lib. III, c. III.)

grands mots peint bien le solennel mensonge de cette tristesse officielle !

Il y a quelque chose de plus frappant encore dans ce tableau de la stupeur de Rome sous la tyrannie soupçonneuse de Tibère : *Non alias magis anxia et pavens civitas, egens adversus proximum; congressus, colloquia, notæ ignotæque aures vitari; etiam muta atque inanima, tectum et parietes circumspectabantur* (1). Ce dernier mot fait frissonner.

Je ne puis résister au désir de citer encore un échantillon de cet art incomparable de décrire magnifiquement les grandes scènes, en quelques lignes, et je l'emprunte au récit de la sédition qui emporta l'empereur Galba : *Agebatur huc et illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu; completis basilicis et templis; lugubri prospectu; neque populi neque plebis ulla vox ; sed attoniti vultus et conversæ ad omnia aures ; non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est* (2).

Ainsi que le montrent ces exemples, Tacite a le plus grand soin de combiner son style de manière à lui faire produire, sur l'imagination et sur l'esprit, un effet simultané. Est-ce à dire pour cela que tout le mérite littéraire de l'historien repose dans l'artifice de sa forme? Non : Car, si

---

(1) Jamais Rome ne fut en proie à plus d'anxiété, à plus d'alarmes : le pauvre était un ennemi pour ses proches ; on évitait de s'aborder, de s'entretenir ; on ne s'ouvrait à aucune oreille connue ou inconnue ; les objets muets et inanimés, les murs, les toits eux-mêmes, tout était observé avec effroi. (Lib. VI c. LXIX.)

(2) Galba était entraîné, en sens opposés, par les flots mouvants de la foule qui l'entourait. On se pressait de toutes parts dans les basiliques et dans les temples ; spectacle lugubre. Aucun cri ne s'élevait du sein de cette multitude ; mais les visages étaient consternés, les oreilles attentives à tous les bruits : Ce n'était ni le tumulte, ni le calme, mais le silence des grandes terreurs ou des grandes colères. Hist. lib. I. c. XL.)

brillante que soit l'expression, la pensée lui emprunte rarement l'éclat qui vous éblouit. Je me sers de ce terme *éblouit*, parceque la pensée de Tacite vous frappe comme un éclair. C'est l'impression qu'on ressent en lisant cette réflexion qui clôt les funérailles de Junie, sœur de Brutus.

On y porta, dit-il, les images de vingt familles illustres, mais les effigies de Brutus et de Cassius effaçaient toutes les autres, par là même qu'on ne les y voyait pas (1). » Et celle-ci sur la fatalité capricieuse qui, parfois, enlève aux favoris des princes la réalité du pouvoir, tout en leur en laissant les apparences, ce qui arrive, dit-il, « soit par le destin de la puissance d'être rarement durable, soit par la satiété qui s'empare ou de ceux qui ont tout donné ou de ceux qui ont tout obtenu (2) : » Et celle-ci encore : « Après une journée de crime le dernier des malheurs fut de se réjouir (3) ; » Et ce trait qui termine le portrait de Galba : « Supérieur à son rang, tant qu'il resta simple particulier, et de l'aveu de tous, digne de l'empire, s'il n'avait jamais régné (4). » Et celui-ci qui commence le portrait de Poppée : « La vertu exceptée, cette femme avait tout. » (5) Et cet autre qui peint Vinius : « Entraîné dans de dangereux honneurs par l'amitié de Galba, il se montra hardi, rusé, entreprenant, et selon qu'il s'appliquait à

---

(1) Viginti clarissimarum familiarum imagines antelatæ sunt : sed præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non visebantur. (Annales l. lib. III, c. LXXV.)

(2) Facto potentiæ, raro simpiternæ ; an satias capit aut illos, cum omnia tribuerunt, aut hos, cum jam nihil reliquum est quod cupiant. (Id. l. III, c. XXX.)

(3) Exacto per scelera die, novissimum malorum fuit lætitia (Hist. lib. I. c. XLVII.)

(4) Major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset. (Id. lib. I. c. XLIX.)

(5) Huic mulieri cuncta alia fuere, præter honestum animum. (Annal. XIII, c. XLV.)

l'être, pervers ou homme de bien, avec la même énergie. » (1) Et ce mot de Galgacus, dans la vie d'Agricola, qui retrace si vivement l'ambition dévastatrice des Romains : « Piller, égorger, ravir, ils disent que c'est régner, et quand ils ont fait la solitude autour d'eux, ils lui donnent le nom de paix (2). »

Je m'arrête, il faudrait trop citer. Quand je lis un discours ou un traité philosophique de Cicéron, je ne puis me dissimuler que souvent l'idée du prince des orateurs ne doive beaucoup à la pompe de sa période qui se déroule comme les plis ondoyants de son laticlave. Quand je lis Tacite, au contraire, je trouve que l'idée se suffit à elle-même. Semblable à cet Apollon du Belvédère qui n'a, besoin dans sa nudité, pour paraître beau et majestueux que de la virilité de ses formes et de la fierté de son attitude.

Le style est inséparable d'une bonne narration, et la narration est le point capital de l'histoire : *Scribitur historia ad narrandum.* Il faut le dire : Tous les grands écrivains des choses romaines sont remarquables à cet égard, bien qu'avec des qualités diverses. Nous admirons dans Polybe la gravité judicieuse. Tite Live séduit par une magnificence qui tient de l'épopée ; César étonne par sa simplicité ; Salluste, par sa rapidité. Tacite résume en lui-même ces qualités de ses devanciers, et il les surpasse par deux autres qui leur sont étrangères savoir : la philosophie et la mise en scène. Je dis : la philosophie. Sans doute, je n'ai garde de prétendre que Tacite ait introduit, dans l'histoire, cette philosophie si connue des modernes,

---

(1) Galbœ amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus e prout animum intendisset, pravus aut industrius eadem vi. (Id. lib. I. . XLVIII.)

(2) Auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium ; atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. (Agricol. vitœ, c. XXX.)

qui consiste à rattacher la matière historique à certaines idées générales. Mais sans contredit, c'est à lui qu'on doit cette philosophie qui montre comment les événements sont modifiés par les principes ou les vues des personnages politiques. Tacite ne laisse rien passer sans en donner la signification. Pour cela, le plus souvent, un mot lui suffit. Il juge tout, note tout, éclairant ainsi la marche de son lecteur.

Je dis : la mise en scène, et c'est ici que notre historien est incomparable. Quand on parcourt les écrits des autres, on sent qu'on est dans le passé. Chez Tacite, on se croit dans le présent. Un intérêt dramatique se lie au récit. Chaque fait devient une action pleine de vie et qui semble s'accomplir sous vos yeux, tant le talent du narrateur est magique ! Ce qui fait que l'émotion n'est jamais épuisée, et qu'on relit les mêmes choses toujours avec un plaisir nouveau.

Il est de grands écrivains qui, dans l'essor du génie, ralentissent parfois leur mouvement au point de paraître sommeiller, ainsi qu'Horace le dit d'Homère. Tacite ne connaît pas ces défaillances du talent. Soit qu'il expose une situation politique, soit qu'il raconte des événements militaires, soit qu'il résume une suite de faits particuliers pour en tirer des conclusions générales, il est constamment égal à lui-même ; l'œil le mieux exercé ne saurait y surprendre un point d'arrêt, une lacune. On dirait qu'il a fourni sa course tout d'une haleine, ou bien, qu'il a fondu son œuvre d'un seul bloc.

Et non-seulement on peut affirmer que les écrits de Tacite sont exempts de pièces négligées, on peut soutenir qu'il en est de tellement soignées, que l'écrivain paraît évidemment s'être étudié à en bannir les plus légères ombres. Telles sont les funérailles de Germanicus, le drame de Messaline, le meurtre d'Aggripine, le coup d'œil grandiose qui commence le premier livre des Histoires. Plus je lis ces pages et plus je me persuade que le génie de Tacite s'est par-

ticulièremt complu dans ces portions de son travail. Et, s'il m'était permis d'exprimer mon opinion sur une partie plus étendue, je dirais que l'essai, sur les *mœurs des Germains*, est peut-être le chef-d'œuvre de notre historien. Ou a émis un doute à l'égard de cet opuscule; on a dit qu'il était moins la peinture de la barbarie des Germains qu'une piquante satire de la civilisation dégénérée des maîtres du monde. Je ne saurais partager ce sentiment. Que Tacite ait eu l'idée de critiquer la corruption des Romains, en montrant l'énergique rudesse de leurs ennemis, c'est possible. Mais, que le tableau, si varié, si riche de détails, qu'il a tracé de leurs mœurs, ne soit qu'une ingénieuse fiction, c'est ce qui est hors de toute vraisemblance. Et quoi donc! les barbares qui, au cinquième siècle, renversèrent les barrières de l'Empire, différaient-ils tant des Germains de Tacite? Plus tard même, sous Charlemagne, ne retrouve-t-on pas les compagnons d'Arminius, dans les Saxons de Witiking? Tout récemment, en lisant une très-remarquable *Esquisse sur le nord-ouest de l'Amérique*, par Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, j'ai cru revoir les sauvages habitants de la forêt Hercinienne, dans les *peaux rouges* du haut Canada. Même fierté dans le caractère, même amour de l'indépendance, même taille, même force de corps, même intrépidité, même mépris de la mort, même cruauté, mêmes superstitions. Moins les noms, on dirait les mêmes peuples, soit que le Canadien et l'antique Germain aient puisé cette ressemblance à une origine commune, ce qui ne serait point improbable; soit que l'influence de l'âpre climat du nord suffise seul, en Amérique comme en Europe, à façonner des natures de bronze et de fer.

Depuis la Renaissance, la renommée de Tacite a éprouvé des fortunes diverses. Si, avant d'avoir lu cet historien, on voulait en prendre une idée favorable, il ne faudrait pas s'adresser à nos anciens humanistes; l'on ne rencontrerait chez eux qu'une appréciation sévère. Les

qualités du grand écrivain ne leurs apparaissent que dans le lointain. En revanche, ils voient de près des défauts qui ne sont pas les siens. C'est de ces critiques prévenus que nous viennent les reproches d'obscurité, d'affectation, de finesse, outrée de latinité de décadence.

Rendons justice à Montaigne, il a lu Tacite d'un trait, et cela à une époque où tout ce qui reste de Tacite était à peine connu, et où, sûrement, il n'existait pas encore un bon texte de ce qu'on en avait. Ses réflexions, à cet égard, forment un article piquant, parmi les choses remarquables qu'a écrites cet auteur. Ce qui honore son jugement, c'est qu'il admire quelques-unes des éminentes qualités de l'historien romain, entre autres, l'abondance de ses observations morales, de ses sentences, la philosophie de ses déductions. « Ce n'est pas, dit-il, un livre à lire, c'est un livre à étudier, à apprendre. » Mais il est de ceux qui lui trouvent un *style affecté, de l'enflure dans la phrase et de la subtilité dans les réflexions.*

Saint-Evremont n'est pas moins rigoureux. Dans des observations, d'une certaine célébrité, adressées à Isaac Vossius, il prétend que Tacite tourne toute chose en politique et n'accorde pas assez de part, dans les affaires, à la nature et à la fortune. Partant de là, il reproche à l'historien romain de *faire des tableaux trop finis, de donner trop peu au naturel, de représenter ses idées et non les choses elles-mêmes, de passer par de là les affaires par trop de pénétration et de profondeur, de dérober les vrais objets derrière des spéculations trop fines, de trop mettre en relief l'habileté des méchants, de rendre la cruauté prudente, la violence avisée, le crime délicat, enfin, d'enseigner aux gens de bien l'art de la méchanceté et de leur apprendre à devenir criminels.* Sans être aussi explicite, Saint-Réal abonde dans ces idées. Pour l'honneur de la critique, il était nécessaire qu'elle réagît contre de tels jugements.

En effet, personne aujourd'hui n'oserait les soutenir. Nos

modernes, bien que moins classiques, c'est-à-dire moins exclusivement dévoués au type cicéronien que leurs devanciers, et peut-être parce qu'ils sont moins classiques, ont compris la philosophie, la moralité, le caractère artistique, l'originalité narrative de notre historien, et lui rendent mieux justice.

Mais Tacite s'est attiré un reproche autrement grave que les critiques des littérateurs, c'est celui d'avoir forfait à la vérité. Et ce reproche, ce n'est ni un philosophe chagrin, ni un humaniste prévenu qui le lui adresse, c'est un père de l'Eglise, Tertullien qui, avec son énergie africaine, le formule ainsi : *Cornelius Tacitus, ille mendaciorum loquacissimus*, Corneille Tacite, cet insigne menteur. (1) Niera-t-on cette accusation ? Ce ne serait rien faire, car Tertullien l'appuie sur des preuves. Le seul parti à prendre est de la circonscrire. En effet, quand on voit Tacite s'accorder généralement dans ses écrits avec les historiens parallèles, quand on examine avec quel scrupule il a consulté les mémoires contemporains, avec quelle critique sagace il contrôle ses renseignements les uns par les autres, il serait difficile d'admettre qu'un tel écrivain se soit fait une habitude de manquer à la vérité. Du reste, Tertullien, en appliquant son accusation à un passage déterminé du Ve livre des Histoires, semble lui-même indiquer la mesure qu'on doit lui assigner. Heureusement le temps a épargné l'endroit de Tacite qui contient le témoignage incriminé, nous pouvons donc le discuter et apprécier la gravité de l'accusation.

Il s'agit des Juifs. Ce peuple, suivant Tacite, ayant été expulsé de l'Egypte par le roi Boccoris, et se trouvant sur le point de périr de soif dans le désert, fut inopinément sauvé par un troupeau d'ânes sauvages qui enseignèrent à Moïse, son chef, des sources abondantes. Or, la figure

---

(1) *Ad nationes*, lib. 1., n° 11.

de l'animal, dont les traces avaient indiqué le salut, devint plus tard une idole consacrée dans le sanctuaire de la nation. Cette fausseté, que Tacite, sans y prendre garde, dément quelques pages plus loin, n'est même pas la seule, car, le récit de l'historien sur l'origine, la patrie primitive, le nom et la religion des Juifs, n'est qu'un tissu de fables puisées à des diatribes haineuses et sans crédit. On éprouve un juste sentiment de pitié, en voyant le grand historien prêter les magnificences de son style à ces contes ridicules.

Mais ici, le judicieux Tacite paraît si différent de lui-même, il raconte ces faits controuvés avec une si naïve candeur, qu'on ne peut rien en conclure contre sa sincérité en général. Malgré le mot de Tertullien, il est même permis de dire qu'il n'a pas menti, qu'il s'est seulement trompé. Hâtons-nous d'ajouter que les préventions religieuses de l'homme ont contribué plus que les documents erronés à égarer l'historien. A ce propos, il ne sera pas inutile d'examiner quelle fut la religion de Tacite. Montaigne l'a dit : le malheur de Tacite était d'être payen. Et, en effet, tout ce qu'il a écrit sur le respect dû aux dieux, sur leur culte, sur les augures, les aruspices, enfin sur le système des superstitions romaines, ne permet pas d'en douter. Mais était-il payen convaincu ? Il y aurait de la naïveté à l'affirmer. Tacite était payen par patriotisme, parce que le paganisme était la religion de Rome et de l'Empire. Il était payen, à la manière de Cicéron, qui soutenait que l'opinion du vulgaire et l'utilité de la République font un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures et l'autorité de leur collége (1). Dans le fonds, Tacite, comme tous les hommes instruits, ne croyait pas au paganisme. Et de fait, comment une religion, qui ne présentait aucun symbole, qui

(1) De Divin. XXXIII.

ne possédait aucun corps de doctrine, qui n'était qu'un amas confus de rits extérieurs, se rattachant à des fables ridicules, comment une telle religion aurait-elle pu entraîner l'adhésion d'un homme sensé? Aussi, en dehors de l'assentiment légal que Tacite professe à l'égard du polythéisme, voyons-nous qu'il a eu recours à la philosophie pour satisfaire le besoin de croyance qui poursuivait son âme. Mais, chose étrange! si nous l'en croyons, ce ne sont point les écoles les plus réputées qui auraient attiré son attention, il se serait adressé à l'astrologie. Sa tentative ne fut pas heureuse, c'est lui qui nous l'apprend : après avoir comparé les divers sentiments professés par les adeptes de cette école ; après avoir vu les uns nier que les dieux prissent quelque souci du commencement et de la fin de l'homme ; les autres, enlever aux astres toute influence sur la destinée humaine, puis soumettre cette destinée à je ne sais quel enchaînement des causes premières ; après avoir vu ceux-ci soutenir que le sort des mortels est irrévocablement fixé au moment de la naissance ; ceux-là, que le bonheur réside dans la constance à supporter les disgrâces de la fortune, le malheur, à abuser de ses faveurs, fatigué de demander à de vains systèmes la solution des difficultés qui déconcertent sa raison, et ne pouvant se résoudre à flotter éternellement entre des divinités sans providence et une aveugle fatalité, il finit par pousser ce cri désespéré : « Pour moi, je doute si les événements de cette vie sont asservis aux lois d'une destinée immuable, ou s'ils roulent au gré du hasard. » (1)

Ainsi, voilà un grand esprit qui pense que les dieux ont moins de souci de l'univers que les Césars n'en ont de l'Empire ; un grand esprit qui croit à la vertu et en rejette les fondements ; qui adore la liberté politique et nie la liberté naturelle ; un grand esprit qui ne sait ni d'où il

(1) Annal. VI, XXXII.

vient ni où il va, et qui, pour échapper à l'anarchie des opinions, se précipite dans le scepticisme.

Toutefois, Tacite ne se repose pas tellement dans cette neutralité philosophique qu'il ne sente parfois le désir de se rattacher à quelque chose de plus consolant : par exemple, quand, à l'occasion de certaines morts illustres, il mentionne l'immortalité de l'âme qui emporte, dit-il, avec elle la récompense de la vertu, et notamment, quand, sur la tombe d'Agricola, ce père si digne de ses regrets, il prononce ces belles paroles : « S'il est un asile pour les mânes de l'homme vertueux, si, comme le pensent les sages, les grandes âmes ne meurent point avec le corps qu'elles animaient, jouis, ô Agricola, du repos inaltérable. » Le cœur se serre, en entendant cette aspiration d'une âme affamée de la vérité et qui la cherche dans l'erreur!

Ah! il y avait tout près de lui une école qui aurait pu lui enseigner la vérité, c'était le christianisme qui commençait à remuer le monde! Là, non-seulement des lettrés et des patriciens, mais des artisans, d'humbles femmes, des esclaves même venaient apprendre des doctrines que Socrate et Platon avaient ignorées. Mais Tacite n'éprouve aucune envie d'aller s'instruire à cette école. Au contraire, ceux qui la fréquentent n'éveillent en lui que le mépris le plus profond. Je ne connais point d'auteur païen qui parle aussi mal des chrétiens que Tacite. Ecoutons-le plutôt : Les chrétiens ne sont que des misérables abhorrés pour leurs infamies, *per flagitia invisos*, des ennemis du genre humain, *odio generis humani convicti*, dont l'exécrable superstition, *exitialis superstitio*, née en Judée, avait pénétré dans Rome, où tous les crimes, toutes les horreurs viennent se confondre, *quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt.*

Doit-on s'étonner que le grand historien ait déshonoré les juifs quand on le voit calomnier les chrétiens d'une manière si odieuse? Eh! ces quoi chrétiens, ne pouvait-il

les connaître ? Etaient-ils si invisibles pour lui, quand leur nombre s'augmentait chaque jour, qu'ils envahissaient le Sénat et pénétraient jusque dans le palais de Domitien ?

Comment, au milieu de cette corruption païenne qu'il savait si bien flétrir, ne distinguait-il pas ce qui faisait déjà la gloire des chrétiens, c'est-à-dire, la dignité de leurs mœurs, la chasteté de leurs femmes, la pudeur de leurs vierges ? Il n'y avait pas jusqu'à cet amphithéâtre flavien où la persécution donnait leurs tourments en spectacle qui ne montrât, à tous les regards, comment ces *ennemis du genre humain* savaient souffrir sans murmurer, et mourir, le pardon sur les lèvres et le regard au Ciel! Mais non, Tacite ne paraît rien connaître de ces grandeurs morales, si nouvelles pour le monde idolâtre ; il aime mieux s'en rapporter aux mensonges vulgaires qui défiguraient les disciples du Christ, et à ses yeux, les chrétiens ne sont que des scélérats dignes des derniers supplices, *sontes et novissima exempla meritos* (1). Voilà où en était Tacite à l'endroit de la religion. Ainsi, le scepticisme, d'une part, la haine aveugle contre le christianisme, de l'autre, conspiraient ensemble pour retenir ce grand esprit hors de la vérité. En présence d'un exemple si surprenant, on serait tenté de se demander à quoi servent, parfois, l'intelligence et le génie, si saint Augustin ne nous apprenait que Dieu, qui n'a pas besoin des talents superbes pour l'édification de la cité céleste, les emploie à la décoration du siècle présent, *ex iis ordinem sœculi præsentis exornat* (2).

De là, l'explication de certaines erreurs de Tacite. Mais revenons à l'historien. Le temps, qui a sévi si cruellement sur les classiques latins, n'a point épargné Tacite, tant s'en faut. Des seize livres dont se compo-

(1) Annal., b. XV, c. XLIV.

(2) Contra Julianum, n° 44.

saient les Annales, il manque le VIIe, le VIIIe, le IXe, le Xe, et des parties considérables dans le Ve, le XIe et le XVIe. S'il est permis d'interpréter un passage de saint Jérôme, dans le sens d'un partage en livres, les Histoires devaient en contenir trente. Eh bien, de ces trente, nous n'en avons plus que quatre entiers, avec une faible portion du cinquième. Ces lambeaux, l'opuscule sur les mœurs des Germains, la vie d'Agricola, et, si l'on veut, le dialogue des orateurs, sont tout ce que la postérité a retenu du génie de Tacite. Encore, ces débris n'ont-ils été recueillis que successivement, à de très-longs intervalles, et après les recherches les plus laborieuses. Ces recherches commencèrent, dès les premières années du XVe siècle, par les soins du célèbre bibliophile florentin Niccolo Niccoli. Ce que l'on a du XIe livre des Annales et les suivants, jusqu'au Ve des Histoires, furent alors trouvés en Allemagne. C'est Sicco Polentano, cité par l'abbé Méhus, qui le dit. Mais, cet investigateur ajoutait qu'il ne croyait pas que ce qui manquait de l'historien romain pût être trouvé en Italie et même dans le reste du monde. Cependant, on entendit plus tard dire que l'Allemagne en possédait une partie considérable qui n'avait point encore vu la lumière. Il fallut attendre près d'un siecle avant de réaliser cette espérance. Alors, furent déterrés dans le monastère de Corbie, en Westphalie, les six premiers livres des Annales, que Léon X paya à Arcimboldo cinq cents sequins. Depuis cette bonne fortune, aucun nouveau fragment n'est venu réjouir le monde savant, et, il faut désespérer, aujourd'hui plus que jamais, de rien ajouter à ce que nous avons.

Plus je réfléchis à cette iniquité du temps envers Tacite, et plus je me demande comment il se fait qu'un si grand écrivain ait été ainsi maltraité, lorsque Cicéron, Sénèque, Pline l'ancien sont arrivés jusqu'à nous presque dans leur intégrité? Faut-il mettre sur le compte de la barbarie toute la responsabilité de cette déperdition? n'y aurait-il aucune autre cause qui la partageât avec elle? Je ne sache point

que les érudits aient encore soulevé cette question, qui me paraît digne d'être examinée.

Si l'on considère le double courant littéraire, partant du second siècle et continuant parallèlement jusqu'à ce qu'il se perde dans le cataclysme des invasions barbares, je veux dire, le courant chrétien jeune et progressif, et le vieux courant païen qui va en déclinant, on est surpris du faible rôle qu'y joue la renommée du grand historien de l'Empire. Les écrivains chrétiens sont à peu près muets sur Tacite. Nous avons vu que Tertullien le cite une fois, et cela pour le flétrir, à propos des Juifs, et il n'y revient plus. Saint Augustin, qui rappelle sans cesse Cicéron, Sénèque, Salluste, Tite-Live, ne prononce même pas le nom de Tacite. Saint Jérôme, ce grand érudit, en fait une simple mention. Vous en chercheriez vainement la plus légère trace dans saint Ambroise, Lactance et généralement dans les auteurs ecclésiastiques du IVe siècle. Paul Orose, qui est forcé de lui emprunter quelques témoignages, et Sidoine Apollinaire, qui en fait l'éloge, à deux reprises, font exception dans le Ve. D'un autre côté, si vous interrogez les écrivains païens de la même période, ils répondent par le même silence, à quelques exceptions près. Que conclure de ces deux faits? Rien autre chose, sinon que dès le second siècle, on oubliait déjà Tacite.

Flavius Vopiscus nous apprend que l'empereur Tacite qui parvint à l'Empire, vers le milieu du IIIe siècle, et qui se glorifiait de descendre de notre historien, ordonna de déposer, chaque année, dans toutes les bibliothèques publiques, dix exemplaires des œuvres de Cornélius Tacite (1). Tous les érudits ont vu dans cette ordonnance un juste hommage rendu par ce prince au génie de son illustre aïeul, mais, ne serait-il pas permis aussi d'y voir une mesure de précaution contre l'indifférence qui rendait de plus en plus rare un des plus beaux chefs-d'œuvre de

(1) Flav. Vopisc, in Tacitum, hist. August. t. II.

l'esprit humain? Malheureusement, cette ordonnance ne fut point exécutée, parce que Tacite régna six mois à peine, et le monde put continuer à oublier notre historien. Très-probablement, on se mit peu en peine d'en multiplier les copies, car, on ne multiplie guère les livres qui se lisent peu, ce qui explique comment Tacite a si mal résisté à l'abandon où les longs siècles du moyen-âge condamnèrent les classiques latins.

Ici, une nouvelle énigme se présente : A quoi faut-il attribuer le discrédit précoce dont Tacite a été l'objet, même au sein de l'ancien monde littéraire? En ce qui concerne les chrétiens, il me semble que la réponse se présente d'elle-même. Ceux-ci ne pouvaient voir, dans Tacite, malgré sa grande valeur historique, qu'un ennemi acharné. Et, qui sait ce que renfermaient encore d'hostile à la religion du Christ, les parties que le temps nous a ravies? Les chrétiens ne pouvaient donc populariser Tacite. Quant aux païens, la réponse est tout aussi facile à trouver. A dater du siècle des Antonins jusqu'à la chute de l'Empire, quelle corruption n'envahit pas la société romaine? De là, une décadence graduelle et irrémédiable des sciences, des arts, de la philosophie et de toute littérature. Combien la sévérité des principes, l'élévation des idées, l'énergie et la gravité du style de Tacite durent sembler fastidieuses, au milieu d'une civilisation abâtardie, dépourvue de virilité et ne répondant qu'aux appétits sensuels! Combien dût-on lui préférer les productions médiocres qu'enfantait la veine épuisée de cet âge! Car à des esprits ravalés au niveau de la terre, ce ne sont point les œuvres du génie qu'il faut offrir, on ne les comprendrait pas; ce sont plutôt des compositions qui se traînent et soient en rapport avec la vulgarité des âmes.

Nous pouvons juger de ce qui a dû arriver, pendant les derniers siècles du monde romain, par ce que nous voyons se passer, dans la période que nous traversons du monde moderne. Si vous exceptez cette faible réserve d'esprits

d'élite dont le nombre va s'amoindrissant de jour en jour, qui est-ce qui fait cas de nos classiques français? Où s'en est allée la belle poésie? Que sont devenus et la littérature sérieuse, et les grands travaux d'érudition, et les spéculations élevées de la philosophie? Tout cela a été remplacé par un flot croissant d'œuvres sans portée, comme sans talent, par des romans futiles ou obscènes, par des théories extravagantes et subversives. Et, il faut le dire, la vogue est pour ces productions qui auraient fait rougir nos pères! Beaucoup même ne connaissent que les journaux de la pire espèce.

Eh bien, de cette décadence honteuse à une complète extinction du vrai et du beau, il n'y a pas loin. Que la société moderne continue encore une centaine d'années à substituer la libre pensée aux croyances religieuses, le sensualisme à l'esprit, le journalisme et ses feuilletons aux anciens écrits des grands maîtres, et la société moderne sera en pleines ténèbres. A défaut d'une nouvelle invasion barbare et de l'ignorance d'un second moyen-âge, le progrès matériel et l'activité désordonnée de la presse auront suffi à la tâche.

Or, lorsque les peuples modernes en seront-là, c'est-à-dire, lorsque l'oubli dédaigneux des grands modèles, d'une part, et de l'autre, l'insouciance stupide des gloires nationales se seront donné la main, lorsque les âmes seront descendues aussi bas que les doctrines, l'on saura comment les chefs-d'œuvre peuvent disparaître même au sein de ce qu'on appelle la civilisation, et l'on pourra répéter alors, sur notre dégradation intellectuelle, ce que disait, ce vieil Arabe à un de nos voyageurs français, sur les débris épars de Palmyre : « Oui, une nation, grande dans la guerre et dans les arts, vivait jadis au milieu de cette enceinte, où nous ne voyons aujourd'hui que des ruines et de la poussière. Tout est dévasté, Dieu seul est grand, éternel (1).

(1) Poujoulat, *Voyage dans l'Asie Mineure*, t. II, p. 151.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 3
Etude sur l'historien Gibbon 6
Les Césars 33
Cours de littérature profane et sacrée 41
Notice sur François-Zénon Collombet 47
Notice sur le cardinal Jean de Rochetaillée 71
Réclamation 90
Notice sur M. d'Aigueperse 97
Voyage au Grand-Saint-Bernard 116
M. Viennet et les Croisades 137
Pie II. Æneas Sylvius Piccolimini 155
Essai sur le livre de Job, par l'abbé Moglia 187
Du surnaturel 201
Etude sur Salluste 238
Tacite 249

62631257

ANCIENNE IMPRIMERIE A. VINGTRINIER V. CARTAY, SUCCESSEUR

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET DE

CRITIQUE

PAR

L'ABBÉ J.-B. CHRISTOPHE

140

1/Z 7130 A. 1

LYON

IMPRIMERIE D'AIMÉ VINGTRINIER

Rue de la Belle-Cordière, 14
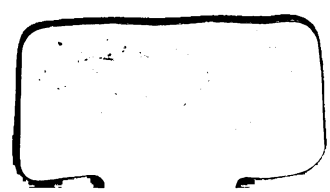
1876